



**Le passage précaire : du bidonville au lotissement.
Anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle.
Le cas de Hay Moulay Rachid à Casablanca**
Abdelmajid Arrif

► **To cite this version:**

Abdelmajid Arrif. Le passage précaire : du bidonville au lotissement. Anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle. Le cas de Hay Moulay Rachid à Casablanca. Anthropologie sociale et ethnologie. Université de Provence (Aix Marseille 1), 1992. Français. NNT : . tel-03263673

HAL Id: tel-03263673

<https://amu.hal.science/tel-03263673>

Submitted on 17 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

ABDELMAJID ARRIF



LE PASSAGE PRÉCAIRE

DU BIDONVILLE AU LOTISSEMENT



ABDELMAJID ARRIF

**LE PASSAGE PRÉCAIRE
DU BIDONVILLE AU LOTISSEMENT**

**Anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle.
Le cas de Hay Moulay Rachid à Casablanca**

Photographies de couverture extraites de Michel Écochard,
Casablanca. Le roman d'une ville, Paris, Éditions de Paris,
1955.

Photo du haut : Place de France, Casablanca.

Photo du bas : Bidonville d'Aïn Diab, Casablanca, Service de
l'Urbanisme (Maroc).

Thèse de Doctorat Nouveau Régime Sous la direction de Bruno Étienne
Université de Provence - Faculté des Lettres et Sciences humaines
UFR Sociologie-Ethnologie, Mention Anthropologie, Aix-en-Provence

1992

... à Eugénie et Mehdi

Remerciements

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans ma recherche en particulier les habitants de Hay Moulay Rachid qui m'ont ouvert leur porte et m'ont accordé leur confiance.

Je voudrais, aussi, remercier mon directeur de thèse M. Bruno Étienne, pour avoir bien voulu suivre ce travail, ainsi que M. Alain Hayot pour l'intérêt constant qu'il a manifesté à l'égard de ma recherche.

Je tiens, également, à exprimer ma gratitude envers les différentes attentions amicales et familiales qui m'ont encouragé à poursuivre cette étude. Je tiens à remercier Pierre Grimaud pour le soin qu'il a apporté à la relecture et à la correction du manuscrit.

SOMMAIRE

Avertissement !	11
Ben M'sik, le retour	19
Introduction	21

PREMIÈRE PARTIE LE BIDONVILLE

CHAPITRE I : LE BIDONVILLE ENFANT “ILLÉGITIME” DE LA MODERNITÉ ?	51
CHAPITRE II : LE BIDONVILLE OU LES MOTS POUR LE DIRE	55
CHAPITRE III : LE BIDONVILLE LIEU D'EXPÉRIMENTAL DES POLITIQUES URBAINES	61

DEUXIÈME PARTIE LE BIDONVILLE DE BEN M'SIK : LE DÉTOUR

INTRODUCTION	71
CHAPITRE IV : GENÈSE DU BIDONVILLE DE BEN M'SIK	75
CHAPITRE V : TERRITORIALITÉS ET RELATIONS SOCIALES	83
CHAPITRE VI : LE RAPPORT À LA VILLE OU LA CITADINITÉ PROBLÉMATIQUE	151
CONCLUSION	157

TROISIÈME PARTIE HAY MOULAY RACHID OU LE PARADIS DÉSENCHANTÉ

CHAPITRE VII : L'HISTOIRE DE L'OPÉRATION HAY MOULAY RACHID	161
CHAPITRE VIII : LE RELOGEMENT	187
CONCLUSION	293
ANNEXES	299
BIBLIOGRAPHIE	327



« Tu sais, moi si je pouvais tomber sur quelqu'un qui puisse me comprendre (*rwani* : lit. me boire) et que je le comprenne et qu'il rapporte mes dires au *M'âlem* (le Maître, ici le roi), je serais vraiment heureux et me sentirais soulagé. Mais il n'y a personne qui puisse te comprendre et qui te donne un peu de son temps pour t'écouter... Toute personne à qui je raconte mon histoire s'en va sans me donner le temps de... Si quelqu'un te laissait le temps de parler et pouvait t'aider, tu lui dirais même tes secrets... Les gens ferment les yeux et ne t'apportent aucune aide... Celui qui tombe sur un vieux ou un analphabète, il le maltraite... C'est ça qui me dérange l'esprit, me rend malade et me tend les nerfs. Et je me dis, si seulement quelqu'un pouvait prendre le temps de m'écouter, je m'en foutrais pas mal du travail et de mon chômage... Mais ce qui me pousse à... Tu sais je ne dors plus je réfléchis tout le temps... Pourquoi crois-tu que le médecin a écrit sur le papier (il me montre un certificat médical) qu'il s'agit d'une maladie "psychéque", parce que tu vois je refuse d'accepter tout ce qui m'arrive... Est-ce que Dieu ne nous a pas en sa bénédiction ? Ne nous a-t-il pas accordé sa miséricorde ? Nous aussi il nous a installés une porte au paradis, mais qui t'ouvrira la voie du repentir ? Qui te comprendra ?

Il y en a beaucoup comme toi qui s'intéressent aux problèmes des gens, mais personne ne te comprendra personne ne t'aidera... Il s'adresse à sa fille de quatorze ans :

– Fatima est-ce que tu as apporté le pain ?

– Oui.

– Donne-leur du pain et du thé, qu'ils s'en aillent à l'école... » (E.XXI)

AVERTISSEMENT !

« - Écris et ne crois pas. Pourquoi veux-tu croire ? Tu n'as pas encore commencé.

- Par quel bout aborderai-je ce désordre ? Je suis à l'intérieur de ce désordre. Comment puis-je écrire sur lui ?

J'ai honte d'écrire sur cela. J'ai honte des gens qui ne savent pas que j'écris sur eux, alors qu'ils essayent par tous les moyens de faire le silence sur cela. » [Abdallah Zrika, *Écrire à Ben Msik*]

Soutenir une thèse, quelle prétention !

Vingt-cinq ans après la soutenance de ma thèse qui portait sur le logement des bidonvillois de Ben Msik dans le lotissement Hay Moulay Rachid à Casablanca, je revisite ce texte sous l'injonction amicale de certains qui m'incitent à la publier ou sous la demande d'internautes qui souhaitent y avoir accès. Sa diffusion a été très limitée sous format papier ; elle date de l'âge du pré-numérique !

Presque immédiatement après la soutenance, je me suis lancé dans une recherche sur un terrain marseillais relative aux questions de constructions sociales et symboliques des frontières en milieu urbain. Ce glissement de terrain et de thématique me convenait à merveille. Certifié « Docteur », je ne voulais en aucun cas devenir le spécialiste des bidonvilles. La conclusion de ma thèse portait en elle déjà le souffle d'un air de liberté et une envie de prendre le large. Réflexivement, j'ai essayé de connecter plusieurs sites et terrains et d'explorer leur dialogue souterrain et improbable : Ben M'sik, Bethnal Green, Bologne, le 13^e arrondissement de Paris...

En 2003¹, onze ans après la soutenance, je me suis enfin résolu à envisager de publier ma thèse. Je l'ai lue, relue et elle me tomba des mains, comme on dit. J'ai été effaré par la violence et l'indélicatesse de nos écritures en sciences humaines et la forme académique que nous empruntons pour tenter d'approcher le réel, le dire, le décrire, l'analyser, le restituer. L'immodestie était nichée dans l'écriture malgré nos précautions méthodologiques. Quels bruits opposons-nous au réel ! Plus tard, bien plus tard, je croise les écrits d'A. Farge qui me désinhibent et m'ouvrent à d'autres graphies du sensible : photographie, expositions, art, littérature... Plus tard, bien plus tard encore, les fables de la science se révèlent à ma conscience et m'amènent à m'affranchir des tics et tocs définissant frontières, disciplines, barrières et niveaux, certifications et langage métier. Autant d'artifices pour revendiquer une identité, un exercice de savoir en le formalisant de rhétorique, de vocabulaire spécialisé pour soutenir une reconnaissance et un dialogue au sein d'une communauté segmentaire dont le langage est un des marqueurs et un des emblèmes d'identification et de différenciation.

À ce stade, je n'aspire plus qu'à traiter de la vraisemblance et d'exercer ma chorégraphie scripturaire et réflexive en « tournant autour », en assumant les fables de notre dire, conscient que faire et écrire science est une rhétorique réglée comme les autres. Un registre d'écriture qui s'anoblit de science et oublie qu'il s'écrit. Il fait l'économie de penser sa rhétorique. Conjointement, j'ai appris à me méfier de l'effet de vertige de la méthodologie. Aujourd'hui, je ne peux m'empêcher de rire face à un(e) méthodologue convaincu(e) qui, armé(e) de ses lectures et intériorisations des leçons méthodologiques, vous assène en séminaire ce qu'il fallait faire, comment il fallait procéder et vous met face aux pièges que le terrain tend à votre héroïsme et quête de savoir. Resté(e) prisonnier(e) des manuels plomberie faite de savoirs moyens et de sens commun raisonné de la science, il ou elle éprouve encore le plaisir enfantin d'exercer la puissance scientifique sur le réel et sur le désordre du visible. Le concept armé de théorie saura-t-il le plier à son ordre discursif.

Que de foi pour (se) soutenir !

Le temps est passé et le rite de passage, la thèse, a perdu de son charme et ses évidences devenaient à mes yeux insoutenables, voire risibles par tant de

1. Voir *Ben M'sik, le retour*.

prétentions et de certitudes. Le charme a été rompu et l'efficace magique d'une telle entreprise ouvrait plus vers des cheminements critiques, des retournements de perspectives que vers cette linéarité vertigineuse qui se saisit de certains docteurs remplissant toutes les cases de performance, sans distance au rôle.

La thèse s'assimilait de plus en plus à un exercice de style, une preuve de mimétisme et de maîtrise de la plomberie scientifique et de ses prothèses : plan de rédaction, écriture, bibliographie, citations, effets de démonstration de maîtrise du champ, formes doctes d'assertion méthodologiques, logorrhée conceptuelle et tentatives de théorisation hasardeuse. Le tout habitant la vraisemblance mais se couvrant de vérité scientifique.

À la relecture de ma thèse, je ne pouvais envisager juste son réaménagement formel pour la requalifier en manuscrit publiable. Il m'était tout à fait possible de trouver un éditeur qui serait moins regardant sur la forme, aidé qu'il est par l'apport financier de mon laboratoire qui soutiendrait son entreprise.

Je ne pouvais relancer cette thèse comme projet de publication qu'en la réécrivant de fond en comble et en la soumettant, formellement, à un exercice de liberté et de réécriture affranchi des ingrédients du rite, de ces arguments d'autorité, de ces certifications et de sa manière de discipliner la science et en conséquence l'intelligence du réel. Non que je dénigrais ou reniais mes dires, mais leur forme m'agressait. La voix de mon écriture se faisait criarde, bavarde, prétentieuse, même habitée par le doute et la modestie, vociférante. Je m'en veux quand je me vois obéir aux circonvolutions d'usage : m'obliger pour avancer à emprunter la canne de tel et le bourdon de tel autre, convoquer le patronage de tel auteur, s'infliger sa citation pour y loger mon idée. Une sorte de patronage contraint au lieu de s'affranchir et dénouer les nœuds d'une subjectivité en quête de se dire « scientifiquement ». Je me maudis quand je vois que j'abuse de la citation, certaines s'imposant par effet de mode ou de champ, quand d'autres hétéronomes au champ auraient été plus efficaces !

Il a manqué par exemple à ma thèse la poésie de Zrika, les récits de Zefzaf et son roman *Une tentative de vivre*, l'intelligence sensible d'une Arlette (Farge) et sa *Vie fragile*.

Que de dégâts dans cette soumission au miroir des « pères » qui voudraient y voir leur ombre portée dans les textes des doctorants.

« Dans le désir de gravir rapidement l'échelle du succès et connaître les délices de l'élite, beaucoup de chercheurs, même débutants tentent d'occuper le champ de la théorie laissant en friche celui des faits. En somme, ils reprennent les faits des autres pour tenter d'en refaire la théorie, comme si une théorie n'était pas déjà dans ces faits-là. Combien de travaux commencent par commenter les grands théoriciens, confondant la dissertation d'école – faite pour prouver qu'ils ont lu et compris les grandes œuvres – et le travail proprement dit de la recherche qui est de partir de l'examen du réel avec le maximum de vigilance. Je ne récus pas le débat sur les grandes théories à condition qu'il ait pour objectif non de nous convaincre que l'une est meilleure qu'une autre, mais de nous aider à nous débarrasser de tout ce qu'elles nous cachent du fait même qu'elles ont été énoncées. Aucune théorie n'est vraie ! La seule affaire est d'abord de voir en quoi elles sont fausses et incapables d'expliquer le cas en cours d'étude. Et par suite, si l'on a compris cela, si l'on sait que consciemment ou non les théories nous cachent une partie de la réalité parce qu'elles éclairent trop violemment une partie de celle-ci, on sera mieux armé pour observer les ombres qu'elles portent. Ceci dit, la variété infinie des cas et des faits doit être théorisée, donc trahie, sans quoi aucun progrès d'abstraction n'est possible. »²

Combien de départements de sociologie et un peu moins d'ethnologie ont produit des cimetières de thèses. Je pense particulièrement à celles que j'ai consultées dans les années 1980-1990 en lien avec mon sujet de recherche : l'urbain, le bidonville... Rappelons qu'en ces temps l'anthropologie urbaine était balbutiante en France et faisait l'objet de procès en légitimité en tant que discipline digne d'être qualifiée d'anthropologique. Le village, la communauté, l'ethnie lui faisaient ombrage et la leçon des décolonisations et du repli sur la métropole n'avait pas été encore digérée.

La sociologie urbaine était préoccupée de marxisme, de luttes des classes, de monopole-ville et de débats houleux stériles sur la théorie du reflet et de la surdétermination du spatial ou du social. Le binaire produisait ses méthodologies concurrentes armées de cohérences constructives, réflexives et rhétoriques.

Les thèses s'épuisaient à y voir clair, à prendre position et à se rallier aux pères électifs ; versant dans l'exercice de violence portée au réel et à ses propriétés sensibles, contradictoires, débordantes. Le terrain d'enquête n'occupait

qu'une place marginale dans cette économie symbolique du discours scientifique qui œuvrait à son arasement. Toute une mémoire de la recherche est passée à la trappe de cette vision hiérarchisée de nos écritures et de l'échelle des valeurs associées à la théorie, au concept, à la description et au fait.

Entamant avec un retard d'un trimestre mes cours en sociologie, on me délivra un chapitre du Capital de Karl Marx pour rattraper les cours de sociologie générale. La leçon marxienne à ce niveau est exemplaire. Pour celui qui a fait ses études dans les années 1970-1980, les notes de bas de page étaient truffées de renvois aux écrits de K. Marx. Voir ce dernier désertier les notes de bas de page quelques années plus tard dit quelque chose de fort sur les modes de pensée et sur les « vérités » scientifiques circonstanciées. Cela dit également beaucoup de chose sur le manque de liberté et d'autonomie dans nos manières d'écrire, soumises qu'elles sont aux évaluations et aux certifications dominantes et concurrentielles. Autant de subjectivités et de rationalités fabricant scientifiquement et socialement leur pertinence sur le marché de l'offre scientifique et éditoriale et animant le champ académique de lutte de position.

Aujourd'hui, rouvrant ma thèse, je fus confronté à ces modes contraints d'écriture et je mesurais la distance prise avec ces formes scripturaires académiques dans lesquelles je ne pouvais plus m'y reconnaître. C'était le prix à payer ! Mais est-ce si nécessaire ?

Mon attitude n'est pas synonyme de reniement mais de frustration ressentie face à la déperdition d'énergie pour répondre à un genre rhétorique diplômant. Je suis naïf, me direz-vous ? Sans m'attarder sur les vertus de la naïveté, qui ne se résout à l'évidence des faits, un rappel de l'homo academicus de P. Bourdieu et de quelques passages de Foucault sur l'Ordre du discours et sur la discipline, qui discipline et exclut, pourraient nous déniaiser. Mais armés de ce rapport critique et réflexif aux manières de faire science, que faire de cette intelligence dans nos écritures pour ne pas se raconter des fables et pour ne pas abonder dans l'exercice égotique de l'intelligence stérile ?

J'ai toujours pensé les chercheurs, écrivant ou presque, partagés comme les artisans entre plombiers et maîtres plombiers. Une telle assertion suscite parmi les collègues étonnement et blessure narcissique. Nous passons des années à user nos culottes sur des bancs ou des chaises, fixés au sol par un livre ou par l'écoute d'une leçon. Nous mettons des années à acquérir une certification et à

2. Pascon Paul, « Courte visite dans la cuisine des sciences humaines », *Bulletin économique et social du Maroc*, n° 155-156, 1986, p. 111-112.

maîtriser les instruments de la recherche scientifique, ses outils technico-scientifiques et à nous abreuver de méthodologie. Nous nous socialisons à la prise de parole et à l'écriture scientifique, à forger des convictions dans la trame subtile de relations de pouvoir et à nous enrichir de dettes à l'égard de collègues et d'acteurs établis dans le champ. Dettes qui se chargent de reconnaissance, de soumission au parrainage et à la tutelle en attente d'une intégration en retour.

Cela me fait penser au rapport professionnel et moral qui gouverne le champ de l'artisanat et au rapport entre mâllem (maître) et matâllem (apprenant). Un apprenant qui n'est pas payé en salaire mais en gratifications (argent de poche) symboliques. Devenant mâllem à son tour, il ne se fera pas de nom, mais son travail portera celui de son maître. Le jour où il s'affranchira de cette ombre tutélaire, c'est le jour où son tour de main, sa subjectivité en fait, sera reconnu comme signature de son travail. C'est son tour de main, sa subjectivité, sa réalisation comme sujet, son autonomie, son écriture porteuse de la poétique de sa corporéité et de ses empreintes sensibles et créatives.

On reconnaîtra alors dans tel motif de poterie le pattern attesté, mais aussi l'inclinaison donnée par la main qui l'a modelée. On dira alors : « C'est le travail d'un tel... ».

Je pense que l'imagination et l'écriture jouent ce rôle dans les sciences humaines et sociales. Elles font la différence entre l'article appliqué alourdi d'allégeances à l'académique, fournissant un savoir expert et des écrits qu'un souffle de liberté distingue, qu'une subjectivité raisonnée soutient. Pensons aux historiens et leur rapport aux archives. Certains s'appliquent à les lire selon les règles des bonnes pratiques reçues en apprentissage et s'échinent à montrer leur respect en cochant toutes les cases ; d'autres qui, intériorisant ses règles, en ont éprouvé les fables, s'essaient aux chemins de traverses et confrontent le récit historique et celui des traces à leurs propres *narratives* à la coloration scientifique et littéraire.

Il faut beaucoup d'imagination, de liberté, de sensibilité et de clairvoyance pour essayer de travailler sur un objet sans traces et archives. Faire l'histoire de la voix, des voix, au 18^e siècle est une leçon d'audace.

3. Arlette Farge, *Essai pour une histoire des voix au dix-huitième siècle*, Bayard, 2009.

Les sciences humaines sont souvent embarrassées par la forme privilégiant l'intelligence des contenus, des idées, des concepts. Or une idée se forge, se polit, vieillit... dans le style, l'écriture, le texte. Cette part oubliée et négligée dans les parcours d'apprentissage. Nourris de la baraka de la Leçon sociologique, anthropologique..., nous sommes censés être capables de la régurgiter intelligemment. Parfois des formules agissent magiquement en insignes d'intelligence. « La construction sociale de... quelque chose ». J'ai souvent entendu une chercheuse parlant des archives, objets de recherche qui remplissent toute sa vie, sortir cette formule et la décliner en plusieurs tours de langue (comme on parle de tours de main) pour asseoir une pensée face à un auditoire, ou faire la leçon méthodologique à un doctorant, ou encore faire l'économie de penser son terrain. Aller piocher des concepts, des notions consacrées en formules, les charger de vérités, sans intériorité : les tordre et y imprimer sa voix, ses doutes, ses fables.

Foucault et d'autres nous rappellent que l'auteur comme sujet est apparu tardivement dans un moment de rupture avec d'autres modalités de consécration et de certifications. Celles-ci se fondaient sur l'inscription mimétique dans une chaîne généalogique exprimée en une litanie de citations ; l'équivalent de la ânâna dans la pensée arabe : selon tel, selon tel, selon tel, selon tel... ouvrez les guillemets : « ... ».

Or, comment faire auteur, cette prétention d'un Je s'exprimant dans une trame réglée, assermentée ? L'écriture, la rhétorique, la forme, le style, l'air de liberté qu'on peut y lire... forment la peau du concept, sa corporéité et son visage singulier. Le maître artisan et l'apprenti !

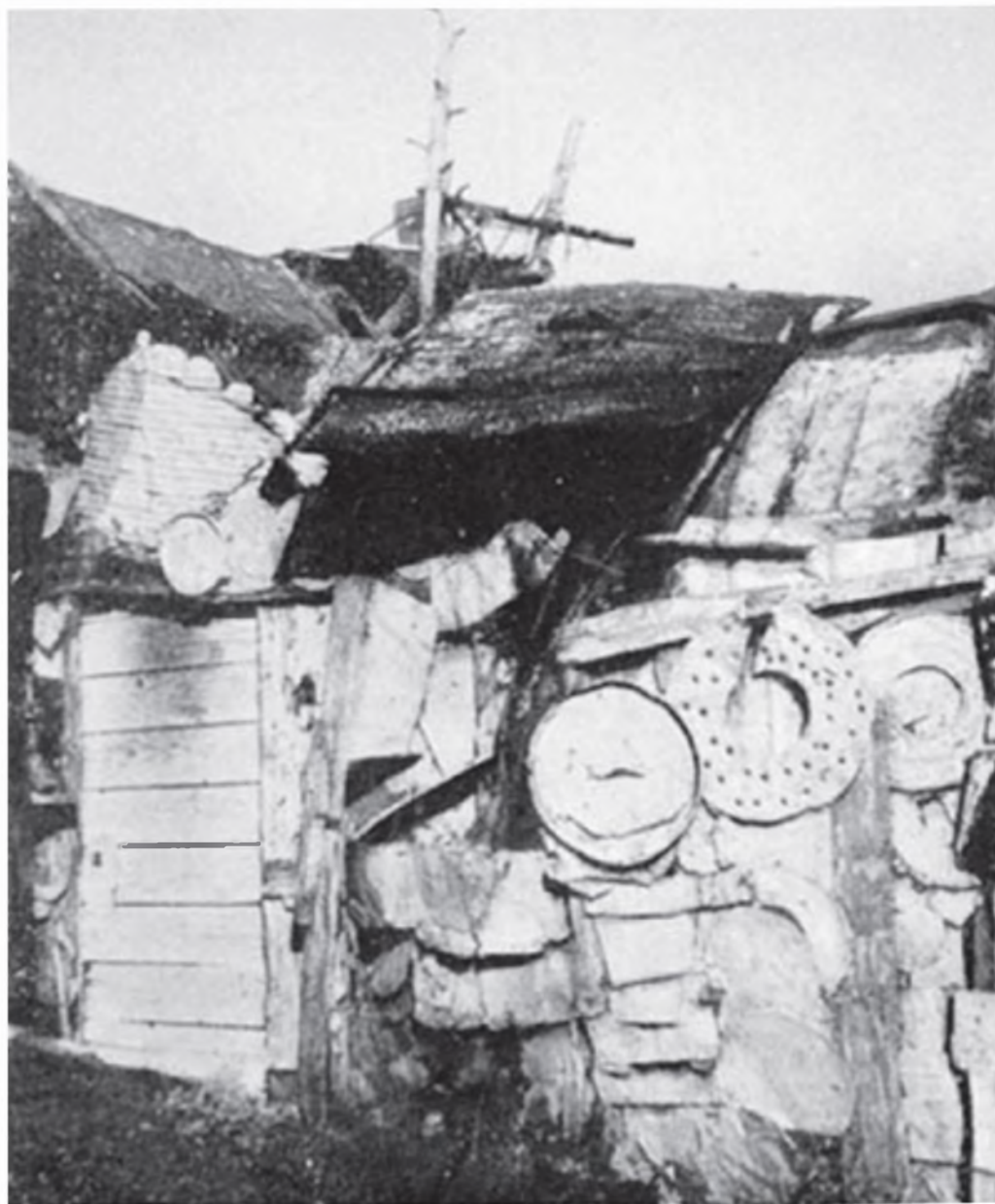
Que signifie dans ce cas publier ? Enrichir un curriculum vitae ? Donner voix au savoir ? Faire le greffier des sociétés dans un langage expert ? Oser écrire le paradoxe : formuler l'incertitude d'un savoir toujours défait par le réel et tenter d'approcher ses vraisemblances et ses fausses monnaies ? Écrire l'irrésolu et tourner-autour en derviche sans mystique !

Je ne pouvais, alors, puiser motivation et intérêt que dans une réécriture augmentée, centrée entre autres sur le bidonville de Ben Msik. Une réécriture qui explorerait la mémoire de ce bidonville pour voir comment il a fait trace dans les habitants, mais aussi dans le savoir urbain et architectural, dans les politiques d'habitat, dans la mémoire des mobilités à Casablanca... Mobiliser

archives, plans, dessins, photographies, photographies aériennes, schémas, textes, lois et décrets, rêves et défaites en plans... pour noircir ce territoire urbain devenu jardin, espace résiduel en marge d'un échangeur autoroutier.

80 000 habitants, presque 100 ans d'une vie précaire, fragile mais têtue. Comment faire trace de l'oubli et archive des processus d'effacement ?

Paris, 19 novembre 2017



BEN M'SIK, LE RETOUR

« Fourmi mot. Autre fourmi. Points de suspension proche des crachats de mouches. Goutte de café. Vide cassé par un fil du soleil et mot boiteux descendant l'escalier de cette feuille, puis un lit bourré de cauchemars. Mur vêtu de l'ombre d'un manteau. Sabot éculé marchant sur le bout de la tête. Table bloquant une porte sans verrou. Très petites photos gouttant de l'œil d'un aveugle.

Ouverte fenêtre telle une blessure. Cœur déchiré comme un morceau de lin. Hôpital vidé de blanc. Ombre s'approchant d'une écaille d'un mur. Puce qui s'approche de l'oreille pour y entendre le néant battre son tambour. Puis feuille de l'arbre attendant le vent pour s'enfuir de cet endroit. »⁴

Au détour du bus, je vois un parc fleuri pris entre deux grandes rues bordées d'immeubles de deux à quatre étages. Rien de notables, un jardin parmi d'autres dans cette ville de béton et de gaz d'échappement. Or, ci-gît un bidonville. Le bidonville. Ben M'sik, labellisé premier bidonville au Maroc au seuil de la modernité triomphante du pouvoir colonial, érigé à l'ombre de ses cheminées industrialisantes, de ses carrières de bâtisseurs de progrès et de bienfaits de l'humanité.

Site archéologique sans restes, sans traces ni sur le sol ni en sous-sol d'une existence précaire, dont l'ancrage est léger, mobile, ne prenant pas racine dans le sol et dont les fondations effleuraient la terre. Quelques tôles, planches de récupération suffisait à édifier un abri face à l'adversité de la ville. Les baraques clé en main se vendaient d'ailleurs sur place et prenaient racine dans un lopin de terre en location. On était propriétaire des murs mais jamais de la terre.

Revoir ce jardin fleuri me ramène à un passé pas si proche, presque dix-huit ans, où j'ai fréquenté ce lieu pour des raisons de recherche. J'en avais fait mon terrain, comme on dit, au moment même où la disparition de Ben M'sik était programmée dans le cadre d'un vaste projet de relogement.

4. Abdallah Zrika, *Chaos mutilé*, La Différence.

Les 80 000 bidonvillois devaient connaître un destin résidentiel qui les arracherait à leur misère, à la boue et à l'indignité de leur existence urbaine.

Je devais suivre ce destin et le *Passage précaire* du bidonville au lotissement qui devait abriter leur nouvelle vie.

Aujourd'hui, à la vue de ce jardin fleuri, à l'image d'une tombe sans stèle, anonyme, sur laquelle a poussé une herbe sauvage, j'ai envie de donner un nom, des visages, restituer le bruissement de la vie de ce lieu, "réinventer" sa mémoire et la restituer.

Non pas pour faire œuvre muséale ou patrimoniale, mais œuvre mémorielle d'un passage précaire. Car cette vie et ses traces matérielles se sont évaporées en poussière ou fondues en forge et en récupération sous les coups de butoir des engins mécaniques de terrassement. Nulle trace archéologique d'une vie de plus de 80 ans. C'était une vie qui a juste effleuré le sol pour y déposer ses valises, ses cartons, ses *seddari*, ses couchés, ses toits et ses parois mobiles. Peut-être y trouve-t-on quelques tessons d'un canoun ou d'un tagine, des fragments de tôles tombés en ruine sous l'effet de la rouille... Rien de remarquable, digne pour la conservation et la restauration dans un musée des humanités fragiles, malmenées par le temps et ses maîtres.

Ici, aucune sédimentation qu'une fouille révélerait aux générations futures pour la remémoration et le souvenir. L'arasement est la seule figure rhétorique et territoriale de cette mémoire que vient recouvrir de son manteau des fleurs et une herbe sauvage !

Restent le discours, les plans, les projets, les dahirs, les enquêtes, les photos, les écrits du sociologue, de l'urbaniste... pour seul palimpseste ; archives de la violence symbolique. Mais on détient aussi une autre archive, une autre voix qui s'est élevée du fond d'une baraque, qui a transcrit sur du papier mouillé par les goûtes de pluie s'infiltrant par les trous de cette mémoire une parole profonde d'humanité, une poésie qui ne berce pas les âmes endormies mais les fouette de sa vérité violente, folle, sauvage. Abdallah Zrika en a été le poète, le scribe et le passeur inquiet et fiévreux.

Aix-en-Provence, 28 avril 2003

INTRODUCTION

NOTRE démarche de soumettre l'espace bidonvillois à un regard ethnologique ne répond pas à un intérêt ou à une recherche particulière d'un lieu de marginalité ; en somme un lieu "exotique" et "ethnolgisable". Au contraire notre objectif est de placer cet espace au centre de la problématique générale du changement social et à l'articulation du local et du global. Dans ce cas, la démarche ethnologique ne s'attache pas à restituer un espace figé, mais, rend compte de sa dynamique.

Le bidonville de Ben M'sik est un espace de transition soumis à une opération urbaine de relogement qui le met en situation de rupture, de déstabilisation : lui assignant un statut d'objet passif des actions planifiées de modernisation.

L'ethnologue ne peut se satisfaire d'un jugement substantialiste de la positivité de l'action de l'État qui s'efforce d'améliorer les conditions de logement des bidonvillois. L'anthropologie appliquée, dans ce cas, ne peut être en position de servilité, porte-parole des décideurs et des acteurs des projets de développement. Celle-ci n'a de sens que par la contextualisation des actions, la multiplication des angles d'approche, le croisement et l'articulation des logiques en œuvre ainsi que le regard critique auquel elle les soumet. Mais il ne faut pas négliger l'apport en connaissance en termes de concepts et de méthodes confrontés à un terrain d'investigation et inscrits dans un champ disciplinaire plus ou moins délimité.

L'anthropologie appliquée ne peut s'assimiler à une science opérationnelle, elle « n'est donc pas orientée, écrit R. Bastide, vers l'action et la planification ; elle analyse cette action et cette planification comme l'ancienne anthropologie analysait les systèmes de parenté, les institutions économiques et politiques, les

processus spontanés de changements, exactement avec les mêmes méthodes et les mêmes techniques d'approche » [(R.) BASTIDE, 1971, p. 200].

Ainsi l'anthropologie appliquée peut échapper aux écueils d'une approche institutionnelle, qui restreint son champ d'approche et d'interrogation aux conceptions, aux techniques d'intervention des acteurs des projets, se limitant à questionner leur logique et leur dynamique propres. Cette approche aboutit, consciemment ou inconsciemment, à faire de l'État et de ses acteurs des décideurs-démiurges qui impriment seuls à l'action son sens, son orientation et court-circuitent toute intervention et tout élément extérieurs à ce processus. Ces éléments extérieurs n'ayant, d'ailleurs, qu'un statut mineur, on tient à les placer dans un rapport d'extériorité, ou bien on leur attribue un rôle négatif de "parasites" ou de perturbateurs.

En élargissant son champ d'observation, l'anthropologie appliquée peut faire de ces actions et de ces projets des espaces-temps de « groupements d'individus en interaction » [(R.) BASTIDE, 1971, p. 209].

En rompant avec l'approche institutionnaliste et en privilégiant une approche que nous qualifierons de situationnelle, l'anthropologie appliquée « construit un nouvel objet intellectuel, écrit M. Kilani, qui intègre solidairement la conception des projets de développement, les modalités de leur application sur le terrain et les conséquences de ces entreprises de transformation dans les groupes concernés » [(M.) KILANI 1989, p. 52-53].

Cette définition de l'anthropologie appliquée peut être enrichie par la distinction qu'effectue N. Ramognino à propos des modèles de rationalisation du social. Elle distingue le modèle de la fabrication de celui de l'action sociale. Ce qui permet d'envisager la spécificité de la logique de chaque modèle et la complexité de leur interaction. N. Ramognino construit cette différenciation en se référant à Hannah Arendt qui écrit que « la fabrication se distingue de l'action en ce qu'elle a un commencement défini et une fin qui peut être fixée d'avance : elle prend fin quand est achevé son produit qui non seulement dure plus longtemps que l'activité de fabrication mais a dès lors une sorte de "vie" propre. » [(H.) ARENDT, 1972, p. 81-82].

La différence se situe, aussi, au niveau des temporalités, l'une finalisée, rationalisée ; et l'autre "fugace", multiple et ouverte.

L'intervention sociale, expression du modèle de fabrication, est « donc, selon N. Ramognino, une action sociale rationnelle — qui se surajoute et redouble l'action sociale, ou la remplace et se substitue à elle de manière spécifique. Mais pour ce faire, il est nécessaire qu'elle dessine une forme spatiale de son intervention, c'est-à-dire qu'elle ordonne la totalité sociale, la découpe et constitue un champ social particulier ou une sphère sociale particulière d'intervention. » [(N.) RAMOGNINO 1987, p. 219].

La nature ouverte, protéiforme de la temporalité sociale est en dissonance avec la rationalité de l'intervention. Leur interaction est source de conflits et de domination-subordination porteurs de tension, qui sont susceptibles d'affecter le projet dans son orientation, ses principes et sa réalisation. Une lutte de compétences, de légitimité et d'appropriation dessine les contours de l'enjeu que représente le projet de relogement.

La mise "hors-jeu" de l'acteur social par l'intervention ne peut être que partielle et momentanée. La prise de possession du lieu, son infléchissement ouvrent la voie à une dynamique spécifique et à un réaménagement du temps et de l'espace.

N. Ramognino résume bien cette lutte d'appropriation-expropriation-réappropriation. « L'ouverture, écrit-elle, d'un espace-temps d'intervention ne naît pas sans entrer en tension avec les espaces-temps sociaux existant antérieurement, les rapports sociaux et les formes de solidarité précédents, auxquels elle peut mettre fin, et en effet, elle peut les achever en quelque sorte quand l'appropriation se prolonge en monopole d'exercice des capacités informatives des pratiques sociales, en expropriant les autres acteurs sociaux, déclarés alors non spécialistes ou non compétents, de la possibilité d'user et surtout, de développer leur propre capacité d'informer le social. » [(N.) RAMOGNINO 1987, p. 221-222].

À l'opposé de l'analyse institutionnelle, notre approche ne fait des promoteurs du projet qu'une composante de la "totalité paradoxale" qui imprime à l'espace-temps de l'intervention sa dynamique, la multiplicité des sens et des possibles qu'elle permet de faire éclore.

De cette approche découle un effet de connaissance qui consiste à restituer au local — dans sa relation au global — et sans l'enfermer dans l'exotique

et l'insularité, le faisceau de ses propriétés et le réseau de significations que son interprétation peut révéler.

En suivant en cela la démarche de G. Althabe qui consiste, dans un premier temps, à « construire la logique interne aux rapports qui se constituent dans l'espace local partagé, (...) dans le but de saisir dans un deuxième temps la manière dont cette "quotidienneté" s'organise suivant des nécessités renvoyant au rapport social global de la société (...) » [cité in (M.) KILANI 1983, p. 38].

C'est dans ce sens que nous avons traité l'opération de relogement, sujet de notre recherche, en tant qu'enjeu pour la société locale, les bidonvillois de Ben M'sik, et en tant qu'enjeu pour les acteurs officiels intervenants dans le champ du logement et de l'urbanisme.

Dans notre recherche, nous nous sommes attachés à mettre en perspective, à analyser et à interpréter les différentes expressions de ces enjeux, non seulement dans leur relation à la société globale mais essentiellement dans leur inscription spécifique dans le champ résidentiel local.

Dans le projet de relogement, ce champ résidentiel local n'a pas été pris en compte pour l'aménagement futur. Il a été traité comme un donné non problématique : ses caractéristiques internes, d'ordres sociologique, économique, architectural, et symbolique sont de nature résiduelle et ne sauraient informer le plan. En quelque sorte, nous pouvons avancer que le mémoire du lieu est l'impensé de l'intervention d'aménagement. Ce qui étaye fortement la distinction que fait M. Marie, dans son livre *Les terres et les mots*, entre l'aménagement et le ménagement. « (...) l'aménagement, écrit-il, ne s'embarrasse pas de singularité. Tendue vers l'action, souvent en position d'urgence, l'aménagement a tendance à agir par procuration, à se substituer aux groupes sociaux pour lesquels il travaille. Ménager au contraire est faire le plus grand cas du sujet-objet, de celui pour qui on aménage. » [(M.) MARIE, 1989, p. 199].

L'anthropologie appliquée se situe dans cet intervalle et se nourrit de la tension entre ces deux termes : l'aménagement-arasement et le ménagement-négociation.

Notre recherche sur la mutation résidentielle s'inscrit dans un espace-temps tendu entre un avant (le bidonville de Ben M'sik) et un après (Hay Moulay Rachid, espace de relogement).

Pour rendre intelligible et mieux éclairer la dynamique de la mutation résidentielle en question, nous ne pouvons pas faire l'économie d'un détour par le bidonville, pour restituer sa mémoire et cerner les enjeux de ce processus du point de vue de l'habitant (ex bidonvillois).

Nous avons vu que cette mémoire du vécu est évacuée au profit d'une mémoire institutionnelle (du technicien et de l'aménageur) qui a deux aspects :

- en premier, *elle dramatise* la réalité du bidonville sous l'effet de la lourdeur des chiffres, des diagnostics — qui ne font qu'enregistrer les effets sans poser les problèmes — et en évoquant une situation d'urgence (qui dure depuis environ 1930 jusqu'à aujourd'hui !, puisque le projet, à ce jour, n'est pas achevé) ;

- et en second lieu, *elle réduit* l'espace bidonvillois, d'abord, à un espace d'action qui "fait problème" pour l'aménageur et sa culture (d'urbaniste). Ainsi, l'existant c'est-à-dire la population, sa vie sociale, en somme son vécu, sont réduits à un résidu insignifiant, de l'ordre de l'impensé, qui n'est présent dans le projet qu'en tant qu'élément perturbateur et négatif.

La mémoire institutionnelle ne restitue que les données de mesure et les données quantitatives, seules opérationnelles et significatives pour mieux évaluer et partant réussir l'intervention programmée. Le lieu n'est pas pensé, en premier, tel qu'il est mais soumis aux contraintes et aux objectifs du projet. « Dans cette condensation du codifié et du vécu, aucun décalage ne peut apparaître entre l'un et l'autre. Il n'y a place dans l'objet ainsi posé, que pour une segmentation, un découpage, une quantification. À lui seul ce morcellement ne rend pas compte du réel – ou bien plutôt, est impuissant à rendre compte. » [(M.-C.) D'UNRUG et MOREAU DE BELLAING, 1982, p. 10].

Tout élément se référant à la vie sociale, aux valeurs, aux pratiques des habitants, est un élément sans efficacité et perturbateur, qu'il faudrait reléguer ou, à défaut, soumettre à des a priori hygiénistes ou bien relevant de la dualité sauvage/civilisé, ville/campagne, moderne/traditionnel, etc.

C'est de là que vient cette amnésie qui caractérise ce projet, et s'explique par l'approche technicienne et normative qui fait violence au lieu et à la complexité qu'il contient.

Fort de la légitimité de son discours, que les institutions lui octroient, et fort de sa conviction de faire à travers l' "ordre du plan" le bonheur du bidon-villois, l'aménageur peut ne penser que dans sa propre clôture (de champs théorique et pratique) et dans son autoréférence.

C'est dans les plis du non-dit du discours de l'aménageur que notre recherche voudrait se situer ; afin de rendre compte de ce "résiduel" dans sa complexité, dans son flottement, en étant sensible à la quotidienneté ; non pas dans sa linéarité mais dans ce qu'elle a de contradictoire, de dynamique, de sensible, de vivant...

C'est dans ce sens que nous nous sentons impliqués, à notre niveau, par les opérations de codification de l'espace des pratiques et du vécu des acteurs sociaux. Ces codifications ne concernent pas uniquement les "bureaucraties". L'ethnologue, ou tout chercheur en sciences sociales, se trouve concerné par ce travail de codification, ses dérives et ses dangers d'altération et d'exercice de violence sur la réalité observée. Cette violence consiste à forcer le réel, à confirmer la croyance subjective ou la théorie par rapport à une "vérité" déjà acquise et construite.

L'ethnologue devrait éviter de décrire le social dans le langage de la règle (juridique)⁵ [(P.) BOURDIEU, 1987, p. 98], et devrait le présenter plus dans un sens relativiste. Son "imagination ethnologique" des choses le rend plus sensible à des aspects comme le double langage, la duplicité, la contradiction, la mise en scène de soi, « l'intérêt à obéir à la règle » (Weber), la pluralité, la complexité, etc.

Ces considérations nous amènent à rompre avec les élaborations théoriques dont le souci premier est de tracer des modèles, des règles, des totalisations homogénéisantes, des rationalisations qui "prennent pour argent comptant" les dires des acteurs sociaux et des institutions sur eux-mêmes et sur la société, et persistent à oublier que la société peut "s'autoriser" à se payer des rêves avec de la fausse monnaie (Mauss).

5. « La codification est un changement de nature, un changement de statut ontologique, qui s'opère lorsqu'on passe des schèmes linguistiques maîtrisés à l'état pratique à un code, une grammaire par le travail de codification, qui est un travail juridique (...). La codification a partie liée avec la discipline et avec la normalisation des pratiques. Qui nous dit quelque part que les systèmes symboliques "enrégimentent" ce qu'ils codifient. La codification est une opération de mise en ordre symbolique, ou de maintien de l'ordre symbolique, qui incombe le plus souvent aux grandes bureaucraties d'État ».

L'approche normative interprète le social en l'épurant de sa concrétude, en reléguant le vécu au degré zéro de la scientificité, pour ne l'admettre que traduit en variables, en chiffres, en tableaux statistiques et en plans...

Cette démarche opère par l'exclusion du sujet de l'ordre de la production du sens et des pratiques et de l'interprétation, après l'avoir intégré dans l'ordre de la mesure et de la quantification.

Au centre de ce débat, en sciences sociales, entre méthodes qualitatives et méthodes quantitatives, se trouve une problématique qui a trait à une sorte de lutte de légitimation du discours scientifique face à d'autres discours qui ont leurs propres instruments de recherche et leurs propres fondements méthodologiques.

Cette légitimation se traduit par une référence à des "valeurs refuges" idéalisées qui font fonction d'illusion efficace.

Il s'agit, essentiellement, de l'objectivité scientifique qui voudrait établir une distance avec le sujet, plutôt l'objet dans cette optique, dont la subjectivité (l'intersubjectivité) est considérée comme insignifiante, voire perturbatrice.

Le discours de l'acteur social est réduit au registre du sens commun (opposé au sens savant) dénudé de tout intérêt et dont il faudrait réduire l'épaisseur (anthropologique ou sociologique), le flou en le soumettant à des règles et à des codifications qui clôturent le champ de significations et les représentations dont il est porteur.

Cette méthode ne sollicite du sujet que des données objectives, chiffrables, qui, à la suite d'opérations mathématiques, de tracés cartographiques, le situeraient dans une structure, dans une courbe...

Le sujet n'a pas de valeur sociologique en soi ; c'est son inscription dans une totalité qui lui donne sens. Le sujet n'est social qu'inscrit dans un groupe, une classe, une famille, un clan, etc., réfutant la possibilité que la société puisse être inscrite, à l'état de l'incorporé (cf. *habitus*) dans le sujet. La langue, le corps, la sexualité, les pratiques d'habiter, etc. en sont l'illustration.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette approche est marquée par l'artificialité de la situation d'enquête, d'exploitation des données recueillies et, partant, de leur traduction en discours savant.

Notre approche voudrait rompre avec le diktat d'une science sociale "quantophrénique", prisonnière d'illusions faisant office de vérité.

Selon nous, l'acteur social, concerné par la recherche et sollicité par notre démarche, a un statut positif, voire actif dans l'interprétation que nous faisons de son vécu. Il est à la fois producteur de pratiques et de sens sur ses pratiques.

Nous intégrons, ainsi, dans notre démarche la thèse des ethnométhodologues qui consiste à considérer que les objets sociaux sont construits et que la réalité sociale est socialement construite. Cette construction sociale de sens se négocie dans l'ordre de l'interaction et des relations sociales. La réalité n'est pas un donné naturel, mais est construite à travers des schèmes de perception, de classement, de désignation, bref à partir de représentations élaborées autant dans l'ordre des pratiques que dans celui de l'interprétation.

Nous sommes conscients que la réalité restituée par les statistiques est une sorte d'artefact et qu'elle dépend, dans le cas de notre recherche, de sources institutionnelles directement liées au projet de relogement. Vu la faible variété des sources, nous sommes acculés à les utiliser non pas comme valeur absolue mais comme mode de classement partiel.

PROBLÉMATIQUE

Le relogement d'une population, enracinée dans un territoire maîtrisé, offre à l'observation ethnologique la possibilité de saisir un ensemble de dynamiques et de mutations sociales ainsi que d'appréhender les lignes de tension entre des logiques différentielles et contradictoires.

Le lieu réflexif de notre recherche, son espace-temps, est le lieu de *passage*. Cette notion, le passage, parcourt en filigrane tout le texte et structure son développement.

Le passage est un enjeu dont les formes d'expression sont multiples : économique, sociale, symbolique, politique, identitaire, architecturale, urbanistique...

La notion de passage est heuristique, restituant de manière adéquate l'ensemble des transformations et des changements qu'un événement, tel que l'opération de relogement, impulse.

Le passage, du bidonville de Ben M'sik au lotissement de Hay Moulay Rachid, ne se réduit pas seulement à un déplacement d'un point à un autre. Il engage plus profondément un champ de significations, de ruptures et de pratiques diverses qui peuvent amener l'acteur social à un "renversement de perspective", à une redéfinition de statut, à une renégociation de sa présence dans l'espace public et plus largement à un autre rapport à l'espace habité.

S. Ostrowetsky écrit, en reprenant l'idée des architectes soviétiques, que « vivre dans des espaces nouveaux c'est aussi abandonner des habitudes, perdre la mémoire, produire immédiatement un devenir qui dans sa qualité, ne se fera jamais tout seul. » [S. Ostrowetsky, 1978, p. 219]. Mais dans notre cas, le passé continue à informer et à dialoguer avec le présent et le devenir.

Notre approche de ce passage consiste à le problématiser et partant, à ne pas appréhender la mutation résidentielle en tant que donné naturel porteur de valeurs substantielles faisant référence au progrès, à l'évolution, à la modernisation...

La temporalité du passage ne peut se réduire à une polarisation (duale) entre deux termes, ni à une scansion linéaire allant d'un avant négatif à un après positif. La temporalité en question s'avère plus complexe, et dans des termes qui marquent l'ambivalence de la mutation et le mode inégal et différentiel d'inscription des habitants concernés dans le projet promotionnel que rend possible et non inévitable ce passage.

Problématiser la mutation résidentielle, c'est aussi mettre en perspective les conditions sociales de son accomplissement ; c'est mettre l'accent sur la tension existante entre la logique promotionnelle du projet de relogement et les conditions concrètes de sa réalisation ; et c'est essentiellement relever la précarité de ce passage au regard des conditions matérielles d'existence de la population bidonvilloise concernée.

Ce lieu réflexif, *le passage*, tendu entre deux espaces — le bidonville et le lotissement —, articule deux moments d'analyse :

1 – le relogement en tant que projet ;

2 – la dynamique sociale du passage, liée au projet, du point de vue de l'acteur social inscrit dans le champ résidentiel.

Ces deux niveaux ne sont pas totalement séparés mais articulés pour permettre de donner un éclairage mutuel et un va-et-vient instructif pour l'ensemble de la problématique envisagée.

Ils nous permettent d'envisager sans succomber au déterminisme les multidéterminations des recompositions sociales et spatiales en œuvre liées au processus de délocalisation, et de saisir les expressions multiples de cette rupture.

Les niveaux d'observation de cette rupture sont de trois ordres :

- 1 – le territorial ;
- 2 – le lien social ;
- 3 – l'éthos.

Les termes du changement sont saisis à partir des recompositions opérées à ces trois niveaux, à travers leur transformation et réévaluation en référence à une situation nouvelle, à des attentes et au sens que les ex-bidonvillois donnent à leur accès au logement en dur.

Le sens que les sujets donnent à leur installation engage à la fois un champ de significations et de représentations, et un champ de pratiques sociales et de pratiques d'habiter dans un cadre et une composition urbaine et architecturale dont la maîtrise de conception et de réalisation leur échappe.

Dans un premier temps, ils sont dans une relation d'extériorité au projet, puis après relogement ils sont amenés à se saisir des lieux, à y inscrire leur propre histoire, à les faire exister et à infléchir certaines de leurs propriétés normatives ; bref, à y exercer leur compétence d'habitants.

Notre problématique du passage de la mutation résidentielle s'inscrit à l'interface de deux systèmes résidentiels qui se distinguent par leur histoire de formation, leur forme urbaine, leur typologie architecturale, leur structuration sociale et le mode d'intervention institutionnelle. Autant de facteurs à prendre en compte pour mieux évaluer le passage d'un système à un autre et les mutations socio-spatiales qui l'accompagnent.

Au centre de cette problématique se pose la question du déterminisme spatial ou social, en d'autres termes l'articulation de la composition spatiale et de la logique sociale.

L'observation des changements au niveau des pratiques d'habiter, des relations sociales et du « réaménagement des catégories normatives » (ethos), nous amène à poser la question du déterminisme spatial. Car de la réponse à cette question découle la nature de notre approche de la mutation résidentielle, et le sens que nous lui donnons.

Le déterminisme spatial consiste à doter les formes architecturales et urbanistiques d'une capacité *sui generis* à produire et à surdéterminer les pratiques d'habiter et à infléchir les relations sociales qui s'y déroulent. D'où la relation mécanique, souvent établie, entre délocalisation, transformation du support morphologique de la vie sociale, et destruction des modes de vie et d'habiter des populations concernées.

Deux exemples illustres dans la littérature ethnologique sont souvent cités pour illustrer la relation intime entre espace et société. Il s'agit de l'exemple Bororo, cité par Lévi-Strauss, et de l'exemple algérien étudié par P. Bourdieu et A. Sayad.

Leur thèse centrale révèle que la destruction du support morphologique d'un groupe social territorialisé aboutit à la déstabilisation de ses fondements culturels, symboliques et sociaux. « Tout se passe, écrit P. Bourdieu et A. Sayad, comme si le colonisateur retrouvait d'instinct la loi ethnologique qui veut que la réorganisation de l'habitat, projection symbolique des structures les plus fondamentales de la culture entraîne une transformation généralisée du système culturel. M. Lévi-Strauss remarque par exemple que les missionnaires ont vu dans la transformation de l'habitat imposée aux Bororo le moyen le plus sûr d'obtenir leur conversion. La réorganisation de l'espace habité est donc obscurément saisie comme une façon décisive de faire table rase du passé en imposant un cadre d'existence nouveau en même temps que d'imprimer sur le sol la marque de la prise de possession. » [1964, p. 26-27]

Cette "loi ethnologique" est opérante tant que nous nous plaçons du côté de la logique des « reformulations exogènes violentes » pour reprendre les termes de F. P. Levy et M. Segau dans *Anthropologie de l'espace*. L'observation du changement du point de vue emic, c'est-à-dire la prise en compte des attentes du sujet concerné, du sens qu'il donne au projet et de sa manière spécifique de se situer par rapport au projet, à travers ses actes et sa parole, nous amène, par rapport à notre objet d'étude, à relativiser cette "loi" et à lui trou-

ver des failles. À travers ses failles s'exprime la compétence du sujet à se saisir du lieu, et se produisent des pratiques d'écart. De même, le rapport au temps, qu'instaurent ces "reformulations", n'est pas synonyme d'amnésie et de rupture totale avec le passé.

Ce temps est fait de discontinuité et de continuité, il trahit une temporalité sociale multiple où le passé est agissant, ne serait-ce qu'en terme de pôle de référence pour se situer dans le temps du projet et pour donner sens aux pratiques et aux valeurs auxquelles le relogement a donné naissance.

Ces diverses considérations nous amènent à mieux préciser l'approche que nous faisons de l'espace et à définir le statut de l'espace dans notre analyse du changement social. Ces précisions tempèrent le déterminisme spatial de la "loi ethnologique" susmentionnée.

Nous envisageons le relogement en tant qu'événement⁶ qui *met en relation* une intervention donnée et un système symbolique qui l'interprète à travers une grille et des catégories socialement et culturellement construites par rapport à un vécu et une situation donnés. Le rapport à cet événement est collectivement et subjectivement éprouvé. D'où la nécessité de considérer les logiques multiples et contradictoires que le relogement met en scène.

Privilégier une de ces logiques, c'est s'interdire de restituer l'ensemble des dynamiques en jeu.

Quant au statut de l'espace dans notre analyse, il n'est envisagé ni comme simple reflet de la société, qui y inscrit ses rapports sociaux, ni comme puissance exclusive qui produit et détermine le social. Il est défini, au contraire, en tant que virtualité porteuse de possibles et de contraintes, dont la figure se spécifie en s'embranchant sur la société.

C'est l'articulation entre ces deux termes de la relation espace/société qui est l'objet de notre étude. Notre souci est d'établir une connexion entre l'analyse sociale et les formes urbanistiques et architecturales, tout en mettant en question le lien mécanique que l'on serait tenté d'établir entre une forme et un effet social.

6. Nous nous référons à la définition que donne M. Sahlins à l'événement dans son livre intitulé *Des îles dans l'Histoire*. Voir plus loin le développement que nous faisons de cette notion.

Pour enrichir cette "connexion", nous introduisons l'ordre du pratico-symbolique comme médiation qui informe l'un par rapport à l'autre terme de cette relation.

L'approche ethnologique, tout en intégrant dans son analyse la dimension morphologique (écologique) de la vie sociale, ne restitue pas la spécificité de la composition et des formes spatiales à informer le social.

Pour éviter ce travers nous avons consacré dans notre analyse une large part à la raison spatiale dans sa double dimension architecturale et urbanistique afin de mettre en évidence son efficace propre.

Notre approche de l'espace présente deux niveaux d'analyse : l'espace est analysé, premièrement à travers sa dimension formelle (morphologique et typologique) et, deuxièmement, en tant que territoire. La dissociation de ces deux niveaux n'a pas pour objectif de marquer l'autonomie de l'un par rapport à l'autre mais obéit au souci, déjà mentionné, de rendre à l'espace son efficace spécifique et de relever son « rapport de détermination et d'expression avec l'organisation sociale » [(R.) LEDRUT 1990, p. 69].

Dissocier l'ordre formel de l'ordre du pratico-symbolique et de l'appropriation de l'espace, pour mieux mettre en perspective les contraintes et les possibles que contient l'espace donné, et mieux mesurer son interaction avec l'espace vécu. Ceci rejoint la double production ou construction de l'espace, une fois par les acteurs dominants et ensuite, par les habitants qui s'en saisissent.

Il n'est pas indifférent de relever les dispositifs spatiaux, leur agencement, ni insignifiant pour notre recherche de retracer les propriétés formelles de la composition architecturale du logement en question. Ceci permet de mieux saisir le mode d'inscription, par rapport à un espace défini, des pratiques d'habiter.

Et d'une façon plus générale, ceci nous permet de comparer l'espace bidonvillois et le lotissement, d'observer les mutations opérées à ce niveau, ainsi que de préciser la place active qui revient à l'espace dans les mutations observées au niveau du lien social, des pratiques d'habiter en général et des formes de sociabilité. Ce qui s'intègre dans le cadre de notre problématique de l'articulation du territoire et du lien social.

Essayons de préciser brièvement le glissement qui s'opère, dans notre

analyse, de l'espace (formel) au territoire. Quels processus sont engagés dans la construction du territoire, quelle différence de forme et de contenu existe entre l'espace et le territoire ?

Le passage de l'espace (géométrique) au territoire est un processus social qui confère aux éléments formels constitutifs de la forme urbaine une qualité d'éléments territoriaux qui s'articulent (embrayent) sur les logiques sociales de territorialisation, de socialisation de l'espace et de son appropriation.

Un espace privé ou public n'existe pas en soi ; il n'acquiert cette qualité que dans une relation de tension et de négociation dans l'ordre de l'interaction sociale. De même, l'interaction sociale peut être "gênée" dans son déploiement par certains dispositifs spatiaux. « Les éléments territoriaux, écrit Y. Barel, sont en permanence soumis à un filtrage social producteur de sens pour ces éléments. » [(Y.) BAREL, 1986, p. 134]. Ce filtrage social est lié à un processus de qualifications, de marquage, d'orientation, de hiérarchisation, d'appropriation de l'espace. Il s'agit d'une forme de reconstruction sociale, symbolique et culturelle de l'espace. Cette opération est multiple et dynamique. Elle n'obéit pas à des modèles homogénéisant qui figent le contenu et la forme de l'interaction entre l'organisation sociale et l'organisation spatiale.

Nous voudrions, dans cette introduction, mettre l'accent sur les lignes fortes qui "charpentent" notre analyse, réservant les définitions des concepts et notions au développement ultérieur (de notre texte).

La problématique de la délocalisation, autoritaire sans ménagement du faisceau de propriétés locales, place notre regard à l'interface de deux systèmes résidentiels se distinguant l'un de l'autre territorialement, socialement et symboliquement.

Dans notre recherche, l'analyse territoriale joue un rôle important dans l'appréhension de la mutation résidentielle. Comme le suggère Y. Barel, on pourrait « se représenter le changement social (...) sous la forme d'une dynamique territoriale. Car le changement social est en partie cela : la vie et la mort des territoires. Ces territoires ont une histoire. Le changement social est ici vu comme un mouvement de territorialisation-déterritorialisation-reterritorialisation » [(Y.) BAREL 1986, p. 139].

Le relogement est l'occasion de reformulations endogènes multiples affectant les termes qui définissent l'identité de l'ex-bidonvillois, et les catégories normatives (ethos) qui guident l'interaction sociale, les formes de sociabilité et de territorialisation des liens sociaux, ainsi que le rapport du bidonvillois au logement.

Ce processus de réévaluation ne peut être compris qu'en opérant un détour par le bidonville en tant qu'espace existentiel, et en tant que lieu disqualifiant et stigmatisant.

Le relogement ouvre un champ d'attentes et de désirs de rupture avec ce stigmat, et d'accès à un statut de citoyenneté définitif et valorisant. Il (le relogement) inscrit l'habitant dans un processus promotionnel défini de façon restrictive par l'habitat qui s'avère de nature exclusive et précaire. L'inscription dans ce processus est inégale et différentielle. Si le gain symbolique pour la population est certain en revanche la mise en adéquation entre la logique ascensionnelle du projet et les conditions concrètes de sa réalisation restent problématiques. C'est le point de tension le plus important dans le projet.

MÉTHODOLOGIE

L'ethnologie urbaine ne s'est pas encore instituée en tant que discipline dans le champ scientifique marocain. L'ethnologie, en général dans la société marocaine contemporaine et plus spécifiquement dans le champ de l'urbain, reste marginale, et souvent le produit d'ethnologues étrangers.

La pratique d'une endo-ethnologie reste à construire. Elle exige une capacité de décentrement et la considération des forces plurielles qui produisent et travaillent la société. Elle donne à voir une société dans ses différences, sa diversité et ses contradictions. Elle déconstruit l'Un pour construire le multiple. Non pas dans un sens d'archivage, de folklorisation ni dans une optique muséologique ; au contraire pour interroger le mode d'engagement et d'inscription dans la modernité. Ceci permet de rompre avec le partage des fiefs consacrés à l'ethnologie, à savoir l'espace de la primitivité et les différentes expressions de la tradition et à la sociologie, à savoir la société industrielle, urbaine inscrite dans une temporalité prométhéenne et une histoire "chaude".

L'ethnologie urbaine contribue à étendre le regard ethnologique à l'espace de la modernité. Il s'agit, comme l'écrit J. Gutwirth « dans ce domaine comme dans d'autres, de faire entrer la modernité dans leur perspective épistémologique, d'effectuer les décentrement nécessaires à une science anthropologique qui concerne tous les hommes, toutes les sociétés, toutes les cultures. » [(J.) GUTWIRTH 1982, p. 16].

L'échelle d'observation de l'expérience ethnologique, en milieu urbain, à savoir un espace localisé de petite ou moyenne dimension, introduit l'acteur local dans la compréhension de la production du territoire, la manière dont il est occupé et la multiplicité des logiques sociales qui y sont en œuvre.

Souvent la production de la ville marocaine est dévolue, dans les écrits scientifiques, à l'État. Cette conception est accentuée dans les situations de domination et d'exclusion telles que le bidonville. Elle est influencée par une sociologie marxiste déterministe qui, dans son projet de critique de l'État et de ses appareils, prend la ville comme prétexte et occulte la spécificité de l'urbain. L'analyse des opérations de résorption des bidonvilles se focalise sur "l'opérateur" (l'État et ses services d'urbanisme), sur les mécanismes de domination et de ségrégation sans les articuler au bidonville et aux rapports sociaux concrets qu'il englobe. La dynamique de ce dernier est occultée et n'acquiert pas une place centrale dans l'analyse. La population bidonvilloise est placée dans une relation passive au projet.

Par contre les acteurs institutionnels sont dans une position de surdétermination et de démiurges. Ce qui compte, au regard de ce type d'analyse, ce sont les processus globaux et les explications générales de la production et reproduction des rapports sociaux de nature capitaliste. Ceci étant noyé dans une totalisation théorique qui fait écran à ce dont le "local" est porteur en terme de tension, d'information et de connaissance non seulement en rapport direct avec l'opération d'urbanisme en question mais aussi en apport théorique et méthodologique.

Ce type d'approche, appliqué à la société marocaine, trahit les limites d'un transfert de savoir sans respect ni articulation avec la spécificité de la société à laquelle il est appliqué.

Nous pouvons situer l'approche en question à la fin des années 1960 et considérer M. Castells comme son porte-drapeau. Il est, alors, abusif et arbi-

traire de vouloir appliquer les analyses faites des villes françaises, telles que Dunkerque, au cas de Casablanca. Et pourtant, les recherches universitaires, en sociologie et en géographie urbaines, regorgent de références propres à la situation des villes, de certaines villes françaises.

D'une façon générale, nous pouvons dire à la suite de A. Hayot que la sociologie urbaine des années 1970, à la suite de M. Castells, en définissant « l'urbain comme la reproduction localisée de processus politico-économiques globaux, elle a nié toute réalité à la ville dans ses dimensions concrètes : l'urbain c'est aussi des habitants qui instaurent entre eux des relations et des rapports sociaux s'inscrivant dans des pratiques, dans un territoire, dans une histoire, dans des logiques morphologiques, architecturales et sociales. ». [(A.) HAYOT, 1992, p. 199, n°27-28].

Le regard ethnologique n'a pas pour objectif l'enchantement des rapports sociaux dans la ville, mais la mise en évidence de la construction multiple, différentielle et inégale des territoires de la ville.

Il restitue aussi la compétence de l'acteur social à se saisir des lieux et à les faire exister non pas coupés de la logique d'ensemble ni nichés dans des "enclaves exotiques" dans la ville, mais en relation avec les autres territoires constitutifs de celle-ci.

La connaissance approfondie de la singularité du lieu permet une meilleure articulation, à la société globale, de la connaissance ainsi construite.

Ainsi, nous nous sommes attachés à analyser les rapports sociaux à l'échelle de « champs micro-sociaux » afin de mettre en évidence leur logique interne pour, ensuite, les articuler à des processus situés à un niveau plus global. [cf. (G.) ALTHABE 1984].

Notre terrain d'enquête et la problématique de délocalisation que nous avons définie se situent à l'articulation d'une unité résidentielle locale et de structures institutionnelles globales.

Dans cette relation dialectique, l'acteur social n'est pas prisonnier de déterminations extérieures et participe, de par notre enquête, à faire état de son expérience singulière et à expliciter son mode d'inscription dans la dynamique générale de "passage", ainsi que sa vision locale du changement.

ENQUÊTE

Notre enquête s'est attachée à restituer une vision "émique" « livrée de l'intérieur d'un monde social saisi à une échelle microscopique » [(G.) ALTHABE 1990, n° 14, p. 126]. Une vision de la mutation résidentielle et du faisceau de significations et de pratiques à laquelle elle a donné naissance.

Si nous nous tournons vers les enquêtes officielles, inhérentes au projet, pour retrouver des éléments nous informant sur la population bidonvilloise, nous découvrons que cette dernière se réduit à une abstraction statistique. La nature de ces documents officiels révèle un processus d'occultation, un découpage arbitraire du réel qui relègue dans la catégorie de l'impensé et du résiduel tout ce qui fait la complexité du lieu.

Notre recherche se situe dans les plis et les creux du discours de l'aménageur afin de rendre compte de ce "résiduel" qui forme la mémoire du lieu.

Ce projet de restitution de la mémoire du lieu dont des voix plurielles tracent les contours et donnent une vision "indigène" accorde une place privilégiée à l'acteur social. Celui-ci n'est pas considéré comme sujet détenteur d'un stock d'information dont il ne maîtrise pas le sens face au chercheur qui, seul, peut en effectuer l'ordonnancement, et en produire la signification. Par ses stratégies discursives, l'enquêté contrôle et manipule la production de son énoncé et l'usage ultérieur qu'il en sera fait, ceci à travers sa perception de l'enjeu de la parole sollicitée et de la représentation qu'il se fait du statut de l'enquêteur.

Chaque enquêté est considéré comme un informateur privilégié qui restitue, dans des conditions particulières, son expérience singulière. Mais ceci ne veut pas dire qu'on se retrouve avec un ensemble hétéroclite d'expériences individuelles sans recoupement possible. Car l'enquête que nous avons menée, si elle reste à l'écoute de la parole des enquêtés, n'en délimite pas moins le territoire. Celui-ci se rapporte au guide ouvert d'interrogation définie en relation avec notre problématique et nos hypothèses.

Nous essaierons, ci-dessous, d'expliciter différents contextes *temporel*, *dialogique*, *spatial* qui ont marqué le déroulement de notre enquête et qu'il faut prendre en compte dans l'ordonnancement de la parole recueillie et dans le travail d'interprétation.

1) Contexte temporel

Notre enquête s'est déroulée à Hay Moulay Rachid, lieu de relogement des habitants du bidonville de Ben M'sik. Le terrain d'enquête concerne la première tranche de la population relogée (environ 28 000 habitants).

Nous avons choisi cette tranche pour l'ancienneté de son établissement : au minimum quatre ans. Le facteur temporel est important dans l'étude des modes de territorialisation, d'appropriation de l'espace et d'achèvement des logements qui sont de type évolutif. Cette "profondeur" temporelle est nécessaire pour évaluer la mutation résidentielle et interpréter les changements socio-spatiaux ainsi que le glissement opéré dans la définition-renégociation des valeurs et significations données à ce passage.

Une autre détermination conjoncturelle de l'enquête concerne sa situation à l'interface de deux espaces et de deux moments de l'existence des habitants enquêtés. L'espace-temps de l'enquête engage, implicitement ou explicitement, différentes temporalités dont la discontinuité n'est pas tranchée de façon définitive, et qui attestent de l'enchevêtrement et de l'interpénétration du passé, du présent et de l'avenir qui se présente comme un champ de possibles.

Le passé (l'avant-relogement) continue à agir dans et sur le présent soit en négatif (pôle de référence négatif) soit en terme de "perte" (pôle nostalgique). Le temps est "enchanté" et révèle un rapport subjectif multiple suscitant soit l'amnésie volontaire, soit l'hésitation dans le jugement, soit la nostalgie. Le vécu du temps recèle une charge symbolique significative. (cf. L'espace en paroles ou le passé recomposé).

L'enquête ne pouvait passer outre cette référence, réitérée et dominante dans le discours des habitants, à un avant et à un après (relogement). D'où notre détour par le passé bidonvillois et la restitution de la mémoire de ce lieu afin de mieux saisir le présent et sentir les "balbutiements" du devenir.

2) Contexte dialogique

Autre détermination de l'enquête : son contexte dialogique qui informe les conditions sociales de son énonciation et en fait un rapport social triangulaire engageant l'enquêté, l'enquêteur et les acteurs institutionnels présents physiquement ou bien en tant que référent à la loi et à l'autorité. Celle-ci fait

de la parole un enjeu. Les analyses ultérieures découlent de cette dynamique de dialogue entre ces différents acteurs.

Les résistances, les hésitations, les ambiguïtés, le conformisme et “l’allant de soi” ne doivent pas être traités comme des expressions incohérentes et des scories. Elles font partie de stratégies discursives qui ne prennent pas leur sens exclusivement par rapport à l’espace-temps de l’entretien mais par rapport à un contexte plus large. Ces éléments font de l’entretien un rapport social particulier actualisant de façon singulière des rapports sociaux (de domination, jeune/adulte, homme/femme, instruit/non instruit...) prévalant dans la société globale où s’inscrit l’entretien.

L’enquête ethnologique que nous avons menée se distingue des situations d’enquêtes de type sociologique, qui s’apparentent à des « événements quasi expérimentaux construits en fonction de perspectives analytiques qui gouvernent entièrement les modalités de recueil et d’interprétation des données. La rencontre est donc l’expression d’une séparation instituée entre le chercheur et ceux qu’il étudie. » Par contre « l’investigation ethnologique, avec la distance qu’elle implique, se développe dans la non-séparation d’avec la communication ordinaire. » [(G.) ALTHABE 1990, p126].

Pour accéder à une connaissance livrée de l’intérieur, l’enquête doit ménager une ouverture, une sorte de flottement qui puisse intégrer (happer) plusieurs événements de communication, plusieurs formes de rencontre dont la force réside dans leur imprévisibilité. Dans ce sens, les “ratés de la communication” sont aussi utiles que des réponses positives aux sollicitations de l’enquêteur.

Je me permets de faire référence à un long passage de mon carnet de terrain pour illustrer quelques-unes de ces assertions :

« Toute question posée est problématique pour l’enquêté. Elle ne peut être acceptée par lui telle quelle. Elle doit subir une reformulation, une altération pour qu’elle puisse recevoir une réponse. C’est une raison suffisante pour remettre en question le pouvoir de mener l’entretien reconnu habituellement au sociologue ou à l’anthropologue par ses pairs. L’intelligibilité de la question pré-cuisinée par le sociologue n’est pas donnée mais se construit dans l’énonciation concrète, dans la relation particulière de l’échange et de la communication. Le souci de l’enquêté est de situer l’enquêteur dans le champ de son savoir et dans le champ socialement construit où il est confronté aux lettrés et au pouvoir de

l’écriture. Tant que la position du sociologue est sous l’emprise d’un certain flottement et d’une certaine ambiguïté, les réponses sont standardisées et normativement formulées.

Le temps de l’entretien ne s’inscrit pas dans un mouvement pendulaire rythmé par le jeu des “questions-réponses”. D’autres temps interfèrent, ponctuent, interrompent ce temps “idéal” : (temps mécanique).

Certains rituels de l’hospitalité, certaines pratiques de sociabilité interviennent et chargent de significations sociales et intersubjectives l’espace-temps de l’entretien. J’en donne l’exemple suivant :

D’abord, je frappe à la porte d’une maison. On appelle une vieille dame âgée d’au moins 75 ans. Elle me parle comme si je faisais partie de son cercle familial ou d’une de ses connaissances. Elle me demande les nouvelles de ma famille, me questionne sur ma santé, etc.

Elle s’assoit sur le seuil, je l’imite et je tente de lui expliquer le motif de ma visite. Je vois qu’elle ne comprend rien à mon histoire. Elle saisit la première question pour me parler de toute autre chose, d’elle-même, de son âge, de sa fatigue, de sa maladie, de sa pauvreté, de ses enfants qui ne l’aident pas.

J’essaie de reprendre la maîtrise de la direction de l’entretien et je pose une autre question. Elle refuse de répondre avec précision à mes questions et m’explique ce fait par son âge avancé, sa maladie. Elle fait des raccourcis vertigineux de sa vie.

« – J’étais à la campagne, je me suis mariée, mon mari est mort que Dieu le bénisse, mon enfant est devenu aveugle, il habite au bloc 4 et l’autre fils travaillait en France et maintenant il est au chômage ».

À chaque fois elle s’arme de formules rituelles et normatives pour répondre à des questions qui la concernent l’engagent elle personnellement, son passé, son existence.

« – J’ignore tout ça, je suis vieille. Regarde mon ventre, c’est l’amertume et les enfants qui m’ont délaissée qui sont responsables de ma maladie ». Elle avait un ventre “pointu”, une sorte de poche qui s’avançait un peu, au niveau du nombril...

Je sens que toute la préparation du questionnaire était futile face aux réponses et à l’attitude de cette femme. Elle me répond dans son langage et se refuse à tout encadrement, tout contrôle de ma part.

Cet entretien dans un espace semi-public (le seuil) en présence des voisines et voisins m’a permis de parler à son voisin. Celui-ci s’est mis à rire quand il m’a entendu parler à cette femme de ses ressources.

« – Elle mange du pain et du thé... Que cherches-tu ? (Rires) Parfois, c'est moi qui lui donne à manger. Elle est dans le besoin ».

D'ailleurs, elle ne s'est pas gênée pour me demander de l'argent que j'ai gentiment refusé de lui donner.

À un moment donné, le voisin m'a invité à monter chez lui (pour me signifier qu'il n'y a rien à tirer d'elle et qu'elle ne comprend rien à ma démarche). Ce que j'ai fait sans la moindre hésitation.

« – Tu sais cette femme, la pauvre, c'est moi qui la prends en charge de temps en temps. Je n'ai pas voulu te le dire devant les autres gens. Ça ne se fait pas. Ici, tu peux tout lui demander *Si lafqih* ».⁷

Quant à la vieille dame, elle me demande :

« – Est-ce que je vais tirer quelque chose de cet entretien ? Tu sais ce logement est un bien de Dieu et du Roi que Dieu prolonge sa vie et ainsi que la vie des gens comme toi mon fils... Est-ce que je vais avoir un peu d'argent ? Tu vois mon fils, je suis seule, pauvre et le pain je le demande parfois au voisin. »

J'ai essayé, à plusieurs reprises, de lui expliquer que je n'ai pas une once de pouvoir, et que ce travail je le mène dans un intérêt étroitement personnel, dans le cadre de l'université. Chose qu'elle n'a pas dû croire, puisqu'elle a continué à formuler les mêmes demandes. À un moment, elle m'a demandé, d'une façon directe et franche :

« – Donne-moi de l'argent, je sens que ta venue est bénéfique et les paumes de mes mains sont excitées à l'idée de recevoir de l'argent » (!)

Cela m'a choqué, mais je tentais de ne pas montrer ma gêne et je suis resté calme. C'est le voisin qui l'a regardée durement et lui a demandé de rester raisonnable. Depuis, elle est restée tranquille et tout au long de l'entretien collectif, elle ne faisait que confirmer les réponses données par le voisin et sa femme.

Le voisin m'a reçu dans la pièce qu'il dénomme *bit difan*. Elle ne sert pas uniquement aux invités mais elle est, aussi, utilisée par la famille :

« – On mange et on dort ici surtout l'été, parce que c'est la pièce la plus aérée de la maison. »

Sa femme poursuit :

« – D'ailleurs tu vois bien qu'on a tout enlevé ».

Il s'agit du mobilier, des *sdadar* (banquettes), des banquettes (en mousse), des couvertures empilées dans un côté de la pièce.

7. *Lafqih* : renvoie à une personne détentricrice d'un savoir (religieux) et des compétences dans le champ du sacré. Personne très respectée.

Le protocole propre au déroulement du questionnaire a été déjoué pour mon "bonheur sociologique" !

En réponse à la question relative au lieu de naissance du voisin, la suite va prendre un autre ton et une autre tournure.

Tout d'abord, il me dit qu'il s'entend bien avec le Moqadem et le Caïd et qu'il a toujours bien reçu les enquêteurs qui font le recensement ; et quand il a besoin d'un papier administratif, ils lui rendent service. D'ailleurs, le Moqadem est venu le voir pour qu'il l'accompagne dans la démarche qu'il fait auprès des habitants pour les inciter à participer financièrement à la construction de la Mosquée Hassan II. Implicitement, ces informations me sont adressées. On ne sait jamais, si je suis quelqu'un du Makhzen !

Sachant qu'il est né à Ben Ahmad, je lui dis qu'il est M'zabi comme moi. L'information que je lui ai donnée l'a intéressée.

« – Je suis des Oulad l'Maârif... près de Sid Zbir.

– Que Dieu nous fasse profiter de sa baraka... Comme ça tu es M'zabi comme moi... On est *Oulad l'âm* (cousins) », me dit-il.

Cette nouvelle affinité tribale va faire basculer l'entretien dans des rapports plus amicaux, voire familiaux. Il m'appellera tout au long de notre entretien *Si l'fqih*. Le fait de noter ses réponses et d'avoir un diplôme me donne ce statut de *fqih* : homme religieux détenteur de sens et de pouvoir d'écriture. Cette écriture a un pouvoir magico-religieux (penser aux talismans). Que peut-il attendre de moi ? La même chose qu'il attend d'un *fqih* : le guérir, lui donner une parcelle de ma baraka... Quelle baraka un homme assimilé à un fonctionnaire de l'État peut-il lui procurer ? Quand la tante maternelle de sa femme entre dans la pièce et me voit en train de transcrire les paroles de Mohamed elle me dit :

« Qui es-tu mon fils ? "*Ach ka t'azem*"⁸ ? (Qu'écris-tu ?) ».

Les autres se sont empressés de lui dire : "C'est un Mzabi d'Oulad Zbir !"

"Ah ! ah !", dit-elle, comme si ça évoquait quelque chose qui lui faisait très plaisir mais qui lui manquait. J'essaie de lui répondre tout en lui faisant comprendre que je n'ai qu'une modeste pratique de la campagne et de Oulad l'Maârif. Elle me parle du pays avec nostalgie et des gens du M'zab comme si ceux d'aujourd'hui ne valaient rien et que les anciens étaient les seuls dignes de porter le nom d'HOMME.

Ces affinités découvertes vont intervenir pour donner au rituel froid du questionnaire plus de chaleur et le rendre inapte à rendre compte de la

8. *T'azem* : faisant référence à l'écriture des *fqih* qui composent des talismans.

situation et des informations données par les enquêtés.

On me propose beaucoup de choses :

« – Tu es venu en mobylette ?

– Oui.

– Où est-ce que tu as laissé ta mobylette ?

– Je n'ai pas trouvé de parking alors je l'ai laissée près d'un café.

– La prochaine fois, tu n'as qu'à la laisser chez nous. Tu ne crains rien, du tout. Tu sais... c'est chez nous que l'agent de la RAD laisse sa sacoche avec parfois de l'argent. Ma femme la met dans l'armoire qu'elle ferme à clé. C'est chez nous qu'il la laisse, uniquement chez nous... Et si tu as besoin d'un verre de thé, tu le demandes à mon enfant et il te l'apporte. Tu sais, ici il y a des gens qui ne t'offriraient même pas un verre de thé. Nous les Mzabi, tu le sais, on est très généreux... »

Tout au long de l'entretien, il m'a fait comprendre qu'il a de bonnes relations avec les gens de l'autorité et de l'administration.

D'ailleurs son invitation était, entre autres, empreinte de cet esprit et de son désir de connaître quelqu'un qui pourrait faire partie de ceux qui écrivent, donnent des papiers, interdisent et autorisent à coup de signatures et de tampons (*cachen*)⁹.

Pendant le déroulement de l'entretien, sa femme intervenait sans que cela pose problème. Peut-être parce que j'étais assimilé à un *sqih* et que je faisais partie de la même tribu. Elle travaillait la laine ainsi que sa tante maternelle (qui avait au moins 80 ans). Celle-ci habitait chez eux.

Autre chose : alors que M. Mohamed me parlait des problèmes de couple qu'avaient eus sa fille et qu'il me disait préférer garder ses filles chez lui que plutôt les marier à quelqu'un qui les maltraiterait, la vieille donc de 75 ans me demanda :

« – Es-tu marié ?

– Oui.

– As-tu des enfants ?

– Non, pas encore.

– Tu sais sa fille est très soigneuse, travailleuse et sérieuse...

Elle a répété cette dernière phrase au moins trois fois. J'ai fait la sourde oreille en continuant à parler à M. Mohamed. »

Hay Moulay Rachid, 8 août 1988.

3) Contexte spatial

Par contexte spatial, nous nous référons au terrain d'enquête comme scène d'interaction qui influe par ses formes territoriales sur la rencontre, l'accessibilité de l'enquêté, la visibilité de l'enquêteur, bref sur l'entretien.

Nous avons été frappés par la différence qui existait entre notre démarche dans le bidonville et celle dans le lotissement de Hay Moulay Rachid.

Au bidonville, l'enquêteur-intrus est vite repéré, voire questionné, sur le sens de sa démarche et suscite un intérêt empreint d'inquiétude et de suspicion.

Sa visibilité est liée à la privatisation de l'espace public de la part des bidonvillois, à leur présence ancrée dans ce territoire et à son fort marquage. Les entretiens sont de nature collective. Je me souviens encore d'un jeune qui m'interpella alors que je photographiais des baraques et des femmes autour de la fontaine. Il m'a fallu montrer mon autorisation d'enquête pour pouvoir continuer mon travail.

Par contre, à Hay Moulay Rachid, ma présence était anodine et ma démarche nécessitait une approche des habitants de façon atomisée et individualisée. Je devais frapper aux portes, une à une, réitérer ma démarche, ce qui parfois, paraissait comme un éternel recommencement. Le lien avec les enquêtés s'établissait sous une autre configuration, sous forme de réseau.

Ces observations seront éclairées tout au long de notre étude et se trouvent rattachées à la dynamique de la mutation résidentielle et à la transformation du mode de territorialisation des liens sociaux.

À la différence de l'enquête ethnologique classique se déroulant dans un espace circonscrit — le village par exemple — l'enquête en milieu urbain ne se limite pas à un territoire plus ou moins clos, elle se déploie d'une façon atomisée et en suivant les réseaux multiples et décentrés des enquêtés.

Pour résoudre le problème de l'accessibilité des enquêtés, nous avons procédé à la présentation d'un questionnaire qui s'est avéré inapte à répondre à nos questionnements mais utile, d'un point de vue pragmatique, pour établir le lien avec l'enquêté. Plus tard, à l'occasion de visites répétées, nous avons pu gagner la confiance de certains habitants et mener avec eux de longs entretiens

9. Il me demande plus tard, m'ayant pris pour un architecte, de l'aider dans la construction d'un escalier pour avoir accès à la terrasse.

(de 2 à 5 heures). Nous avons procédé, également à des relevés de plans et à des prises de photographies.

À titre anecdotique, nous pouvons dire que la prise de photos est synonyme de prise de “possession” de l’autre, de son image et de son intimité. Une fois que l’enquêté, à la fin de l’entretien, acceptait d’être photographié, je sentais que nos relations devenaient plus détendues et certaines frontières opposées au regard se dissolvaient.

Il nous a paru important de présenter notre enquête, et d’explicitier les conditions de son déroulement. Car, nous considérons que celle-ci ne s’apparente pas à une technique “froide”, une sorte de clé qui permet de manipuler la parole et une rencontre mécanique. Sa définition en tant qu’enjeu d’un rapport social particulier informe la recherche dans son ensemble, du point de vue méthodologique et éthique.

Nous présenterons d’abord une analyse succincte, qui ne se veut ni exhaustive ni innovante, du bidonville en tant que lieu d’opération publique de résorptions diverses et échelonnées dans le temps, afin d’inscrire, le bidonville de Ben M’sik dans son contexte institutionnel. Après cette brève présentation, nous procédons à un détour par le bidonville afin de présenter son histoire et sa formation et de l’analyser en tant que territoire spécifique dont les traits nous informent sur la vie sociale, les valeurs, les représentations, les rites d’interactions, les formes de sociabilité et leur forme d’actualisation dans un territoire approprié, marqué et différencié. Pour enrichir notre analyse nous croisons deux types d’approches : l’une mettant l’accent sur l’espace en tant que forme et l’autre sur la société locale à travers le concret des liens sociaux.

Le détour par le bidonville ne répond pas seulement à une volonté d’archivage d’un passé mort et enterré par une opération de relogement, mais à une double nécessité. Premièrement, pour restituer ce que j’ai appelé la mémoire du lieu qui aurait pu “instruire” et informer la conception et la programmation du projet de relogement. Deuxièmement, parce que ce passé bidonvillois s’est transformé en valeurs, en catégories socio-symboliques qui servent aux relogés de pôle de référence pour juger le présent, et s’inscrire dans la dynamique de la mutation résidentielle.

Après ce détour, nous nous attacherons à analyser, dans un premier temps, l’opération de relogement de Hay Moulay Rachid dans sa dimension institutionnelle et à faire ressortir sa logique et ses diverses orientations (financement, plan architectural et urbanistique...) afin de mieux appréhender les lignes de tension qui existent entre le projet et la société locale.

Dans un deuxième temps, nous traiterons de la mutation résidentielle dans sa triple expression : territoriale, sociale et symbolique.

Nous concluons notre étude par l’analyse de l’habiter pour relever ses diverses figures et les changements qu’ils dessinent en termes de formes d’appropriation et d’émergence de nouvelles pratiques liées à l’espace domestique.

PREMIÈRE PARTIE

LE BIDONVILLE



CHAPITRE I

LE BIDONVILLE ENFANT « ILLÉGITIME » DE LA MODERNITÉ ?

UN des paradoxes de l'urbanisation de la ville de Casablanca est le suivant : c'était une bourgade au passé urbain pauvre (limité) et dont l'urbanisation ne s'est amorcée qu'au début du XXe siècle et s'est effectuée dans une situation de crise :

- crise liée à la présence coloniale du début du siècle,
- crise du monde rural environnant,
- crise des structures socio-économiques et culturelles qui composaient le mode dominant d'intégration des populations,
- crise dans les possibilités d'insertion offertes aux populations migrantes,
- crise, dès les premières années de la colonisation, liée au marché et aux spéculations foncières, etc.

De ce fait, la modernité même de la ville de Casablanca est liée à une situation critique qui aura des effets sur l'émergence de nouveaux processus d'urbanisation, de nouvelles formes urbaines et architecturales.

Le bidonville — en tant qu'espace urbain, forme d'insertion urbaine et de production architecturale — ne peut être exclu qu'arbitrairement de la modernité des mouvements, des temporalités, des spatialités, et des complexes sociaux propres à cette ville.

Pour que notre pensée soit plus claire ; et le concept de modernité — de par ses propriétés — ne nous facilite pas la tâche, je tiens à dissocier le concept de *modernité* (de son ombre qui masque sa réalité) de celui de *modernisation*.

Le concept de modernité est un concept polysémique qui ne peut être défini que par le mouvement, la pluralité et les tensions de la réalité à laquelle il est appliqué : « La modernité, écrit G. Balandier, se forme et se dit à partir de ce qui effectue en profondeur, en mouvement de fond, le travail d'une société et d'une culture ; elle le révèle ; elle exprime les contradictions d'une époque, les tensions et les éclatements qu'elle génère... la modernité n'apparaît pas comme un état : on n'est jamais moderne, on se trouve en voie de l'être sans qu'il y ait un achèvement au terme.

Ainsi la modernité se donne-t-elle à appréhender sous la forme d'une fuite sans fin. Son concept semble échapper à toute entreprise d'élaboration. » [(G.) BALANDIER, 1985(b), p. 132].

Par contre, la modernisation se trouve à l'opposé de la modernité. C'est une démarche vers la clôture de la modernité en lui assignant un sens, une direction et une image figée et un contenu finalisé.

« (...) le modernisme, écrit Lefebvre, consiste donc en phénomènes de conscience, en images et projections de soi, en exaltations faites de beaucoup d'illusions et d'un peu de perspicacité. Le modernisme est un fait sociologique et idéologique » [(H.) LEFEBVRE, 1962, p. 9].

Balandier complète, d'une autre manière, le contenu sociologique et idéologique du modernisme dont parle Lefebvre. Ce contenu est le suivant : « la loi du progrès, les étapes d'une évolution linéaire, les stades du développement imposés à toutes les formations économiques et sociales, le sens d'une histoire triomphante de l'aléatoire en effaçant la pluralité des possibles. » [(G.) BALANDIER, 1985, p. 134].

Il s'agit d'un discours mythique sur la modernité, dans le sens que donne Barthes au mythe.

Il peut paraître illégitime, aux yeux des "intégristes" du modernisme, de faire figurer le bidonville parmi les emblèmes de la modernité.

L'existence de cet espace — en tant que lieu physique et existentiel — contribue à mettre l'accent sur la pluralité des modes de concrétisation et d'actualisation de la modernité, évitant ainsi de la figer dans un seul registre, dans une seule et unique temporalité.

Comme nous l'avons signalé, la modernité est un tout complexe et différentiel de spatialités et de temporalités sociales, en relation dialectique et conflictuelle. De ce fait le bidonville est partie intégrante de la ville et des autres formes et espaces résidentiels.

« C'est à Casablanca, métropole économique, symbole de la puissance coloniale que naît le bidonville... Le bidonville est apparu avec la colonisation et l'économie moderne, son expansion s'attache à ces secteurs. » [(R.) ESCALLIER, 1984, p. 106]. Tous les centres urbains de la côte atlantique, touchés par le phénomène industriel, ont leur part de ce signe de la "modernité", à savoir le bidonville.

Son développement est à lier à un réseau de facteurs : « Brutalité du processus d'urbanisation, nouveaux rapports sociaux induits de l'expansion du mode de production capitaliste, dominance de l'instance économique, spéculation foncière et immobilière, arrivée massive de ruraux déracinés de diverses origines ethno-sociales, sont les facteurs décisifs de l'émergence dans les villes "modernes" d'un complexe sociologique et spatial [le bidonville]... » [(R.) ESCALLIER, 1984, p. 107]

Encore une fois, nous observons que le Maroc urbain "moderne" s'est constitué, dès ses débuts, dans une conjoncture de crise, de grands bouleversements et de grandes disparités socio-spatiales en relation avec la violence du modèle capitaliste exogène.



CHAPITRE II

LE BIDONVILLE OU LES MOTS POUR LE DIRE

LE bidonville est sujet à différents a priori qui souvent le stigmatisent et l'en retiennent qu'une image faite de négativité, d'anomie, de marginalité, de vie sociale désintégrée, ou à défaut archaïque, ancrée dans l'univers figé du traditionnel.

Ces a priori ne sont pas le produit exclusif du sens commun mais se rattachent, aussi, à certaines productions scientifiques et administratives qui « tentent d'appréhender ou d'intervenir sur ce lieu pour enrayer sa "déchéance" (!).

Sa présence est pensée comme un moment "provisoire" et "accidentel" d'une urbanisation symbole de progrès, d'évolution et de modernisation triomphante. Cette présence, selon cette logique, disparaîtra d'elle-même en bénéficiant des dividendes du progrès économique.

Mais les faits sont têtus et attestent de la pérennité du phénomène bidonvillois et des processus en œuvre qui y conduisent (qui le maintiennent).

Nous avons pu relever différents types de discours qui traitent de la réalité bidonvilloise dont le contenu privilégie soit sa dimension morphologique soit humaine.

Ces discours sont empreints de connotations idéologiques et de stéréotypes ethno ou socio-centriques.

Certains adoptent une **approche muséologique** en faisant du bidonville un lieu garant de la pérennité de la tradition, de la tribu, de la communauté... « En face de cette bourgeoisie qui tend à se scléroser, le bidonville, véritable mosaïque de tribus rurales, populations frustrées, à la mentalité simple, capable encore de

montrer un certain loyalisme et ayant conservé le sens de la discipline et de la hiérarchie ; population qui au contraire de la ville a tendance à constituer une classe nouvelle dont les attaches avec le passé semblent diminuer : la médina symbole du passé, le bidonville expression de l'avenir. » [Roux, p. 238-239].

Cet avenir ("radieux") n'est que l'expression de la qualité intrinsèque du bidonville et des avantages qu'il offre à une population déracinée, et de sa correspondance avec les désirs de celle-ci : « Les bidonvilles plaisent aux indigènes qui les peuplent. Ces indigènes qui sont rarement des citadins, mais des ruraux trouvent dans les bidonvilles des conditions d'existence qui ne sont pas inférieures à celles de leur tribu et qui leur sont même supérieures. Et surtout les bidonvilles couvrent chacun d'un commode anonymat. On y est inconnu, la surveillance municipale y est plus lointaine que dans les médinas, enfin la pauvreté apparente permet d'échapper aisément aux chefs indigènes, aux agents du fisc, souvent aux agents de police. On peut s'y livrer à ses petits trafics, à ses habitudes, à ses goûts, à ses vices mêmes ; en un mot on est chez soi et l'on ne demande qu'à y rester. » [GIRARDIERE, 1939, n° 44].

La deuxième approche est de nature **hygiéniste**, et fait du bidonville un lieu de pathos, de diffusion d'épidémies et de menace pour la ville européenne.

« Il fallait tout en intensifiant la lutte contre la maladie, lutter également contre les habitudes de la vie de la masse indigène, qui ataviquement dans l'ignorance totale des règles les plus élémentaires de l'hygiène, s'aggloméraient famille par famille dans une promiscuité sordide favorable à l'éclosion de toutes les épidémies.

Que ce soit dans les médinas, dans les ksour ruraux, que ce soit en pleine nature, les groupes humains du Maroc, confinés dans des masures primitives, entassés sous les tentes, dans des huttes de paille ou de matériaux de rebut, ne pouvaient qu'y mener une existence précaire vouée à tous les maux endémiques du climat, maux jamais combattus jusqu'à nous. » [(M.J) SERMAYE, Janv. 1950, p. 163, n° 296]

Cette restitution catastrophique et dramatisante de la situation de l'hygiène s'applique à la totalité du pays et surtout aux médinas.

« Ce qui avait surtout frappé les premiers Français débarqués au Maroc, c'était l'aspect lamentable des médinas, véritables îlots épars, ceints de murailles

en ruine. Derrière ces murailles se dressaient en bordure d'un inextricable réseau de ruelles et d'impasses croulantes, n'ayant jour, par des ouvertures réduites, que sur une cour intérieure, cloaque fétide exposé à toutes les intempéries, cloaque où voisinaient bêtes et gens. » [(M.J.) SERMAYE, n° 296, p. 163]

Une troisième approche du bidonville en fait un **espace de transition**, qui favorise la rupture définitive avec le monde rural et ses structures sociales.

« On rechercherait en vain, dans ce peuple ouvrier de Casablanca la moindre trace de survivance des institutions sociales des bédouins ou des Berbères que nous avons étudiées, ou des cités musulmanes traditionnelles. De la famille patriarcale de la sous-fraction, de la fraction, de la tribu, du cadre corporatif, des djemaâ, des amghar, des Ait Arbaïn, des notables citadins, des leffs et des çofffs, des castes nobles, guerrières ou maraboutiques, des iklan, des haratine, il ne reste à peu près rien. La rupture du lien tribal est complète ; non seulement on a perdu toute attache avec la tribu d'origine, mais on n'a pas tenté de se regrouper par affinités ethniques au sein de la grand'ville. » [(J.) MOTHEs, Mai 1948, p. 7-8]

Cette rupture "totale" et "définitive" est synonyme d'une évolution et d'une adaptation "certaine" au mode de vie occidental.

« Il m'apparaît que cette juxtaposition de notre vie européenne et de la conscience musulmane s'est faite sans heurt. On a subi l'influence de notre contact, on nous prend ce qui plaît, on nous laisse ce qui ne plaît pas. On n'est pas "désorganisé". On ne souffre nullement d'avoir abandonné l'étroitesse des disciplines traditionnelles. On s'installe parfaitement dans les disciplines nouvelles. Et Pangloss n'hésiterait pas à proclamer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes prolétariens. » [(J.) MOTHEs, Mai 1948, p. 15-16]

La seule différence "minime" (!) est que cette vie a comme cadre le bidonville.

Une quatrième approche plus pragmatique, plus préoccupée de gestion et d'intervention sur le bidonville, prônée par le pouvoir, est de nature **juridique**. Elle est préoccupée par des aspects légaux et "moraux" liés à la présence du bidonville dans le périmètre municipal. Elle développe les thèmes traditionnels de délinquance, de marginalité, de sous-équipements, de manque d'hygiène, etc.

Les instruments d'intervention mis en œuvre se résument à un contrôle policier et administratif, à des aménagements rudimentaires, à des alignements justifiés par les risques d'incendie et d'épidémies...

Les bidonvilles sont "tolérés" et considérés comme un "mal nécessaire" « Mais, comme le Maroc est le pays des paradoxes, on constate aujourd'hui que les terrains sur lesquels devraient s'élever la cité ouvrière sont occupés par le bidonville des carrières centrales et que ceux sur lesquels devraient se trouver le "mal nécessaire" que constitue le bidonville Ben M'sîk, à Aîn Chok, sont utilisés à la construction de la médina du même nom. » [(M.) HUBERT, 18 juin 1946, p. 17]

Le déguerpissement et l'alignement sont les véritables politiques menées à l'égard du bidonville.

Montagne souligne les avantages de telles actions « Dans le bidonville, les habitants ont toujours le sentiment d'être logés d'une manière précaire. Ce qui les menace surtout, c'est le transfert collectif sur un autre emplacement... Ils se savent contrôlés et se sentent dépendants » [(R.) MONTAGNE, 1948-1950, p. 148].

Plus loin il écrit que « la clandestinité ou la précarité de l'habitat des bidonvilles est un de leurs caractères essentiels. Leurs habitants ont toujours la crainte d'être refoulés plus loin, soit en raison des exigences du plan de ville, soit parce que l'existence de foyers de maladies contagieuses impose impérieusement un assainissement de leur petite agglomération. Ce caractère d'instabilité explique même parfois les dimensions réduites de la *berraka* qui doit être aisément transportable pour se plier à ce que les habitants regardent comme les caprices de l'administration. » [(R.) MONTAGNE, 1948-1950, p. 150-151]

Ces "caprices" contribuent à stigmatiser, isoler et marginaliser le bidonville et à le considérer en tant que ghetto illégal, qui déborde l'ordre du plan, de l'hygiène, de la moralité et de l'urbanité.

Pour illustrer ces différentes visions du bidonville, nous nous sommes référés au discours produit pendant la période coloniale. Celui-ci coïncidait avec l'apparition des premiers bidonvilles, à savoir Les Carrières Centrales et Ben M'sîk.

Le discours qui dominera, après l'indépendance du pays, est un discours de nature juridique qui renvoie aux mêmes préoccupations administratives, policières et urbaines que celles du protectorat.

Il contribue, de sa part, à façonner cette image de "ghetto" et d'isolat social et architectural qu'il donne du bidonville, « Cependant le quartier lui-même donne l'impression d'un désordre urbain. Le quartier de Ben M'sîk est un monde à part en contraste avec les "quartiers européens" de la ville de Casablanca. » [MHAT, Juin 1979, p. 4]

Ainsi, on observe les filiations sémantiques et idéologiques qui soutiennent le discours sur le bidonville.

« Une fois sur les lieux on est pris dans une ambiance typique » [MHAT, Juin 1979, p. 4], plus loin l'auteur écrit que « Les habitants de Ben M'sîk forment une communauté homogène sans structure apparente. » [MHAT, Juin 1979, p. 4]

D'autres discours sur le bidonville trouvent leur origine dans des productions scientifiques, et forment une sorte de continuum et de chaînon discursif des thèmes et des descriptions avancés par les approches déjà citées.

Ils reprennent les thèmes de la marginalité, de la sous-intégration (en terme d'équipement), de la pauvreté absolue, du ghetto pour nous restituer un monde "à part", opposé à la ville et en relation de conflit avec elle. Ces "visions extérieures", fort répandues, ont l'inconvénient d'être partielles et réductrices, elles ont le mérite de trahir, d'opposer ou d'associer des idéologies contradictoires et enfin l'avantage d'être tout à fait insuffisantes. » [(D.) DRUMMOND, 1981, p. 2]

Elles nous informent plus sur leurs auteurs que sur le bidonville en tant qu'espace de vie. Elles opèrent une césure entre celui-ci et le reste de la ville en ne restituant que des aspects de "ruralité", de "tribalisme", de "désordre", d'"homogénéité", de "pathos" ; bref un ensemble de codifications et d'a priori qui dramatisent la relation au bidonville. Elles excluent un des aspects essentiels d'appréhension de cet espace ; à savoir, la question des relations et du sens de ce lieu dans et par rapport à la ville. Comme si ce lieu s'auto-produisait et puisait sa dynamique exclusivement en lui-même. Derrière donc les descriptions de ce lieu, on décèle un processus d'occultation, un découpage arbitraire

du réel qui relègue dans la catégorie de l'impensé et du résiduel tout ce qui fait la complexité de l'espace bidonvillois et ce qui constitue sa fibre vivante...

Ce processus en œuvre est de l'ordre de la méconnaissance. Celle-ci n'est pas l'équivalent de l'ignorance mais se rattache à un discours qui « méconnaît, masque, escamote en même temps qu'il révèle. » [(M.-C.) D'UNRUG et MOREAU DE BELLAING, 1982, p. 11].

L'évidence supposée, l'autorité légitimée, la naturalisation du réel allant de soi, qu'institutionnalise le discours de la méconnaissance aboutissent au consensus, à l'élaboration et à la circulation d'une "charte mythique" sur le bidonville.

Dans cette élaboration, on retrouve le discours des "techniciens", des scientifiques qui pensent dans et à travers la norme.

Cette collaboration aboutit en particulier à construire un mythe dans le sens que Barthes donne à celui-ci. C'est-à-dire que « ... Le mythe ne cache rien et il n'affiche rien : il déforme ; le mythe n'est ni mensonge ni un aveu : c'est une inflexion. (...). L'élaboration d'un second système sémiologique va permettre au mythe d'échapper au dilemme : acculé à dévoiler ou à liquider le concept, il va naturaliser. Nous sommes ici au principe même du mythe : il transforme l'histoire en nature. (...) tout se passe comme si l'image provoquait naturellement le concept, comme si le signifiant fondait le signifié (...) le mythe est une parole excessivement justifiée. » [(R.) BARTHES, 1957, p. 215-216].

En cela, la méconnaissance contient en elle une violence symbolique et une grande part d'arbitraire et d'artificialité.

CHAPITRE III

LE BIDONVILLE LIEU EXPÉRIMENTAL DES POLITIQUES URBAINES

Nous ne prétendons pas analyser dans le détail les politiques urbaines appliquées à l'espace bidonvillois. Notre objectif est plus modeste. Ce détour n'a de sens que dans la mesure où il sert d'introduction au bidonville de Ben M'sik et au projet de résorption dont il est l'objet.

Pour ce, nous suivrons chronologiquement les politiques de lutte et les tentatives de résorption des bidonvilles — en soulignant en même temps les problématiques et stratégies majeures en œuvre — pendant la période coloniale et après l'indépendance.

L'espace bidonvillois représente un espace stratégique et cible des actions d'aménagement urbain et d'opérations de résorption. L'État se doit de maîtriser ce potentiel humain subversif et contestataire qui occupe cet espace de la pauvreté marqué par la "négativité existentielle". Il se doit aussi de libérer cet espace pour le mettre entre les mains du marché foncier. Et là, on retrouve une contradiction majeure entre l'assignation d'une valeur d'échange et d'une valeur d'usage à l'espace et plus précisément à l'habitat.

Selon Lefebvre « (...) l'incompatibilité entre l'étatique et l'urbain est radicale. L'étatique ne peut qu'empêcher l'urbain de prendre forme. L'État se doit de maîtriser le phénomène urbain, non pas pour le mener vers son accomplissement mais pour le ramener en arrière : vers les institutions qui étendent à la société entière, à travers l'échange et le marché, les types d'organisation et de gestion venus de l'entreprise, les institutions élaborées pendant la croissance, avec primauté des objectifs quantitatifs (quantifiables).

Quant à l'urbain, il ne peut se constituer et servir "l'habiter" qu'en renversant l'ordre étatique et la stratégie qui organise l'espace... » [(H.) LEFEBVRE, 1970, p. 237].

Par conséquent, l'urbanisme se trouve au premier plan, en tant qu'instrument de cette entreprise étatique « l'urbanisme ne cherche pas à modeler l'espace comme une œuvre d'art, ni selon des raisons techniques comme il le prétend. *C'est un espace politique qu'il façonne.* » ¹⁰ [(H.) LEFEBVRE, 1970, p. 238].

L'espace de l'action de l'urbanisme n'est pas un espace existentiel, dont la réalité humaine et la quotidienneté de celle-ci lui échappent, mais un espace pragmatique, quantifiable et idéologique.

Un des moyens de contrôle et de subordination de l'espace bidonvillois, c'est d'abord lui dénier toute valeur d'urbanité et le confiner dans la "pseudo clandestinité" ainsi que de le frapper d'illégalité. Cette situation jalonne l'histoire particulière des bidonvilles qui — du déguerpissement au refus — limite voire entrave l'accès de la population bidonvilloise à la cidadinité en tant que droit.

A. LA PÉRIODE APRÈS L'INDÉPENDANCE

Le travail de M. Naciri (1984) et celui de M. Escalier (1984) nous seront d'un grand secours et nous nous appuyerons sur leurs analyses des politiques urbaines liées aux espaces du sous-habitat, inhérentes à cette période.

La politique urbaine de l'État, en général, a toujours oscillé entre deux choix qui ont alterné ou bien se sont conjugués, ceci sous l'ordre de facteurs politiques ou bien techno-économiques. Ce choix était au centre de la relation ville-campagne. Fallait-il s'appuyer sur les forces socio-politiques rurales et axer les actions de développement sur la campagne ? Ou bien combler le déficit en logement en milieu urbain — et opter pour l'industrialisation afin d'endiguer le processus d'urbanisation — avec ses corollaires, à savoir l'exode rural et l'expansion de l'habitat précaire (bidonville, taudis, taudification des médinas, etc.) ?

10. C'est nous qui soulignons.

La réponse à ce choix n'émanait pas d'un projet de société clair mais elle était subordonnée aux conjonctures politiques (1959-1971-1972-1981)¹¹ et aux multiples logiques et acteurs sociaux concurrençant l'État dans la maîtrise du processus d'urbanisation.

« Car il s'agit en fait de différentes "logiques" qui s'articulent plus ou moins bien : celle des instances techniques, des instances politiques, des promoteurs immobiliers, des constructeurs particuliers, des propriétaires fonciers, des squatters, des locataires, des spéculateurs, etc. » [(M.) NACIRI, 1984, p. 96]

La dynamique d'urbanisation et les forces de son impulsion n'étaient guère sous le monopole de l'État. « L'intervention de l'État se fait au coup par coup et avec retard, face à des processus complexes d'où résultent les difficultés de la régulation qui ne parvient pas à entamer la dynamique des villes » [(M.) NACIRI, 1984, p. 89].

À cette imprécision et à cette incertitude de stratégie, différentes raisons, inhérentes :

- à la dynamique propre de la population (exode rural).
- aux disparités régionales de plus en plus affirmées.
- à l'échec de la politique ruraliste de l'État.
- à la lourdeur bureaucratique et au manque d'articulation de ses niveaux et de ses instances de décision.
- aux contradictions entre les stratégies politiques et l'action techno-économique, etc.
- à l'ampleur du déficit en logement, ce même déficit s'alourdit d'année en année. Il est évalué à près d'un million.
- à la multiplicité des enjeux auxquels l'État est confronté : enjeux politiques, économiques, et sociaux.

« Les changements alternants intervenus dans l'orientation de la politique de l'État en matière d'urbanisation, ressortent de l'essai de régulation et d'adaptation et aux impératifs du contexte politique, social et économique. Les moyens de mise en œuvre de cette régulation sont de deux ordres : politique et économique. » [(M.) NACIRI, 1984, p. 89]

11. Des années de troubles politiques.

Voyons maintenant à travers le temps, la traduction dans les discours et dans les faits, de cette politique urbaine et plus précisément “les politiques” appliquées à l’espace bidonvillois¹².

Très tôt, le bidonville capte l’intérêt des politiciens et des urbanistes qui y voient une source virtuelle de subversion, de désordre et d’insécurité. Pour contrôler ses “états d’âme”, différentes stratégies seront adoptées.

1. La première période (1956-1959)

La “résorption des bidonvilles” a été envisagée comme moyen d’effacer les séquelles de la colonisation « mais le Maroc des premières années de l’indépendance, tout en continuant d’affirmer la nécessité de lutte contre les bidonvilles, n’avait en fait, procédé qu’à leur rassemblement à la périphérie des villes et à leur organisation en “trames sanitaires”. À ce regroupement avait correspondu l’apport de quelques équipements légers : mise en place de fontaines, constructions de latrines, alignement des baraques pour lutter contre le feu, et parfois, éclairage public. » [(M.) NACIRI, 1984, p. 75].

Parallèlement au faible effort de réalisation de logements par l’État, les bidonvilles se sont encore étendus pour s’infiltrer dans le tissu urbain à proximité de l’espace bâti.

2. La deuxième période (1960-1972)

Cette deuxième période sera marquée par le désengagement de l’État en matière de construction en milieu urbain. Son intérêt et ses projets se focaliseront sur le monde rural. De ce fait « la première place était faite à l’initiative privée qui devait réaliser 53 000 logements (53 milliards de centimes) avec l’aide de l’État qui prenait en charge lui-même un programme de 22 500 logements. Au niveau des engagements financiers, la part de l’État était donc très réduite. » [(M.) NACIRI, 1984, p. 77].

Le désengagement de l’État et les limites de son action sont à mettre en relation avec sa conception des investissements dans le secteur social. Les

¹². Car celui-ci est en relation avec notre sujet puisque l’opération de relogement s’inscrit dans l’action de « résorption des bidonvilles ».

dépenses, dans ce secteur social (santé, logement), étaient considérées comme un investissement improductif. La logique économiciste l’emporte dans les projets dans le secteur du logement, secteur où le discours l’emporte sur les faits et les réalisations.

On préférerait agir en milieu rural afin de limiter l’exode rural et fixer les ruraux. Mais cette même stratégie était limitée dans ses résultats.

3 – La troisième période (1973-1980)

L’année 1972 a enregistré un nouveau changement d’orientation de la politique urbaine, toujours en liaison avec des événements politiques inquiétant la stabilité du régime.

Le plan 1973-1977 exprimera cette inquiétude : « des mesures drastiques sont d’ores et déjà indispensables pour contrôler, dans la mesure du possible, une explosion urbaine qui ne peut qu’entraîner des modifications sociales de première importance. » [Plan de développement économique et social (1973-1977), p. 442].

Ce plan n’a fait qu’enregistrer et affirmer la crise du logement en milieu urbain, qui n’a cessé de croître suite au désengagement de l’État et à sa négligence de ce secteur.

Le problème central autour duquel le plan quinquennal 73-77 a été élaboré est celui des bidonvilles. Masson fait alors le constat suivant : « Bien des actions dites abusivement de “résorption” des bidonvilles ont été lancées au Maroc. Il s’agissait en fait d’opérations ponctuelles, plus ou moins spectaculaires, dont l’impact obligatoirement limité ne retardait que très provisoirement l’inéluctable gonflement des quartiers de sous-habitat ». [(A.) MASSON, 1972, p. 126]

L’action de l’État, en matière de logement, sera diversifiée, suivant en cela des classes et des tranches de revenus déterminées. Pour les actions concernant l’habitat précaire, elles s’échelonnent de la façon suivante :

- « – revenus compris entre 350 et 1000 DH mensuels : actions dites HBM (habitat à bon marché) ;
- revenus compris entre 175 DH environ (revenu minimum garanti) et 350 DH : actions dites ZEP 5 (zones à équipement progressif équipées en 5 ans) ;

– revenus compris entre 80 DH environ et 175 DH : actions dites ZEP 15 (zones à équipement progressif équipées en 15 ans) ;
 – revenus inférieurs à 80 DH mensuels : actions dites “trames d’accueils” (T.A.). Ces actions sont en fait marginales... » [(A.) MASSON, 1972, p. 128-129].

Une remarque importante à tirer de l’observation de ces tranches de revenus est d’abord, la précarité et, surtout, la diversité dans les moyens de la population bidonvillose.

Mais la cible et le centre, sur lequel s’appuyait l’État est la couche moyenne urbaine **solvable**. Le Plan affirme « qu’il serait illusoire d’espérer satisfaire les plus pauvres, tant que les classes moyennes n’auront pas obtenu leur propre logement. » [Plan de développement économique et social 1973-1977, p. 453].

Un autre paradoxe est à relever. Alors que les planifications orientaient leurs actions vers les couches non solvables, l’État, lui, s’appuyait sur la classe moyenne dans ses stratégies. Encore un manque d’articulation entre les pouvoirs publics et les technocrates de l’urbanisme qui contribue à ne faire de la “résorption des bidonvilles” qu’un slogan et qu’un discours de mobilisation idéologique.

4. Quatrième période (1981-1983)

Cette quatrième période fut marquée par les événements de Casablanca de juin 1981¹³. Elle a fait prendre conscience aux autorités politiques de la gravité de la crise du logement et des disparités socio-spatiales. Celles-ci ont été abordées sous un autre angle. L’exode rural fut condamné et une politique de retour à la campagne fut adoptée au plus haut niveau¹⁴.

De ce fait « l’acceptation du bidonville et les tentatives de son intégration progressive par les mécanismes de la “restructuration” bénie par la Banque Mondiale est remise en cause. » [(M.) NACIRI, 1984, p. 87]

La pratique du “déguerpissement” à l’encontre des migrants devient une pratique dominante, sans pour autant offrir des conditions meilleures à ceux-ci. De plus, le quadrillage de l’espace urbain, par l’administration, a été renforcé par la multiplication des préfectures.

13. Émeutes et grèves contestant la hausse des prix des denrées de base.

14. Discours royal du 9 juillet 1982.

À Casablanca, par exemple, on est passé d’une à cinq préfectures, coiffées toutes par un Wali (super-gouverneur).

À ce sujet, Naciri écrit que « le processus de scissiparité des circonscriptions administratives des grandes agglomérations, est destiné à mieux contenir la vague d’urbanisation que connaît l’axe urbain littoral, et à faire face aux problèmes sociaux, politiques et de sécurité que crée l’extension démesurée des deux agglomérations. » [(M.) NACIRI, 1984, p. 88]. Il s’agit de Rabat et de Casablanca.

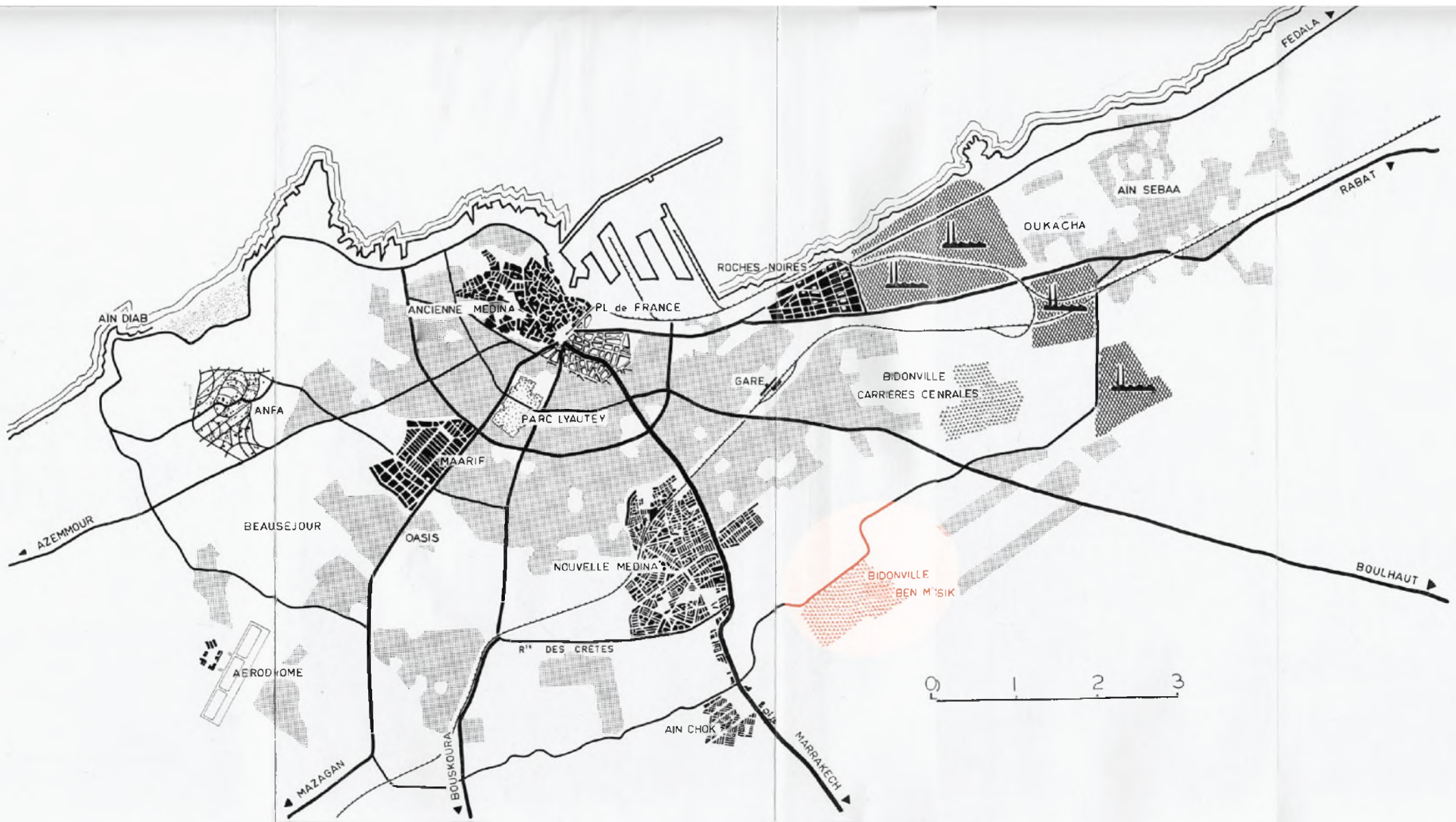
Comment conclure cette partie, sans relever l’inadaptation des moyens et des stratégies étatiques adoptées face à la poussée urbaine qui n’a cessé de se confirmer depuis bien avant l’indépendance. L’État est resté renfermé dans sa propre logique “politicienne” et bureaucratique en multipliant les instances, sans aucune articulation entre elles, ni travail de rationalisation des actions. Les enjeux sont multiples ainsi que les acteurs sociaux qui interviennent dans ce processus d’urbanisation.

Un autre élément explique cette crise urbaine. Ce sont les choix technocratiques qui ont prévalu, à certains moments, et qui n’ont pas su ou pas voulu considérer la dynamique du processus d’urbanisation dans sa totalité complexe. De ce fait, les solutions restaient limitées et ponctuelles sans répondre aux problèmes de société. Les problèmes de disparités sociales, de conditions de vie, d’emploi sont écartés de la stratégie de l’État. Son souci est de maintenir un équilibre entre la ville et la campagne, de répondre politiquement aux problèmes posés par l’urbanisation, et de chercher une classe cible, en l’occurrence la classe moyenne, sur laquelle s’appuyer.

En somme, et comme l’écrit Escalier : « la restructuration des bidonvilles, l’assainissement des zones du sous-habitat existantes, ne mettront pas un terme au problème du sous-habitat, si les mesures radicales concernant l’emploi, la justice socio-spatiale ne sont pas prises et appliquées. La ville, les désordres qu’elle projette, ne sont qu’un miroir des crises qui secouent l’organisation sociale dans sa totalité. » [(R.) ESCALIER, 1984, p. 118].

DEUXIÈME PARTIE

LE BIDONVILLE DE BEN M'SIK : LE DÉTOUR



INTRODUCTION

ACE stade de l'analyse, nous nous rendons compte que les documents dont nous disposons pour restituer l'histoire du bidonville sont partiels, et réduisent celle-ci à une mémoire institutionnelle qui fait du bidonville le réceptacle passif des actions d'aménagement et de contrôle administratif. Cette histoire est amputée de sa mémoire relevant du vécu.

Les données dont nous disposons sont essentiellement le fruit de trois enquêtes qui relèvent de problématiques et de préoccupations différentes dans leur finalité, leur méthode de collecte ; et se situent à différentes périodes qu'aucune régularité ne permet d'ordonner dans le temps.

1) 1949-1950

Une enquête, de type monographique, sur le bidonville de Ben M'sik. Celle-ci s'intègre dans une enquête plus large, effectuée par les autorités coloniales, sur le thème de « l'émergence du prolétariat musulman au Maroc ».

L'auteur de l'enquête sur Ben M'sik est A. Adam [(A.) ADAM, 1949-1950]. Pour tenter d'approcher le problème de l'« assimilation » des néo-citadins, cette population transplantée, encore si proche de ses origines terriennes et d'un mode de vie millénaire, se trouv(ant) brusquement engagée, au rang le plus modeste évidemment, dans un système économique moderne du type européen. » [(A.) ADAM, 1949-1950, p. 64], l'auteur pense qu'« une monographie détaillée, aussi précise que possible du plus grand bidonville du Maroc peut apporter une contribution utile à la connaissance d'un phénomène considérable par son ampleur, par sa soudaineté et par ses conséquences : la naissance d'un prolétariat musulman. » [(A.) ADAM, 1949-1950, p. 65]

Pour répondre aux questions qu'il se pose, A. Adam adoptera l'analyse thématique classique de l'approche monographique, en recourant à la méthode des sondages et à la description.

Ainsi, il nous restitue une description et un historique du bidonville, il étudiera :

- l’habitat ;
- la population et ses origines ethniques ;
- la famille ;
- la vie économique et les métiers ;
- la vie religieuse et l’instruction ;
- la vie sociale et les loisirs ;
- la criminalité et la prostitution ;

et en conclusion, il nous livrera quelques biographies.

2) 1969-1970

Il s’agit du “Recensement des bidonvilles de Casablanca”, dont le bidonville de Ben M’sîk, effectué par le Ministère de l’Intérieur pour un usage confidentiel.

Ce document contient les résultats statistiques (figurés en tableaux ou graphiques), de l’enquête, sans commentaire ni explicitation de sa méthode ni de ses objectifs. Les données recueillies se rapportent :

– à la scolarité, au commerce, aux professions, à la composition de l’habitation, à l’origine des chefs de ménages, au mouvement de la population, à la composition des foyers, à l’état de solvabilité des habitants du bidonville de Ben M’sîk.

3) 1979-1980

Le troisième document provient de l’enquête dirigée par la Délégation régionale de Casablanca du ministère de l’Habitat et de l’aménagement du territoire avec l’aide de l’USAID. Cette enquête s’inscrit dans le “Projet de restructuration des bidonvilles de Ben M’sîk”¹⁵

Les données de cette enquête relèvent d’un souci pragmatique centré sur la mise en œuvre de la restructuration en termes techniques et financiers. « Les objectifs principaux de cette opération sont de maintenir la population sur place, de développer l’intégration du bidonville dans le tissu urbain de la

commune de Ben M’sîk, et enfin de recouvrir les coûts... » [(MHAT), délégation régionale de Casablanca, juin 1979, p. 1].

Si l’enquête d’A. Adam nous renseigne sur l’histoire de la formation du bidonville de Ben M’sîk et sur son contenu sociologique, les deux autres enquêtes procèdent soit par photographie générale — en termes statistiques — du bidonville, soit par une approche qui privilégie l’aspect opérationnel tout en passant sous silence la dimension des relations sociales et du vécu. Ceux-ci ne sont restitués que codifiés, quantifiés pour servir la norme et la technique.

15. Ce projet a été abandonné. Le projet retenu étant celui de Hay Moulay Rachid, objet de notre recherche, qui est de type « recasement ».

CHAPITRE IV

GENÈSE DU BIDONVILLE DE BEN M'SIK

LE grand bidonville de Ben M'sik actuel (jusqu'aux années 1980) est loin d'être le produit d'une action collective spontanée anarchique ou inorganisée. Il est le résultat d'un aménagement administratif et autoritaire.

L'histoire de Ben M'sik est jalonnée d'événements de déplacements, de refoulements, sanctionnés par des dahirs (décrets) municipaux sous couvert de "salubrité publique".

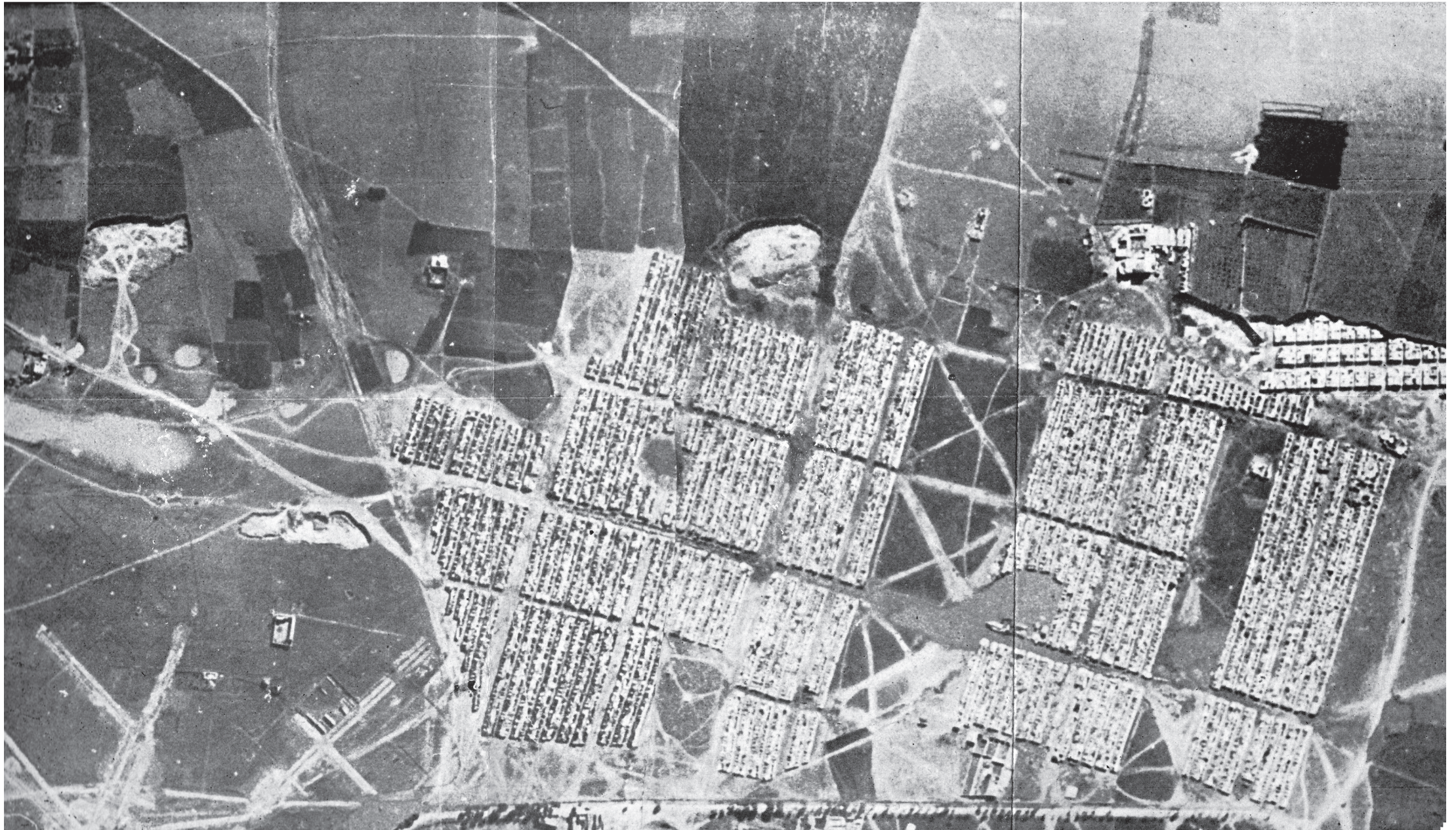
C'est ainsi qu'on a regroupé plusieurs petits bidonvilles disséminés dans les quartiers de la Nouvelle et de l'Ancienne Médina. Il y avait aussi, sur des terrains vagues, des petits bidonvilles dans la Ville européenne. Ceux-ci ne bénéficiaient d'aucun équipement et étaient gérés par leurs propriétaires comme une réserve foncière en attente de son urbanisation, vu le développement urbain rapide de la ville de Casablanca.

La population bidonvillose, y résidant, "se faisait déguerpir" à coup de *dahirs* (décrets).

Le bidonville vivait une situation de vases communicants avec la ville. C'est ainsi que le bidonville de Ben M'sik s'est agrandi de ses déplacements, du déguerpissement de sa population. Cette situation de "nomadisme urbain" et les épidémies, mises en cause, loin de la disséminer et de l'éliminer, ont contribué à augmenter sa population, à lui assurer quelques équipements rudimentaires, à l'affecter d'un aménagement fait, essentiellement, d'alignement.

Nous allons suivre les étapes de la constitution et de la structuration du bidonville de Ben M'sik à partir des écrits d'André Adam¹⁶.

16. La citation de ce long passage se justifie par sa présentation synthétique de la formation du bidonville et par sa valeur historique.



*Photographie aérienne du bidonville de Ben Msik {communiquée par le Service de l'Urbanisme).
Le Nord est en bas. On distingue, au nord, le Chemin de Grande Ceinture. L'agglomération est divisée en trois tronçons distincts, séparés par deux larges espaces vides. Au sud-ouest, la propriété du Khalifa de la Banlieue avec un quartier en dur dont l'aspect est nettement différent de celui des baraques. Entre Dar-el-Khalifa et le second bloc, les nouvelles baraques qui ont recueilli en 1950 les habitants des bidonvilles récemment supprimés. Enclavé dans la partie nord du 3e tronçon, l'ancien cimetière groupé autour du marabout de Sidi Mohammed.*

« Le bidonville de Ben M'sik (*karyân* Ben M'sik) (...) fut déplacé quatre fois, se gonflant à chacune. Quand le Derb el-haboûs commença à sortir de terre, tout de suite après la Première Guerre, quelques baraques et quelques tentes s'installèrent à proximité, sur l'emplacement de l'actuel Derb Carlotti. La construction de celui-ci, vers 1926, les chassa un peu plus loin sur le terrain du quartier encore appelé *karyân* Karlôt'i, bien que ce soit aujourd'hui un quartier "en dur".

En 1931, toujours refoulées par l'extension de la Nouvelle Médina, les baraques durent se déplacer de nouveau et s'installer plus au sud, près des jardins appartenant à un riche propriétaire foncier, Ben M'sik et le bidonville s'appela à ce moment-là *karyân* Jardi. Il comprenait déjà 1300 à 1400 baraques. L'arrêté du 2 janvier 1932, qui fut impuissant sur les Carrières Centrales, eut plus de succès sur ce bidonville et le repoussa au nord du chemin de Grande Ceinture, sur un terrain appartenant à Ben M'sik. Il prend alors pour la première fois le nom de *karyân* Ben M'sik. L'arrêté municipal du 31 décembre 1938 eut pour effet de le grossir de 5000 habitants supplémentaires, provenant des baraques démolies à l'intérieur de la ville. Il n'en fut pas moins transféré, une fois de plus, au sud du chemin de Grande Ceinture, emplacement qu'il ne devait plus quitter. Il devait même subir un nouveau transfert en 1941 et être réintégré à proximité du Centre d'Hébergement de 'Aïn Chok, mais la construction à cet endroit d'une cité neuve, destinée à recaser les habitants de Ben M'sik, fit surseoir au déplacement du bidonville. Les habitants ne se recasèrent pas dans 'Aïn Chok et le bidonville resta où il était et où il se trouve encore, au moins partiellement.

Au début de 1945, il comprenait 3310 baraques, dont 264 à usage commercial, habitées par 12 633 personnes toutes musulmanes. On sait que l'année 1945 fut, au point de vue agricole, au Maroc, l'une des plus catastrophiques du siècle. Dans certaines régions du sud, notamment, la récolte fut à peu près nulle et la faim jeta des familles entières sur les routes du Nord. Casablanca, malgré les efforts des autorités — le ravitaillement des grandes villes était fort difficile à ce moment-là — recueillit une bonne part de cet exode. De nouveaux bidonvilles se créèrent spontanément, en dehors du contrôle de l'administration. Dans ce secteur, il en apparaît deux entre 1945 et 1947 : Douar Ben M'sik, au nord du grand bidonville, installé sur des terrains appartenant aux héritiers de Ben M'sik, et qui groupe 10 000 âmes et, au sud, Douar Khalifa

Ahmed, situé près de la maison du Khalifa de la banlieue, qui compte aussitôt 600 baraques et 2 000 habitants.

Ces 4000 baraques et ces 12 000 personnes furent déplacées aux mois de mars et d'avril 1948 et regroupées à l'est du bidonville de Ben M'sik, sur un terrain quatre fois plus grand que l'ancien pour une même population. En septembre de la même année vinrent s'y ajouter 400 baraques isolées, dispersées entre la route de Bouskoura et la route de Camp Boulhaut.

À cette date, le bidonville est théoriquement arrivé à saturation. À l'est, il est arrêté par l'emplacement affecté au nouveau cimetière de Sîdi 'Othmân. Il ne pourrait se développer que vers l'ouest, mais les propriétaires du terrain s'y opposent. L'autorité municipale interdit toute construction de baraque nouvelle. La population n'en continue pas moins de s'accroître, car l'exode rural continue : les gens ne sont plus chassés de chez eux par la faim, mais attirés par les offres d'emploi que multiplie à Casablanca la prospérité de l'après-guerre. Rejetée par les médinas saturées, cette population se rabat sur les bidonvilles qui croissent, pour ainsi dire, par l'intérieur : beaucoup de propriétaires de baraques édifient, dans leur enclos — déjouant ainsi la surveillance — une ou deux baraques supplémentaires qu'ils louent à de nouveaux immigrants.

L'administration elle-même doit en autoriser quelques-unes, quand elle "rabat" sur Ben M'sik les baraques isolées qu'elle découvre ailleurs. En 1950, le bidonville s'accroît en moyenne de 60 baraques autorisées par mois ; le chiffre des clandestins est beaucoup plus élevé. » [(A.) ADAM, 1972, p. 89-90].

Donc à la différence des bidonvilles spontanés, le bidonville de Ben M'sik, le plus grand bidonville du Maroc, a fait l'objet d'aménagement qui « apportait un certain ordre dans l'implantation des baraques. Celles-ci étaient alignées au cordeau. Des rues de 5 mètres étaient tracées, délimitant une double rangée de baraques se tournant le dos. Rues et logis étaient numérotés. De vastes blocs rectangulaires étaient séparés par de larges espaces destinés à circonscrire les incendies, toujours redoutables avec de tels matériaux. Les boutiques étaient concentrées dans certaines rues plus larges (15 mètres à Ben M'sik) et certains emplacements affectés aux marchés en plein air. Quelques bornes-fontaines publiques étaient installées, l'enlèvement des ordures ménagères organisé.

Mais c'est à cela que se réduisirent, pendant plusieurs années, les "amé-

nagements” apportés aux grands bidonvilles. Aucune rue n’était empierrée (...) il n’y avait pas d’égouts et l’eau ne pouvait s’évacuer que dans les quartiers qui avaient la chance d’être établis sur une pente. Il n’y avait pas de latrines non plus (...) Les bornes-fontaines étaient très insuffisantes : (...) 7 à Ben M’sîk¹⁷ en 1950, et la corporation des porteurs d’eau était nombreuse et prospère (...)

Au total, la supériorité des bidonvilles installés sur les bidonvilles spontanés se réduisait à bien peu de choses : de l’alignement, plus d’espace et des précautions contre l’incendie. » [(A.) ADAM, 1972, p. 91-92.]

La situation du bidonville que nous venons d’évoquer se rapporte à la période coloniale. Mais on n’enregistrera que très peu de transformations, survenues pendant la période d’indépendance. Les autorités administratives marocaines ne procéderont qu’à des actions minimales qui se résument de la façon suivante :

- éclairage public,
- fontaines publiques,
- dallage des rues,
- réalisation d’un petit tronçon d’assainissement pour les eaux pluviales.

En revanche, les transformations notables se situent en dehors, mais à proximité du bidonville, et ne manquent pas de l’affecter.

Il s’agit, tout d’abord, de la construction de quartiers en dur (d’habitat économique), tout autour du bidonville de Ben M’sîk. C’est l’exemple de la cité Mabrouka, la cité Jmaâ, cité El Farah et Derb Milan...

Dans ce contexte urbain, on ne peut caractériser le bidonville de Ben M’sîk d’espace sous-intégré. Car, dans ce cas, on se refusera à considérer les relations qui existent entre le bidonville et les quartiers déjà cités. La thèse de la sous-intégration est unidimensionnelle, car elle privilégie la dimension infrastructurelle (équipements socio-culturels, voirie, etc.), et aborde l’espace bidonvillois en tant qu’espace clos, refermé sur lui-même, se réalisant dans ses propres et uniques frontières. L’exemple de Ben M’sîk, s’il confirme la situation de sous-équipement infirme, en même temps, l’idée d’une sous-intégration urbaine. Différentes relations, de natures multiples, sont tissées et relient le bidonville à son environnement résidentiel, qu’elles soient de type fonction-

nel, commercial, professionnel ou social... Il y a donc confusion entre deux situations : sous-équipement et sous-intégration urbaine.

D’autres transformations interviendront en 1976, et provoqueront des coupures nettes dans le tissu homogène du bidonville. C’est le cas du tracé de nouveaux axes routiers (ex : les avenues D, F, G, I et N) et du passage de l’autoroute Casablanca-Rabat à l’intérieur du bidonville, scindant celui-ci en deux et provoquant le déplacement d’une partie de sa population.

Celle-ci, forte de 5 000 ménages, donnera naissance à un nouveau bidonville appelé Al Massira (“la marche” par référence à la Marche Verte) situé, au sud-est de Casablanca, près du quartier Essalama.

« Tu vois, si je devais tout te raconter et dire la vraie vérité, nos parents nous disaient que la ville de Casablanca est fondée à partir des bidonvilles... Le bidonville, selon les gens qui s’en souviennent encore, était situé près du marché au blé pas loin du palais [Quartier des Habous] et on l’a déplacé de près du palais vers karyân Carlotti (bidonville Carlotti) et de karyân Carlotti, ils l’ont installé près de l’usine de phosphate en bas de Derb Mila (Milan) et de Derb Milan ils l’ont installé près de l’ancien cimetière et de l’ancien cimetière au cimetière des Chouhada (Martyrs) et de là ils l’ont “poussé”... Remarque d’où ils l’ont déplacé petit-à-petit : ils l’ont “poussé” !

Est-ce que tu sais ce qui est arrivé au bidonville ? On dirait quelqu’un que tu refoules, que tu expulses de ton pays. Tu lui marches dessus par-ci, tu le repousses par là. C’est ce qui est arrivé au bidonville...

Avant, le bidonville n’était pas comme ça. Maintenant il est mieux. C’est la France qui a fait un plan pour le bidonville et l’a réglementé. Les baraques sont rangées dos-à-dos, il y a plusieurs rues. De toute façon, là où il y a des rues et des blocs ça veut dire qu’il y a eu un plan... Le bidonville on l’installait dans des jardins et les gens abattaient les arbres pour construire leurs baraques. Ils utilisaient les bidons américains, ils se servaient des bidons qu’on aplatisait... Je ne me rappelle pas des *noualas* (huttes). Les plus âgés nous disaient qu’il y avait des *noualas* à Casablanca comme à la campagne. Mais le problème actuel du bidonville, c’est qu’il a été entouré de constructions en dur. Il s’est sali, on le considère comme de la saleté, comme une ordure, parce que situé au centre de la ville propre. Comme si tu as, par exemple, quelque chose de propre dont le centre est sale. » [E. XIII, p. 9-10]

Il y a aussi, l’exemple des déplacements liés au projet de relogement.

17. Pour à peu près 50 000 habitants.

L'opération de relogement n'étant pas encore finie, durant depuis 1982-83, et suivant une logique d'écramage, certains regroupements et déplacements sont opérés. Certains ont été déplacés jusqu'à deux ou trois fois. Ils occupent des baraques qui ne leur appartiennent pas. Les leurs ont été détruites. Le bidonville est parsemé de trous (placettes) résultant de cet écramage.

« – Vous savez, nous on habitait dans un autre bloc avant qu'ils ne nous mettent ici au bloc 3... On a trouvé ces baraques ici et on nous y a logés. On a été déplacés au moins trois fois. Ceux qui avaient de l'argent ont été relogés¹⁸.

Mais moi [s'écrie un autre homme], j'ai payé et j'attends qu'ils m'en voient le papier pour payer les 950 DH (frais d'installation du tableau électrique) et je n'ai rien encore reçu... Tout le monde ici est venu d'un peu partout... » [Entretien réalisé au bidonville Ben M'sik]

Ces propos me font penser à cette “souris de la chance” (*far souirti*) qu'on trouve dans les fêtes foraines. Au milieu d'un cercle bordé de trous couverts et numérotés, on met une souris dans une boîte, qu'on fait tourner jusqu'à ce qu'elle “perde la tête” et son équilibre, et puis on la libère de la boîte où on l'a enfermée. Alors la souris exécute quelques tours sur elle-même puis court se réfugier dans un trou. Celui qui a le billet correspondant au numéro du trou gagne un lot. Ce jeu forain résume à mon avis le jeu institutionnel dans lequel se trouvent ces gens. » [Notes du carnet de terrain, octobre 1988].

CHAPITRE V

TERRITORIALITÉ ET RELATIONS SOCIALES

A. MORPHOLOGIE URBAINE

NOUS nous sommes rendu compte, en évoquant la genèse du bidonville et surtout à partir de la fin des années 1940, que la structure urbaine du bidonville a été fortement marquée par l'intervention des services d'urbanisme.

La logique de cette intervention était de faire de l'espace bidonvillois une structure lisible, géométrique fondée sur la séparation et le découpage en unités plus ou moins hiérarchisées. En somme, il s'agissait d'une logique “planimétrique” qui n'a pas tenu compte de l'épaisseur sociologique et territoriale des pratiques d'habiter ; mais, au contraire, voulait la soumettre au règne de la transparence, de la déprivatisation¹⁹ pour un meilleur contrôle.

Notre objectif n'est pas de procéder à une analyse morphologique détaillée et précise de l'espace bidonvillois, mais de rendre compte des contraintes et des possibilités qu'il recèle pour des pratiques spatiales et des relations sociales.

Car si l'analyse se limite à envisager exclusivement la production formelle du bâti et de la forme urbaine, elle risque d'en surdéterminer le rôle, et de lui conférer un statut d'autonomie par rapport aux autres dimensions sociales qui participent à définir et à façonner le territoire urbain.

Ce sont donc les risques et les limites de l'analyse morphologique si elle n'est pas embrayée sur la réalité et éclairée par les pratiques.

18. Pour accéder à la nouvelle habitation, le bidonvillois doit faire une avance de 12 000 DH ; ainsi il pourra être inscrit sur une liste d'attente.

19. Le terme de “déprivatisation” renvoie à une volonté d'opposer l'espace public à toute forme de privatisation et d'appropriation.

Si nous ne faisons de l'espace bidonvillois qu'une lecture formelle, de type morphologique et typologique, nous n'emprunterons que le point de vue de l'acteur dominant.

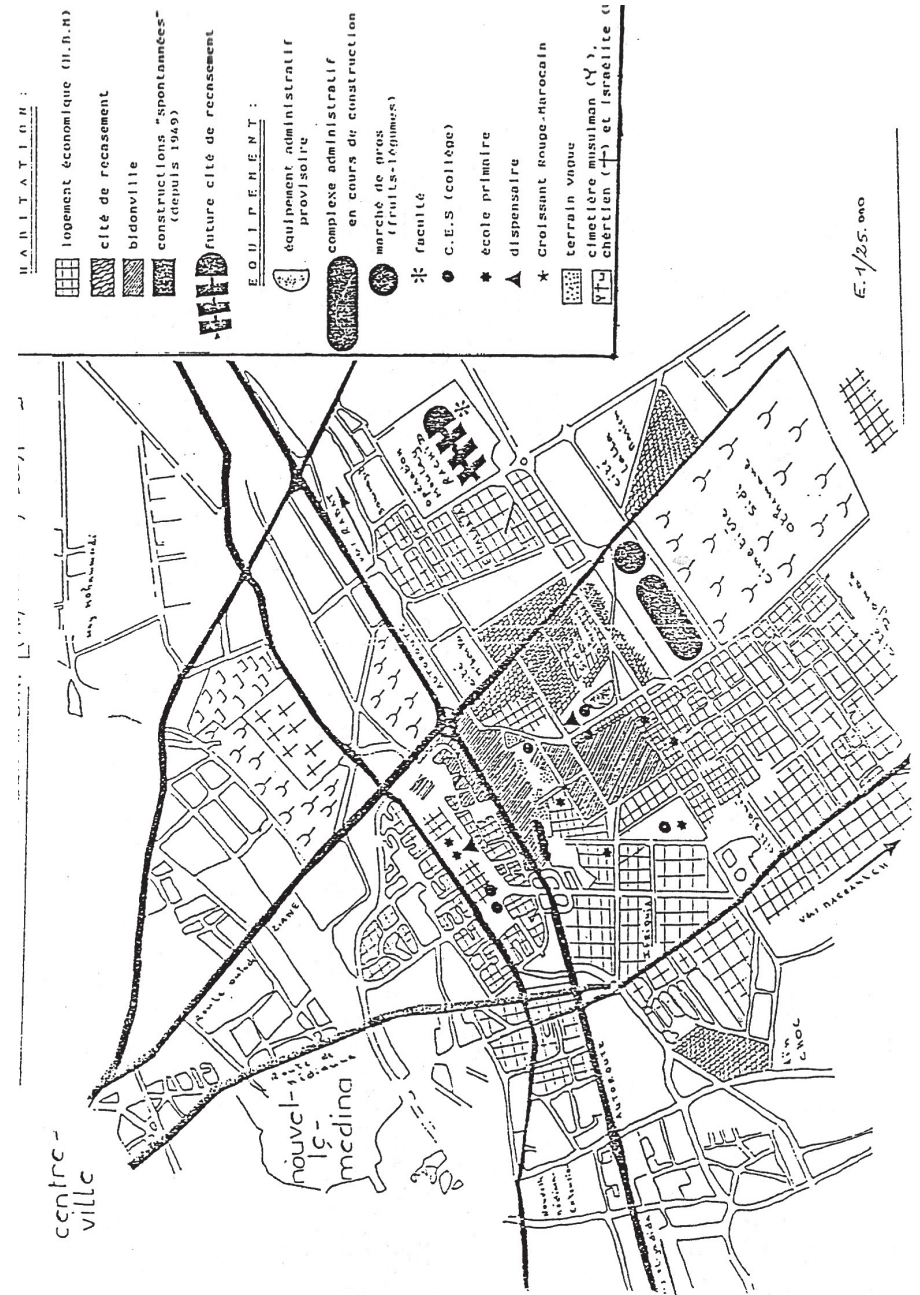
Nous nous empêcherons ainsi de considérer le niveau de l'acteur social ; à savoir l'habitant, le niveau des pratiques d'habiter, bref le niveau du vécu auquel l'anthropologue ou le sociologue est sensible.

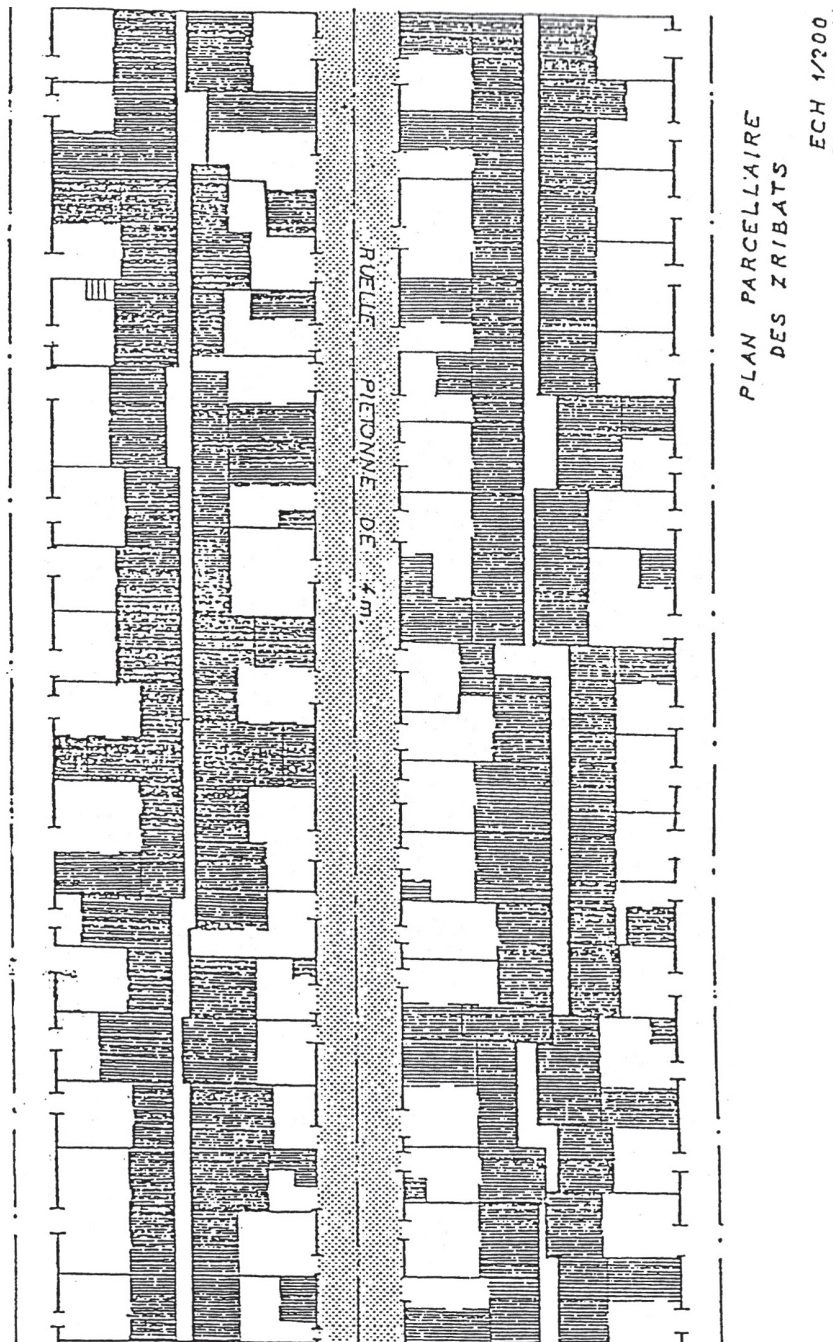
Par conséquent, les rapports inégaux de production de l'espace — non pas seulement en tant que forme mais aussi de sens, de symboles, de pratiques, de relations sociales et affectives... (entre acteurs sociaux multiples) — nous échapperont ; ainsi que les stratégies de ces acteurs qui peuvent être faites de conflictualité, de pratiques d'écart et de détournements.

Ainsi, la lisibilité que prône la logique "planimétrique" n'est pas atteinte dans les faits. Car la perception et l'image du bidonville s'inscrivent dans un processus complexe de stigmatisation et de marginalisation qui en font un ghetto, un espace fermé, répulsif, fait de désordre et d'anarchie (autant urbaine qu'humaine). Et paradoxalement, plus l'espace bidonvillois devient une "scène publique", un espace de représentation fortement marqué par une appropriation sociale et une territorialisation des pratiques ; plus le bidonville est privatisé et plus sa lisibilité s'amenuise. La familiarisation de l'espace public, et le jeu subtil entre le "donné à voir" et le caché, deviennent des barrières visuelles et des frontières symboliques difficilement franchissables.

Dans ce sens nous rejoignons la définition que Devillers et Huet donnent de la morphologie urbaine. Celle-ci « au contraire de la typologie, ne décrit pas la production d'objets bâtis par un producteur donné à travers un "projet" (que ce projet soit ou non formalisé par des plans), mais plutôt des formes urbaines dont la production dépend de multiples acteurs à différents niveaux. Ces acteurs-producteurs peuvent poursuivre des objectifs différents, voire opposés, et en règle générale on dira que la morphologie urbaine est plutôt le produit des rapports entre les acteurs sociaux que l'œuvre d'acteurs particuliers, même dominants (...) On peut dire qu'une morphologie est caractérisée par l'existence, la quantité et la nature de niveaux d'opérations différents, ainsi que par la nature des relations existantes entre eux. » [(CH) DEVILLERS et (B) HUET, 1981, p. 84]







Voyons, maintenant, les éléments constitutifs de la morphologie du bidonville. Le bidonville de Ben M'sik est constitué de quatre "quartiers" (un ensemble de blocs) appelés *karyân*.

Il s'agit de :

- *Karyân* Er-R'hamna ;
- *Karyân* Sidi Mohamed ;
- *Karyân* El-Wastani (au centre) ;
- et *karyân* Ejdid (nouveau).

Les indications toponymiques font référence, dans l'ordre, à une constitution ethnique, à un propriétaire foncier, à une position topographique et à une position chronologique dans la formation du bidonville.

Chaque *karyân* est formé de la superposition de trois ensembles, à savoir : le parcellaire, l'espace public et le bâti.

1. Premier ensemble, le parcellaire

Il regroupe trois éléments hiérarchisés et solidaires (organiques) issus d'un découpage volontaire et géométrique (faisant référence au lotissement) : Zribat, îlot, bloc.

1.1 Zriba

« Ce terme veut dire en langage parlé : enclos réservé au bétail. Cependant on l'utilise aussi dans le sens de la maison, par contre la baraque veut dire une pièce de la zriba, de la maison ». [MHAT., Délégation régionale de Casablanca, note de la page 4, juin 1979.]

L'unité Zriba indique la parcelle qui peut contenir une baraque ou plusieurs occupée(s) par une ou deux familles. La superficie moyenne des parcelles est de 31 m², avec des variations extrêmes allant de 18 à 80 m². Ce caractère hétérogène du parcellaire des *zriba* illustre le mouvement continu de densification du bidonville. Le contrôle et l'interdit administratif de toute construction ont été inefficaces, ou du moins ont eu un effet pervers.

Cette évolution du parcellaire est à lier à différentes dynamiques de types,

foncier, familial, immobilier ; et parfois même liée à la pression administrative qui pèse continuellement sur les habitants. Les promesses répétées d'un relogement imminent ou une cession du terrain occupé ont amené certains à spéculer et à construire plusieurs baraques.

Les descriptions faites de la *zriba*, que ce soit par A. Adam, en 1950, ou par les services d'urbanisme en 1979, montrent l'évolution du parcellaire dans le sens de sa densification interne.

Pour Adam, la *zriba* est « l'emplacement d'une baraque à une pièce avec sa petite cour » ; et plus significatif encore, la *zriba* est, aussi, une sorte de palissade qui entoure la cour.

Celle-ci est « close d'une palissade en général assez haute (pas toujours) pour arrêter les regards indiscrets, elle permet à la femme de prendre l'air et de vaquer en paix aux soins du ménage ».

Quant aux descriptions des services d'urbanisme, presque 30 ans après, et que nos propres observations et relevés de plans confirment ; elles présentent la *zriba* comme un espace clos ne présentant aucune ouverture (ou très rarement ; et dans ce cas celle-ci est située au milieu de l'habitation, servant de patio).

Cette clôture donc de la parcelle est le résultat d'une densification interne sans extension territoriale²⁰.

1.2 Îlot

Il a une forme rectangulaire faite généralement de deux rangées de *zribat* desservies par une rue rectiligne. Les *zribat* sont rangées dos à dos, séparées par un passage réduit de 0,2 m à 1 m servant d'aération.

20. « La première forme de densification est une croissance sans extension territoriale (...) qui se densifie à l'intérieur de ses limites (ses barrières) en comblant progressivement toutes ses réserves de terrain, que ce soit à l'échelle de l'îlot ou de la parcelle par la lente saturation des espaces. Croissance bloquée donc puisque, dès le départ, des limites lui sont assignées. Aux niveaux élémentaires, parcelle, îlot, la densification joue sur les propriétés distributives des unités. À chaque niveau il y a modification, il y a adjonction, comblement surélévation, bref transformation interne de l'unité. La structure du bâti est telle que cette densification s'effectue généralement sans altération notable de l'image d'ensemble. La configuration de l'îlot dont la bordure continue « isole » le cœur de l'espace public (la rue), favorise les transformations internes : construction de bâtiments annexes en fond de parcelle, prolifération des façades sur cours, édification d'appentis, comblement des cours. » [(Ph) PANERAI, 1980, p. 34-36]

1.3 Bloc

Ce terme a été adopté par la population et sert à désigner un ensemble d'îlots. Le bidonville de Ben M'sîk en compte 23. Le bloc est une unité spatiale et résidentielle opératoire dont la population se sert pour se situer et se désigner autant spatialement que socialement en terme d'entente, de comportement, d'urbanité ou de manquement à l'ordre...

« Moi j'habitais au bloc 17, il était un peu plus tranquille que les autres blocs... Il y avait beaucoup plus de monde dans les autres blocs... beaucoup de va-et-vient... le bloc 17 était plus propre. » [E. XXII]

« Moi j'ai vécu 27 ans au bloc n° 17... ce qui le différenciait des autres c'était sa propreté, ses rues étaient larges et goudronnées on bénéficiait aussi de l'éclairage public. Et même les gens qui y habitaient étaient bien. Par contre les autres blocs le 8 et le 3 par exemple n'étaient pas fréquentables et étaient sales. » [E. XII]

2. Deuxième ensemble, l'espace public

C'est l'ensemble des rues, ruelles et places constitué en réseau hiérarchisé. « La voirie de desserte des *zribat* est essentiellement piétonne et se présente sous forme d'un réseau orthogonal caractérisant ainsi le bidonville préalablement "organisé" en opposition au bidonville "anarchique" comme celui de Douar Doum, par exemple, où les ruelles de desserte sont tortueuses à l'image de celles des médinas traditionnelles. » [MHAT. Délégation de Casablanca, Projet de Restructuration des bidonvilles de Ben M'sîk, juin 1979, p. 24].

2.1 Ruelles

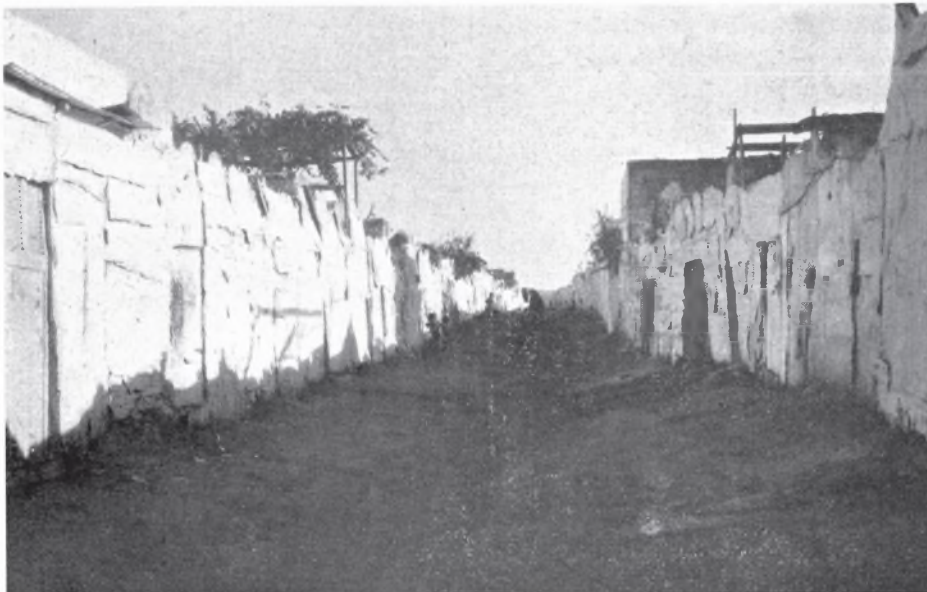
Elles desservent essentiellement les *zribas* et ont une emprise moyenne de 4 mètres.

2.2 Rues

Ce sont des rues rectilignes qui se coupent à angle droit. Il existe une rue principale, sorte d'axe qui structure le bidonville et le traverse dans le sens de la largeur, perpendiculaire aux ruelles.



Une rue bordée de baraques à usage d'habitation. On distingue nettement, à l'extrême droite, les fonds de bidon qui servent à la construction des enclos. Les portes sont le plus souvent en bois. Le linge sèche en travers de la rue ou sur le haut des clôtures. (Cliché d'André Adam in ADAM (A.), Le « Bidonville » de Ben M'sik à Casablanca, Annales de l'IEO d'Alger, T. VIII, 1949-1950).



Autre rue, dirigée nord-sud. On distingue de chaque côté les petits ravins, creusés par l'écoulement des eaux usées, qui se rassemblent en un ruisseau au milieu de la rue. (Cliché d'André Adam, 1949-1950).

Sa centralité est renforcée par sa fonction commerciale et l'animation qui en découle. Les rues ont une emprise d'environ 8 mètres.

2.3 Places

Il existe quelques places dont la fonction est multiple (marché, aire de stationnement des charrettes et des animaux de trait), souvent situées aux abords de quelques équipements : fontaines publiques, mosquée... Parfois on y trouve, au milieu, une benne à ordures qui fait le bonheur de quelques moutons, poulets ou chèvres !



Boutiques de l'artère principale (Est-Ouest) qui est la grande rue commerçante. À la suite des premières pluies d'hiver, la rue a été inondée. Elle n'a pas encore fini de sécher. (Cliché Cliché d'André Adam, 1949-1950).

ment et ces espoirs de relogement « La moitié des baraques ont une superficie comprise entre 25 et 35m², par contre 17 % occupent une superficie supérieure à 40m², et 17 % seulement ont une superficie inférieure à 20m². » [(A.) RACHIK, Juin 1983, p. 32]

Le bidonville compte selon l'enquête du MHAT (novembre 1978), 11 378 zribat d'habitation.



Tentes des coiffeurs. (Cliché Cliché d'André Adam, 1949-1950).

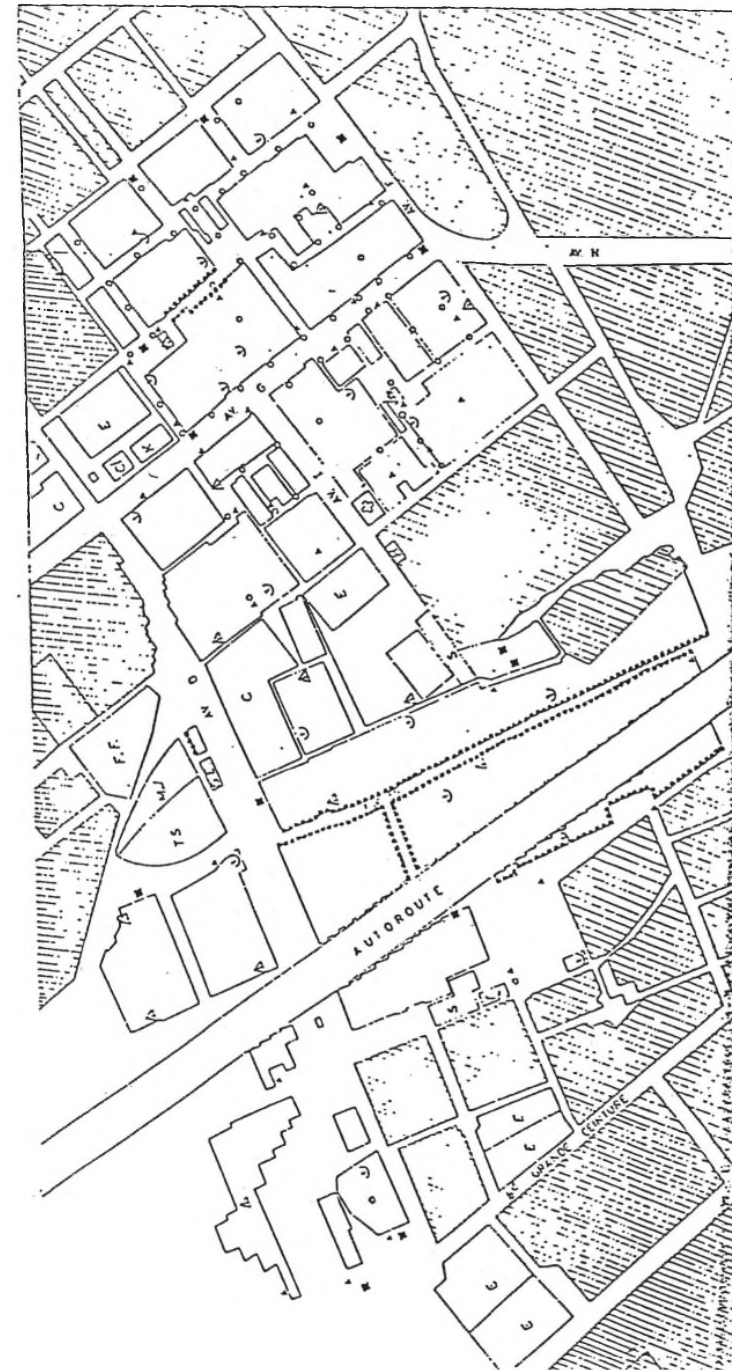
Ils sont utilisés, aussi, par les riverains, habitant dans les quartiers en dur. Ce qui infirme l'idée d'enclavement total du bidonville.

3.3 Équipements socio-culturels

Le sous-équipement caractérise le bidonville qui ne dispose pas d'équipements scolaires, administratifs, hospitaliers... propres. Cette situation de sous-équipement favorise, paradoxalement, l'ouverture du bidonville vers les quartiers qui l'entourent. La proximité spatiale de ceux-ci n'alourdit pas son handicap.

Les seuls équipements dont le bidonville dispose sont des écoles coraniques, des mosquées, des fours... C'est la population bidonvilloise, elle-même, qui est à l'origine de l'implantation de ces équipements. A. Adam indique aussi la présence de cercles (zaouias) confrériques²¹ dans le bidonville : (...) « une zaouia Tijaniya dont le moqadem est originaire des Mtouga ; et une zaouia Derqawiya, la plus ancienne, installée dans karyân Er-Rehamna. La seconde

21. Il est significatif de constater l'absence, dans les documents universitaires ou institutionnels produits sur Ben M'sik, de toute information sur la vie religieuse et culturelle des bidonvillois.



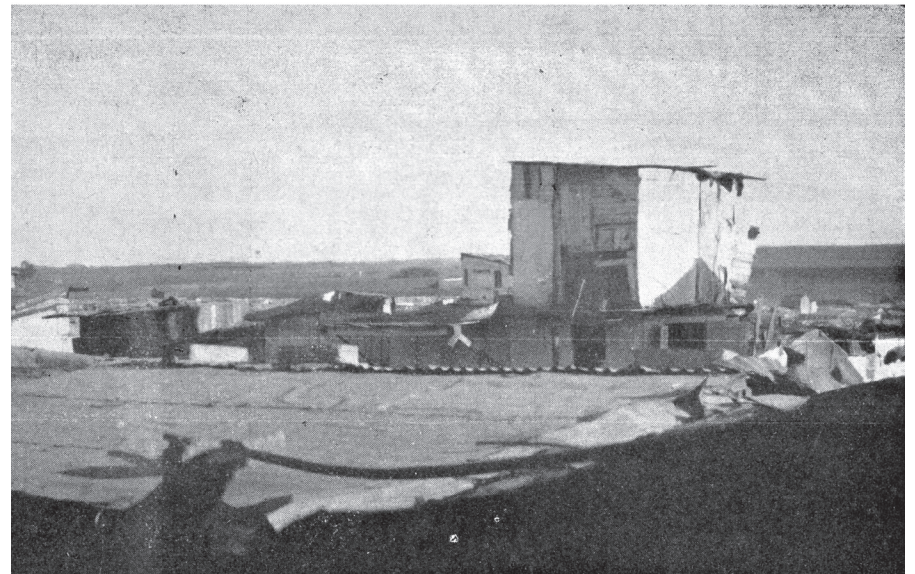
LES EQUIPEMENTS DU BIDONVILLE DE BEN M'SIK	
ETUDE	EL MOUNASSER EL KAWAD
DESSIN	FIKRI
Ech	1/4000 MAI 1975
LEGENDE	
□	WC PUBLICS
△	FONTAINES PUBLIQUES
△	FOURS
■	BENHES
○	MOSQUEES
—	DISPENSARE
☙	CRUSSIANT ROUGE M
■	COMMERCES
C/	CINEMA
K/	NISSARIA
C	COLLEGE
E	ECOLE
H	HAMMAM
S	SOUK
FF	FOYER FEMININ
MJ	MAISON DES JEUNES
GE	GARDERIE D'ENFANTS
TS	TERRAIN DE SPORT



*Un four à pain. Ce sont les seules constructions « en dur ». La couverture est en tôle.
(Cliché d'André Adam, 1949-1950).*



Le marché aux grains. (Cliché d'André Adam, 1949-1950).



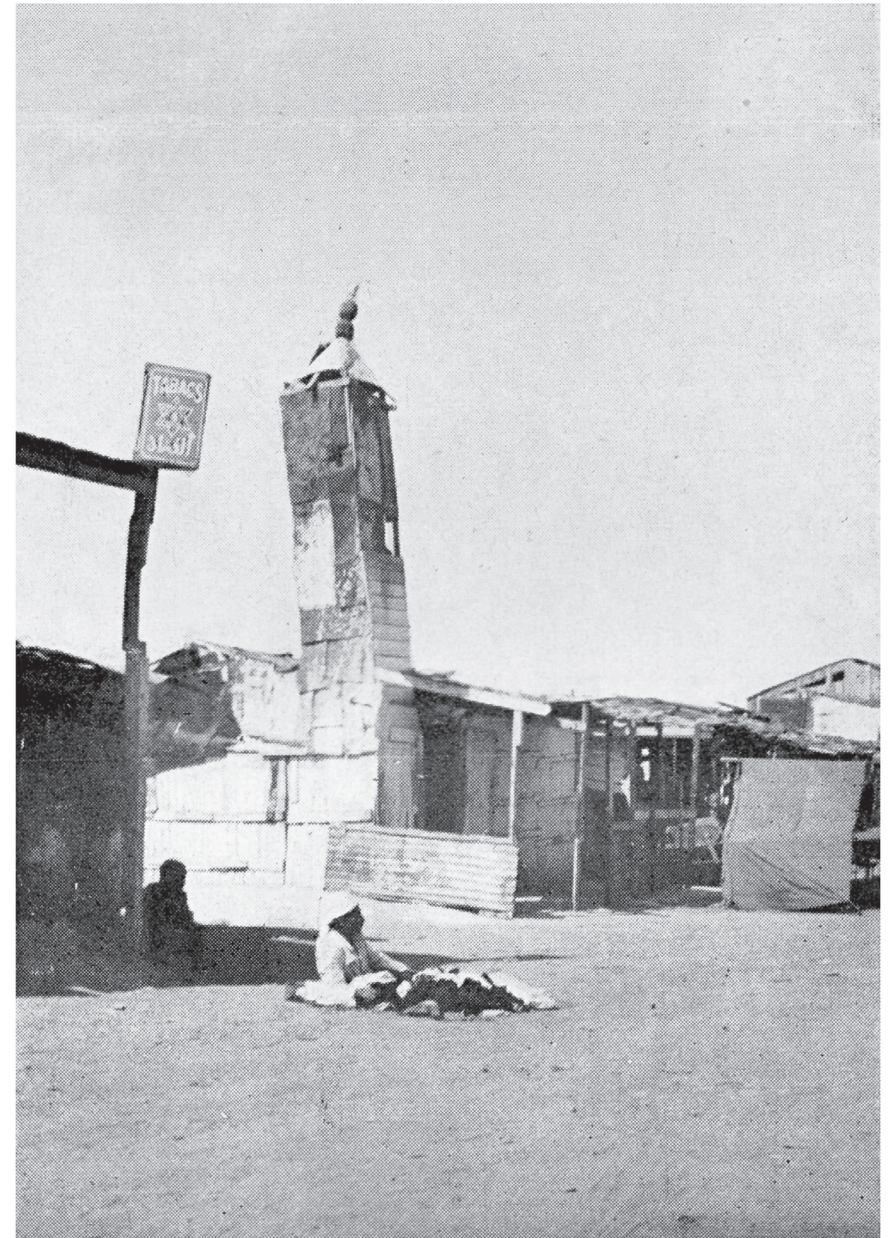
*Une baraque à étage. Toits en tôle ondulée ou en bois recouvert de carton bitumé.
(Cliché d'André Adam, 1949-1950).*



Le marché aux habitations « pré-fabriquées ». Les éléments de baraque sont prêts. Il n'y a plus qu'à les assembler. (Cliché d'André Adam, 1949-1950).



Autre mosquée. Le style du minaret est plus « ferme » que celui du précédent. À gauche, « guittoune » servant d'abri à un rapetasseur de souliers. (Cliché d'André Adam, 1949-1950).



Une mosquée. Le minaret, tout de guingois est purement « décoratif » : le muezzin ne s'y aventure pas. (Cliché d'André Adam, 1949-1950)



Vue générale de Karyan ej-Jdîd.
(Cliché d'André Adam, 1949-1950).



Vue générale de Karyân er-Reh'amna. (Cliché d'André Adam, 1949-1950).

sert aussi d'école coranique. » [(A.) ADAM, 1949-1950, p. 152]

Adam signale aussi la présence d'un Marabout implanté par les Drawa, habitants de Ben M'sik originaires du Sahara.

Ces équipements s'intègrent dans le tissu du bidonville et ne présentent pas de rupture architecturale avec le bâti existant.

3.4 Infrastructure

Celle-ci est largement insuffisante et mal répartie dans le bidonville.

	ÉQUIPEMENT		NB. DE MÉNAGE RAPPORT E/M	
BEN M'SIK NORD	WC	1	5207	5207
	Fontaine	11		473
	Benne	7		744
BEN M'SIK SUD	WC	61	6 442	105
	Fontaine	37		247
	Benne	6		1073

Répartition moyenne, par ménage, des équipements élémentaires au Nord et au Sud
de Ben M'sik [Cf. RACHIK, juin 1983]

C'est l'élément morphologique le plus contraignant du bidonville. Cette contrainte est entretenue par les pouvoirs publics pour les raisons déjà évoquées.

Vu leur manque d'entretien ces équipements sont encore moins utiles que suffisants (surtout pour les WC). Les gens — les enfants surtout — préfèrent se soulager dans les terrains vagues que dans les WC publics.

Certains, pour remédier à ce manque et à l'humiliation que cela représente, ont fait des latrines, sorte de trou dont l'orifice est aménagé avec quelques planches et obstrué par une pierre ou un bout de tôle (A. Adam).

Les latrines sont situées soit dans un coin de la cour soit dans un abri aménagé à l'extérieur de la baraque (donnant sur la rue) mais communicant avec celle-ci... Cet abri dispose d'une double porte assurant la liaison entre la rue et la cour.

Certains WC sont détournés de leur fonction et servent de lavoir pour les femmes.

Pour conclure, je dirai que ces contraintes, de type morphologique et infrastructurel, ne sont pas vécues d'une façon passive. Elles sont source (virtuelles) de possibilités de détournement, d'appropriation active, et de pratiques collectives d'organisation informelle pour pallier leur insuffisance.

Jusqu'à présent, nous avons présenté les éléments et les unités spatiales constitutives de la morphologie du bidonville. L'intérêt de cette démarche est de signaler les contraintes et les possibles formellement inscrits dans l'espace.

Mais on se rend vite compte des limites d'une telle approche qui fige, plus ou moins, l'espace, et n'en restitue que sa dimension physique. L'espace bidonvillois est, pour les habitants, loin d'être perçu et formalisé en terme de plan. Il est vécu en tant que territoire d'une vie individuelle et collective, dans ce qu'elle a de routinier, de quotidien et d'exceptionnel, de frustrant et d'émotionnellement très fort.

Qu'est-ce qui lui confère, alors, cette territorialité ?

C'est son implication dans l'existence des bidonvillois, et sa dynamique en tant qu'espace d'ancrage et de territorialisation des liens sociaux et des pratiques socio-spatiales que nous essaierons d'analyser.

Les formes de sociabilité ne sont pas indifférentes, s'articulent aux dispositifs spatiaux et tiennent compte des possibilités qu'ils contiennent.

Le rapport à l'espace est loin d'être fonctionnel. Il engage d'autres dimensions de l'acteur social tels que son identité, son rapport au temps et ses capacités de projection, son ethos, ses habitus...

Nous essaierons de saisir et d'analyser les pratiques collectives de l'espace, les liens sociaux et interactions dans le bidonville.

B. L'ESPACE EN PAROLES OU LE PASSÉ RECOMPOSÉ

La présentation, que nous allons faire de la vie sociale et de ses formes de territorialisation dans le bidonville de Ben M'sik, s'est construite à partir d'une totalisation d'expériences et de biographies. Cette totalisation ne voudrait être,

en aucun cas, homogénéisante ni donner une image idyllique de ce bidonville. Il s'agit, plutôt, selon le terme de Challas et Torgue, d'une "cohérence paradoxale" qui renvoie à la production discursive propre au récit mythique.

La reconstitution (j'insiste sur ce terme, car il ne s'agit pas d'un objet naturel, saisissable ici et maintenant, sans aucune médiation de toute sorte : affective, réflexive, discursive...) de la quotidienneté s'est faite à partir d'entretiens effectués sur le lieu de relogement — et c'est important, car cela donne une dimension comparative aux propos tenus sur le bidonville — et, aussi à partir de quelques observations "flottantes" auxquelles nous avons procédé à l'occasion de visites répétées de ce qui restait du bidonville.

La parole habitante, qui nous restitue la vie au bidonville, est déterminée et tendue entre un avant et un après – spatial et temporel — qui opère un glissement du bidonville vers une figure temporelle du passé (récent) et une distanciation par rapport à ce passé ; car le vécu contemporain de la prise de parole est sollicité et inscrit dans une temporalité faite de projection de devenir, de passage à l'acte... (temporalité liée au relogement).

« (...) l'habiter, écrivent Challas et Torgue est pluriel et contradictoire, fait de modes d'habiter signifiés par des espaces et cartes imaginaires que la parole habitante exprime sous forme d'un récit mythique... » [(Y.) CHALLAS, TORGUE, 1982, p. 17]. Celui-ci se révèle, à partir des entretiens, constitué de trois figures discursives qui nous informent sur le rapport du bidonvillois à son espace porteur de charge symbolique et d'identité.

1. L'amnésie volontaire

« Je ne vois aucune image du bidonville qui mérite d'être gardée en souvenir, je ne vois que la baraque [rire] qui laisse passer l'eau de pluie. » [E. VIII]

« Ce temps-là [du bidonville] est mort c'est fini ça fait 3 ou 4 ans qu'on est ici à Hay Moulay Rachid²². Ce qui compte c'est aujourd'hui, le temps passé au bidonville est révolu. Là où on est né, là où on a grandi... Tout, tout est fini, mort, on n'est que les enfants (fils) d'aujourd'hui (...). On ne s'occupe plus de la baraque, c'est fini la baraque. Elle ne me dit plus rien la baraque... La baraque est morte dès l'annonce du déménagement.

22. Lieu de relogement.

Pour venir ici, ils nous ont dit : « Allez aux blocs ! » et on a répondu : « Au nom de Dieu », et on est venu s'installer. On a dit alors : « Dieu soit loué »... Ne me parle plus de la baraque ni du *karyân* [bidonville]. » [E.V]

Cette volonté d'amnésie, de tirer un trait sur le passé bidonvillois, s'explique de deux façons :

– Elle est liée, d'une part, au processus de stigmatisation dont le bidonvillois est l'objet. Elle traduit le désir du bidonvillois de s'affranchir des préjugés et des désignations négatives qui le visent.

Mais par ce désir d'affranchissement, il ne conteste pas le “bien-fondé” des stigmatisations ; au contraire, il les intériorise, les reproduit et souhaite par la forte référence au présent et par le biais du relogement en dur, leur échapper. Il donne à ce relogement et surtout à ses signes extérieurs tangibles et visibles ; à savoir le matériau de construction (la brique) une valeur civilisationnelle. Le ciment et les briques sont porteurs d'une charge symbolique forte qui fait de la mutation résidentielle, et partant de l'accès à un logement en dur, le synonyme du passage de l'enfer au paradis, du passage de l'état animal à l'état humain, de l'état sauvage à l'état civilisé²³.

« Le *Karyani* (le bidonvillois) est une personne qui vit derrière le soleil. » [E.XIX]

« Aujourd'hui, notre fierté vient des briques. » [E.XIII]

« Au niveau de notre vie conjugale, on se comportait comme des animaux. » [E.III]

« Au bidonville, je sentais que j'habitais dans un terrain vague » [E.I]

Cette amnésie correspond à une “nouvelle naissance” que sanctionne un événement majeur, l'accès à une maison en dur. Cet accès, ce passage est un événement fondateur d'une nouvelle identité, d'une “légitimité urbaine” d'être là en tant que citadin “normal”. Nous avons été frappés par cette quête effrénée d'une normalité, d'être comme les autres (*S'hab Labni* : ceux qui habitent en dur). Car le passé citadin était vécu dans l'illégitimité, l'instabilité²⁴, dans une enclave en dehors de la ville tout en étant à l'intérieur de son périmètre urbain.

– Cette amnésie est liée, d'autre part, à une parole qui n'arrive pas à s'énoncer sur la scène publique ; qui se veut silencieuse, car toujours confinée dans

23. Ces polarités sont tirées directement du discours des habitants.

24. Voir plus loin, le chapitre intitulé « Rapport à la ville, ou la citadinité problématique ».

le silence. C'est la “parole-enjeu” menacée, sanctionnée, c'est la parole-acte périlleuse. Elle se lit en creux et s'entoure de silence ou de formules divines (« Dieu le veut », « Dieu soit loué »...) faisant référence au miraculeux, au don divin pour signifier un processus plus complexe, enraciné dans le réel et le concret de la production urbaine, et du rapport au pouvoir et à ses institutions. C'est une parole, au fond, ambivalente : faite de simulacre, elle joue de la polysémie, de l'incertitude que permettent le proverbe, la formule rituelle, le sens commun... Elle se réfère à la fatalité (*fatum*), au destin, à l'ignorance, elle se révèle excessivement dominée, servile.

Mais ce ne sont que des apparences, des mécanismes d'autodéfense dans un contexte dialogique qui “pourrait” actualiser le rapport au pouvoir. C'est en cela que le rapport d'entretien est un rapport social particulier, non coupé des rapports sociaux qui prévalent dans la société globale où il s'inscrit.

Cette parole court-circuite le processus et fait l'économie de l'analyse du réel en privilégiant la forme tautologique (« les choses sont là parce qu'elles sont là ») qui le naturalise. Ainsi, on aboutit à un récit mythique.

« On mange ce que Dieu nous procure... C'est tout ce qu'il y a... Dieu soit loué. Ce qu'on mange on le mange tranquillement, ce qu'on trouve on le mange et ce qu'on ne trouve pas on s'en passe. C'est tout ce que j'ai à dire... Je n'ai rien d'autre à dire. » [E.V]

« Je ne peux pas t'en parler, car je ne suis pas instruit, je ne suis pas allé à l'école. Ce sont ceux qui sont allés à l'école qui peuvent t'en parler... L'analphabète ne peut rien dire ». Ou bien : « Le pauvre, c'est le pauvre » [E.VI]

« Je ne comprends rien... Comment ? Non, non je ne comprends rien à tout ça, je ne sais pas en parler » [E.V]

Plus tard, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'auteur de ces derniers propos (E. X) qui m'a tenu le discours suivant :

« Je sais bien, j'ai bien compris ta démarche, ce que tu fais... Je sais, mais si le serpent te mord ne serait-ce qu'une fois, tu as peur après, même d'une corde ».

Ce qui éclaire sa stratégie d'ignorance et illustre le jeu de simulacre cité au-dessus.

Il m'a expliqué, alors qu'il a été l'objet de harcèlement de la part des autorités, à la suite d'un entretien accordé au journaliste de la radio officielle au sujet du projet de relogement.

2. Nostalgie... ou le deuil inachevé

Le discours nostalgique nous informe plus sur le vécu actuel de la mutation résidentielle que sur le vécu au bidonville. Celui-ci se transforme en figure mythique, en métaphore du bien-être ensemble, et partant de la perte douloureuse d'un passé idyllique ou le soi vivait en harmonie avec le collectif et y trouvait son réconfort et s'identifiait positivement au bidonville. Ce dernier a un rôle de médiation affective et est support d'une charge symbolique. Le lieu se confond avec les êtres et les exprime, le lieu se confond avec la sociabilité et signifie une « concrétisation d'une qualité abstraite (...) tout en rendant visible quelque chose qui ne l'est pas, provoque chez la personne qui y est confrontée une adhésion — la personne y reconnaît un aspect d'elle-même, quelque chose qui lui parle. » [(K.) NOSHIS, 1984, p. 59-60]. Plus loin, écrit Noshis « Si ces contextes contribuent donc à des moments de présence, s'ils suscitent chez l'habitant une participation émotive, c'est là leur charge symbolique, la tension au-delà du rationnel qui fait entrer dans le mythe. » [(K.) NOSHIS, 1984, p. 155]

« Tout était harmonieux », « On vivait comme une famille », « On partageait la tendresse », « Il n'y avait pas de jalousie », « On ne s'enviait pas », « On n'avait pas de soucis ni d'inquiétudes », « Ce qu'on gagnait, on le mangeait et on ne pensait pas à autre chose »...

Voici, donc, le lexique de ce récit mythique. Ce qui n'enlève rien à son authenticité, à sa force et son efficace, bien au contraire.

Ce discours nostalgique révèle l'incertitude du présent, la non-maîtrise du devenir, et l'incapacité de se projeter dans l'avenir source de soucis et d'inquiétudes non partagés, mais vécus dans le retrait du soi familial et dans la dissimulation "honteuse".

Le défi est important : passer d'un mode de vie rythmé par le temps quotidien, « vivre au jour le jour avec ce que Dieu nous a donné », à un mode de vie qui exige de se projeter, d'intégrer l'avenir dans "la comptabilité domestique" ; un temps "comptabilisé", un rythme scandé par les dépenses à venir, par les traites mensuelles, par les passages de l'employé de la RAD qui relève le compteur de l'eau et de l'électricité...

Un des thèmes relevés est la référence massive à la "gratuité" de la vie dans le bidonville. Cette gratuité était source de tranquillité et permettait de contrebalancer les contraintes inhérentes à la vie dans le bidonville.

« On vivait bien, on ne passait pas notre temps à compter l'argent, on ne se faisait pas de souci. Tout était gratuit » [E.VII].

« Moi, je dis et j'implore Dieu de me redonner le bien (être) qu'il y avait au bidonville. On y était bien, on se portait bien au bidonville. Si tu allais au marché avec 5 DH²⁵ dans la poche, tu pouvais acheter des légumes, du pain, du charbon de bois, de l'huile et il te restait même un peu d'argent. » [E.XVI]

Un autre thème, qui ressort, exprime la rupture du lien social et la perte de la sociabilité bidonvilloise. Elle est plus ressentie par les femmes dont le rapport à l'espace public, après le relogement, a été totalement inversé, et sanctionné par leur retrait et une vie domestique cantonnée dans l'espace d'habitation.

« Quand tu partages 16 à 20 ans de vie avec tes voisins, vous devenez comme des frères et plus uniquement des voisins... Quand quelqu'un n'a plus confiance en son voisin et ne s'entend plus avec lui, il déménage et s'installe ailleurs. Les femmes étaient des sœurs. Ce qui était difficile (inaccessible) pour telle était facile (accessible) pour l'autre. Si tu as besoin d'argent, tu peux en trouver ; s'il t'arrive quelque chose, tu trouvais en premier [avant la famille] tes voisins debout pour t'aider et te porter secours... Des frères quoi... On était gai, on jouait, on s'amusait. Ce qu'on avait nous suffisait... On n'allait pas chercher l'eau à la fontaine pendant le jour parce que c'était près du Derb Milan. On respectait les maisons en dur. Il y avait beaucoup d'allées et venues. On allait chercher l'eau la nuit quand il y avait moins de monde. On y allait en groupe de 4 ou 6 filles, on s'amusait, on n'arrêtait que quand nos parents nous l'ordonnaient... Par contre, ici on se sent seul... solitaire. On m'a séparée des voisins que je connaissais. Ici je suis dans un coin, seule, je n'ai pas retrouvé l'entente qui régnait entre nous au bidonville. Je désire retrouver l'entente et l'harmonie qui régnaient à Ben M'sik... À cause des problèmes parfois je n'arrive pas à dormir, alors je pense à notre vie au bidonville et à ce que je dois faire dans l'avenir... Je pense parfois à des choses qui me plaisaient. Par exemple aller chercher l'eau à la fontaine » [E.XIV].

25. 5 Dirhams ≈ 3 Francs.

C'est le cas aussi de M... âgé de 65 ans qui, la nuit tombée, se retire dans sa pièce, sa pipe de Kif (chanvre) dans la main, et allume une bougie²⁶ comme "là-bas" et se remémore des "choses", comme il dit :

« Le bidonville nous a jetés derrière lui. Par contre nous, on est venus s'installer ici. Maintenant, on est devenus pareil que le singe, pareil... La vie est devenue très dure pour nous... Ce sont ces soucis, très durs pour nous..., ce sont ces soucis qui m'empêchent de dormir. Je vois que j'étais parmi les "premiers" et aujourd'hui je me retrouve parmi les "derniers" [très ému]. Tu n'y peux rien, c'est Dieu qui l'a voulu. Si la vie ne te plaît pas, tu ne vas pas "l'étrangler". Quand tu y réfléchis bien tu dis en fin de compte "Dieu soit loué". » [E.XIV]

La rupture du lien social est encore mal ressentie quand l'individu était intégré dans le réseau de voisinage et y trouvait aide et richesse des relations sociales et affectives ; voisinage qui était vécu sur le mode familial²⁷.

« Il n'y avait pas d'envieux, on ne se disputait pas. On était comme des frères et sœurs. » [E.XV]

« On se parlait, on partageait tout. Celui qui était très pauvre, tu lui donnais à manger. » [E.XVIII]

« Les gens "mouraient" [se sacrifiaient] pour leurs voisins. Si ton voisin est dans le besoin, tu lui donnes ta chemise. » [E.XVI]

La nostalgie de la vie bidonvilloise est douloureusement ressentie, car elle correspond aussi à une promotion par le logement (l'accès à une maison en dur) non maîtrisée, dont résulte une précarité matérielle "honteuse" qui ne se donne plus à voir, qui ne se partage plus et qui se redouble d'une précarité sociale et identitaire.

La mutation résidentielle est vécue en tant que drame social qui met en crise "l'équilibre" précaire fait de bricolage quotidien et maintenu par l'enracinement dans un territoire et dans un réseau social dense. Cette mutation résidentielle crée et fait sentir un décalage important, entre les besoins et les dépenses générés par le nouveau logement et les capacités matérielles qu'a l'ancien bidonvillois pour y répondre. Plus problématique encore, le décalage entre les fonctions potentielles de représentations (le logement en dur) et l'incapacité de les réaliser et de les traduire en signes et en marques d'ascension.²⁸

26. Il a l'électricité à la maison.

27. Parfois, il le devient réellement, quand les voisins ont allaité leurs enfants mutuellement. « Au bidonville, on avait en commun le sein » [E.XIX].

28. Signalons que certains habitants, à Hay Moulay Rachid, ont vécu dans des tentes, plantées

Une norme et un langage partagé sont communément produits pour coder et donner un sens, socialement construit, qui sanctionne les signes d'une ascension réussie et accomplie. La mosaïque, la peinture, les cadres de fenêtres forgés, le premier étage construit, être propriétaire ou associé, etc. sont devenus la référence normative de la réussite.

« Mère : Il y a beaucoup de choses qu'on voudrait avoir. Par exemple du zellige, mettre de la mosaïque, des divans sculptés (sdader), des divans en mousse, un tapis turc... Tout ça nous manque, tout ce qui concerne l'ameublement de la maison. On veut une armoire-vitrine, des ustensiles... Tout ce qu'on désire, Dieu ne nous a pas encore donné les moyens pour l'avoir... Nous on le désire, mais...

Fille aînée : Il est impossible qu'un cordonnier puisse économiser de l'argent pour construire et aménager sa maison.

Mère : Nous nous estimons heureux d'avoir une fille qui travaille et qui nous rapporte 100 Dh par semaine et nous aide à manger. Les autres filles ne travaillent pas » [E.XIII].

L'économie domestique est déséquilibrée et des "sacrifices" vitaux s'imposent :

« Avant, quand on habitait à Ben M'sik au Karyân, on vivait mieux. C'est bien de dire la vérité, je ne vais pas faire l'hypocrite parce que j'habite dans ce quartier en dur... Au moins au bidonville on était unis et solidaires. Chaque jour, tu assurais ton dîner. Par contre ici, les briques (la construction) nous ont achevés... Ici, on ne pense qu'au ciment et aux briques sans compter les traites et l'eau à payer... La baraque était économique. Ici on mange moins. La vie du bidonville correspond bien aux capacités du *meskine* (pauvre, humble). » [E.III]

Pour conclure sur le discours nostalgique, je dirai qu'il trahit un vécu actuel, au présent, de la crise de la co-présence sur la scène de l'espace public, et trahit un rapport dramatique à la mutation résidentielle²⁹. Le terme de désenchantement résume ce discours.

3. Oui... mais

Il s'agit d'un discours ambivalent qui ne peut être enfermé dans une catégorie de jugement unique et exclusive.

dans la cour de la maison, sous la pluie, avant de pouvoir au bout d'un an ou deux construire la dalle et crépir les murs.

29. Ces tendances, ici présentées d'une façon succincte, seront développées plus loin.

Il est ancré dans le présent et apprécie le passé bidonvillois à partir de cet ancrage.

Loin de traduire la mutation résidentielle en terme d'évolution ou de progrès linéaire et substantiel (à la mutation), il la présente avec modération, dans le jugement, et relativisme.

« Le bidonville “battait le record” du point de vue de l'affection, de la tendresse, de la familiarité, de l'entente et de l'harmonie. Mais il “battait [aussi] le record” du point de vue manque d'hygiène, saleté, mauvaise odeur, dureté de la vie. » [E.XXIII]

En somme, oui pour l'entraide, la bonne entente ; non pour le manque d'hygiène, le risque d'incendie...

Ces trois figures discursives constituent cette “totalisation paradoxale” qui recompose le passé bidonvillois. On peut en déduire les enseignements suivants :

– La pluralité des modes d'habiter et de l'« imaginaire habitant » qui exprime la présence dans un lieu déterminé et lui donne sens ; ici le bidonville. Donc vouloir réduire cette parole habitante à une seule figure, c'est faire violence à la réalité et occulter sa complexité et ses contradictions.

– Cette “totalisation paradoxale” permet de rompre avec l'approche écologique (ex. : École de Chicago) qui naturalise l'espace (et plus précisément le quartier) devenant, ainsi, une *natural area* dont les caractéristiques “vont de soi” dans leur pureté et leur homogénéité.

Notre approche, au contraire, est sensible à la pluralité du rapport à la présence et au vécu d'un espace : cela pour souligner sa dimension problématique et contradictoire. C'est aussi dans ce sens que nous avons parlé de construction sociale de la réalité, et de recomposition du passé.

Notre approche est aussi à l'écoute d'une parole habitante dont l'écho est introuvable dans tous les documents et les rapports des organismes d'urbanisme, qui, forts de leur légitimité institutionnelle et de leur savoir voudraient faire le bonheur d'une population, et seraient enchantés de l'inscrire dans une nouvelle temporalité : celle de la modernisation.

Si notre recherche s'est mise à l'écoute (critique) de la parole habitante, c'est parce que le discours dominant sur Ben M'sik est du côté des statis-

tiques et du « côté de l'urbanisme et du simulacre et il se développe séparément, “coupé” des pratiques, des usages, de la vie sociale » [(Y.) CHALLAS et TORQUE, 1982, p. 8]. Celle-ci (la vie sociale) est donnée et présente par sa seule évidence illusoire.

C. TERRITOIRES DE L'HABITER

« Au rez-de-chaussée de chaque maison, on a percé une foule de petites pièces qui donnent directement sur la rue, et chacune de ces petites pièces contient une famille. [...] ce sont des pièces à tout faire, ils y dorment, y mangent et travaillent de leur métier. Seulement [...] la rue attire les gens. Ils sortent, par économie, pour ne pas avoir à allumer les lampes, pour être au frais et aussi, je pense, par humanisme, pour se sentir grouiller avec les autres. Ils tirent des chaises et des tables dans la rue, à cheval sur le seuil de leur chambre, à moitié dedans, à moitié dehors, et c'est dans ce monde intermédiaire qu'ils font les actes principaux de leur vie. Si bien qu'il n'y plus ni dedans ni dehors et que la rue est le prolongement de leurs chambres, ils l'emplissent de leurs odeurs intimes et de leurs meubles. De leur histoire aussi [...] J'ai vu hier un père et une mère qui dinaient dehors, mais au-dedans le bébé dormait dans un berceau près du grand lit des parents et à une autre table, la fille aînée faisait ses devoirs, éclairée par une lampe à pétrole. [...] Dès qu'une femme est malade et reste au lit dans la journée, ça se passe au grand jour et chacun peut la regarder. » [(J.-P.) SARTRE, 1983, p.79]

Dans cette partie, nous essaierons d'ordonner ce “trop-plein de vie” que contient l'espace bidonvillois, et qu'une parole habitante et une mémoire du lieu, encore vivante qui n'a pas fait encore totalement son deuil du vécu bidonvillois, nous ont restitué et transmis.

Notre objectif est de rendre compte des processus qui travaillent de l'intérieur et traversent l'espace donné — le bidonville aménagé — et en font un territoire marqué et produit par la présence d'acteurs sociaux à travers leur vécu quotidien et routinier de l'espace, leurs liens sociaux multiples, leurs formes de sociabilité, leurs rites, leurs temporalités sociales et spatialités différentielles et hiérarchisées.

C'est à travers les processus d'appropriation et de socialisation de l'espace physique que ce dernier acquiert une forme de territorialité spécifique au

groupe social qui l'investit. Cette approche de l'espace ne nous conduit pas à en faire un réceptacle passif et une forme vide de sens que les pratiques d'habiter emplissent de sens. Si nous avons procédé à l'analyse morphologique du bidonville — même d'une façon sommaire — c'est pour mettre l'accent sur les contraintes et les possibilités inscrites formellement dans cet espace. Mais ce qui donne sens et actualise ces virtualités et bricole constamment ces contraintes, ce sont les pratiques habitantes collectives et individuelles. C'est cette négociation, ce va-et-vient entre l'espace et les pratiques sociales qui sous-tendent notre démarche. Car même s'il est « relativement autonome quant à sa production formelle, l'espace bâti ne peut en aucun cas être le seul inducteur de pratiques, mais il est toujours impliqué dans l'existence et la forme de ces pratiques. » [(J.-Ch.) DEPAULE, 1980, p. 168]

Le bidonville de Ben M'sik a été souvent présenté presque exclusivement à travers sa dimension morphologique, architecturale, dans une logique planimétrique et normative. Quant à sa population, elle est absente du discours d'aménagement et n'y est présente que dans l'anonymat et par l'effet de "mas-sivité" des statistiques. Dans une approche anthropologique de l'espace, nous ne pouvons nous contenter de ces quelques indications et éléments, car le réel, en question, n'y est pas réductible.

Notre enquête nous a mis en contact avec un territoire complexe, contradictoire et pluridimensionnel que nous allons essayer de rendre sensible et perceptible à partir de l'analyse des formes territorialisées d'appropriation, et à partir des formes sociales et symboliques de socialisation de cet espace. En somme, ce qui fait du bidonville un territoire urbain qui ne se réduit pas à l'espace de l'aménagement — qui évacue le rôle actif de l'acteur social collectif et individuel — ni à son fonctionnalisme fait d'orthogonalité et d'hygiénisme.

Il est territoire, car il inscrit le bidonvillois dans un espace social fait d'engagement et de partage ; car il est, aussi, la scène et la coulisse de la vie quotidienne, il est support d'une identité et chargé de symboles et de signes et de codes territoriaux.

« Donner physiquement forme à l'espace ou le modifier en y laissant des traces durables est la façon la plus perceptible dont groupes et individus qualifient, "produisent" leur territoire. En fait, c'est par l'ensemble de leurs actes quotidiens, pratiques et symboliques, jusqu'aux plus minuscules, qu'ils

le font : par la manière de le nommer et de se nommer (par rapport aux noms qu'on leur donne) et d'affirmer une appartenance ou une origine réelle ou imaginaire ; par les fêtes, les célébrations, qui, comme des rites, en marquant les temps forts de l'existence collective et individuelle, renouent ses liens territoriaux. Et plus banalement par les gestes et les relations de tous les jours, qui trahissent l'importance relative de la part "publique" et de la sphère "privée" de la vie ; les objets ; le langage ; les vêtements qu'ils portent — et ceux qu'ils ne portent pas... Et, ostentatoires et anonymes, les signes affinitaires d'un mode de consommation. » [(J.-Ch.) DEPAULE, 1985, p. 487]

Notre souci est de rendre compte de cette complexité, de ces pratiques habitantes multidimensionnelles et dynamiques. Mais ne nous trompons pas, et ne négligeons pas la part de résistance à l'analyse de cet espace, la part d'opacité qui ne se laisse pas éclairer ni ne se donne à voir dans la description.

D. LE BIDONVILLE DANS SON CONTEXTE URBAIN

Aucun écran, aucune limite ne s'intercalent entre le bidonville et les immeubles qui l'entourent. Le tissu urbain ne ménage pas de transition en terme de frontière et de barrière entre le bidonville de Ben M'sik et son environnement immédiat. Aucun accident de relief non plus. De larges voies, bordées d'arbres et constamment animées par la circulation, l'encadrent. Mais cette proximité spatiale, sans filtre physique, n'en contient pas moins une distance sociale où se définit, par différences, l'identité du bidonville et où se négocie son intégration « selon un processus qui à la fois appartient en la renforçant à une logique des hétérogénéités, des oppositions, des ségrégations et des pouvoirs inégaux, et est un moyen pour chacun de négocier ses rapports avec la ville. » [(J.-Ch.) DEPAULE, 1985, p. 487]

Cette distance sociale s'exprime dans un lexique qui privilégie l'opposition qui renvoie dos à dos des éléments constructifs et d'autres propres à la vie sociale dans le quartier, à son occupation humaine et aux pratiques d'habiter.

Mais le bidonville, par sa configuration spatiale propre, par sa définition spécifique de l'espace privé et de l'espace public, par ses modes de territorialisation de la vie quotidienne, participe à définir des limites durables ou épisodiques qui, à la fois, le séparent de son environnement et le lient à lui.

Le réseau de voirie intérieur du bidonville est hiérarchisé, fait de voies, de rues et de ruelles. Cette hiérarchisation de l'espace permet une relation différentielle avec le monde extérieur, allant de "l'étranger anonyme" marchant dans la rue commerçante à "l'étranger intrus" marchant dans la ruelle sous le regard des femmes et des enfants. Le filtre dans ce cas n'est pas le seuil de la baraque, mais la ruelle étroite. Ce qui nous incite à relativiser la notion d'espace privé et à ne pas considérer son rapport à l'espace public comme un donné, mais à partir de la tension permanente qui soutient l'effort de leur négociation et de leur définition toujours précaires.

La limite se situe en avant vers l'espace urbain, vers les contours de l'espace bidonvillois marqués par les rues réservées au commerce, ou bien par le lieu où on dépose les ordures faisant ainsi fonction de borne.

Mais, comme nous l'avons déjà signalé, ces limites ne sont pas relatives à des barrières physiques ; au contraire c'est le "trop de visibilité et de lisibilité" de l'espace public (dû à la quasi-absence de coulisse de la scène où se déploie la sociabilité et la vie quotidienne, et dû à l'aire domestique élargie qui empiète sur la rue) qui paradoxalement conduisent à son opacité et à en "interdire" l'accès à l'étranger.

Il existe aussi une autre frontière, celle-ci invisible, se rapportant à l'odorat, qui consiste en une odeur fort nauséabonde qui vous contraint, de temps en temps, à vous boucher le nez et, partant, à exprimer gestuellement votre gêne et vous situer dans un rapport d'extériorité par rapport au bidonville. Ce qui, souvent, ne passe pas inaperçu et vous vaut une remarque sarcastique ou méprisante de la part du bidonvillois touché dans sa fierté et sa dignité.

« Tu vois ces ordures on a vécu à côté depuis presque les années trente [1930] alors on ne sent plus cette mauvaise odeur. Mais si on va ailleurs, disons dans un autre quartier de gens aisés que Dieu a gratifiés de ses biens, on sent une bonne odeur comme l'odeur de l'eau de rose, comme le jasmin... Un jour j'ai posé la question à un Fassi [de Fès] bourgeois qui m'avait trouvé allongé sur du gazon en train de humer cette odeur qui m'enchantait...

Il m'a dit, alors : « Tu sais, je ne sens plus ce parfum parce que j'ai grandi là-dedans »... Tu as compris l'histoire maintenant... Je lui ai dit : « Dieu est grand, chez nous au bidonville, les gens quand ils traversent le bidonville, ils se bouchent le nez, gênés qu'ils sont par l'odeur des égouts et

des ordures. Mais nous, on ne sent pas cette odeur, par contre on sent le parfum que dégagent vos fleurs »... Tout est à l'envers... Mais nous on a supporté et on s'est habitué à cette mauvaise odeur et à cette vie dure... » [E.XIII]

Cette barrière olfactive est nourrie et se nourrit de la stigmatisation dont le bidonville et le *Karyâni* font l'objet. Car n'oublions pas que, pour certains, le passage par le bidonville est synonyme d'aventure, d'inconscience, de danger... Le *Karyâni* est, dans cet imaginaire, ce pôle négatif qui cristallise un "agir déviant" et un ethos particulier. « Être pour quelqu'un *Ould el karyân* [fils du bidonville] signifie la misère, l'ignorance et la violence ; signifie aussi que c'est un être qui est à la fois méprisé et craint ; la crainte, dans ce cas, est liée au fait que le bidonville est considéré comme le repaire et l'abri des criminels — comme le croient la majorité des gens — c'est pour cette raison que le fait d'appartenir à un bidonville signifie être marginalisé. Il porte en soi-même les germes du désordre qu'il répand partout où il passe, à tel point qu'on désigne par ce terme [*Ould el karyân*] toute personne qui se comporte mal (...). »³⁰ [(I.Z) BOUCETA, (Z.) SABER, (F.) BENSETA, (F.) BOULZAOUIT, 1985-1986, p. 8]. Il est tout simplement (!) devenu une insulte pour sanctionner tout écart.

Voyons, maintenant, comment à l'intérieur du bidonville s'opère la qualification du territoire à partir d'une culture vécue, une « culture indigène faite de conversations, d'émotions véhiculées par des commérages, des plaisanteries, se déployant par troc sur un marché local de la culture. » [(J.) ISAAC, 1984, p. 23], et je dirai sur une scène de coprésence faite de partage et d'échange et sous-tendue par sa précarité.

E. TERRITOIRES DE LA SOCIABILITÉ

Pour saisir le système résidentiel du bidonville de Ben M'sîk, il faudrait tout d'abord définir, à partir d'une approche contextuelle et situationnelle, sensible à la culture vécue et non pas réflexive, le rapport entre espace privé et espace public.

Généralement, on définit l'espace privé dans les limites du logement garantissant l'intimité et l'entre-soi familial. C'est un espace protégé, « pouvant

30. Traduit de l'arabe par l'auteur.

isoler la (les) femme(s) conformément au Coran. » [(M.) ACHOUR, 1982-83, p. 41] L'espace privé n'est pas une catégorie métahistorique juridiquement définie et sanctionnée. Elle ne peut être déduite à partir de valeurs définies de manière substantiviste et à tendance culturaliste qui fige la société dans une totalité homogène, tout en confondant culture et société. Si on se heurte à de tels écueils, c'est parce qu'on ne considère que la dimension réflexive de la culture et non pas sa dimension vécue qui porte en elle des pratiques d'écarts au modèle, de différenciation et (porte en elle) des potentiels de contradiction et d'hétérogénéité.

Si la définition de l'espace privé est présentée de cette façon, c'est parce que « la culture, la tradition, sont pris comme un référent global, monolithique et statique. D'ailleurs, même quand il arrive que les pratiques des habitants soient prises en compte, on se réfère davantage à des éléments déduits (de l'histoire, des coutumes, d'un archétype traditionnel, du code social de l'Islam...) qu'à des éléments réellement observés ; de plus, ils sont souvent considérés comme homogènes pour toute une catégorie de population et on accorde peu d'importance aux éventuels "écarts" des pratiques quotidiennes par rapport au modèle théorique. » [NAVEZ-BOUCHANINE, 1988 (b), p. 281.]

Pour ne donner qu'un exemple de cet écueil, je cite Pezeu-Massabauu qui écrit que « la maison est d'abord une enceinte où se concentre un contenu fermé, une centralité qui définit comme périphérique le reste du monde. » [PEZEU-MASSABUAU, 1983, p. 52.]

Loin d'être une forteresse, la baraque à Ben M'sîk est traversée et perméable au rythme, aux bruits, aux temps sociaux de la vie quotidienne qui se déroule sur la scène de la rue. C'est la baraque — l'espace privé — qui déborde et se prolonge dans la rue. C'est dans ce sens que nous avons utilisé le terme d'aire domestique élargie.

Les limites propres à la "zriba" (parcelle) « ne sont pas une contrainte pour le bâti ni a fortiori pour la vie familiale et sociale. » [LEBRIS, MARIE, OSMONT et SINOÛ, 1985, p. 16] La baraque, en tant que bâti, ne peut contenir à elle seule l'espace habité. Une relation étroite existe entre la baraque et la rue où l'espace domestique trouve son prolongement, que ce soit d'une façon festive — qui engage la communauté de voisinage et familiale — ou bien à tra-

vers les travaux domestiques et de production marchande (travaux féminins exécutés dans la rue à titre individuel ou collectif).

Dans ce contexte, la baraque n'est pas l'espace de représentation privilégié et porteuse d'une identité positive et gratifiante, au contraire c'est la rue qui est, métaphoriquement, la cour de la baraque. Le rapport cour/seuil-porte/rue ne marque pas de rupture radicale et ne constitue pas deux polarités opposées ; au contraire ces deux espaces se chevauchent, communiquent et forment le territoire de l'habiter et de la sociabilité quotidienne.

Le passage de la rue à la baraque n'est pas problématique et n'est pas marqué par une ritualisation forte au contact de l'espace privé de l'autre (voisin). La maîtrise de l'espace public est plus forte et plus significative des liens sociaux denses et de leur territorialisation dans le bidonville.

Nous avons déjà dit que la baraque n'est pas un support d'identité individuelle et ne permet pas de se différencier ni de remplir une fonction de représentation et d'ostentation à travers un marquage et une appropriation par laquelle « on se donne à voir »... Les bidonvillois affirment, d'une façon unanime, que la « baraque couvre tout le monde ». Cette traduction littérale est quelque part arbitraire, car elle ne peut rendre la polysémie de cette phrase.

C'est-à-dire que la baraque en tant que bâti, et par ses éléments constructifs, est dévalorisée et non gratifiante pour celui qui l'occupe, même si son niveau de vie, ses ressources ne sont pas en adéquation avec son logement. L'identité sociale est surdéterminée par le fait d'habiter — comme tant d'autres — une baraque. Ceci suffit à neutraliser tous les autres éléments constitutifs de l'identité sociale (travail, ressources, propriétés matérielles à fonction ostentatoire, etc.).

« - Il y a bien sûr une grande différence entre une maison [en dur] et la baraque [rire]. On ne peut pas considérer la baraque en tant qu'habitation. Tu ne peux rien transformer dans la baraque, tu n'as rien à peindre [long rire]. Elle est peinte dès l'usine³¹ [rire]... Par contre, ici à Hay Moulay Rachid, on peut remarquer la différence qu'il y a entre les gens aujourd'hui. Certains pensent à construire, à peindre, chacun selon ses moyens. Celui qui a de l'argent, il embellira sa maison et "montrera"³² et améliorera et celui qui n'a pas d'argent, il ne fera rien le pauvre. Il n'a rien à faire ni ici à Hay Moulay Rachid ni là-bas au bidonville et nulle

31. Fait allusion aux bidons récupérés et utilisés comme tôles.

32. [*Bayen*] : montrer, rendre visible, c'est-à-dire mettre en représentation son niveau social par les biens qu'il possède ou bien par les travaux et les investissements auxquels il procède.

part ailleurs. Le bidonville couvrait tout et tout le monde, celui qui a de l'argent et celui qui n'en a pas. Prenons un exemple : qu'est-ce que tu vas faire d'un frigidaire dans un bidonville ? Il te servira à rien même si tu as ce frigo ça ne se verra pas. Tu seras comme celui qui n'a pas pu l'avoir. Tu seras au même niveau que lui.

– Est-ce que tu pouvais faire la différence entre celui qui gagnait 2 000 Dh, 1 500 Dh et celui qui n'avait que 200 ou 400 Dh ?

– Du moment qu'il vivait avec nous au bidonville, il ne gagnait rien. Même s'il gagnait je ne sais combien, du moment qu'il habite dans une baraque on ne peut considérer son niveau et le remarquer que s'il quitte le bidonville et s'installe dans une maison en dur. Mais du moment qu'il réside dans un bidonville, qu'il gagne 50 Dh ou bien beaucoup plus, qu'il travaille ou qu'il chôme, tu sais... » [E.XVII]

« La baraque couvre tout le monde » cela veut dire qu'elle met sur pied d'égalité le pauvre et le riche (catégories toutes relatives) et instaure, par l'effet de neutralisation propre à la valeur de stigmatisme que contient la baraque, une valeur "d'égalitarisme" et de sentiment de partage de conditions de vie communes.

Toute manifestation d'écart, ou de différenciation sociale à l'intérieur du bidonville, est socialement sanctionnée et déréalisée en relevant, sous une forme ironique et sarcastique, le "ridicule" d'une telle manifestation, de ce double langage, de cette double identité...

Si cette stratégie de présentation de soi, à partir du capital économique et des profits symboliques qu'on veut en tirer, en terme de reconnaissance, n'est pas tolérée et mise en échec à l'intérieur du bidonville, c'est parce que — comme nous l'avons déjà signalé — il n'y a pas de coupure nette entre la coulisse et la scène. Ce qui permet au contrôle social d'être efficace dans le bidonville. Mais ce contrôle ne s'exerce pas à l'échelle de tout l'espace bidonvillois ni de tout l'espace urbain ; il n'est opérant qu'au niveau des sous-territoires du voisinage.

Le résultat de ce contrôle social, à savoir "l'indifférenciation" et "l'égalitarisme" (utopique) sont importants de par leurs implications dans l'ordre de la sociabilité et des liens sociaux. Il n'institue pas de clivage dans le groupe ni de hiérarchisations infranchissables.

« Même si tu pouvais avoir ce que tu voulais au bidonville, ça ne se voyait pas. Et les gens de toute façon ne pouvaient pas bien meubler leur maison. Même si quelqu'un pouvait acheter une armoire de 5 000 Dh, il ne

le faisait pas, car il avait peur [de l'incendie]. Ici par contre [à Hay Moulay Rachid], il y a des gens qui ont pu acquérir certaines choses et sont *bourgeois*³³. Ils ont pu acheter des armoires, des fauteuils, mis du gypse. Il y en a qui ont une télé couleur ou bien la vidéo... Disons que tout ceci n'existait pas au bidonville et même tu ne pouvais pas juger du niveau de vie des gens s'ils sont aisés ou pas... » [E.XI]

« Il n'y avait pas de différence entre les gens et ils ne la montraient pas. Tu pouvais gagner je ne sais combien ; du moment que tu habites près de moi dans une baraque, c'est-à-dire que même si tu gagnais beaucoup d'argent, tu étais considéré comme quelqu'un de modeste et ne possédant rien puisque tu habites dans une baraque. » [E.XX]

« La baraque nous mettait sur un pied d'égalité : ce que j'ai, tu l'as. Tu n'as rien à m'envier. La baraque que tu possèdes, je l'ai aussi. S'il y a le feu, tout le monde est logé à la même enseigne, celui qui est aisé et celui qui ne l'est pas... » [E.XXII]

Toutes les observations relevées ne font que confirmer l'importance de l'espace public, des pratiques collectives et des liens sociaux à l'échelle du groupement de baraques d'une rue et à l'échelle de tout le bidonville.

1. L'ESPACE PUBLIC ET L'ESPACE SEMI-PRIVÉ

L'espace collectif et public est hiérarchisé, son appropriation est différentielle, sa maîtrise sociale est relative. Nous avons déjà vu les éléments de spatialité constitutifs de l'espace public — la rue, la ruelle —, nous allons essayer d'analyser les pratiques structurantes et structurées de cet espace à partir des relations sociales qui s'y établissent, des pratiques de la vie quotidienne, à travers le marquage, l'organisation et la gestion de cet espace collectif.

1.1 LA RUE

« En continuant notre visite, on peut déboucher facilement sur une rue principale ; axe structurant du bidonville, perpendiculaire aux ruelles et bordée de commerces. L'animation dans ces rues est forte aux heures de pointe ; ces voiries principales ont une emprise moyenne de 8m et semblent moins propres que les ruelles intérieures. Les gens ne se sentent pas responsables de

33. Terme utilisé par l'interviewé.

ces rues et ne font aucun effort pour les nettoyer. Il faut souligner aussi que ces rues sont très fréquentées et utilisées parfois comme lieu de rencontre entre hommes, ou lieu de promenade.

La rue 55 est la rue attrayante du bidonville. Elle est, pour ainsi dire, la rue principale. Bordée tout le long de baraques commerçantes ; elle a l'apparence d'un petit marché. Ce qui frappe aussi, c'est l'existence de nombreuses Baraques-restaurants avec une nombreuse clientèle à midi.

Parfois, le long de notre chemin, on rencontre des petites placettes avec des fontaines publiques au milieu (...)

Ce qui frappe aussi, le long de la rue 55, c'est l'emplacement de petites mosquées de construction modeste. Ces mosquées sont utilisées aussi comme écoles coraniques pour les enfants du bidonville. » [MHAT, Juin 1979, p. 7.]

La perméabilité de la rue — renforcée par sa fonction commerciale et sa localisation périphérique, en contact avec le reste de l'espace urbain environnant — souligne son caractère public et sa double utilisation, locale et extra-locale. Elle est par excellence espace de négoce-négociation, espace des relations diffuses et anonymes. Elle est marquée par la nature fonctionnelle des activités et des rapports qui s'y déroulent.

Mais cette observation ne doit pas masquer ni faire oublier certaines pratiques ritualisées, répétitives, territorialisées propres à la présence masculine dans certains lieux.

Si la présence des femmes autour des commerces est passagère et de nature fonctionnelle, celle des hommes est plus complexe. Elle est à la fois faite de jeu, de conversation, de rencontre, de travail et de culte. Le rythme d'occupation masculine de l'espace public est scandé par le temps travail/non-travail.

La présence des femmes est plus forte le soir, au retour du travail, sous forme de petits groupes situés près des épiceries et de la mosquée. Pendant le jour, on en trouve localisés aux espaces charnières entre le bidonville et le reste de l'espace urbain ; occupés à réparer une moto, à discuter ou bien assis au *mouqef*.³⁴

34. *Mouqef* : littéralement, lieu où on se met debout. C'est ainsi qu'on désigne l'emplacement qu'occupent les hommes à la recherche de travail signalé par des outils et des matériels servant pour la peinture, la construction, la vitrerie... Ce sont des ouvriers payés à la journée ou bien à la tâche.

« Non, non les hommes ne jouaient pas aux cartes ni aux dames dans les ruelles. Pour ces jeux, il y a une place spéciale [rire]. Tu vois, tu vas tout droit par cette grande rue, c'est comme une rue principale [en français], tu trouves des boutiques. Les hommes se réunissent seulement près de ces boutiques. Ils jouent aux dames. Comme leurs enjeux sont habituellement des boissons... des limonades, ils ont les épiceries tout près pour se les procurer. Toute personne qui veut jouer aux dames monte vers les épiceries. On ne joue pas dans les ruelles. Et nous les jeunes, on pouvait jouer avec les adultes et les vieux, on s'entendait avec eux. Il n'y avait pas de séparation entre nous. Par contre, ici à Hay Moulay Rachid, ça fait presque trois ans que je suis ici et je ne me suis jamais mêlé à un groupe de vieux. » [E.XI]

« Les hommes se retrouvent entre eux le soir après le travail. Ils s'adosent à un mur en face d'une place, il y en a qui jouent aux dames, d'autres ne font que bavarder. Parfois certains se mettent autour d'un cordonnier et discutent jusqu'à ce qu'ils se quittent. » [E.XX]

Ainsi l'emplacement périphérique de leurs activités à l'intérieur du bidonville ne les exclut pas totalement de celui-ci, mais leur permet de contrôler les mouvements qui s'y déroulent.

Si l'espace public est l'objet d'une appropriation masculine à l'occasion de relations diffuses pouvant être à la fois, selon les termes de E. Goffman, ancrées et anonymes, l'espace semi-public, à savoir la ruelle, témoigne aussi de la présence courte et passagère des hommes.

Le retour des hommes qui travaillent s'accompagne du retrait partiel des femmes de la ruelle, et tend à réaliser le modèle d'opposition de l'espace privé et de l'espace public. Nos observations concordent avec celles de Nawal Al-Messiry Nadim citée par J.-Ch. Depaule : « Dans les circonstances ordinaires — paradoxalement ? — le moment où le comportement des femmes paraît le plus se rapprocher de ce modèle théorique est celui où le mari est chez lui. Sa présence recentre en quelque sorte celle de son épouse en restreignant le mouvement et la communication de seuil en seuil, interrompant activités communes et réunions des femmes du voisinage qui le reste du temps ont libre cours, et sans être jamais véritablement soustraites à d'autres regards masculins : il en va, semble-t-il, de la dignité du chef de famille. » [(J.-Ch.) DEPAULE, 1985, p. 126.]

Dans ce cas, l'aire domestique se rétrécit, et ce sont essentiellement les enfants qui relient la baraque au reste de l'espace à travers leurs mouvements divers : chercher l'eau à la fontaine, faire des courses, demander "l'oignon" à la voisine, etc.

La coprésence des hommes dans l'espace proche des baraques est de nature restrictive, marquée par l'appartenance commune de ces hommes au voisinage, la petite taille de leur groupe (4 à 5 au maximum) et la brièveté de leur engagement.

Des pierres hautes — appelées *doukkana* — placées de part et d'autre de l'entrée des baraques servent de siège à ces rencontres.

« Il y a toujours une *doukkana* située près d'une baraque sur laquelle les hommes s'assoient... Chaque baraque avait sa *doukkana*. Nous-mêmes, on en avait une. On sortait dans la ruelle nous et les gens qui habitaient en face de nous et on s'asseyait. C'étaient souvent mon père et son voisin qui s'y mettaient, mais ce n'était pas dans la rue principale [en français dans l'entretien]. Ici près de la baraque, il n'y a pas plus de trois hommes qui se réunissent. On n'en trouve plus qu'à l'occasion de la célébration d'une fête de mariage, par exemple, ou autre. Mais en temps ordinaire, tu ne trouves pas plus de deux ou trois hommes assis sur la *doukkana* et parfois pas loin d'eux la femme de tel et la femme de tel... » [E.XI]

Le réseau de connaissance et de sociabilité du mari est inscrit dans un territoire public sans relation directe avec l'espace domestique, donc extérieur au logement, et sans se superposer ni correspondre nécessairement au réseau de voisinage. On pourrait même avancer, à titre d'hypothèse, que son absence de l'espace semi-public voire de l'espace domestique est liée à son exclusion de cet espace, et à la maîtrise et à la privatisation de cet espace par une forte appropriation féminine. La présence continue du mari dans la baraque ou la ruelle lui enlèverait de sa "dignité d'homme", de sa "virilité" et ferait l'objet d'une stigmatisation. Car l'autonomie de la sphère féminine serait perturbée et réduite.

« On voit rarement un homme assis devant sa baraque. On n'y trouve que l'homme oisif qui n'a rien à faire. L'homme prend de la distance et ne s'assoit jamais devant la porte... Il va près des boutiques ou bien au bout des ruelles. » [E.XIV]

Cette distance socialement territorialisée est en relation avec la division nette des rôles entre femme et mari et avec la place qu'occupe celle-ci dans le

bidonville. La femme est placée au centre des relations liées au voisinage, et des pratiques quotidiennes territorialisées dans la ruelle.

1.2 LA RUELLE

La ruelle est l'espace féminin par excellence. Elle porte quotidiennement les marques de la présence des femmes et de leurs activités diverses, allant des travaux domestiques à des activités de production marchande.

Pour ne pas donner à ces pratiques une valeur idéalisée ni substantia-liste, nous essaierons de les lier à l'espace de la ruelle, en tant que dispositif spatial en relation avec la morphologie du bidonville — que nous avons déjà abordée — et en évitant de faire de la relation entre le dispositif spatial et les pratiques observées et retenues à travers la parole habitante, une relation "uni-voque, immédiate et exclusive". Cette relation devrait intégrer un élément déterminant pour le territoire en question, à savoir les contraintes qu'il présente face au processus dynamique d'appropriation collective et différentielle dont il est l'objet.

Donc ce qui en ressort, c'est l'interaction entre un espace, élément d'une pratique concrète, et des pratiques participant à la structuration de l'espace. « Si elle n'est pas essentiellement un rapport "spectaculaire", "extérieur", la pratique n'est pas non plus un simple contenu qui viendrait remplir avec un bonheur variable un réceptacle. Elle investit, socialise, qualifie, localise l'espace matériel : elle en fait ou non, des lieux qui ne sont pas forcément répétons-le, ceux qui ont été projetés et désignés. » [(J.-Ch.) DEPAULE, 1980, p. 135.]

La ruelle, en tant qu'unité morphologique n'a pas été retenue arbitrairement, mais bien parce qu'elle correspondait et s'identifiait à un ensemble de pratiques et à une territorialisation fortement différenciée, socialisée et hiérar-chisée, en relation d'opposition avec les autres unités morphologiques constitu-tives de l'espace bidonvillois.

Elle correspond aussi à l'unanimité observée qui ne fait pas de ces pra-tiques un fait particulier, passager. Au contraire, elle s'articule à une coprésence et un engagement collectif et dense dans ce territoire, qui le marquait par un processus multiple et complexe de territorialisation, et qui nous amène à rele-ver des dimensions de privatisation d'un espace public, de familiarisation, de

temps sociaux. Ceux-ci sont enrichis et rendus spécifiques par des formes de sociabilité quotidienne et extra-quotidienne qui témoignent à la fois de la “compétence habitante” des habitants et de la “compétence d’habitabilité” du lieu, malgré les contraintes qui pèsent sur lui.

Pour justifier l’usage, peut-être abondant, que nous faisons de la notion de territoire — et de ses dérivées : “territorialisation”, “territorialité”... — et pour la définir, je me réfère à la définition donnée par J-Ch. Depaule : « La notion de territoire résume bien une sorte d’interaction entre divers ordres, la façon dont un “petit” espace urbain — unité de voisinage diraient certains — se distingue du grand (le reste de la ville) par son échelle et son découpage mais aussi par les multiples liens que les habitants établissent avec lui et par le pouvoir qu’ils exercent. » [(J-Ch.) DEPAULE, 1985, p. 111]

La ruelle, espace que nous qualifierons de semi-privé (par rapport à la rue qui est publique), peut être considérée comme l’unité de voisinage de référence, constituée d’environ dix baraques de chaque côté de la ruelle.

D’un espace de circulation, de fluidité et de séparation qu’elle est “censée” être, la ruelle est transformée en un espace d’ancrage et de co-présence — essentiellement féminine — faite de partage, d’échange et de pratiques diverses.

Souvent, pour expliquer le transfert de certaines activités domestiques vers la ruelle, sont citées dans les entretiens les contraintes suivantes : l’exiguïté de la baraque, la chaleur pendant l’été, le manque d’aération et le risque d’incendie. Mais si ces contraintes, et les effets qu’elles induisent en termes de pratiques, ne sont pas socialement sanctionnées par une désignation négative ni une stigmatisation, ceci s’explique en partie par l’intégration des habitants à un réseau de voisinage localisé, par une maîtrise collective de cet espace semi-privé ; et par conséquent par un contrôle social exercé vis-à-vis de toute pratique d’écart émanant d’un individu ou d’une famille qui se mettent ainsi en situation d’étrangers³⁵ par rapport au groupe.

À présent, nous allons présenter les différentes formes de territorialisation, d’appropriation et de marquage que requiert la présence des habitants — plus spécifiquement la présence féminine — dans la ruelle.

35. En référence au terme d’*Outsiders* de H.S. BECKER, *Outsiders*, éd. A. M. Metaillié, 1985.

PRIVATISATION

Nous avons parlé dans les pages précédentes (Ch. Morphologie urbaine) des objectifs principaux qui prévalaient dans l’organisation et l’aménagement du bidonville ; à savoir la séparation, l’orthogonalité, l’accessibilité à la circulation et la perméabilité au regard institutionnel. Tous ces éléments pouvaient contribuer à déprivatiser cet espace. L’histoire et la situation concrète du bidonville ont abouti à un détournement de ces objectifs, à leur déréalisation et, surtout, à la superposition d’un autre aménagement plus complexe, moins fonctionnaliste qui a amené à produire de nouvelles orientations, de nouvelles hiérarchies (public-privé)...

Nous pouvons dire, en nous référant à P. Mayol, que la ruelle « peut donc être appréhendé(e) comme cette portion de l’espace public en général (anonyme à tout le monde) dans lequel s’insinue peu à peu un espace privé particularisé du fait de l’usage pratique quotidien de cet espace. » [(P.) MAYOL, 1980, p. 17]

Cette privatisation est corrélative à l’étendue de l’aire domestique, qui ne trouve pas de limite à ses manifestations à l’intérieur de la parcelle bâtie, mais déborde celle-ci en s’inscrivant dans un territoire d’ancrage, par une appropriation ritualisée et partagée (unanime).

Dans le quotidien, la ruelle est “habillée” (décorée) par les différents étendages qui la traversent (couverture à aérer, vêtements à sécher, viande séchée — reste du mouton de la Fête du Sacrifice — à conserver...) autant d’écrans — filtres et de marqueurs qui font le décor quotidien de la ruelle.

Le quotidien de la ruelle c’est, aussi des activités matinales qui consistent en lessives, épluchages des légumes, vaisselles ; c’est aussi le charbon qu’on allume dehors pour éviter la fumée qu’il dégage, c’est le poulet qu’on égorge sur le seuil et qu’on plume dans une bassine remplie d’eau chaude, ce sont les mouvements des enfants qui font les courses et qui vont chercher l’eau à la fontaine, ce sont les marchandages avec le vendeur de légumes ambulant ; bref ce sont mille petites choses qui font la particularité de la ruelle, qui l’animent, la décorent, l’enveloppent de ce “trop-plein de vie”.

Ces activités féminines ne doivent pas, par le raccourci de toute rationalisation et par leur traduction en un langage propre aux sciences sociales, être considérées uniquement dans leur fonctionnalité, dans leur dimension pra-

tique. C'est la forme qu'elles revêtent en terme de sociabilité, de partage et de liens sociaux qu'elles tissent, qui est à retenir.

« La ruelle c'est leur cour [parlant des femmes], c'est aussi leur terrasse : celle qui veut étendre son linge le fait dans la ruelle, celle qui veut éplucher les légumes le fait dans la ruelle, celle qui veut faire la lessive la fait dans la ruelle. C'est-à-dire ce sont toutes ces activités qui les amènent à se rencontrer, à se réunir dans la ruelle... Par contre, maintenant à Hay Moulay Rachid dans les maisons en dur, les femmes ne peuvent plus justifier leur présence dans les rues. Si tu trouves la femme en train de faire sa lessive dans la rue, tu lui ordonnes de rentrer chez elle, et elle ne peut rien te rétorquer. Elle n'a plus aucune raison d'y être [rire]. Mais au bidonville elle a toutes les raisons pour sortir... » [E.IV]³⁶

La référence à la “cour” et à la “terrasse” — en tant qu'espace privé d'une part et en tant qu'espace féminin d'autre part — pour désigner la ruelle et la nature des activités qui s'y déroulent, confirme l'idée du “glissement” de l'espace privé vers l'espace public et donc de la privatisation de celui-ci.

« Nous les femmes on se réunissait devant la “bouche de la baraque” (seuil, porte), on bavardait. Certaines égrenaient le blé, d'autres car-daient la laine, d'autres la filaient, et on s'asseyait, nous les femmes, là-bas dehors... » [E.I]

Tous les entretiens recueillis, et nos observations les confirment, attestent de façon répétitive et massive de la présence permanente des femmes dans la ruelle.

« Au bidonville, la femme pouvait rester dehors dans la ruelle même jusqu'à cette heure-ci [19h30, heure de l'entretien]. Tu te rassemblais avec les femmes jusqu'au retour des hommes. Alors tu rentrais chez toi. » [E.XIII]

Le retour des hommes s'accompagne d'une restructuration de l'espace et d'une redéfinition de l'espace privé et de l'espace public.

L'entretien de la ruelle est une autre activité par laquelle les femmes se l'approprient et une manifestation de la maîtrise collective de ce territoire, en soulignant aussi la continuité effective dans la relation entre le “chez-soi” et la ruelle. L'espace de renvoi, qui trace en même temps la limite imaginaire et concrète de l'espace habité, se situe alors en amont, à savoir vers la rue “principale”. L'opération d'entretien occupe une bonne partie de la matinée des

habitantes qui forment, symboliquement, une chaîne humaine se relayant pour évacuer et déplacer les ordures vers l'extérieur de la ruelle. Leur tâche est rendue plus difficile — et partant requiert une grande importance — au vu des contraintes qui discriminent et qui alourdissent leur activité.

« Une autre caractéristique de ces ruelles dallées est l'existence d'un caniveau à ciel ouvert au milieu. Les eaux usées y sont drainées jusqu'à l'intersection de la ruelle avec la rue principale où se trouve une bouche d'égout, généralement défectueuse, assiégée d'ordures et dégageant des odeurs désobligeantes.

On remarque aussi que ces ruelles sont très propres par rapport aux rues principales. » [MHAT, Juin 1979, p. 5]

Mais ce caniveau à ciel ouvert, et malgré l'entretien des femmes, était mal ressenti ; car l'image de saleté et de la puanteur qu'il véhiculait faisait perdre la face aux habitants qui se sentaient humiliés face à un étranger se bouchant le nez pour passer dans la ruelle.

Parlons maintenant de cet étranger qui pénètre dans la ruelle et qui se trouve face à la présence ancrée des femmes et aux marquages qu'elles opèrent du fait même de cette présence pleine et active. « Dans un mouvement où se combinent une extériorisation imposée par les conditions matérielles et une disposition à une sociabilité “ouverte”, ce qui, ailleurs, se déroulerait derrière les murs, portes et fenêtres, se déplace donc vers les seuils ou même devant les façades. Mais la perméabilité de celles-ci ne signifie pas que les limites sont abolies : elles se situent en avant vers l'espace urbain. D'où le sentiment qu'éprouve le visiteur : celui, paradoxal, de se trouver à une frontière, sans que le monde qu'elle protège se dérobe tout à fait aux regards et sans que le domaine qu'elle semble définir se présente comme celui où des individualités (familiales) se retranchent. Il s'agit d'une appropriation-privatisation collective de morceaux de ville. » [(J.-Ch.) DEPAULE, 1985, p. 119]

Les couvertures et les différents étendages sont autant de marquages et de “rideaux”, qui protègent la mise en scène de la vie quotidienne fébrile sur la scène de la ruelle. Leur franchissement ne correspond pas à une démarche spontanée, guidée par la promenade par exemple, mais requiert une démarche volontaire.

36. On a deviné que ce sont les paroles d'un homme.

« Bien sûr un visiteur étranger est vite repéré. S'il passe par la ruelle, il est obligé de se baisser, parce qu'il rencontre sur son chemin des vêtements encore mouillés qui goutent et ça le gêne. » [E.XXIII]

Et si sa démarche se fait insistante et ses pas hésitants, le visiteur "étranger" est pris en charge soit par les enfants ou les femmes occupant la ruelle. Une sorte de filtrage est opéré ainsi qu'un contrôle pour le situer et rompre l'anonymat de sa présence.

« Au bidonville, la plupart des femmes sont assises dans la ruelle... Avant même que tu ne frappes à la porte, on te demande : « Qui es-tu ? », ou bien on te dit que la personne que tu es venu voir s'est absentée. » [E.XVII]

« La ruelle était étroite. Si quelqu'un passe, tu lui demandes qui cherche-t-il ? Chez qui va-t-il ? Au bidonville, je me sentais plus en sécurité ; mes voisins surveillaient ma baraque et moi la leur... Ils s'enquerraient de l'identité de mes visiteurs et moi de même. Si quelqu'un frappe à ma porte, le voisin se montre à sa fenêtre et l'interpelle : « Qui demandes-tu ? Tu cherches un tel ? Il n'est pas là ». Et l'autre s'en va... Par contre à Hay Moulay Rachid, même si ton voisin voit quelqu'un frapper à ta porte il n'intervient pas, parce qu'il ne sait pas situer le visiteur, il ne sait pas s'il est de ta famille ou... Au bidonville, on se connaissait, on savait que telle personne qui passait habitait dans la grande rue et que telle autre habitait dans une petite ruelle. » [E.XXII]

Une autre manière de contrôler le territoire de l'habiter féminin est le "rappel à l'ordre" de tout individu qui ne respecte pas le "code de circulation" dans ce lieu. Pour comprendre ces interactions et les transactions ou sanctions qui les accompagnent, il serait utile de reprendre la notion développée par E. Goffman, qui a trait aux "unités véhiculaires". « Une unité véhiculaire, écrit E. Goffman, est une coque d'un certain type, contrôlée (habituellement de l'intérieur) par un pilote ou un navigateur humain. Un code de circulation est un ensemble de règles dont le maintien permet aux unités véhiculaires d'utiliser indépendamment un ensemble de voies dans le but de se déplacer d'un point à un autre. L'accord consiste à éviter systématiquement les collisions et les obstructions mutuelles au moyen de certaines restrictions consenties imposées au mouvement. Suivi, un code de circulation fournit un modèle sûr au trafic. » [(E.) GOFFMAN, 1973, T. 2, p. 22]. Plus loin Goffman écrit : « La maniabilité des règles d'écoulement et de dépassement repose sur deux processus importants pour l'organisation de la vie publique : l'extériorisation

et le balayage visuel (scanning) [...]. En termes éthologiques, il fournit « une parade d'intention » (*intention display*). » [(E.) GOFFMAN, 1973, T. 2, p. 26]

Nous avons vu, précédemment, quelques exemples d' "extériorisation" qui accompagnent la démarche du visiteur, à savoir la gêne de l'étranger suscitée par les étendages qu'il rencontre sur son parcours, l'odeur qui le contraint à se boucher le nez, l'hésitation de sa démarche...

Cette gêne est accentuée par le statut ambigu de la ruelle : ni totalement publique ni totalement privée. Cette forme de territorialité est socialement déterminée, elle renvoie à un droit d'usage (« coutumier ») qui n'a pas de prolongement ni d'étayage juridique. D'où la nécessité, dans une approche anthropologique, de définir la territorialité non pas en tant que donné naturel ni en tant que propriété juridique, mais plus en termes situationnels.

Pour conclure cette partie, j'examinerai le deuxième processus, cité par Goffman, d'organisation de la vie publique qui est le balayage visuel.

Le contrôle des formes "déviantes" de ce balayage visuel est d'autant plus important que la baraque est ouverte sur la rue et ce n'est qu'un rideau (en tissu) semi-transparent souvent à moitié tiré (pour permettre l'aération de la baraque) qui sert d'écran.

Le passant, dont le regard est scrutateur et insistant, est vite éconduit comme en témoigne Madame Aïcha :

« Oui, il y en a qui passent et qui te regardent avec insistance, alors une fois tu les insultes, une autre fois tu les interpelles : « Qu'est-ce que tu regardes ? Tu n'as pas le droit de m'observer comme ça ni de voir à l'intérieur de ma maison ».

– Ça vous arrive avec les voisins ?

– Non, non, entre voisins on était comme des frères. Ils venaient chez moi et j'allais chez eux... Non, moi je te parle du passant étranger que tu ne connais pas et qui t'observent en insistant, alors tu lui dis : « Va-t'en, suis ton chemin. Tu n'as pas le droit de rester comme ça à me regarder »... Parfois, il y a un jeune du bidonville qu'on ne connaît pas et qui, quand il passe dans la ruelle, regarde avec insistance ma fille assise sur le seuil, alors je le bouscule et je lui dis : « Pourquoi la regarder comme ça, tu la connais pour te permettre de la regarder ? ». Alors, il demande pardon et tu le laisses s'en aller... » [E.XV]

Ceci rejoint la notion de réserve définie par Goffman et plus particulièrement les territoires qui sont “situationnels” ; ils font partie de l'équipement fixe du lieu (qu'il soit propriété publique ou privée), mais ils sont mis à la disposition de la foule en tant que bien d'usage. On y perçoit une location temporaire qui se mesure en secondes, en minutes ou en heures et qui n'est pas formalisée et qui soulève constamment des problèmes de commencement et de fin. » [(E.) GOFFMAN, 1973, T. 2, p. 43-44]

Nous avons vu comment le flottement ou l'ambiguïté qui caractérisent l'espace semi-public sont réduits à travers une ritualisation de l'interaction avec le passant, et un contrôle de ses écarts.

2. FORMES DE SOCIABILITÉ

Ce qui ressort de cette analyse, comme élément essentiel, c'est que parler d'espace c'est parler de relation, que ce soit dans le cas d'une interaction avec un étranger ou bien d'une interaction propre au réseau de voisinage (interaction d'interconnaissance). Ainsi que traiter de(s) territorialité(s) c'est traiter des liens sociaux.

Parler de limites, de frontières, de seuils, de filtre, d'écran, etc. ce n'est pas forcément parler de séparations radicales et infranchissables, mais de points de passage sensibles qui requièrent un rite (de passage), une codification et un aménagement du “face-à-face” ; vécu en tant que relation dyadique ou bien en tant que relation engageant un groupe, une collectivité. La vie sociale dans le bidonville se vit sous l'emprise du regard, du vis-à-vis constant.

La sociabilité, dont nous allons traiter quelques formes de concrétisation, ne pouvait fonctionner qu'à partir d'une expérience collective, lisible et ancrée dans l'espace. Cette expérience se vivait à travers l'appropriation de cet espace ; (semi) privé au regard du monde extérieur et public au regard des habitants qui se donnaient à voir dans chacun de leur geste quotidien. Cette appropriation ritualisée délimitait autant de territoires éphémères et pourtant stables. Par son rapport au territoire et par sa vie quotidienne, l'individu ou le groupe étaient en constante représentation ; et chaque moment devient porteur des émotions et des tensions les plus fortes. Cette ritualisation et mise en scène de soi, sur la scène semi-privée, n'est possible que parce que l'intégration à l'espace de voisinage permet de contrôler et de socialiser cette présence.

La superposition, que nous avons analysée ci-dessus, de l'espace public et de l'espace privé et le glissement permanent de territoire font partie d'un mode d'habiter partagé à l'échelle d'unité de voisinage réduite.

La configuration même de cette territorialité, la proximité physique qu'elle ménageait et une précarité, qui socialement pouvait s'extérioriser sans procès ni stigmatisation à l'intérieur du bidonville, avaient un rôle fondamental au niveau de la sociabilité et des formes qu'elle revêtait.

D'où l'importance du voisinage qui n'a pas, ici, une valeur abstraite idéalisée, mais situationnelle, qu'il faudrait référer à la qualité du lieu, à la vulnérabilité existentielle et à la précarité des conditions de vie des bidonvillois.

Réduire les relations sociales du bidonvillois aux seules relations de voisinage risque d'appauvrir son espace social et risque de l'enfermer dans l'espace du bidonville, ignorant, ainsi, les autres formes de relations qu'il établit avec le reste de l'espace urbain. Les relations de voisinage ne sont pas exclusives.

Nous ne voulons pas, non plus, faire du déterminisme spatial, mais considérer sa relation au social dans sa dimension interactive et dynamique. Interroger la spécificité du lieu, la complexité des liens sociaux et les formes de sociabilité pour rendre compte des contraintes, contradictions et possibles que génère cette interaction.

Les rapports de voisinage peuvent être multiformes et obéir à des rites d'interaction multiples : ce peut être l'évitement, la courtoisie comme relation minimum, et stratégie de maintien de la distance (sociale et physique), ou bien un engagement fort et dense. L'engagement dans la scène vicinale est, aussi, un engagement différentiel (homme, femme) et obéit à des rythmes de co-présence liés à la nature du travail (professionnel, domestique) et à son espace d'effectuation (local, extra-local).

Les rapports de voisinage, dans le cadre de notre recherche, sont essentiellement du ressort de la femme et de sa maîtrise. À l'intérieur du bidonville, la femme a une maîtrise, plus importante que l'homme, des relations sociales, et son réseau de connaissance et de voisinage est plus étendu et large. Le réseau social de l'homme reste fortement lié à l'espace du travail ; et, à l'intérieur du bidonville, il est en rapport avec la mosquée et les activités de jeu et lieux de rencontre qu'on a déjà signalés. Les relations sociales et les réseaux sociaux,

dans lesquels les femmes et les hommes s'engagent, présentent des caractéristiques différentes. Les relations sociales des femmes sont ancrées et celles des hommes anonymes. Cette distinction entre relation ancrée et relation anonyme se réfère à la définition que donne Goffman de ces deux notions. Il considère que « Toute relation ancrée a sa propre histoire et sa carrière, son développement naturel de même qu'une personne, c'est une entité structurante. Les relations anonymes n'ont pas de développement, quoique les relations entre deux catégories de personnes puissent avoir une histoire sociale et même une vague histoire naturelle, telle, par exemple, la relation d'un individu avec les membres d'une catégorie particulière en général. Donc les relations anonymes ne peuvent que définir de quelle façon deux individus donnés se traitent mutuellement s'ils avaient l'occasion d'entretenir des rapports. Les relations ancrées, d'autre part, renferment certainement en leur sein un accord quant aux circonstances qui rendent les rapports prévisibles et même obligatoires.

On pourrait envisager la différence entre relations anonymes et ancrées en fonction des dichotomies classiques : distance/intimité et impersonnel/personnel, chaque relation étant définie en termes de degrés. Un tel procédé serait tout à fait insatisfaisant. » [(E.) GOFFMAN, 1973, T. II pp.182-183] Plus loin, Goffman introduit une notion de temporalité et de "devenir" qui ne fige pas la relation et rend cette définition dynamique. Il écrit, alors qu'« On peut donc dire que les contacts anonymes, fugitifs et fortuits posent la base d'ancrages ultérieurs, mais le font hors de notre conscience. » [(E.) GOFFMAN, T. II, 1973, p. 183]

Une des conséquences de l'engagement différentiel des hommes et des femmes sur le territoire du voisinage est l'autonomie (relative) dont bénéficie la femme. Cette autonomie est, aussi, le produit d'une définition des rôles propre aux « familles à code positionnel »³⁷.

La sociabilité (qui ressort de notre enquête) propre aux rapports de voisinage est faite d'entraide, de partage de moments de l'existence triviaux ou

37. Termes utilisés par Bernstein et repris par (M) GRIBAUDI : « Familles où... le champ de décision est fonction du statut formel de leurs membres (père, mère, grand-père, grand-mère, enfant de tel âge ou de tel sexe). En outre, on y rencontre une séparation tranchée entre les différents rôles ; les domaines où les différents membres de la famille sont habilités à prendre des décisions et à formuler des jugements sont délimités formellement en fonction du statut formel des sujets. En marquant les limites des rôles, tout ceci favorise quelques moments d'autonomie (...). » [*Itinéraires ouvriers. Espace et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle*, éd. de l'EHESS, Paris, 1987, pp.172-173.].

dramatiques, d'échanges et de paroles... L'enjeu de cette entraide est la précarité, la possibilité de donner à voir "l'état de besoin et de dénuement", qui sollicitent une solidarité de voisinage. Deux éléments essentiels permettent d'expliquer et de favoriser cette solidarité dont l'expression est importante. D'une part, le processus de neutralisation de toute différenciation sociale à connotation statutaire ; d'autre part la réciprocité des échanges.

Une autre raison qui donne une dimension de résistance et de survie à cette solidarité est liée à son déploiement dans un contexte où les institutions publiques ne remplissent pas certaines fonctions de socialisation qu'elles s'attribuent (santé, école, urbanisme, formation professionnelle...) et n'assument pas certaines prises en charges économiques et sociales pour "alléger" la précarité socio-professionnelle qui définit cette population.

L'entraide, à travers différentes formes d'échange, est quotidienne et n'obéit pas à une codification ni à une ritualisation qui aboutit à la formalisation des rapports. Le moteur de cette entraide est la proximité physique et sociale et surtout, la réciprocité. La "comptabilité" du don et du contre-don est soucieuse et sensible à l'équilibre et à la continuité de cette chaîne circulaire. Cette comptabilité ne répond pas à un souci gestionnaire où l'équivalence des échanges est estimée en valeur monétaire ou marchande. L'équivalence se réfère au geste de reconnaissance et la possibilité d'être, selon la situation, "donneur" ou "receveur". C'est la rupture de cette chaîne de circulation de biens qui introduit la notion de dette accompagnée d'une rupture du lien social et d'une réprobation sociale.

L'entraide est rendue plus facile par l'accessibilité des familles et la nature extravertie de l'aire domestique.

« Au bidonville, je pouvais entrer chez ma voisine et me servir je pouvais lui emprunter tout ce dont j'avais besoin, et elle aussi pouvait entrer chez moi et se servir... Ici, par contre, chacune garde sa porte. Tu dois d'abord frapper à la porte... Là-bas non, les voisins pouvaient se permettre d'entrer et prendre quelque chose et même tu pouvais t'absenter et leur laisser la clé. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas cette distance entre nous qu'on ressent ici à Hay Moulay Rachid. On ne s'enfermait pas dans nos baraques, chacun chez lui. Si je n'ai pas de pain à donner à mes enfants, je vais chez la voisine et je prends³⁸ du pain ; si je reçois un invité

38. Elle n'utilise pas le terme « demander », mais prendre ce qui n'est pas qu'une figure rhétorique,

à l'improviste et je n'ai rien à lui donner, je me rends chez la voisine et je prends ce qu'il faut... Ici tu ne peux plus avoir d'échange avec tes voisines. Si tu as quelque chose, tu bricoles avec et si tu n'as rien, tu restes assise clouée au sol... À Ben M'sik, quand l'épouse allait à la campagne, par exemple, elle te confiait son mari. Alors tu lui faisais la cuisine, tu faisais de l'ordre dans sa baraque, tu lui faisais la lessive, la vaisselle et tu pouvais l'inviter à manger chez toi en présence et même en l'absence de ton mari. On se respectait. Si une voisine accouche, toutes ses voisines se mobilisent pour s'occuper d'elle, elle n'a même pas besoin de l'aide de sa famille. Moi-même, je n'ai pas eu besoin de ma famille le jour de mon accouchement, ce sont mes voisines qui m'ont aidée. Elles se sont bien occupées de moi, elles ont fait la lessive pour mes enfants pour qu'ils ne portent pas d'habits sales. Tu sens qu'elles te *portent*³⁹ j'ai aussi avec mes voisines beaucoup de "liens d'allaitement"⁴⁰. Elles pouvaient sortir et me laisser leur bébé que j'allaitais, et quand moi j'allais au hammam (bain maure), par exemple, je laissais à ma voisine mon bébé pour qu'elle l'allait. C'était une sorte de "bienfait" qu'on se rendait mutuellement. Maintenant, je me souviens [nostalgique et triste] que les jours de fête, on se réunissait entre nous ; ici, par contre, le jour de fête tu le passes seule. Personne ne te rend visite et ne vient te souhaiter bonne fête. Là-bas, fête ou pas fête, quand tu faisais un couscous ou autre chose, on se rassemblait autour entre voisines. Tout était prétexte pour se réunir. Ici non, chacun suit sa loi à lui et garde la distance... » [E.XIII]

Ce long extrait d'entretien n'est pas particulier par sa singularité dans notre corpus, mais par la pluralité de mise en forme de la solidarité qu'il illustre, et qui peut servir d'exergue aux autres exemples que nous citerons ci-dessous.

Les liens entre la proximité, le partage d'une situation marquée par la négativité existentielle, et l'interconnaissance, ressortent, d'une façon explicite, dans les entretiens pour expliquer l'importance des échanges, en termes de flux et de réciprocité. [cf. (U) HANNERZ, 1983, p. 327] La nourriture tient une grande place dans ces échanges.

« Si une femme a besoin d'une allumette pour allumer le *canoun*, ou bien de piment doux, de tomates, d'oignons... et s'adresse à sa voisine et lui demande un oignon, celle-ci ne peut pas le lui refuser. » [E.IX]

mais signifie une pratique sociale faite de proximité qui « donne à voir... ».

39. Traduction littérale du mot « *haza* » : ici, le mot veut dire bénéficier à la fois d'un soutien affectif et matériel.

40. C'est-à-dire que la voisine pouvait allaiter son enfant et vice-versa, ce qui institue des liens presque de parenté et s'accompagne d'un interdit de mariage entre le garçon et la fille qui auraient été allaités au même sein.

« Si tu as besoin d'une allumette, tu envoies ton enfant la demander au voisin ou bien si un jour le sel te manque, pareil tu l'envoies en chercher chez le voisin. Si ta bouteille de gaz finissait pendant la cuisson de ton repas, tu pouvais demander celle du voisin pour finir la cuisson. On s'aidait énormément. » [E.XII]

Les relations de voisinage, qui soutiennent ces échanges sont souvent exprimées selon des termes propres aux liens de parenté (frère, sœur...).

« La vie en commun au bidonville est différente d'ici. Si tu vis avec quelqu'un [le voisin] près de 16 ans ou 20 ans, ça y est vous êtes devenus des frères et non seulement des voisins. Ce qui est inaccessible pour celui-ci l'est moins pour l'autre. On t'apporte toutes sortes d'aides. Si tu as besoin d'argent, de soutien en cas de malheur, de nourriture, ils sont toujours là pour t'apporter l'aide nécessaire. » [E.XIV]

« Tu sais, il y a un dicton qui dit : "Trois choses font souffrir : le sucre, l'eau et la nourriture. » » [E.XV]

Ici le voisinage répond « à des exigences plurielles mais partielles. » [(M.) ABELES, 1983, p. 22], et sa constitution en forme de réseau permet de répondre aux demandes individuelles. Celles-ci sont marquées par le signe de l'urgence et de la survie. C'est le cas extrême d'une mendiante vivant au bidonville qui était nourrie souvent par ses voisins.

« Tu vois cette bouchée de pain que ton voisin allait manger seul, il la partageait avec toi ; on se partageait ce que Dieu nous donnait. Ici à Hay Moulay Rachid, les gens n'ont plus de tendresse et ne pensent pas au pauvre ni au mendiant. Si tu as quelque chose, tu fermes ta porte et tu le manges seul. » [E.XVIII]

Les formes de territorialisation des pratiques d'habiter, propres à l'espace bidonvillois — dans le cadre d'une convivialité et d'une sociabilité marquée par la précarité et les difficultés existentielles largement ressenties et partagées — permettent à l'individu, au groupe, de mettre en scène, de donner à voir à leur entourage immédiat leur statut social et leur état de dénuement. Ainsi, ils peuvent assumer, dans une relation intersubjective, leur *misiriya*⁴¹ (misère) sans perdre la face ni risquer d'éprouver des sentiments négatifs de honte, d'humiliation ou de culpabilité : « On partage ce que Dieu nous donne », dit une mendiante.

Le bidonville n'exacerbait pas les différences statutaires ; et la précarité, au contraire, nourrissait et renforçait les échanges au sein du réseau du voi-

41. Marocanisation du mot misère.

sinage, car elle n'était pas contrecarrée par des artifices de dissimulation, de voilement ou de repli (retrait) de la scène vicinale.

Un des moments forts de l'expression de la solidarité, comme valeur morale et ciment du groupe du voisinage, est l'événement de la mort qui "fauche" un voisin. La solidarité est plus collective et importante quand il s'agit d'une famille pauvre ne pouvant assumer les frais de l'enterrement. C'est le cas de cette mendiante qui a perdu son mari. Dans son cas, on utilise une expression populaire qui signifie la situation de dénuement du défunt. On dit pour un tel enterrement qu'il s'agit d'un "linceul étranger"⁴² (*Kfan Gh'rib*).

« – Mon mari travaillait dans l'usine SOMACA, il était tombé gravement malade. On l'a mis à la porte. Ça faisait vingt ans que je le "portais" (prenais en charge) moi et ma fille adoptive. Moi, je partais toute la journée mendier et ma fille faisait des travaux de femmes [ménage]. Je l'ai amené à l'hôpital, il y a passé une nuit le lendemain, il est décédé. Alors j'ai rassemblé un "linceul étranger" et organisé un "dîner étranger".⁴³

– Que veux-tu dire par "linceul étranger" ?

– Parce que je n'ai pas les moyens. Le couscous et la nourriture sont préparés et apportés par les voisins et les gens de bien comme vous. » [E.XVIII]

« Quand quelqu'un meurt, toute la ruelle se mobilise et s'organise pour assurer le "dîner du mort". Si le défunt est très pauvre, les voisins cotisent⁴⁴ et se partagent les tâches. Comme ça, à leur retour [du cimetière], les gens qui ont participé aux funérailles trouvent le dîner prêt, et si la baraque du défunt est trop exiguë, un voisin ou deux mettent leurs baraques à la disposition des gens. Ça, c'est une pratique habituelle et courante à Ben M'sik. » [E.XX]

Il existe d'autres formes de sociabilité où la présence des voisins est naturelle et va presque de soi. Il s'agit, par exemple, de fêter une naissance, un mariage ou de procéder à des rituels de type *taghounja* [rituel de pluie] ou bien *Sbaâ bou btaïn* sorte de personnage carnavalesque.

Une des rares manifestations où un groupe d'habitants marque sa différence par son appartenance confrérique (religieuse), ethnique et géographique

42. Cette traduction littéraire est très approximative. En réalité, cette expression comprend, en même temps, un ensemble de significations : exilé, anonyme, sans identité sociale...

43. Le "dîner des morts" est pris après son enterrement au retour de la maison. Il est préparé par les voisins. Car, selon la coutume, le feu ne doit pas être allumé dans la maison du défunt le jour de son enterrement.

44. Pour acheter le linceul et payer les frais d'enterrement.

est la *lila* (nuitée). Particulièrement celle des Gnawa⁴⁵.

« Cela concernait surtout les Sahraoua. Il y a beaucoup de gens originaires du Sahara qui habitent dans le bidonville et ils sont souvent anciens dans le bidonville. C'étaient eux qui organisaient la *lila* des Gnawa... Tous les hommes y participent, ils procèdent à une quête dans le voisinage pour acheter des aliments et préparer de la nourriture, du thé... qu'on mangeait ensemble. Ils choisissaient une placette dans le bidonville, les gens les entouraient et ils jouaient de la musique et dansaient (transe). » [E.XI]

D'autres manifestations à caractère religieux ou magico-religieux sont organisées dans le bidonville, tel *el Hadra*, le tour des *tolba*, etc. qui ne particularisent pas le bidonville par rapport au reste de l'espace urbain ou par rapport à la société globale. Elles font partie de la culture populaire marocaine. Ce qui est spécifique au bidonville, c'est la qualité de l'engagement du groupe, du moins du voisinage, et les modes de territorialisation de ses formes de sociabilité dans l'espace public. Cet « espace apparaît comme étant une médiation indispensable à partir de quoi se forment des concrétisations particulières et s'expriment de façons différentes les structures sociales et culturelles. » [(J.) RÉMY, 1975, p. 282] Nous avons déjà analysé les formes de concrétisation de cette médiation à travers les pratiques des habitants.

Si nous adoptons la définition que donne Frey de l'urbanité de l'habitat, nous pouvons conclure à l'expression collective et individuelle de l'urbanité des habitants de Ben M'sik. Une urbanité intimement liée aux espaces intermédiaires. Frey écrit que « l'urbanité est d'abord portée par les pratiques des habitants avant d'être la projection d'un modèle abstrait. Il existe de multiples formes d'appropriation des lieux publics par les usagers qui, contre la conception des équipements par les pouvoirs ou les entreprises privées, refont des lieux publics un habitat, en les investissant de leurs pratiques et d'un sens tout différent de celui que la fonctionnalité du mode de production vise à faire advenir. » [(J.-P.) FREY, n° 41, p. 8]

Un dernier aspect des formes d'appropriation de l'espace et d'organisation sociale est la gestion des contraintes que comporte le bidonville à travers ses équipements défectueux et insuffisants. On a pu observer la transformation des WC publics en lavoirs, assurant en même temps, par ce détournement d'usage

45. Confrérie religieuse d'anciens esclaves originaires du Ghana.

leur propreté, ou bien dans le cas où ils sont bouchés, on a pu noter que les habitants font eux-mêmes appel à un particulier pour les nettoyer.

De même, certaines ruelles ou certains blocs ont eu recours à un gardien pour garantir le bon usage des WC et pour surveiller le lieu.

« Beaucoup d'étrangers⁴⁶ se sont installés au bidonville. Ils ne réfléchissaient pas, ils allaient aux WC et y jetaient des ordures. Combien de fois peux-tu leur faire la remarque et leur demander de ne pas agir de la sorte ? Combien de fois peux-tu déboucher ce qu'ils ont bouché ? Combien de fois peux-tu faire intervenir un particulier pour déboucher les WC ? Parfois on s'adressait au Caïd⁴⁷ et on lui demandait de faire des réparations... Il nous disait en guise de réponse : « Rentrez chez vous et si vous voyez quelqu'un jeter les ordures vous notez le numéro de sa baraque et vous me le signalez ». Mais nous, on préfère que ça s'arrange entre nous sans faire intervenir les policiers ni l'autorité publique [*amn* = sécurité]. Alors on s'est organisés, on a procédé à des rondes de surveillance à tour de rôle, chacun surveillait pendant la nuit, chacun avait son tour tous les 30 jours ou les deux mois. Puis il y a eu des problèmes, les gens ne respectaient pas l'ordre des rondes. Alors on a décidé d'engager un gardien qu'on payait à la semaine. Chaque baraque donnait 1 Dh. » [E.XXIII]

« On a désigné une femme qui s'est occupée de collecter l'argent pour payer le gardien. » [E.XX]

Mais il serait abusif de voir, à travers ces quelques exemples, l'existence d'une organisation formelle et collective pour la gestion de l'espace bidonvil-lois. Ces actions ne sont pas nombreuses ni instituées, elles sont de l'ordre de l'informel ; instables dans leur durée et leur régularité. Elles ne s'inscrivent pas dans une organisation institutionnelle ou associative et ne se traduisent pas en expression politique, comme c'est le cas dans les bidonvilles d'Amérique latine.

N'empêche, on peut observer la volonté de résister à l'intrusion dans l'espace bidonvil-lois des pouvoirs publics même si ceux-ci se signalent par l'absence d'entretien et d'équipement de ce lieu. On sollicite les réparations et les entretiens qu'ils sont censés apporter, et on refuse leur intervention répres-sive. (Voir Entretien XXIII)

46. Il s'agit de nouveaux migrants dont l'exode est lié à la période de sécheresse de la fin des années 1970 et début des années 1980.

47. Agent de l'autorité.

La même attitude était observée pour le règlement et la gestion des conflits qui pouvaient éclater entre voisins. Le groupe de voisinage exerce sa propre autorité morale et sa force intégrative pour réconcilier les personnes en conflit. Le recours à la police est exclu sauf dans les situations graves (extrêmes).

« Les gens se connaissaient bien ; il y avait une très bonne entente. Tu pouvais entrer dans n'importe quelle baraque. Tu frappes à la porte et tu entres. On te reçoit sans rien te cacher et ça, c'était courant. Et il arrive que les gens ne s'entendent pas, mais leur mésentente est en rap-port avec les liens forts qu'ils ont. Par exemple, une femme qui reproche à une autre d'être allée à telle fête de mariage sans l'informer. Ce sont des petites choses de ce genre et il y a le cas aussi des familles qui ont des enfants *m'sauvagin*⁴⁸ qui ne respectent pas les voisins, qui insultent facilement et sont grossiers... Tous ces problèmes les voisins les règlent entre eux. » [E.XX]

« Il y avait une sorte d'harmonie. On s'entendait bien même si certains posaient des problèmes. Ce sont surtout les enfants qui provoquent les disputes. Mais, souvent, on s'adresse aux parents et ceux-ci les corrigent. Quand ça va plus loin et qu'on veut faire intervenir le Makhzen (poli-ciers), les voisins interviennent pour les empêcher de le faire. Les gens intercèdent entre les voisins concernés par la dispute pour les calmer et les réconcilier et même après ces querelles les voisins concernés conti-nuent à *se sentir*⁴⁹. » [E.XXIII]

Si nous concluons notre analyse des formes de sociabilité par la dimen-sion conflictuelle que peuvent revêtir les rapports de voisinage, c'est, d'une part, pour souligner que notre reconstitution de la sociabilité ne voudrait pas conclure à l'existence d'une communauté de voisinage idyllique et harmo-nieuse. D'autre part, si on considère le conflit comme étant une relation sociale spécifique et non pas comme étant sa dissolution et sa désorganisation, nous pouvons relever la force morale et d'intégration active dans le réseau de voisi-nage, par l'intervention d'intermédiaires proches. Le conflit est, dans ce cas, relation à l'autre et reconnaissance des autres...

48. *M'sauvagin* : lit. ensauvagés. Ce qui signifie dans cet exemple, mal éduqués, perturbateurs...

49. « Se sentir » dans le sens de ne pas s'ignorer totalement ni se haïr ce qui veut dire aussi que la situation n'est pas irrémédiable.

3. L'ESPACE PRIVÉ : LA BARAQUE

Nous ne pouvons prétendre procéder à une analyse fine et détaillée des pratiques d'habiter de l'espace domestique.

Notre enquête⁵⁰ s'est limitée, sur ce point, à demander aux habitants de tracer le plan de leur baraque, de désigner les unités spatiales constitutives de celle-ci, et de décrire les pratiques d'usage du lieu. Les tracés obtenus sont très approximatifs et ne peuvent être exploités pour une analyse architecturale ni même pour une analyse projective de nature psychologique que nous n'avons pas envisagée et à laquelle nous ne pouvons prétendre.

Il est significatif de noter l'absence totale, dans les rapports d'enquête officiels des services d'urbanisme — que ce soit dans le cas du projet de restructuration ou de celui de recasement — de toute analyse, de toute référence ou description de la baraque et des pratiques d'habiter dont elle est l'objet. Au-delà de la méconnaissance de ces modes d'habiter, c'est la non-reconnaissance de la baraque comme établissement humain. En quelque sorte, c'est le refoulé, l'impensé de "l'imaginaire bâtisseur".

Nous essaierons, d'une façon non exhaustive, de relever quelques pratiques d'habiter bidonvillois et leur système symbolique de référence, en termes de hiérarchie, de différenciation, d'orientation... En somme, il s'agit du processus de socialisation de l'espace habité.

Nous avons pu, déjà, approcher le système résidentiel bidonvillois (à Ben M'sik) en traitant de l'espace semi-privé, et en notant la nature élargie de "l'aire domestique" et du caractère extraverti de son espace de déploiement. Ceci nous amène à relativiser la centralité de la baraque et à n'en faire qu'un élément parmi d'autres, certes important, de ce système résidentiel. De même que sa centralité est relative, la baraque ne peut être considérée comme l'espace par excellence de l'intimité. Celle-ci ne peut être définie d'une façon autonome et abstraite, légitimée par la référence à une culture réflexive et idéale, mais par rapport à une culture vécue en relation avec un contexte précis, des dispositifs architecturaux et des conditions de logement bien définies. Car ces éléments ne sont pas d'ordre formel mais sont porteurs de rôles discriminants, de contraintes,

50. N'oublions pas que l'enquête ne s'est pas déroulée à Ben M'oi sic, mais à Hay Moulay Rachid.

avec lesquels "il faut faire", bricoler, détourner, bref qu'il faut s'approprier.

L'intimité définie à la fois par "l'entre-soi conjugal" et "l'entre-soi familial" est contrecarrée par l'intrusion permanente de l'autre, à travers son regard, sa présence physique et par ses bruits, à travers le mur-cloison et par la possibilité qu'il a d'écouter ce qui se passe à l'intérieur de la baraque, vu l'absence d'isolation phonique. Mais nous reviendrons sur cet aspect avec beaucoup plus de détail et d'exemples.

L'enquête monographique d'A. Adam [1949-1950] nous donne quelques précisions sur les baraques du point de vue constructif, statut foncier (propriétaires, locataires), ameublement et organisation spatiale. Nous retiendrons quelques descriptions qui restent actuelles malgré quelques transformations subies.

« Les baraques sont, écrit Adam, en bois ('ūd) ou en tôle (*qazdir*, pl. *qazdirât*). Quelles sont les plus nombreuses ? Il est impossible de le dire. Les apparences sont trompeuses : une *zriba* en tôle cache souvent une baraque en bois ; certaines cabanes ont leurs cloisons de bois recouvertes de plaques de tôle protectrices. Il nous reste cependant une impression très nette : la tôle est plus fréquente dans l'ancien bidonville, le bois dans *karyân ej-Jdîd*. Le bois étant plus confortable et aussi plus coûteux, on peut y voir l'indice d'une amélioration du niveau de vie entre 1937 et 1948. Les nouvelles baraques installées dans les premiers mois de 1950 sont toutes en planches, seul l'enclos est parfois encore fait de vieux bidons.

Les parois de tôle sont constituées le plus souvent d'éléments de vieilles boîtes de conserve démontés et aplatis, cloués sur un châssis de bois et qui débordent les uns sur les autres comme des ardoises ou des tuiles. » [(A.) ADAM, 1949-1950, p. 85-86.]

Plus loin, A. Adam observe que « La gouttière est bien entendu inconnue. Le toit déborde franchement, de façon que la pluie ne ruisselle pas sur les murs. Il est parfois continué par un auvent qui permet à la femme de cuisiner devant sa porte, à l'abri du soleil. Le sol est le plus souvent en terre battue (...).

En règle générale, les habitations n'ont qu'une seule ouverture, la porte souvent plus basse que la taille d'un homme, selon l'usage du bled. Ce n'est que par elle que le logis reçoit air et lumière. Quelques baraques, cependant,

sont percées d'une petite fenêtre basse, parfois ornée d'une grille en fer forgé, à l'imitation des maisons bourgeoises (...). Cette cour (*mrâh*, pl. *mrah'ât*) existe dans toutes les baraques (...). Elle est l'équivalent du patio de la maison citadine. Close d'une palissade en général assez haute (pas toujours) pour arrêter les regards indiscrets, elle permet à la femme de prendre l'air et de vaquer en paix aux soins du ménage. Elle remplace non seulement le patio mais aussi la terrasse des médinas, évidemment inconnue dans un bidonville (nous avons pourtant rencontré une baraque couverte en terrasse !). La femme s'y tient plus souvent qu'à l'intérieur. Elle y fait la cuisine, y lave son linge, l'étend sur des cordes ou des fils de fer, y prend le thé dans un coin d'ombre, et y bavarde avec ses voisines. (...) La cour est toujours à ciel ouvert. » [(A.) ADAM, 1949-1950, p. 87-88]

« Nous avons vu que la *zriba*, qui est l'unité couramment employée pour la location du terrain, correspond à peu près à 30 m². Sur ces 30 m², 10 à 12 sont en général occupés par la baraque, le reste par la cour. Ce n'est qu'une moyenne, vraie en général pour les propriétaires. Ceux qui prennent un terrain pour y installer des locataires cherchent à tirer le maximum de profit et multiplient les baraques en réduisant les dimensions de chaque pièce et celles de la cour. Certaines cours ne sont plus qu'un couloir sinueux entre deux rangées de baraques. » [(A.) ADAM, 1949-1950, p. 90]

Trente ans nous séparent du texte et des observations d'A. Adam. On enregistre aujourd'hui le gonflement de la population (de 50 000 hab. en 1950 à 80 000 hab. en 1981) malgré le contrôle et l'interdit municipal de toute construction et de toute nouvelle installation.

Cette pression démographique a été contenue dans les limites propres à la parcelle, aboutissant à sa surdensification et à la disparition massive des "cours à ciel ouvert". Cette transformation typologique renforcera la nature extravertie de l'espace domestique et son déploiement (prolongement) vers la ruelle. Si nous devons procéder à une typologie de l'habitat dans le bidonville de Ben M'sik en tenant compte de son évolution, nous retiendrons les types suivants qui ne sont pas exclusifs :

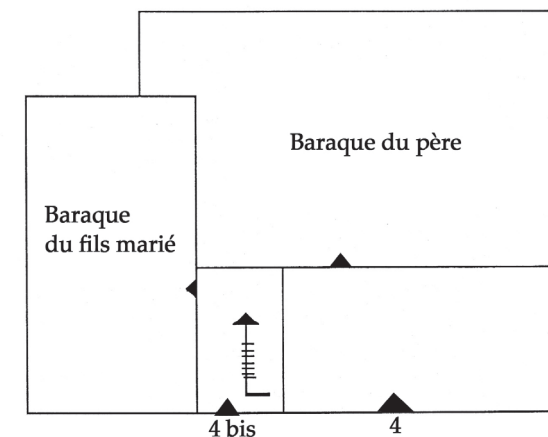
- *Nouwala* (hutte),
- *Nouwala* + *zriba* (enclos),
- Baraque,
- Baraque + *zriba*.

Mais notre objectif n'est pas de procéder à cette analyse, mais de signaler la dynamique de l'habitat bidonvillois et la dynamique des "carrières" proprement habitatives des bidonvillois.

Pour ne citer qu'un exemple de l'évolution et de la transformation que subit une baraque, je me réfère au cas d'Ahmed fils aîné de la famille G... Son cas révèle certaines déterminations telles que le cycle de vie familiale, le désir d'autonomie, en cas de mariage, dans une famille élargie (polynucléaire), le bricolage et l'aménagement de l'espace, malgré et à cause de son exigüité (pour répondre à certaines valeurs culturelles et sociales telles que la séparation des sexes liée à la présence d'étrangers.)⁵¹

Le Cas d'Ahmed

Plan de la baraque :



51. L'exemple de visiteurs masculins qui n'appartiennent pas à la parentèle, et dont l'accès à l'intérieur de la maison nécessite une ritualisation forte et un contrôle de ce qui peut être montré et de ce qui ne doit pas l'être.

« Tu vois, le colonisateur nous a donné⁵² 36 m², on était sept frères et sœurs à y habiter plus mon épouse, mon père et ma mère, donc on était 10 à vivre dans ces 36 m². Moi j'étais l'aîné.

– Quand tu t'es marié, tu as continué à vivre avec ta famille ?

– Oui je suis resté avec eux. Ils ne m'ont donné une chambre que quand j'ai grandi. Tu sais à cet âge-là, tu as envie d'inviter un ami. Tu sais de toute façon quand l'homme commence à se raser la barbe, il a besoin de liberté et d'indépendance. Mais je ne l'ai eue [la chambre] que bien plus tard bien après mon mariage et le fait que je vive avec ma femme au milieu de ma famille n'a pas posé de problème à mon épouse. Tu sais quand on s'aime et quand on s'entend bien, on peut vivre heureux même sous une tente... Nous on acceptait notre sort et on a eu des enfants dans ces conditions-là. On avait dans notre baraque une télévision avec batterie, une radiocassette et on était heureux. Mais pour dire vrai, ce n'est qu'après avoir quitté le bidonville qu'on a pris conscience de nos conditions de vie, de notre misère. Comment te dire, on était comme anesthésiés, je te dis la vérité, je n'ai pas honte de te la dire. On était dans ce milieu aveuglé par la *misiriya* (pauvreté, misère). De toute façon, on était incapables de changer quoi que ce soit dans nos conditions de vie, on n'en avait pas les moyens. Mais revenons à notre histoire, donc j'ai eu deux enfants de mon premier mariage et sept enfants avec ma seconde épouse. Pendant ce temps, j'ai continué à vivre avec ma famille dans la même baraque jusqu'à ce que mes frères aient grandi. Chacun d'eux faisait venir ses amis et tu sais un homme qui a des enfants aime bien le respect. Alors j'ai dit à mon père : « Je vais acheter une baraque ou me débrouiller pour vivre seul ». Il m'a répondu : « Mon fils, écoute-moi, tu es l'aîné et je me suis habitué à ta présence. Où vas-tu m'abandonner ? » Alors je lui ai dit : « Toi tu as deux baraques et l'argent que je dépenserai pour acheter une baraque je te le donne ». Il était d'accord. Bref, on s'est arrangés (*t'rangina*) entre nous... Il a voulu me donner la moitié de la surface c'est-à-dire 18 m² qui comprenait la cour, la baraque et la cuisine. Je n'ai pas accepté parce qu'ils étaient nombreux, alors j'ai demandé à mon père de me céder un petit passage et une partie de la cour, presque 1m 40. La baraque mesurait 4 m de longueur et 2 m de largeur. J'ai séparé nos deux baraques et chacun avait sa porte indépendante [n° 4 et 4 bis]. Toute la baraque est couverte d'un toit, on ne peut même pas se passer un verre d'eau. Comme ça, chacun est autonome et tranquille.

52. Il s'agit plutôt du découpage des parcelles auquel ont procédé les services d'urbanisme pendant la période coloniale.

Mais j'étais quand même à l'étroit. Quand je recevais quelqu'un, je n'avais pas où le cacher. Ma femme sortait dans la courette et se cachait derrière la porte de la chambre qui s'ouvrait vers l'extérieur. Comme ça elle était invisible, comme ça on avait une sorte de *settra*⁵³ elle restait la pauvre debout jusqu'à ce que l'invité parte à sa guise.

– Même s'il est de la famille ?

– Non, non s'il est de la famille, il n'y a pas de problème. Mais si c'est un étranger, par exemple comme toi par exemple un ami tu es venu me voir c'est tout, tu m'as compris... Disons que cette situation était devenue très gênante. J'avais un ami un peu aisé qui venait me voir, il a remarqué notre manière et il m'a dit : « Pauvre épouse ! Tu es en train de la faire souffrir ». Je lui ai répondu : « Que veux-tu que je fasse, j'attends que Dieu soit tendre pour nous ». Il m'a proposé alors de m'aider financièrement pour construire une baraque au premier étage. C'est ce que j'ai fait et j'ai placé des escaliers. J'ai vécu comme ça pendant 18 ans et à chaque fois qu'on me disait que c'était exigu chez-moi, je rétorquais qu'il valait mieux habiter dans cette baraque que louer une maison... » [E.XXIII]

Sedda (baraque construite au 1er étage) est une solution d'extension verticale pour répondre à l'exiguïté de l'espace et à la nécessaire différenciation et hiérarchisation par catégorie d'appartenance sexuelle. Souvent le garçon aîné, seul ou accompagné de ses frères, l'occupe.

La cour et la chambre (baraque) sont les éléments structurant de l'espace habité. Leur appropriation peut être définie par un faible marquage (fonctionnel), par la non-spécialisation (donc la polyvalence) et, donc, par une faible socialisation de cet espace.

LA COUR

La cour est un espace plein, elle est « Plus qu'un prolongement de la maison, elle est elle-même maison. » [(C.) PETONNET, 1972, p. 69] Elle fait fonction de cuisine, de pièce de réception, de chambre à coucher, de jardin, de salle à manger, de séjour... Le système symbolique, que déterminent les pratiques d'habiter de cet espace, ne présente pas de hiérarchisation, de différenciation et d'opposition fixes. Le mode d'appropriation connaît des variations propres au rythme d'activités nocturnes et diurnes, au statut des gens extérieurs qui

53. *Settra* : renvoie à la fois à un objet (voile, rideau par exemple) et à des valeurs qui ont trait à la pudeur et à la distance physique nécessaire pour ménager les rencontres entre l'homme et la femme.

pénètrent dans cet espace (exemple cas Ahmed). Ces variations peuvent à la fois se succéder ou coexister.

Cette polyvalence du lieu s'accompagne d'un mobilier non fixe, léger et réduit. L'espace central est le plus souvent vide et le mobilier est placé d'une façon périphérique. Souvent, aussi, une étagère surélevée — pour les ustensiles — parcourt une partie de la cloison. Comme me l'a dit un habitant : « Notre adage à nous les bidonvillois c'est "*Idâ atâk daiq fa âlaïka bi taâliq*". Ce qui signifie qu'en cas d'exiguïté de l'espace tu dois tout suspendre.

« Ma cour faisait 20 m² je n'avais pas de cuisine. On faisait la cuisine dans la cour, on y mangeait aussi, on s'y assoyait. Et si on reçoit quelqu'un, on le reçoit dans la cour et il y dort aussi. » [E.XXII]

La cour donne directement sur la ruelle, et il n'y a pas une sorte de sas ou de chicane pour faire écran au regard extérieur.

Pendant ma visite du bidonville, je pouvais voir les femmes vaquer à leurs activités domestiques, telle en train de pétrir son pain, une autre faisant le ménage, telle autre épluchant des légumes tout en parlant à la voisine, à son enfant dans la rue ou bien au marchand de légumes ambulant qui arpente la ruelle.

Le vis-à-vis constant (« *Tu me fixes, je te fixe* », comme disait un habitant) et la contrainte de trouver une extension et un prolongement dans la ruelle aux activités domestiques, à l'étroit dans l'espace réduit de la cour, aiguïssent le sentiment de subir le contrôle social fort du voisinage et le sentiment de manque d'intimité.

« À vrai dire, il y a une grande différence entre ici (Hay Moulay Rachid) et le bidonville. Ici, tu as une porte et ta maison est spacieuse. Ton voisin assez éloigné de toi, tu peux cuisiner ce que tu veux sans qu'on le sache. Par contre à Ben M'sik, si tu achètes, par exemple, une tête de veau, tu es bien obligé de la griller devant la porte. Tu ne peux le faire dans la cour parce qu'elle est fermée et qu'il faut une semaine pour que l'odeur disparaisse. Alors, tu es contraint de le faire devant le seuil de ta porte et tu sais bien que si tu prépares quelque chose à manger devant tout le monde et que tu manges seul, ce n'est pas convenable. C'est comme si tu manges du poison... Tu dois faire goûter les enfants du voisin... Au bidonville, même si tu caches tes provisions, les enfants qui n'ont pas à manger désireront y goûter ; même parfois quand tu reçois des gens et tu manges avec eux du couscous, tu dois envoyer ne serait-ce qu'une petite part à ton voisin, ou bien tu invites le chef de la famille. Ça ne se fait pas

de manger seul et de ne pas partager avec le voisin. C'était très pénible comme situation. Les femmes se disputaient parfois pour ces choses-là. Telle reproche à une autre le fait de ne pas l'avoir invitée quand elle avait organisé une fête ou... mais c'étaient des disputes d'amitié... » [E.XX]

LA BARAQUE (*Chambre*)

On peut appliquer à la baraque les mêmes remarques qui définissent la cour ; à savoir une socialisation réduite et une hétérogénéité des fonctions. Elle est à la fois salon, séjour, salle à manger, pièce d'études pour les enfants...

Son ameublement est sommaire et se réduit à une natte ou à un tapis (parfois une couverture sur le sol), des *seddari* (divans) qui font totalement ou partiellement le tour de la pièce, dégagant de la sorte le centre de celle-ci. Le marquage de la pièce est de nature semi-fixe ; elle se prête à plusieurs fonctions. Le même *seddari* sert pour s'asseoir, dormir, recevoir...

« Mon père et ma mère dorment dans la cour. Nous les enfants, on étudiait dans la baraque, en même temps certains de mes frères regardaient la télévision. On y dormait aussi. Il y avait quelque *déranj'ma* (dérangement). Pour sortir, il fallait traverser la cour et enjamber ma mère et mon père qui y dormaient. Mais que peut-on faire ? La majorité des invités qui viennent chez nous comprennent le problème. Ils mangent, passent la soirée mais rentrent chez eux après. Il n'y a que les gens de la campagne ou ceux qui viennent de loin qui restent pour dormir. Tu es embêté après... Alors cet invité dort dans la baraque avec mon père et les garçons, quant aux filles et ma mère elles dorment dans la cour. » [E.XI]

L'intimité propre aux relations conjugales ne peut être marquée par une appropriation exclusive d'une pièce qui par là même serait autonomisée et différenciée des autres. C'est ce qui fait dire à Bouchaïb :

« Qu'est ce que tu crois ? Quand je dormais avec ma femme au milieu de ces enfants (il parlait en présence de ces deux enfants âgés de 16 et 13 ans), on agissait comme des animaux. » [E.III]

« Ce n'est pas bien, on avait une seule baraque (pièce) et encore mes enfants étaient petits. Tu te rends compte ? Pour un couple, qui a des enfants un peu plus grands et qui partagent la même chambre que lui, c'est pas bien ça. » [E.IX]

Opposer la sexualité animale à la sexualité humaine c'est opposer la nature à la culture ; et par rapport à l'espace habité, c'est, écrit M. Perrot, citant

N. Elias, « la privatisation (qui) est consubstantielle à la civilisation. » [(M.) PERROT, 1987, T. 4]. Une privatisation qui n'est pas synonyme d'enfermement et de tyrannie, mais qui par une socialisation de l'espace et une ritualisation de l'interaction opère des transactions situationnelles avec l'espace public (intérieur à la maison et extérieur à celle-ci).

Ce n'est qu'à l'occasion de la présence d'un invité — individu extérieur à la famille — que la séparation des sexes est spatialisée. Les formes de spécialisation des baraques dépendent aussi des structures familiales, de l'existence ou de l'absence des familles polynucléaires. Une baraque peut être collectivement appropriée dans la journée, et se transformer en espace privé la nuit et autonomisée pour n'accueillir que le fils marié et sa femme par exemple. Les situations sont complexes et hétérogènes. Elles ne s'expliquent pas uniquement par la densité mais aussi par les rapports de pouvoir qui traversent la famille (parents/enfants, fils aîné/frères et sœurs, garçon/fille), la structure de la famille...

Mais le mode d'habiter propre à la baraque ne constitue pas un exemple singulier et exclusif, s'opposant à d'autres modes d'habiter constatés dans d'autres types d'habitats. Une approche comparative nous permettrait de mesurer la validité de l'hypothèse suivante : peut-on considérer la baraque, à travers les pratiques d'appropriation et de marquage, en tant qu'unité structurale qui caractérise la maison marocaine ? On pourrait, alors, dégager à partir de cette unité structurale des variations, des complexifications qui s'originent dans le statut social et sa traduction en signes de représentations architecturaux, symboliques, en objets (mobilier...), en décor...

À propos du marquage de l'espace-baraque, les enquêtés expriment leur frustration et l'impossibilité, dans laquelle il se trouve, pour donner à cet espace une valeur de représentation et d'ostentation. Ceci s'exprime de deux façons :

1 – « On ne pouvait pas garder nos meubles les plus précieux. On avait peur⁵⁴ du feu. On n'osait pas acheter des choses (meubles) chères et de qualité. L'essentiel c'est que tu ne pouvais pas avoir les choses que tu appréciais parce que tu ne dormirais pas tranquille.

– Quelles sont ces choses précieuses ?

– Par exemple, une télévision, quelque chose de cher, par exemple des couvertures, un tapis ou bien un divan de qualité avec de la mousse [Les

54. Ce sentiment de peur de l'incendie revient souvent et est vivement éprouvé. Pendant l'été 1990 un incendie a touché une partie des bidonvillois, résidant encore à Ben M'sik et en attente de relogement.

divans en mousse sont appréciés], avec une assise en bois travaillé ou bien une armoire... Là-bas presque personne ne dormait tranquillement. On avait la hantise du feu. Il suffit que tu entendes un cri pour te lever. » [E.III]

2 – En plus de la crainte de l'incendie, on ne considère pas la baraque comme pouvant être un support et un espace de représentation. On met, dans ce cas, l'accent sur l'inadéquation entre la baraque et les éléments porteurs de symboles ostentatoires et porteurs du statut de l'occupant.

« – Époux : Une baraque ce n'est qu'une baraque. Tu n'as rien à y mettre. Même si tu as un frigidaire ou une télévision, ça ne se voit pas. Même si tu peins ta baraque, c'est inutile, ça ne se verra pas. Il suffit d'une allumette pour transformer le tout en cendres.

– Épouse : Et même si on a le frigidaire, comment le faire marcher sans électricité ?

– Époux : Ici (à Hay Moulay Rachid) au moins si tu reçois quelqu'un, il pourra apprécier tes meubles, et c'est visible et bien mis en valeur... » [E.XXII]

Nous avons pu nous rendre compte, au long de cette partie, que la baraque participe d'un système résidentiel plus large et qu'elle déborde les propres limites du bâti pour s'inscrire dans un espace habité plus large, qui ne peut être réductible à la baraque. Mais inversement, la baraque est, aussi, traversée par l'agitation de la ruelle, par les rythmes d'existence et d'activités quotidiennes, par le bruit, etc. Elle permet même la communication entre voisins à travers les cloisons dont l'isolation phonique est presque nulle. Ce qui peut gêner l'intimité de l'entre-soi familial. Des bruits, des demandes, des informations traversent les cloisons de part et d'autre de "manière sauvage" et transgressive. Pour mieux qualifier ces relations, on peut citer U. Hannerz qui écrit que « Le problème qui se pose est celui du contrôle du flux d'informations entre le domaine domestique et celui du voisinage. Dans la mesure où ce sont des domaines physiquement contigus, il n'est pas toujours commode d'imposer au premier qu'il se maintienne dans les coulisses du second. Les révélations se font alors de manière sauvage et transgressent les limites mal établies entre les domaines. Au pire, dès qu'un individu est physiquement présent dans son espace domestique, les voisins ont la possibilité de le joindre pratiquement sans qu'aucun obstacle puisse les empêcher. » [(U.) HANNERZ, 1983, p. 328]

Ce n'est ni la cloison en carton ou en bois ni les relations de familiarité et de convivialité entre les voisins qui empêchent ce flux *inter-muros* (!).

« Moi, je parle, mon voisin parle, tel écoute tel et tel écoute tel. Le téléphone est constamment branché. Si tu tousses, ton voisin est au courant. Tes voisins des deux côtés t'entendent. Tu peux même enregistrer ce que dit la famille de ton voisin. » [E.III]

« Tu sais bien, la tôle laisse tout passer. Si quelqu'un a mal à l'estomac, son voisin entend ses bruits et même si tu parles à tes enfants, on t'entend. Tu ne peux rien faire. Tu mettras une tôle, mais son épaisseur ne dépassera pas deux centimètres. » [E.XXIII]

Le bruit est rarement perçu comme une intrusion négative et désagréable. Il est intériorisé comme élément faisant partie d'une "ambiance", d'une façon de vivre où on est constamment en relation physique, sonore, affective, avec le voisin. Parfois, il devient le symbole autour duquel se cristallisent un passé, la vie au bidonville, et la nostalgie :

« Quand je me remémore la vie au bidonville, je me vois assise dans mon *mahal* (baraque) et j'entends mon voisin parler. Et quand je suis seule au *mahal*, c'est comme si ça me tient compagnie. Je ne me sens pas seule, alors c'est comme s'il était avec moi. » [E.XV, Femme].

CHAPITRE VI

LE RAPPORT À LA VILLE :
OU LA CITADINITÉ PROBLÉMATIQUE

ENFIN, le dernier élément de ce long détour par le bidonville concerne l'analyse, à travers la parole habitante, du vécu du rapport à la ville. Pour traiter du rapport qu'entretient le bidonvillois à la ville et analyser le mode de perception de sa présence dans celle-ci, nous n'avons pas retenu la question de la mobilité du bidonvillois. Car l'élément essentiel, qui ressort de l'enquête, a trait à la problématique de la citadinité et de l'identité.

1. UNE CITADINITÉ PROBLÉMATIQUE

Les figures de la citadinité sont tendues par une dichotomie, structurant le discours des enquêtés, dont le facteur discriminant, et en même temps signe emblématique, est le type d'habitat (en dur/en tôle). Les oppositions retenues sont les suivantes :

Maison en dur	Maison en tôle (baraque)
Civilisé	Sauvage
Urbain	Rural
Propre	Sale
Paradis	Enfer

Ces typifications négatives (sauvage, rural, sale, enfer) caractérisent un espace — le bidonville — et ses occupants en réalisant une sorte d'adéquation parfaite entre les deux pôles.

Le bidonville est vécu en tant qu'enclave, en tant qu'image d'une insularité qui coupe le bidonvillois du reste de l'espace urbain en le rejetant vers un ailleurs, une extra-territorialité faite de rejet, d'humiliation, d'infériorité.

Ainsi le bidonvillois ne se sent pas *Ould lablad* (fils du pays), mais encore rattaché à la campagne ou bien vivant dans une “enclave” qui le marque et le distingue — en le stigmatisant — du reste de l’espace urbain.

« Ben M’sîk, c’était un monde à part. Nous, on ne nous comptait pas parmi les Casablancais. On était considérés comme de trop, comme une infamie qui frappe cette ville, comme si on était *déposés* dans un petit coin, sans être reconnus nulle part. Le bidonvillois est humilié partout où il va. Dès qu’on sait que tu habites au bidonville, on t’évite et c’est vrai il y a des gens *m’sauvgin* (lit. ensauvagés, sauvage) au bidonville, mais il y a aussi des gens qui se tiennent bien. » [E.XII]

« Nous on était en dehors de Casablanca, on était situé à ses marges. » [E.XIV]

« Je sentais comme si je vivais encore à la campagne, comme si je n’étais pas *Ould lablad* (fils du pays), étranger à cette ville. Je vis sans avoir le droit d’être là. » [E.XVI]

« Quand je vivais au bidonville, c’est comme si je n’habitais pas à Casablanca, comme si j’avais grandi dans un terrain vague, comme si je campais à la plage sous une tente, parce que, tu le sais bien, la baraque est constamment menacée par l’incendie. En plus, on pouvait te jeter et te déplacer n’importe où selon leur désir. » [E.I]

La référence à la figure d’extra-territorialité marque l’absence de “droit de cité” et indique l’illégitimité de la présence du bidonvillois en ville. Cette illégitimité s’exprime juridiquement par l’illégalité, par l’interdit de construire et par l’impossibilité de propriété foncière.

La biographie (résidentielle) est jalonnée par l’instabilité et la menace d’un déplacement encore et toujours vers les limites périphériques de la ville.

Il serait donc réducteur de définir ce vécu de la citadinité en référence exclusive à des éléments d’ordre psychologique. Ce vécu se définit, aussi, par rapport à l’ordre institutionnel et au processus de marginalisation de cet espace.

2. UNE IDENTITÉ STIGMATISÉE

Si le bidonville, comme nous l’avons vu, est un support d’identité pour les habitants qui l’occupent — à travers les temporalités sociales et les territoires des relations sociales — il l’est moins face à l’extérieur. Ou plutôt, la

définition de l’identité par rapport à l’extérieur est négative et emprunte des figures stigmatisantes.

L’identité bidonvilloise — l’appartenance à un lieu frappé d’infamie — ne garantit pas une insertion sociale en dehors du bidonville, et rend la “présentation de soi” dans l’ordre de l’interaction problématique.

Car dans le cas du bidonvillois⁵⁵, le stigmatisme n’a pas de sens en soi et n’est opérant que dans les situations relationnelles, de face-à-face. « Le mot stigmatisme servira donc à désigner un attribut, écrit Goffman, qui jette un discrédit profond, mais il faut bien voir qu’en réalité c’est en termes de relations et non d’attributs qu’il convient de parler. » [(E.) GOFFMAN, 1975, p. 13]

Mais ce qu’il est essentiel de retenir, c’est que le bidonvillois contribue activement à reproduire et à renforcer le stigmatisme, donc à le rendre efficace. Car, loin de déréaliser et de désapproprier les valeurs et les attributs qui fondent cet “étiquetage”, il y adhère et les considère en tant que référence normative et socialement légitime. Ce qui explique et éclaire sa quête obsédante de la normalité, garantie, selon lui, par l’accès à une maison en dur. Celle-ci devenant l’emblème de l’accès à l’état de civilisé.

Le bidonvillois intériorise les valeurs dominantes et se les applique puisque c’est vers elles qu’il tend et à elles que sa quête aspire. Ainsi, pouvoir se fondre dans la ville, être enfin “étranger”⁵⁶ dans la ville de Casablanca où il n’avait pas encore accédé à l’anonymat (d’où les références à la campagne, et le sentiment de ne pas passer inaperçu et d’être facilement identifié comme *karyâni*-bidonvillois).

Cette intériorisation s’inscrit dans un processus de socialisation, que Goffman a décrit à travers la notion d’itinéraire moral où « (...) les critères que la société lui a fait intérioriser sont autant d’instruments qui le rendent sensible à ce que les autres voient comme sa déficience, et qui, inévitablement, l’amènent, ne serait-ce que par instants, à admettre qu’en effet il n’est pas à la hauteur de ce qu’il devrait être. La honte surgit dès lors au centre des possibilités chez cet individu qui perçoit l’un de ses propres attributs comme une chose avilissante à posséder, une chose qu’il se verrait bien ne pas posséder. »

55. À la différence des handicapés physiques qui portent en eux des marques corporelles visibles.

56. Étranger dans le sens que donne Simmel à ce terme in « Digression sur l’étranger », in *L’École de Chicago*, éd. Aubier, Coll. Champ Urbain, 1984.

[(E.) GOFFMAN, 1975, p. 17-18]

Ce sentiment est avivé par la proximité du bidonville des maisons en dur qui l'entourent.

« Le bidonville, avant, était entouré de champs cultivables et de jardins. Mais aujourd'hui, son malheur, c'est qu'il a été encerclé par des constructions en dur. Il est devenu alors sale. Il a été considéré comme une saleté située au centre de la ville. La ville est propre, disons comme une pièce de tissu propre et au milieu de celle-ci le bidonville est une tâche qui gâche tout. » [E.XIII]

Cet "encercllement" et ce face-à-face lui renvoient quotidiennement son image et son identité stigmatisée ressenties comme une honte et une humiliation justifiée.

« Est-ce que la personne qui a faim répond aux insultes ? ? Non. Tu peux l'insulter tant que tu veux, elle a faim, elle a besoin de manger. » [E.XIII]

C'est ce qui le pousse aussi à l'occasion de ses "intrusions" dans le territoire de l'autre, à se faire petit, invisible.

« On était près du Derb Milan.⁵⁷ On respectait ce lieu parce qu'il y avait des maisons en dur (*labni*) et beaucoup de va-et-vient. On respectait donc ce quartier. On n'y allait chercher l'eau qu'une fois la nuit tombée, quand il y a moins de monde. » [E.XIV]

Le *karyâni*, dans sa gestion du stigmaté en situation d'interaction, adopte plusieurs stratégies. Nous n'en retenons que deux.

2.1 L'évitement

L'évitement est mis en œuvre en situation de relations asymétriques à l'intérieur du bidonville. Cette stratégie permet de ne pas perdre la face dans un espace sans coulisse où on vit en représentation.

« Si je vois que la personne vit bien et a les moyens et en plus elle est prétentieuse, je lui dis que je n'habite pas au bidonville. On est obligé de mentir. J'essaie de ne pas être très proche d'elle, j'ai honte de l'inviter chez moi. Ma fierté me l'interdit (m'en empêche), parce que si tu l'invites, elle se fera une mauvaise image de toi. Elle... elle vit à l'aise et toi tu mènes la vie d'un pauvre. Comment veux-tu inviter chez toi quelqu'un qui est plus élevé que toi ? Tu inviteras quelqu'un de ton niveau, de ton

milieu parce que tu sais qu'il ne se moquera pas de toi, qu'il ne te méprisera pas. » [E.XV]

Un autre habitant suit une stratégie différente qui établit une distinction entre l'invité d'origine citadine et l'invité d'origine rurale.

« Si ça se passe en ville, je ne lui dirai pas que j'habite dans un bidonville. Je lui dirai plutôt que je réside à Sbata (quartier en dur proche de Ben M'sik). Je change l'adresse. Il n'y a que ma famille qui sait que j'habite au bidonville. Mais si c'est un ami, je lui dis que j'habite à Sbata et je l'amène chez mon frère, en lui faisant croire que c'est chez moi parce que c'est quelqu'un qui vit dans un autre milieu, qui est plus aisé et qui n'est pas habitué à la vie du bidonville. Depuis qu'il est né, il vit dans une maison en dur avec de beaux meubles.

Par contre quelqu'un habitué au bidonville, comme moi, ou qui vit à la campagne, je l'invite chez moi... Je ne peux pas me permettre de l'inviter chez moi et de lui montrer nos WC, par exemple. Après, il dira du mal de moi. Je ne veux pas lui montrer où je vis. » [E.XXII]

Il arrive, aussi, qu'en cas d'invitation, l'aide du voisinage, pour pallier le manque de mobilier et d'ustensiles de cuisine à fonction ostentatoire, est très appréciée. On emprunte des coussins, un tapis, des assiettes de *taouss* (assiettes en porcelaine chinoise très appréciées), etc.

2.2 La dissimulation

La dissimulation est une autre manière de réagir au stigmaté. Elle est propre aux relations qui se situent en dehors du bidonville. L'enjeu de ces relations en public est de contrôler toute information qui a trait à l'origine résidentielle du bidonvillois. Car, comme nous l'avons déjà dit, l'habitat devient l'emblème d'un ethos marqué par l'anomie, la *tassauvagit*, la marginalité...

« Tu es confronté à ces préjugés quand tu vas au centre-ville... Le *karyâni* est une personne qui vit "derrière le soleil", c'est-à-dire infréquentable "salopard" (mot utilisé par l'interviewé). Ils disent : c'est la classe laborieuse qui crée les problèmes... Moi, ça m'est arrivé une fois... J'avais un ami que je voyais souvent au centre-ville. Je ne lui ai jamais dit que j'habitais à Ben M'sik. Le jour où je le lui ai dit, il ne m'a pas cru, car j'étais toujours bien habillé et propre sur moi. Tu sais ce qu'on vit, ce n'est pas la ségrégation raciale, mais le racisme *tiskani* (racisme résidentielle). » [E.XXIV]

57. Quartier en dur.

Étant conscient, en raison de son identité sociale, d'être discréditable, le bidonvillois dissimule son identité en profitant de l'anonymat possible qui caractérise la vie urbaine.

Mais pour certains cette dissimulation est vaine, car le *karyâni* porte en lui des stigmates qui le marquent et indiquent sa véritable identité (résidentielle). Ainsi, son corps, sa façon d'être portent en eux-mêmes des signes, des marqueurs qui informent sur son identité sociale⁵⁸. Quelle est, alors, la figure, l'image du *karyâni* ?

« Si tu es en ville, tu es vite repéré. On sait que tu es karyâni ne serait-ce que par tes habits ou bien à travers ton parler. Tu ne peux passer inaperçu. Le *karyâni*, si aujourd'hui il a acheté un pantalon, il ne peut pas acheter en même temps les chaussures. » [E.XVI]

« On sait bien que le *karyâni* est *sauvagi* et sale. Par contre, celui qui habite dans des maisons en dur est bien élevé, propre... » [E.X]

En somme, cette pièce (d'identité) se joue à trois : le contexte (bidonville), le bidonvillois et l'autre (pôle de référence obsessionnel).

CONCLUSION

L'OPÉRATION de relogement de Hay Moulay Rachid donnera accès au bidonvillois à une maison en dur. Est-ce par le biais de cette opération qu'il accèdera à sa dignité de citoyen ; lui permettra-t-elle de devenir enfin *Ould lablad*, partageant les valeurs de civilité, d'urbanité, de propreté dont "jouissent" les citoyens⁵⁹ (!) ? En quittant l'enfer accèdera-t-il automatiquement et directement au paradis ou bien passera-t-il par le purgatoire ?

Nous allons essayer de traiter, dans les pages suivantes, du passage du bidonvillois de Ben M'sik à Hay Moulay Rachid, et ce à travers :

- La logique du projet de relogement ;
- Le vécu du relogement ;
- Les pratiques d'habiter ;
- Les formes de sociabilité ;
- Les modes d'appropriation de l'espace habité (relation espace donné/ espace vécu), etc.

Le "cheminement" analytique et descriptif que nous avons adopté, à savoir le détour par le bidonville de Ben M'sik — afin d'en restituer la mémoire et l'esprit du lieu — nous permettra pour ce qui suit de mesurer l'ampleur des

58. Ainsi on rejoint la définition que donnaient les Grecs au terme de stigmaté : « Les Grecs, apparemment portés sur les auxiliaires visuels, inventèrent le terme de stigmaté pour désigner des marques corporelles destinées à exposer ce qu'avait d'inhabituel et de détestable le statut moral de la personne ainsi signalée. Ces marques étaient gravées sur le corps au couteau ou au fer rouge, et proclamaient que celui qui les portait était un esclave, un criminel ou un traître, bref, un individu frappé d'infamie, rituellement impur, et qu'il fallait éviter, surtout dans les lieux publics. » [(E.) GOFFMAN, 1975, p.11]

59. J'ai pu relever dans différents entretiens, certains signes de prise de distance par rapport au lieu d'origine. Comme exemple les propos suivants :

« C'est vrai je n'ai pas honte de le dire ce qu'on vivait ce qu'on voyait et qu'on détestait maintenant on a la même réaction qu'avaient les étrangers qui passaient par le bidonville quand tu sens tout le temps cette mauvaise odeur tu t'y habitues, mais maintenant qu'on s'est éloigné du bidonville et qu'on a habité ailleurs on la sent et elle nous dérange aujourd'hui on comprend mieux la réaction du passant qui se bouchait le nez et qui marchait vite le plus vite possible pour échapper à cette odeur et dire qu'il y avait des personnes qui l'insultaient... » [E.XX]

« Quand je revois le bidonville de Ben M'sik ou le bidonville qui est près d'ici moi aussi je regarde ces bidonvillois je dis la vérité je les méprise un peu tu te demandes comment ils peuvent vivre dans de telles conditions maintenant qu'on a « goûté » et « expérimenté » (lit.) la vie dans les maisons en dur on voit maintenant les avantages d'une maison en dur il y a de l'eau de l'électricité les WC individuels tout y est même si on vit une certaine crise on mange moins, car c'est pas comme au bidonville là-bas au lieu de dépenser ton argent dans l'eau et l'électricité tu pouvais acheter de la viande, mais malgré cela je me dis comment ces gens peuvent-ils vivre dans un bidonville ? » [E.XI].

changements et des “redéfinitions” du système résidentiel. Il nous permettra, aussi, de mettre en perspective les recompositions plurielles et différentielles qui ont affecté le mode d’existence territorial, social, identitaire et symbolique à l’occasion de cette mutation résidentielle.

TROISIÈME PARTIE

HAY MOULAY RACHID OU LE PARADIS DÉSENCHANTÉ



CHAPITRE VII

L'histoire de l'opération Hay Moulay Rachid

« La politique des États concernant le logement populaire irrégulier a toujours oscillé entre deux types d'interventions : l'une résolument répressive (éviction, déguerpissement) ; l'autre visant plus à l'intégration, la neutralisation et la pacification des quartiers populaires. » [(A.) DURAND-LASSERVE, 1986, p. 135]

CES deux types d'interventions ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Elles peuvent concerner le même bidonville ou bien s'appliquer à réprimer l'un et à intégrer l'autre dans la même ville ou à l'échelle du territoire national. Ces types d'intervention publique dans l'espace bidonvillois et les dispositifs institutionnels qui leur correspondent, aussi variés et contradictoires dans leurs principes, leurs orientations et leurs mises en œuvre, restent déterminés par des enjeux socio-politiques, des opportunités de financement, des structures technico-administratives, des aides et des pressions d'organismes internationaux (Banque Mondiale, USAID....).

L'exemple du bidonville de Ben M'sik témoigne de l'application, étalée dans le temps, des deux types d'interventions.

Nous avons pu nous rendre compte, dans la première partie de ce travail consacrée à l'histoire du bidonville de Ben M'sik, des actions répressives de déguerpissement qu'il a subi pendant la période coloniale et qui le plaçaient dans l'illégalité et la précarité. Cette non-reconnaissance du bidonville a été accompagnée, "quand même", de quelques aménagements rudimentaires que

nous avons déjà signalés. Après l'indépendance, les autorités administratives ne procéderont qu'à des actions minimales concernant l'équipement du bidonville tout en maintenant sa marginalisation et les interdits pour contrecarrer, vainement, son extension.

Le deuxième type d'intervention, de nature réformatrice et intégratrice, marquera un tournant important dans les orientations de la politique de l'État en matière de logement bidonvillois. Il s'agit de la restructuration.

Ce tournant ne peut être imputé à une action volontariste et maîtrisée de la part de l'État marocain. Pour mieux comprendre ce changement d'orientation, partiel dans son application et limité dans le nombre de ses opérations⁶⁰, il faudra le situer dans son contexte général. Ce dernier est communément caractérisé par la crise urbaine qui se présente sous une double dimension :

- structurelle ; affectant, ainsi, l'appareil de production marquée par une industrialisation limitée [(M.) NACIRI, 1985] et le modèle de développement marqué par sa dépendance.

- spatiale ; renvoyant à une urbanisation croissante et accélérée, renforcée par un taux de natalité élevé et un exode rural continu et renforcé par cette même crise structurelle de l'économie.

Cette croissance urbaine, donnant lieu à des territorialités différentes et à des modes d'accès à l'habitat inégaux traduisant les contradictions de la société globale, est porteuse d'un processus qui exclut les pauvres de l'accès au sol et au logement. Les opérations de relogement menées par l'État, ou conjointement avec le privé, n'enrayeront pas ce processus pour différentes raisons :

- leur insuffisance quantitative,
- le primat de la rentabilité,
- l'application de normes de crédits incompatibles avec les moyens financiers des bidonvillois d'où un certain glissement au bénéfice d'une population disposant d'un revenu supérieur, et aboutit, donc, s'apparente à un "écrémage" en contradiction avec la nature "sociale" affichée de ces opérations.

60. La restructuration des bidonvilles n'a concerné que quelques villes (Meknès, Rabat, Kénitra et Casablanca). Parallèlement, on continuait d'appliquer d'autres types d'intervention de type recasement, déguerpissement, « trames sanitaires », octroi de crédits pour l'acquisition de parcelles, etc.

Cette exclusion des pauvres, en milieu urbain, de l'accès au logement, se double d'une exclusion plus générale et cumulative. « Exclues de la ville moderne, de l'accès à ses services, à ses équipements, à ses modes de consommation, ces couches sociales sont aussi, dans leur grande majorité, exclues du secteur de l'emploi salarié et de tout système de protection sociale institutionnelle. » [(A.) MARIE, 1988, p. 1148]. Cette crise urbaine fait de la ville de Casablanca (et plus généralement des grandes métropoles du Tiers-Monde) « un lieu où viennent s'accumuler toutes les contradictions dont les sociétés globales dépendantes sont porteuses, avec une acuité encore accusée, depuis le milieu des années soixante-dix, par la "seconde crise urbaine" (A. Durand-Lasserve) : celle de la poursuite de l'urbanisation dans un contexte général marqué par la décroissance économique et par les politiques d'austérité et "d'ajustements structurels" imposées par le F.M.I. » [(A.) MARIE, 1988, p. 1148].

La politique d'austérité s'est traduite, dans les faits, par un désengagement de l'État du secteur public et par la réduction de ses subventions. Derrière cette politique se profilent, nous l'avons vu le F.M.I. et d'autres organismes internationaux, particulièrement — pour le domaine qui nous concerne, à savoir l'habitat — la Banque Mondiale et l'USAID.

A. LA RESTRUCTURATION

Le programme de restructuration *in situ* du bidonville de Ben M'sik fut amorcé en 1978. Les grandes lignes de cette forme d'intervention sont définies ainsi : « Du point de vue de la restructuration physique, l'opération Ben M'sik comporte :

- L'installation d'une infrastructure de base et la réhabilitation de 9 900 *zribats* à l'intérieur du bidonville (...).
- La construction d'un lotissement de relogement de 1200 maisons évolutives à proximité du bidonville.
- La réalisation d'une zone d'activités économiques de 5 ha destinée à accueillir de petites et moyennes industries et des entreprises commerciales.
- l'édification d'une zone d'équipements socio-économiques près du bidonville et servant en particulier à l'installation de services communautaires

(écoles primaires, centres de formation professionnelle, centre de santé, dispensaire...) » [MHAT, délégation régionale de Casablanca, projet Ben M'sik, Restructuration du bidonville, avril, 1981].

À ce projet s'ajoute un programme de l'emploi, un programme de prêts à l'amélioration de zibats et à l'acquisition des logements, et un programme de services municipaux destiné à améliorer le système de collecte des ordures ménagères et à entretenir les places publiques et les équipements existants (latrines, fontaines, etc.).

Cette nouvelle politique d'intervention, de par ses principes, ses orientations et ses objectifs, rompt avec les interventions répressives et "délegitimantes" qu'à connues le bidonville de Ben M'sik. Elle suppose la reconnaissance et la prise en compte de "l'existant" dans toutes ses dimensions foncières, habitatives et humaines. L'objectif étant l'intégration urbaine de ce tissu spatial et sa régularisation.

L'adoption de cette nouvelle politique, nous l'avons vu, n'émanait pas d'un projet volontariste de l'État⁶¹ mais correspondait à la crise urbaine déjà citée, et à la pression de la Banque Mondiale. L'« ambition [de cette dernière], écrit M. Naciri, est aussi de parvenir à infléchir une politique, celle de l'État marocain, vers une allocation, mieux répartie — relativement — des ressources aux différentes catégories sociales⁶² : elle poursuit par ailleurs, la maîtrise du fonctionnement des structures administratives par le projet (...). » [(M.) NACIRI, 1987, p. p 55-56].

Cette nouvelle orientation de la Banque Mondiale se situe « (...) à bien des égards, dans le droit fil d'un courant réformiste et participationniste dont J.F. Turner s'était fait le porte-parole à la fin des années 1960 : seule la sécurité de la tenure est susceptible d'apporter une amélioration des conditions de logement ; sans précarité ni menace d'éviction, l'occupant procède de lui-même

61. Nous évoquons, plus loin, les résistances de ce dernier qui aboutiront à la remise en cause définitive du programme de restructuration promu par la Banque Mondiale.

62. Cette volonté de la Banque Mondiale émane de la constatation, tirée de l'échec de ses programmes à profiter aux populations les plus pauvres : « Ces programmes auraient pu toucher un plus grand nombre de familles pauvres s'ils avaient fait partie d'une politique d'ensemble du logement, conçue dans le cadre d'une planification urbaine. Ils auraient peut-être permis d'éviter de subventionner les familles à revenu moyen, si l'octroi de prêts avait été assorti de taux d'intérêt appropriés selon une formule de remboursement adéquate. » [Banque Mondiale, 1975, p. 37]. Lire à ce sujet aussi l'article de L. QASMI et F. DE VSERVOTTE in [(P.) BADUEL. (sous dir.), *Habitat, État, société au Maghreb*, 1988, p. 115-125].

— fût-ce sur plusieurs années — à l'amélioration de son logement. Implicitement — et à ce niveau, un progrès considérable est réalisé — la question de la régularisation, donc de la légitimation des occupations illégales, est au centre de ce dispositif. » [DURAND-LASSERVE, 1988, p. 120].

Ce dispositif d'actions d'intégration par l'équipement, la sécurité de la tenure, la rentabilité financière de l'opération pour éviter les subventions et garantir la répliquabilité de ce type d'intervention ne privilégie pas la dimension logement.

Si la restructuration, de par son intervention multisectorielle et sa reconnaissance-régularisation du bidonville, est une avancée par rapport aux interventions antécédentes de nature répressive, elle comporte néanmoins quelques aspects qui restent problématiques, tels :

– le problème de la solvabilité de la population bidonvilloise et partant la récupération des coûts : condition primordiale, pour les concepteurs du projet, de la répliquabilité de ce type d'intervention.

– La participation de la population, inscrite dans les principes du programme d'intervention ; sorte de vœux pieu, s'avère inexistante. La population n'est sollicitée qu'en tant que "cliente" et consommatrice de biens. Dans le plan d'organisation et de communication, l'idée d'entretenir la dépendance de la population bidonvilloise est explicitement mentionnée. Il est recommandé de *traiter ce monde*⁶³ comme des individus qui dépendent de nous pour les assister à améliorer leurs conditions de vie » [MHAT, Direction régionale de Casablanca, Projet de restructuration de Ben M'sik, Plan d'organisation et de communication, juin, 1981].

– Le problème lié au mode de connaissance de "l'existant". La connaissance produite sur le bidonville est tributaire de la logique économiciste et financière du projet, dont la contrainte interne majeure est la récupération des coûts et la solvabilité de la population bidonvilloise⁶⁴.

63. Souligné par nous.

64. L'inadaptation des méthodes de collecte des données, au sujet de la solvabilité de la population, a été soulignée par M. Chabbi. Même si ses observations s'appliquent à la restructuration d'un quartier à Tunis on ne peut que remarquer la convergence des méthodes utilisées à Ben M'sik et à Ettadhamen : « (...) la population est appréhendée comme un élément extérieur à un projet qui la concerne au premier chef. Les implications apparaissent au niveau de l'utilisation des données en matière de solvabilité qui est traduite en revenus mensuels pour les besoins comptables de la Banque Mondiale. Or la complexité des mécanismes d'épargne et la diversité des sources des revenus dans les quartiers d'habitat spontané ne correspondent pas souvent à un cycle mensuel. De

Une enquête a été effectuée en 1978 ne concernant que 5 % de la population. Le projet s'appuie sur plusieurs a priori et contient des assertions, non fondées sur une étude appropriée, qui ne peuvent être considérées qu'à titre d'hypothèses. Celles-ci se réfèrent à des notions telles que le mode de vie, l'organisation communautaire, les "chefs indigènes", la régularité des salaires. L'enquête ne donne aucun élément concret et instructif sur ces aspects de la vie sociale dans le bidonville. Elle ne fait que traduire, en termes statistiques, des données d'ordre socio-économiques (emploi, revenus, dépenses et épargne) et des données descriptives du bidonville (relief et nature du sol, occupation du sol, voirie interne, cadre bâti...). Il s'agit essentiellement, sinon exclusivement, d'une approche morphologique inapte à saisir la dynamique et la complexité du bidonville. Pour parler du mode d'habiter, le raccourci suivant est significatif : « Les différents types d'aménagement interne des *zribats* varient relativement en fonction de leur superficie et du mode de vie (voir ci-joint les relevés détaillés de quelques *zribats*). » [MHAT, D.R. de Casablanca, avril 1981]. Comme si un plan se suffisait à lui-même, alors qu'il n'est qu'une représentation, plus ou moins arbitraire et artificielle, d'un réel plus complexe.

Ceci nous renvoie à ce qu'on a précédemment évoqué, à savoir "la mémoire institutionnelle" du bidonville (cf. première partie).

Pour conclure cette partie sur la restructuration, j'évoquerai un dernier aspect problématique de celle-ci qui aura par la suite un effet négatif sur la conduite du projet. Il s'agit de l'enjeu de la gestion de la restructuration, et du rapport de force entre les différents acteurs intervenant dans le cadre de ce programme : des organismes internationaux tels l'USAID, des institutions ministérielles avec toutes leurs ramifications décentralisées (Ministère de l'Intérieur, Préfecture, Ministère de l'Habitat et de l'aménagement du territoire ainsi que sa délégation régionale), les institutions communales, etc.

Nous avons, déjà vu dans quelles conditions et sous quelles contraintes l'État marocain a adopté cette nouvelle forme d'intervention pour la restructuration des bidonvilles. Il l'a adoptée sous la double pression de la crise et de la Banque Mondiale qui avait la maîtrise financière et la « maîtrise du fonctionnement des structures administratives par le Projet ». L'État a été guidé dans sa

démarche par le souci de la pacification et de la régulation sociales « en prévenant par l'aménagement et l'intégration des bidonvilles, l'éclatement d'un foyer de troubles potentiels. » [(M.) NACIRI, 1987, p. 56].

La position de force de la Banque Mondiale s'exprime, aussi, à travers des critiques adressées à certaines institutions publiques qui font montre de résistance. C'est la coordination entre les différents partenaires du projet, la lenteur de leurs interventions et leur organisation bureaucratique qui sont mises en cause. « Un problème plus inquiétant, c'est l'administration générale du projet, notamment la lenteur de l'officialisation des diverses relations interministérielles et, beaucoup plus important, des relations entre la Commune de Ben M'sik et l'équipe du projet. Il y a eu non seulement des difficultés pour garantir la coopération opportune de la Commune, mais quelques-uns des concepts les plus fondamentaux nécessaires à l'exécution réussie du projet (solution aux normes minimales, techniques de recouvrement des coûts et amélioration des services municipaux) ne semblent pas avoir été compris par les responsables de la commune. (...) Il faudra également que la coordination et la coopération entre ministères soient améliorées si l'on veut que l'avancement du projet s'accélère. » [MHAT, Délégation régionale de Casablanca, 1981, p. 2].

Nous ne pouvons analyser le projet de restructuration de Ben M'sik qu'à partir de ses grandes lignes, ses principes et orientations sans pouvoir les confronter à la réalité de leur exécution et de leur mise en œuvre.

Le projet de restructuration du bidonville de Ben M'sik — qui contient implicitement une volonté réformatrice de pacification sociale, sans s'attaquer aux processus d'exclusion des pauvres — ne résistera pas aux troubles et aux émeutes de juin 1981. Il sera écarté au bénéfice d'une opération classique de recasement du bidonville.

B. LE RECASEMENT

Dans sa volonté de maîtriser l'opération et de contrôler la population concernée, l'administration chargée de l'aménagement optera pour une gestion plus centralisée, administrative, autoritaire ; faisant de l'aménagement de l'espace une opération politique de quadrillage administratif.

la logique économiste de la Banque Mondiale résulte l'inadéquation des méthodes d'études par rapport à la réalité socio-économique des quartiers d'habitat spontané ». [M. CHABBI, 1987, p. 95].

L'enjeu du relogement n'est plus de nature locale, s'inscrivant dans le champ de la politique d'habitat ; il est plus global, donnant lieu à une restructuration de l'organisation municipale et à de nouveaux dispositifs d'organisation territoriale allant dans le sens d'une plus grande centralisation du pouvoir, par le biais de sa démultiplication.

Ainsi, Casablanca sera divisée en cinq préfectures coiffées d'une Wilaya. Ce redéploiement territorial de l'État — à travers les dispositifs administratifs de gestion et d'aménagement — et son implication plus directe dans des opérations d'habitat pour les exclus sont aussi une quête de légitimité dans l'espace urbain devenu enjeu et scène des contradictions. « Espace stratégique, où s'affirme tout le poids de l'État, la ville est aussi l'espace où se cristallisent les contradictions de la formation nationale tout entière. » [(C.) LIAUZU et ali., 1985, p. 27].

À présent, nous allons aborder le deuxième volet de notre recherche qui se situe à Hay Moulay Rachid (lieu de relogement des bidonvillois de Ben M'sik).

Nous procéderons à une analyse critique du projet dans ses grandes lignes, sans nous attarder sur les détails et en essayant, autant que possible, de ne pas reproduire les écrits officiels qui traitent de ce projet.

Ce qui guidera notre démarche, c'est une approche problématisante qui ne réduit pas le relogement à un "don du ciel étatique" et en fait un donné naturel.

Nous l'analyserons à travers sa logique, ses idéautés, ses mythes légitimant, à travers la place qu'il accorde à la population dans l'étude et l'élaboration du plan d'intervention. Pour, ensuite, relever les lignes de tension qui existent entre le projet de relogement et la population. Celle-ci étant considérée à travers ses conditions matérielles d'existence, ses pratiques d'habiter et son rapport à l'administration.

C. ORIENTATIONS ET PRINCIPES DU RELOGEMENT

Parmi les trois options étudiées pour définir le programme d'intervention sur le bidonville de Ben M'sik, à savoir la réhabilitation-restructuration, ou la cession de terrain aménagé avec un plan type de construction, ou bien le

recasement dans des cellules embryonnaires construites en dur, on retiendra cette dernière option qu'on mettra à exécution à partir de 1982.

« Le programme mis au point se définit par l'aménagement, l'équipement et la construction de 13 500 logements évolutifs de 60 m² répartis en deux zones distinctes dans la préfecture de Ben M'sik Sidi Othmane. Les logements embryonnaires, objet de l'opération, sont composés d'une chambre, d'une cuisine et de WC. La surface couverte étant de 25 m² environ. L'extension horizontale et verticale en vue d'achever le logement reste à la charge des attributaires.

La première zone de relogement, implantée sur la Commune de Sidi Othmane et dénommée Hay Moulay Rachid est prévue pour la réalisation de 10 000 logements évolutifs répartis en quatre tranches.

Engagée depuis 1982, la construction de cette ville nouvelle prévue sur une superficie de 420 hectares, dotée de tous les équipements nécessaires à la vie de tous les jours, a connu une progression rapide... » [Ministère de l'Habitat, D.R. de Ben M'sik Sidi Othman, mai 1985, p. 6].

Ce choix (de logements évolutifs) est justifié « compte tenu de la dynamique interne des bidonvillois et de la capacité de leurs habitants à épargner pour une meilleure vie... » [Ministère de l'Habitat, D.R. de Ben M'sik-Sidi Othmane, 1985, p. 4].

Ce qui suppose une étude et une connaissance de cette "dynamique interne" et une évaluation positive de la "capacité d'épargne" des bidonvillois. Or, aucune trace de cette dynamique interne ne se retrouve dans les documents d'études et de programmation, ni réinterprétée ou réintégrée dans le programme de relogement. On pourrait plutôt parler de méconnaissance — on pas par ignorance — mais de "méconnaissance volontaire" relevant de la logique même de la politique d'aménagement.

De même la "capacité à épargner" des bidonvillois ne peut être avancée sans risque d'être infirmée par la réalité.

C'est essentiellement de cette méconnaissance et de la volonté de rupture autoritaire et paternaliste qu'émaneront les tensions futures qui, si elles ne se négocient pas sur la scène publique dans un face-à-face habitants-autorités administratives, se négocient soit entre habitants soit à l'intérieur même

des foyers c'est-à-dire dans un vécu fait de bricolage, de transgression de la règle et de contraintes.

Cette méconnaissance du lieu, la méprise des autorités n'ont pas qu'un intérêt théorique, mais aussi pratique lié au vécu et au rapport au relogement. Si cette méconnaissance comporte une violence symbolique⁶⁵, elle génère, aussi, des transitions brutales et des tensions entre la rationalité du "relogement pour le plus grand nombre" et le réel complexe et différentiel des habitants du bidonville.

Pour mieux rendre compte de cette situation, nous examinerons les "bases d'information du projet", ses principes internes et le rapport de la population au projet et ses représentations.

D. LES BASES D'INFORMATION DU PROJET

Le projet de Hay Moulay Rachid hérite des données statistiques collectées dans le cadre du projet de restructuration du bidonville. Soulignons que cette enquête était partielle même si elle concernait un espace localisé bien délimité et cernable. L'enquête a privilégié plus la dimension morphologique de l'espace bidonvillois.

L'articulation, à l'occasion de la nouvelle situation de remise en cause de la restructuration, du savoir constitué à l'action de relogement, prend une nouvelle forme et s'inscrit dans de nouveaux enjeux urbanistiques, financiers et socio-politiques.

Il serait, alors, intéressant d'observer la façon dont ce savoir — ce stock de connaissances — s'articule avec cette nouvelle forme d'intervention. Car cette démarche nous informe sur les normes et les modes de saisie de la réa-

65. « C'est du concept de violence symbolique que nous allons partir pour construire la signification sociologique du concept de violence. Si comme toute violence, celle-ci suppose un rapport d'imposition et de contrainte, sa qualification de "symbolique" signifie qu'il s'agit d'une violence ne passant pas par l'exercice d'une force physique, mais bien d'une violence agissant généralement à partir du consensus implicite qu'y apportent ceux qui y sont soumis ; ce consensus découle lui-même du processus de socialisation, lequel conduit à considérer comme "normales", voire comme naturelles des situations qui sont, en fait, des constructions sociales. Sans être d'ordre physique, la violence symbolique a elle aussi pour effet d'imposer une possibilité et d'exclure les autres, en ce sens que seule la possibilité retenue et proposée socialement comme allant de soi est comme valable. » [(J.) RÉMY (L.) VOYE, 1981, p. 21]

lité propre à l'aménagement urbain, à sa prise en compte du vécu et de ladite "dynamique du bidonville".

Pour cela, nous allons prendre deux exemples pour illustrer cette articulation et les différentes déterminations qui influent sur sa formulation.

L'enquête menée par la Cellule du Projet Ben M'sik a pour but d'actualiser l'enquête de la Banque Mondiale effectuée en 1978. Cette enquête traite l'espace social bidonvillois en termes morphologiques, soucieuse de l'ordonnement de grands ensembles quantifiés, sans les rattacher explicitement à un ensemble de questions qu'on adresserait à cette réalité ni expliciter la problématique générale dans laquelle l'enquête s'inscrit.

On agit comme si le changement radical qui a affecté le type d'intervention n'avait pas d'incidence sur la nature même de l'information à recueillir. Les réponses des habitants sont liées à l'enjeu que représente pour eux le projet en question. Passer de la restructuration au recasement, c'est passer d'un mode d'engagement (de la part de la population) et d'intervention (en tant que techniques et démarches opératoires) à un autre. Passer de l'auto-construction à un relogement, dans un habitat évolutif situé à l'extérieur du bidonville, représente un changement important dans sa dimension sociale et urbanistique. Et si on considère l'exclusion de la population de toutes ces démarches, on se rend mieux compte de l'enjeu que représentent le recensement et les questions relevant des ressources, de la composition des ménages, etc.

Cette double exclusion de la population, par sa non-participation aux décisions et par sa négation en termes de connaissance, aboutit à sa réification, et à en faire un artefact et « une abstraction, comme l'écrit Navez-Bouchanine, un réservoir inerte de données socio-économiques superficielles. » [NAVEZ-BOUCHANINE, 1987, p. 310].

Cette forme de saisie de la réalité est à lier au fait que le relogement ne se limite pas seulement à une opération urbaine simple, mais s'inscrit dans la logique de l'aménagement du territoire qui tend à traiter « les ensembles de la population en tant qu'ensembles. » [(H.) RAYMOND, 1984, p. 242]

L'enquête ne fera preuve d'aucune attention aux pratiques d'habiter, aux relations sociales, aux formes de sociabilité propres au bidonville.

La temporalité, dans laquelle s'inscrit l'urbaniste, est une temporalité projective qui privilégie le futur — temps du projet — faisant table rase du passé, de la mémoire du lieu.

La mémoire est marquée du sceau de l'indignité et de l'illégitimité. Or le temps de l'habitant, le temps du vécu est un temps complexe et multidimensionnel combinant le passé, le présent et l'avenir. C'est un temps dont la perception et la maîtrise sont différentes.

Nous dirons brièvement que l'enquête est plus soucieuse de classer, de quantifier l'espace social pour le rendre compatible avec la logique du projet et avec ses surdéterminations internes. C'est le propre d'une connaissance finalisée.

Nous verrons par la suite que même les données recueillies, aussi sommaires et réductrices soient elles, ne seront pas prises en compte dans la conception du projet — que ce soit dans sa dimension architecturale ou financière.

À titre d'exemple, l'enquête recensera les *zribats* et non les ménages occupant celles-ci. Excluant, ainsi, tous les cas de cohabitations diverses : propriétaire/locataire, locataire/sous-locataire, familles polynucléaires...

L'enquête fait correspondre mécaniquement une *zriba* à un ménage, oubliant qu'une *zriba* peut être composée de plusieurs baraques, celles-ci pouvant être occupées par plusieurs ménages que des liens de parenté unissent ou non.

Les conséquences d'une telle démarche sont dramatiques, provoquant des cohabitations forcées, une forte densité de population par logement... Cette démarche n'émane pas d'une ignorance de l'existence, par exemple, de locataires. Tout en voulant faire bénéficier ceux-ci du relogement, le programme ne leur attribue pas de logements propres, mais leur donne le droit de propriété du futur logement qu'ils partageront avec leur ancien propriétaire.

Un des obstacles sur lequel achoppe toute intervention de résorption des bidonvilles par le relogement est le degré de **solvabilité** de la population concernée. Cette préoccupation étant liée, par ailleurs au recouvrement du coût de l'opération. Les méthodes utilisées pour la mesure de la solvabilité soulèvent au moins deux questions. D'une part, l'inadaptation des techniques de collecte de ces données, et d'autre part le "contexte dialogique" dans lequel s'inscrit l'enquête.

Quant aux techniques utilisées, à savoir le questionnaire, composé de questions fermées, elles s'avèrent inadaptées et inaptes à appréhender la complexité des "situations professionnelles". Dans leur codification, ces enquêtes se réfèrent à des catégories officielles et unidimensionnelles, réductrices propres à la répartition de l'espace social en CSP (Catégories socio-professionnelles). Dans ce sens, celles-ci sont doublement normatives, car leur référent majeur — celui que les banques et les trésoreries appréhendent le mieux — est centré et élaboré à partir de situations professionnelles relevant du secteur formel et structuré de l'économie moderne.

De ce fait, le milieu social bidonvillois — fait de "constellations de propriétés locales" [(A.) DESROSIERES, (A.) GOY et (L.) THEVENOT, 1983, n° 152, p. 57] — est imparfaitement saisi.

L'instabilité de l'emploi, son irrégularité, son contenu multidimensionnel — en termes de temps et d'espace d'effectuation — les fluctuations des salaires rendent complexe l'identité socio-professionnelle du bidonvillois, et font écran à toute analyse purement statistique.

L'épaisseur anthropologique de la réalité même de la notion de travail et son articulation avec les "propriétés locales" de l'espace social ne sont pas considérées ni prises en compte. Faudrait-il, encore une fois, insister pour dire que ces considérations n'émanent pas d'un luxe intellectuel, mais devraient être au centre du procès de conception et d'évaluation du projet ?

Il faudrait enrichir l'analyse en faisant appel à d'autres outils et en élargissant le contenu de la notion de revenu. N'étant pas intégrés totalement à l'économie formelle et structurée — qui reste marginale pour ce milieu social — ces habitants ne vivent pas d'un salaire stable selon un rythme mensuel.

Pour parler de leur revenu, les habitants parlent de *baraka* (grâce divine), d'unité de repas (« j'assure juste notre dîner »). D'autres aléas et freins au gain interviennent en ce qui concerne les vendeurs ambulants (nombreux dans le bidonville), dont la marchandise risque à tout moment la confiscation par la police.

Nous verrons par la suite que cette précarité et cette irrégularité seront au cœur d'une autre tension entre le temps du projet et le temps social des habitants. Nous traiterons de cette tension plus loin.

Un autre indicateur de cette instabilité, de cette multidimensionnalité de l'identité professionnelle du bidonvillois, est révélé par le tracé de la trajectoire professionnelle de celui-ci. Pour rendre compte de la dynamique de cette identité, nous avons eu recours à la notion de trajectoire qui nous renseigne à la fois sur le temps et l'espace de l'effectuation du travail et la polyvalence des emplois ; ceci étant lié à la faible qualification des travailleurs bidonvillois.

Nous avons fait référence aussi au “contexte dialogique” de l'enquête pour relever la caducité des mesures de la solvabilité. Ce contexte dialogique est, d'abord, marqué par la confusion qui règne dans les esprits des bidonvillois déroutés par les “mystères” de la politique de relogement, ses hésitations et ses revirements (passage de la restructuration au recasement). Ensuite l'exclusion de la population de toute participation — hormis financière — au projet. L'enquête à elle seule ne peut assumer ce rôle. Ce contexte est aussi marqué par une conjoncture politique critique accompagnée d'un fort réinvestissement de la part des autorités administratives et préfectorales du bidonville, volonté d'une re-maîtrise du projet.

Lors de notre propre enquête, nous avons été très surpris par la diversité des réponses à notre question ayant trait à l'enquête effectuée dans le bidonville dans le cadre du projet de relogement. L'essentiel de ce qui en a été retenu — 5 ans après son déroulement — renvoyait au thème de la capacité financière de la population à supporter le coût du relogement. L'évaluation de cette “capacité à épargner” peut être critiquée à partir du contenu de la question et à partir de sa nature réductrice. La question posée (« si vous deviez payer un loyer combien pourriez-vous payer » ?) reste souvent pour l'enquêté une sorte d'abstraction dont il mesure mal les contours, mais dont il ressent, par contre, l'enjeu. Deux stratégies se dessinent alors : soit opter pour une sous-déclaration pour ménager l'avenir, soit chercher à s'aligner sur les réponses du voisin pour faire corps face à l'enquêteur.

« Des instituteurs sont venus pour le recensement. Ils nous demandaient : Qui es-tu ? Qui vit avec toi ? Quel travail fais-tu ? Combien gagnes-tu ? et d'autres choses encore. Ils ne discutaient⁶⁶ pas avec nous, ils ne nous expliquaient rien... Plus tard, une commission est passée [il s'agit apparemment de la Cellule de Ben M'sik, cellule technique s'occu-

pant du suivi de l'opération]. Elle marquait sur un papier nos réponses aux questions du type habites-tu ici ? Depuis quand ? Puis on nous demandait : combien peux-tu payer ? sans insister. Mais on ne nous a pas prévenus... Si on nous avait dit depuis le début qu'on allait payer 4 000 dh puis 4 000 dh et 2 000 dh comme avance, personne n'aurait accepté, sois-en sûr personne n'aurait accepté. Si on avait su qu'il fallait d'abord faire une avance de 10 000 dh et 1 000 dh avant d'être relogés et en plus dans une maison dont la construction n'est pas achevée... » [E.XX].

Le deuxième volet de notre critique de l'évaluation faite de la solvabilité des bidonvillois concerne la définition réductrice de la “capacité à épargner et à supporter” le coût du relogement. Cette définition est unidimensionnelle, car elle ne prend en compte que l'aspect financier de cette dite capacité. De toute manière, le coût du logement à assumer par l'habitant dépasse ses possibilités économiques. Ce qui nous amène à dire que l'enquête n'est, en somme, qu'un “rituel de passage” (Navez-Bouchanine) dont les données recueillies s'intègrent à une hiérarchie des urgences et des à contraintes définies en dehors de la réalité locale (le bidonville) et subordonnées à la logique interne du Projet.

Le bilan justifie la programmation mise en place et les choix retenus en se référant à « la dynamique interne des bidonvilles et [à] la capacité de leurs habitants à épargner pour une meilleure vie », supposées mais non établies.

Une enquête menée en 1985, sur une population de 1510 habitants de la première tranche réalisée de l'opération Hay Moulay Rachid, nous renseigne sur l'origine des 10 000 dh qu'il fallait avancer pour accéder au logement.

SOURCE	EMPRUNT	ÉPARGNE	VENTE DE TERRAINS	VENTE DE BIJOUX	ASSOCIATION	AUTRES	TOTAL
Nombre	577	234	168	119	419	59	1576
%	38	15	7	8	28	4	100

(I.) BOUCETTA, (Z.) SABRA, (F.) BENSETTA et (F.) BOULZAOUTT, *Machrou' al qadaa ala hay safih ben m'sik (tajziat moulay rachid I)*, 1985-1986. [Traduit par nous-mêmes].

Ce tableau montre que si 30 % d'habitants de cet échantillon peuvent avoir recours à l'épargne (épargne+ vente de terrain+ vente de bijoux) pour verser les 10 000 dh, 66 % par contre sont dépendants d'une “aide intéressée” extérieure qui peut avoir des conséquences importantes dans leur mode d'inscription (insertion) dans ce Projet. Ma remarque concerne l'association

66. Un questionnaire sans « discussion » résume bien le « contexte dialogique » que nous avons voulu remettre en cause.

dont nous parlerons ultérieurement. D'une façon générale, l'enquête faite par la Cellule Ben M'sik a conclu à l'existence de 10 à 15 % des ménages enquêtés (s'élevant à 15 000) qui ne pourront rien verser et « seront cependant transférés sur des trames assainies, c'est-à-dire sur des terrains qui vont recevoir des équipements primaires et un début de voirie. ». [(D.) ESSAAKALI, 1984, n° 154, p. 40]. Ce qui trahit une sorte d'écramage.

E. MONTAGE FINANCIER DE L'OPÉRATION : DES SOLUTIONS OFFICIELLES À "L'INVENTIVITÉ DU PAUVRE »

« Après avoir établi une enquête sur les revenus et les aptitudes des bénéficiaires et recensé l'ensemble des ressources susceptibles d'être mobilisées, les responsables du projet ont eu à présenter, en fonction de ces ressources financières les prestations maximales tant au niveau du logement proprement dit qu'en ce qui concerne la qualité des équipements à réaliser.

Un montage ingénieux a ensuite été mis en œuvre pour couvrir l'ensemble des investissements évalués à 653 millions de DH (10 000 DH chacun), ventilés comme suit :

Apport des attributaires	135 millions de DH (10 000 dh chacun).
État	93 millions de DH (dont 49 non récupérables).
Communauté urbaine	16 millions de DH.
(Travaux hors site)	65 millions DH.
Bénéfices des commerces	44 millions de DH.
Bénéfices du lotissement Villas	25 millions de DH.
Participation des riverains	13 million de DH.
Intérêt des fonds des Attributaires	3 millions de DH.
Crédit CIH	324 millions de DH.
– Coût net du logement facturé aux attributaires	35 000 DH.
– Mensualité de remboursement des crédits	25 000 DH.

accordés par le crédit immobilier et hôtelier (CIH) sur 25 ans, à 7 % l'an soit 185 DH. [Ministère de l'Habitat, D.R. de Casablanca, 1985, p. 12-13]

Ainsi se présente le montage financier officiel résultat d'une enquête sur

les revenus et les aptitudes des habitants à supporter le coût d'une traite mensuelle s'élevant à 185 DH et à recouvrir pendant 25 ans. Nous avons déjà mis en cause la valeur de cette enquête, et observé la caducité des assertions quant à la solvabilité de plusieurs ménages. Nous avons surtout insisté sur la contradiction entre le temps du projet supposant une régularité pour le recouvrement mensuel des traites, et le temps social dont le vécu atteste d'une irrégularité et d'une instabilité des ressources.

Mais à trop vouloir réifier le réel par des artefacts d'ordre quantitatifs et à trop exclure le vécu, on observe un retour du "refoulé" et on s'aperçoit que les "faits sont têtus". Ceux-ci mettent en crise le projet et son montage formel.

Pour preuve, l'apparition sur la scène bidonvillose, et selon une dynamique différente de celle des technocrates et des banques, d'un autre type de "montage financier".

L'accès au logement embryonnaire (évolutif) suppose, en premier lieu, un apport initial de 10 000 DH que les attributaires ont avancé plusieurs mois, voire plusieurs années, avant d'accéder à leur nouveau logement.

Devant l'incapacité de réunir cette somme, une partie importante de la population⁶⁷ — la moins solvable — a trouvé un artifice pour contourner cette difficulté.

Il s'agit d'une association entre attributaire et financeur sanctionnée par un contrat d'association. L'attributaire s'engage à recouvrir les 10 000 DH et à achever la construction du logement. En contrepartie, l'attributaire lui concède le premier étage. « Les plans types, écrit Zniber, proposés par l'administration permettent aisément la cohabitation de deux ou plusieurs ménages de façon relativement indépendante. » [(M.F.) ZNIBER, 1988, p. 73]. Nous verrons plus loin que si leur indépendance est architecturalement acquise, elle l'est moins au niveau de l'interaction quotidienne souvent marquée par le conflit.

Cette pratique, si elle est formalisée en contrat, n'a pas pour autant un fondement légal. Mais devant la faible solvabilité de la population — obstacle sérieux à la réussite de l'intervention de relogement — les pouvoirs publics seront amenés à avaliser officieusement cette pratique.

67. Selon l'enquête universitaire déjà citée, 28 % des 1510 ménages enquêtés ont eu recours à l'association avec un « financeur ». Ce financeur peut intervenir soit pour financer l'apport initial soit pour achever la construction du logement embryonnaire.

Il ne suffisait pas d'ouvrir une ligne de crédit exceptionnelle avec des garanties inconditionnelles de l'État au CIH ; encore fallait-il prendre en compte les conditions socio-économiques d'une grande partie de la population de Ben M'sik caractérisée par sa précarité.

Les crédits accordés par le CIH sont d'autant plus exceptionnels qu'ils sont très réduits dans le domaine des programmes d'habitat pour les couches dont le revenu est faible. La garantie offerte au CIH est une garantie de nature politique et administrative, résumée par un responsable du CIH à Casablanca par le « caractère sensible et délicat de cette opération ». La dimension « sécuritaire » est mise en avant.

D'une façon générale, l'accès au crédit est limité à la population dont les revenus sont inférieurs à 500 DH par mois⁶⁸. « La part d'intervention du CIH, notent Sbai et Zniber, dans le logement de 70 % de la population marocaine (dont les revenus sont inférieurs à 500 DH mensuels) est non seulement faible, mais tend aussi vers zéro. En 1969, 43 % des prêts du régime spécial concernaient les tranches de 100 à 500 DH ; en 1977 seulement 0,73 % sont touchés par les prêts alors que la catégorie 1000 à 2000 DH qui bénéficiait de 3,3 % des prêts en 1969 en reçoit aujourd'hui 496 %. Il y a donc nettement une réorientation des crédits. » [(T.) SBAI et (M.F.) ZNIBER, 1981, cité par DURAND-LASSERVE, 1986].

Dans le cas de l'opération de Hay Moulay Rachid, c'est l'autorité préfectorale elle-même qui est responsable du suivi des impayés. Elle utilise certaines pressions, d'ordre administratif, pour contraindre la population « réfractaire » à honorer les traites mensuelles⁶⁹.

« Le CIH a dit à l'État moi je m'occupe du Crédit, mais tu m'aideras... Par exemple, le Caïd m'épaulera pour recouvrer les traites. Par exemple, si quelqu'un refuse de payer, j'enverrai son adresse au Caïd pour lui signaler le retard... Le Moqadem le convoquera chez le Caïd. Alors tu vas voir le Caïd qui te demandera les raisons de ton retard... Tu lui expliqueras que tu as des problèmes d'argent, que tu ne gagnes pas assez... Le Caïd te dira alors : Moi je ne veux rien savoir, tu dois payer. Si tu ne

payes pas, tu ne pourras plus avoir de papiers administratifs ni de livret de famille dans mon arrondissement. Tu ne les auras que si tu présentes le dernier reçu attestant que tu as payé le dernier mois (...). Si tu n'as pas le reçu, tu ne peux pas avoir le papier dont tu as besoin même si c'est pour inhumer quelqu'un (...).

Ici, il y a beaucoup de gens qui ont un an ou deux ans d'impayés. Alors une fois on paye 4 mois d'un coup, une autre fois 2 ou 5 mois, parce que l'argent n'est pas toujours disponible. En plus, il faut compter l'intérêt. Moi, par exemple, je dois 2 000 DH au CIH, avant c'était 3 500 DH. C'est ma tante qui a payé les 1 500 DH de différence. Maintenant je paye régulièrement les traites (185 DH/mois). Mais j'ai toujours une dette de 2 000 DH à laquelle s'ajoutent les intérêts. Je sais qu'elle augmente, mais comment veux-tu que j'économise 2 000 DH ? C'est énorme 2 000 DH, même si on t'emprisonne, tu n'auras pas de quoi payer. » [E.XX].

Signalons que cet habitant vend des pois chiches cuits, devant les écoles, pendant l'hiver et de l'eau de Javel au détail le reste de l'année.

Cet exemple met en lumière la tension et le rapport critique entre le temps régulier, rationalisé, du technocrate et du banquier, et le « temps du pauvre » dont les rythmes quotidiens, sur lesquels il est nécessaire de s'appuyer pour maîtriser le devenir, sont fluctuants et rendus instables par des conditions économiques précaires.

La logique institutionnelle oblige le relogé à faire des économies ce qui nécessite d'une part, la possibilité de se projeter dans le temps et, d'autre part, une situation stable.

Nous avons vu qu'une grande partie de la population ne peut s'inscrire dans cette temporalité ni dans cette logique. D'où les impayés et, aussi, d'une façon plus positive, l'ingéniosité d'une partie de la population qui a su inventer des pratiques d'association. Ce qui imprime à l'opération une dynamique nouvelle. « (...) le ménage « associé » contribue ainsi à l'extension du parc logement, à la dynamisation des chantiers et à la démultiplication des effets de l'investissement public. » [(M.F.) ZNIBER, 1988, p. 72-73].

Il y a aussi, outre les pratiques d'association, d'autres pratiques qui pourraient dénaturer partiellement le projet et ses objectifs ; à savoir l'amélioration des conditions de logement des bidonvillois. La pratique en question consiste à louer une pièce ou deux à un ménage ou à plusieurs. Le loyer est mis à contri-

68. C'est le cas de 66,6 % de ménage de Ben M'sik selon l'enquête du MHAT. faite dans le cadre de la restructuration du bidonville en juin 1979.

69. Je n'ai pas pu obtenir auprès du CIH le taux des impayés, celui-ci me renvoyant au Caïd et au Préfet responsables du suivi de ceux-ci. Ce taux n'est communiqué ni mentionné à ma connaissance dans aucun document public.

bution pour payer les traites, ou simplement utilisé comme source de revenus réinvestie dans la construction du logement. Dans certains cas, on assiste à la cohabitation de l'associé (au 1er étage) et de l'attributaire et du locataire (celui-ci partageant le rez-de-chaussée avec l'attributaire).

Ce sont, donc, les effets pervers d'une opération qui se définit par rapport à elle-même (dans sa propre clôture, en référence à sa propre rationalité) en dehors d'une prise en charge du faisceau complexe de propriétés locales du lieu et de ses habitants.

Le "miraculeux" peut être une source bénéfique qui remédie à cette situation de précarité :

M. ZAH... m'a parlé de la difficulté qu'il a eue à réunir les 10 000 DH pour avoir accès à cette maison à Hay Moulay Rachid. Il a réussi à avoir 8 000 DH, quant au reste il ne l'avait pas. Il était au bord — si ce n'était pas au centre — de la crise. Il a passé plusieurs nuits à pleurer sur son sort. Une nuit, il a eu un rêve qui l'a rendu heureux. Il n'a pas pu arrêter de rire, ce qui a réveillé sa femme :

« Qu'est-ce que tu as ZAH... ? Qu'est-ce qui t'arrive ?

— J'ai vu Moulay Brahim (Saint) qui m'a dit qu'une "baraka" me serait envoyée par la volonté de Dieu ».

Sa femme ne pouvait y croire, la considérant irréalisable. La suite des événements la contredira (!). Le lendemain alors qu'il se trouvait au Marché central, un homme de sa connaissance l'a invité à prendre un café. Cet homme l'aimait bien et appréciait son penchant pour la plaisanterie et son humour. Il lui a demandé :

— Que deviens-tu ? As-tu réglé ton problème de logement ?

— Non, je n'ai rien eu encore. Il me manque 2 000 DH.

— Bon, demain on se retrouvera ici et tout s'arrangera.

Le lendemain il était au rendez-vous.

— Monte dans la voiture...

— Où m'amènes-tu ?

— Je vais te jeter à la mer (lui dit-il pour plaisanter). Monte et tu verras !

La voiture s'est arrêtée près d'une banque. Le Monsieur est descendu. Il est revenu et m'a dit :

— Voilà, c'est pour toi.

Il avait plein d'argent sur le bras me dit ZAH...

— Quand Dieu te veut du bien, il t'envoie *sabab* (un intermédiaire). »

C'est ainsi qu'il a pu avoir l'argent qui lui manquait. [Extrait du carnet de terrain.]

Le projet réunit, donc, des groupes sociaux dont l'inscription hétérogène et différentielle, dans l'espace résidentiel Hay Moulay Rachid, crée des situations de cohabitation potentiellement conflictuelles.

F. RAPPORT AU PROJET ET REPRÉSENTATIONS SOCIALES OU L'ATTENTE MESSIANIQUE

« L'ordre de l'irrationnel est maintenant devenu le contre-ordre de la société technologique et bureaucratique, et les réactions qu'il suscite tendent à assurer le renforcement de cette dernière » [(G.) BALANDIER, 1985.a, p.233]

Dans aucun document officiel, ayant trait au relogement des bidonvillois de Ben M'sik, il n'est fait mention de la participation — que ce soit en termes de vœux ou de démarches à concrétiser — de la population. Celle-ci est exclue de la programmation, de la conception, de la décision ; elle est exclue tout court.

Étant à la marge de ce projet, elle se trouve dans l'obligation de développer sa capacité à décoder les agissements des "forces obscures" intervenant sur son destin, et d'être à l'affût des moindres signes de la présence des autorités et des techniciens dans l'espace bidonvillois.

Dans nos entretiens, nous n'avons décelé aucune trace d'un travail de sensibilisation de la population au projet, et de son information. Les seuls contacts que celle-ci a pu avoir sont tributaires du passage des enquêteurs. Ces passages sont de réels moments dramatiques dans la mesure où ils ne contribuent pas à son information, mais plutôt à sa déstabilisation.

Le premier contact réel, plus ou moins concret, avec le projet de Hay Moulay Rachid est l'enquête. Même si le double passage des enquêteurs — une première fois, dans le cadre du projet de restructuration, et une seconde de fois dans le cadre du recasement — n'a pas contribué à atténuer la confusion et la méfiance qui se sont emparées des habitants.

Cet état d'esprit est à relier à la "mémoire du bidonville", jalonnée par des

promesses de relogement non tenues et d'espoir frustré, s'inscrivant dans des optiques et à des fins purement électoralistes ou bien dans des projets avortés.

L'exclusion des bidonvillois de la participation au projet, sauf une participation limitative et passive, à savoir leur apport financier, a influé sur leur rapport au projet et sur leurs représentations de celui-ci.

N'oublions pas non plus leur forte dépendance du politique — le “Makhzen” comme ils disent — pour les sortir du bidonville. Même si leur espoir a été souvent frustré, leur attente n'en était pas moins forte.

Face à l'absence angoissante de “message institutionnel”, une parole habitante comblera ce vide. Elle est faite de rumeurs, de messages contradictoires, dont la référence est obscure ou bien appuyée sur une parole, une confiance, le décryptage d'un message émanant d'un enquêteur ou d'un Moqadem.

« Le M'qadam a dit aux gens : “peut-être...”. Il était au courant, mais il ne voulait pas confirmer aux gens la réalité du projet de relogement... Il parlait du relogement, mais ne désignait pas le bloc qui serait le premier concerné. » [E.XXII].

Entre l'enquête (1982) et le premier relogement effectif (1984), le bidonville — au lieu de participer activement à la dynamique du projet — sera déstabilisé, atomisé, vivant le relogement non pas en tant que destin collectif, mais en tant que destin individuel dépendant du bon vouloir des autorités et de la chance.

Ceci est d'autant plus problématique si on sait que les bidonvillois ont versé 10 000 DH en tant qu'apport initial au projet.

« Il y a eu le recensement de 1980 et même si on a payé les 10 000 DH, notre espoir n'était pas grand (*amal naqess*). On restait sceptiques, méfiant même..., parce que chaque année, on nous annonçait qu'on allait nous reloger. Cette fois, même si on a payé, on n'était pas confiants pour autant... De plus, on a tellement attendu après avoir avancé les 10 000 DH qu'on commençait à se dire entre nous : “Si on reçoit quelque chose, tant mieux, sinon Dieu est grand [rire]. Si on reçoit quelque chose tant mieux, sinon tant mieux ». » [E.XII].

L'inquiétude était plus grande pour ceux qui ne pouvaient payer les 10 000 DH avant que l'association “attributaire-financeur” ne soit adoptée et mise en place.

« On était très inquiets... Certains disaient que ceux qui n'auraient pas

d'argent à avancer seraient renvoyés à la campagne ou bien... C'étaient des rumeurs... Certains étaient très inquiets, voire proches de la folie. Ils se voyaient perdre leur logement. Ils ne pouvaient savoir si on les relogerait ou pas (...). On n'a entrepris aucune démarche auprès des autorités, on n'a contacté ni préfet ni Caïd. On attendait le jugement (la décision) de Dieu le glorieux jusqu'à ce qu'on atteigne cette terre heureuse (Hay Moulay Rachid). On n'espérait pas tant, c'est grâce à Dieu et à Sa Majesté qu'on a pu atterrir ici... » [E.III].

Face à cet “espace blanc” insupportable et pénible à gérer — inhérent à la non-participation de la population et au manque d'information —, les bidonvillois ont essayé de reconstituer le puzzle et de donner sens à leur attente et à leur destin par le biais d'une sorte de sémiologie — dans le sens de la sémiologie médicale (!) — et surtout par la rumeur. La rumeur, et la confusion qui s'ensuit, n'étant que le corollaire de l'absence d'information.

Parmi ceux qui ont été relogés les premiers, certains interprétaient cette chance, ce “don du ciel” comme rétribution (dans le sens religieux du terme) de leurs “bonnes intentions”, et de leur confiance à l'égard des autorités responsables du projet de relogement.

« On n'a pas été informés. Les autorités ne nous informaient pas... On ne savait que par ouï-dire, que par la rumeur. On apprenait que le bloc 17 allait être relogé. Et tout d'un coup, un jour, ils viennent t'ordonner de te préparer à déménager pour le lendemain (...). Les rumeurs allaient bon train. Il y en a qui disaient qu'on n'allait pas nous reloger... Certains ne voulaient pas quitter leurs baraques avant de savoir ce qui allait arriver à ceux qu'on faisait déménager (pour être relogés)... Les gens qui y ont cru et qui avaient de bonnes intentions (*niya hassana*), comme nous, ont été relogés parmi les premiers. Les autres qui n'y ont pas cru et avaient de mauvaises intentions sont restés parmi les derniers à être relogés. Ils étaient méfiant et pensaient qu'il s'agissait de mensonges, qu'on allait voler aux gens leur argent. Ils n'y ont cru que le jour où ils ont vu arriver les papiers les autorisant à déménager... » [E.XV].

Pour mieux rendre compte du “travail sémiologique” mené par certains bidonvillois et de leur tentative de s'inscrire dans le projet malgré leur exclusion, je citerai un passage de l'entretien suivant :

« Il y avait beaucoup de rumeurs... Au début, des enquêteurs sont arrivés puis d'autres les ont suivis plus tard encore... Ils nous avaient demandé : combien on pouvait payer en cas de relogement ? Combien on gagnait d'argent ? Puis un an passe sans que rien n'advienne, on commençait

à douter puis ils sont revenus pour relever la surface des baraques. On s'est dit qu'on affecterait à chacun une maison dont la surface correspondrait à celle de sa baraque. Certains se sont mis alors à acheter une ou plusieurs baraques plus grandes que celles qu'ils occupaient (...). Ils ne nous ont rien expliqué. Les gens ayant remarqué la construction de certains lotissements à Sidi Mas'oud ou à Hay Inara se sont dit que c'était destiné au relogement des habitants de Ben M'sik. Les gens n'ont été rassurés que lorsqu'ils ont vu les maisons-échantillons construites près de la faculté. Il s'agissait de trois plans de maisons différents, mais aucun n'a été retenu. Nous, on a été relogés parmi les premiers. On a reçu des mains de Sa Majesté les clés de nos maisons. On nous a même vus à la télévision. » [E.XI].

Le bidonvillois qui bénéficie d'un logement, presque achevé, ne considère pas cet acte en tant que « droit » de disposer d'un logement décent, mais en tant que « chance », en tant que « don divin ». L'usage fréquent et excessif de la forme indéfinie (« On », « Ils ») et la forme passive (« On a été... ») dénotent la manière dont les habitants se situent par rapport au projet — et non dans le projet — et la manière dont ils appréhendent les intervenants — administrateurs ou techniciens — sorte de « force obscure ».

Ainsi, le processus socio-politique et urbanistique de l'opération de relogement et les conditions concrètes de son effectuation connaissent une sorte d'« enchantement », dans le sens où ils sont saisis en référence au religieux, en termes de sacré et de merveilleux. L'action politique est subordonnée à cet ordre et s'y trouve rattachée, ce qui la renforce — c'est dans ce sens que nous avons cité en exergue G. Balandier. L'« irrationnel », loin de s'opposer aux formes autoritaires du modernisme, le renforce.

Nos observations dépassent le cadre localisé de notre terrain d'enquête pour confirmer et élargir celles faites par B. Legé dans une autre société, en l'occurrence l'Italie et plus précisément Bologne. « La politique, écrit B. Legé, n'a alors de sens que comme moyen d'action sur le sacré pour accroître la manne céleste et récolter son dû. Ce qui compte réellement c'est le sacré dont les politiciens et administrateurs ne sont que les serveurs. » [(B.) LEGÉ, 1984, p. 133].

Ce don divin est exprimé, dans les entretiens recueillis, par le passage de l'enfer au paradis (cf. première partie de notre travail). Ce passage étant de l'ordre de l'inaccessible par la seule force des habitants, seule l'action de cer-

taines forces politiques détentrices de la puissance du sacré et aidées par la force divine pouvait l'accomplir.

Nous aborderons, plus loin, d'autres formes magico-religieuses qui se manifesteront le premier jour de l'installation des habitants dans leur logement.

CHAPITRE VIII

LE RELOGEMENT



© Camille Millerand

Le temps s'est arrêté à l'annonce du relogement. L'annonce est confuse, se prêtant au colportage de la rumeur, à la confusion dans l'identification des intervenants et de leur rôle réel ou supposé. Cette situation est bien traduite par l'usage fréquent des “ils”, des “on” pour désigner cet(s) acteur(s) omnipotent(s) du “Makhzen”.

“Quelquechose” s'est brisée à l'annonce de ce relogement. Un repli sur soi et sur la famille s'est opéré pour y puiser des forces et l'aide matérielle afin d'affronter le défi tant attendu, tant espéré et en même temps craint. L'enjeu est énorme : passer du bidonville au *b'ni* (le dur), changer d'identité, s'affranchir — ne serait-ce que symboliquement — de la misère, du stigmat.

Rumeur... hésitation... soupçon... doute... peur de l'avenir, de « ce qu'on va faire de nous »... « Va-t-on une nouvelle fois nous expulser, nous déplacer ? »... La mémoire garde vivantes les affres d'une vie fragile, précaire, menacée en permanence de déguerpissement.

Cette fois le groupe ne peut compter sur ses relations de voisinage, sur les relations de solidarité et d'entraide pour opérer le passage du bidonville à Hay Moulay Rachid. Ces difficultés matérielles rendent ce passage pénible et difficile. De même les modalités de relogement brisent la structuration sociale prévalente dans le bidonville, en optant pour l'éparpillement de la population bidonvilloise et la déstructuration de son espace social. La rupture du lien est formellement — et virtuellement — contenue dans la procédure du relogement qui privilégie la capacité individuelle à verser les 10 000 DH — et, donc, la possibilité d'être relogé le plus vite — et brise l'ordre de la proximité spatiale

enraciné dans le temps et le vécu.

À ce stade du relogement — en tant que processus dynamique et social qui ne se réduit pas à un passage *mécanique* d'un point à un autre — nous pouvons déjà observer l'apparition timide d'un processus d'individuation qu'on examinera plus tard. On peut le résumer par l'expression suivante entendue à plusieurs reprises “*Koul ha ya dhrab ‘a la ‘ouramou* »⁷⁰, qu'on peut traduire par “chacun pour soi”.

L'approche que nous faisons du relogement s'inscrit dans une problématique globale de délocalisation, qui tente d'analyser les différentes et multiples recompositions sociales et spatiales. Il s'agit de dégager les nouvelles figures et formes de territorialité et de socialité qui émergent dans le vécu de l'espace, dans la renégociation des relations sociales, la redéfinition des normes d'habiter, la formulation d'un nouvel ethos ; ceci à travers la parole habitante, l'observation et le relevé des pratiques d'habiter.

Notre approche pose le problème de la définition de l'action d'aménagement (nous dirions le processus d'aménagement) et celle du changement social.

L'aménagement est souvent défini en termes normatifs et techniques à travers des structures déterministes fondatrices du social, indépendamment des processus historiques multiples dans lesquels il s'inscrit réellement. Mais les situations concrètes d'effectuation de l'acte d'aménagement, même dans le cas d'une action mono-centrée, autoritaire et volontariste, nous révèlent la complexité d'un tel processus. Car nous nous trouvons face à des dynamiques sociales multiples, contradictoires, inégales dans leur rapport de forces, et néanmoins actives.

Une définition plus large de “l'aménagement” nous met face à la complexité des situations, à leur multi-détermination et à la « confrontation entre, d'une part, les structures et les modèles dominants et, de l'autre, les formes locales. » [(M.) KILANI, 1989, p. 315] de la dynamique sociale.

Et, c'est dans cette interface de la dialectique du global et du local que le changement social devrait être appréhendé ; et non pas au travers d'une mécanique unidimensionnelle qui fait correspondre à un effet une cause et une seule.

Étudier le processus d'aménagement, d'un point de vue anthropolo-

70. Littéralement : « Chacun lutte pour son propre tas ».

gique, c'est d'une part restituer à l'acteur social (à la société locale) sa place dans le processus de changement, en considérant sa dynamique et « la pluralité des formes et des logiques sociales » ; et d'autre part, analyser son rapport à la société globale.

En filigrane on voit apparaître le problème du temps de la formation de l'urbanité qui ne peut se réduire à l'urbanisme. À quel moment est définie l'habitabilité d'un lieu ? Serait-ce à la fin de l'opération de construction du bâti ? Ou bien quand ce lieu vit et respire à travers la présence humaine d'un groupe social qui “investit le lieu”, le bricole, l'aménage, se l'approprie... C'est, peut-être, à travers sa “déconstruction” qu'un lieu devient habitable, dans le sens où il est support d'un marquage, d'une “écriture” et porteur de “possibles”, d'évolution...

Le temps, ici, n'est pas le temps du progrès, de l'idéologie de la modernisation, mais le temps de l'usage tel qu'il est défini par Panerai et Mangin. « les chantiers terminés vient, écrivent-ils, le temps des emménagements ; des premiers voisinages, du repérage des lieux environnants, des premières réunions d'habitants où se pourront vérifier le degré de commodités et d'identification des lieux, donc les chances de leur viabilité à plus long terme. Bien évidemment cette identification ne se fait pas uniquement sur des critères objectifs et pratiques : les jugements sur le logement, mais aussi le quartier, intègrent des préjugés, comme l'ont montré de nombreuses études sociologiques. » [(D.) MANGIN et (Ph.) PANERAI, 1988, p. 214].

Il y a, aussi, des temporalités sociales différentielles d'insertion dans le temps d'usage et d'appropriation. Notre étude tentera d'approcher cet ensemble de problématique et de questions en essayant, tout d'abord, de présenter les principes et logiques de l'opération à travers sa dimension urbanistique et architecturale et, ensuite, d'étudier le système résidentiel qui implique à la fois l'espace public et l'espace privé, en relation avec les nouvelles formes du lien social. Nous dégagerons ainsi les ruptures, les mutations qui se dessinent que ce soit au niveau des relations sociales ou bien dans leur forme de territorialisation.

Car l'analyse anthropologique ne peut se satisfaire d'un questionnement de la mutation résidentielle en termes de réponse à des besoins, et de jugement de satisfaction ou non.

A. LE QUARTIER DE HAY MOULAY RACHID

1. Analyse urbaine

L'opération Hay Moulay Rachid se situe à l'intérieur de la préfecture de Ben M'sik-Sidi Othmane. Le tissu urbain de cette préfecture est fortement marqué par la présence, en grand nombre, d'habitat économique et par les bidonvilles qui y sont implantés. « La préfecture de Ben M'sik-Sidi Othman, écrit A. Rachik, détient le record à Casa, avec 23 %⁷¹ de la population urbaine habitant les bidonvilles (1982). Cette zone urbaine périphérique se caractérise par la multiplication massive de logements économiques (HBM, habitat à bon marché), de cités de recasement, de constructions "anarchiques", de douars, de bidonvilles. Elle est présentée et représentée comme un espace marginal/marginalisé, loin du centre-ville, des lieux de travail, des espaces de loisirs, bref une cité dortoir » [(A.) RACHIK, 1987, p. 40].

Cet espace urbain périphérique a connu une dynamique et une expansion urbaines dont les acteurs se situaient, en général, en marge des formes et des structures d'urbanisation planifiée et institutionnelle. Cet espace continue à drainer une population rurale qui y trouve les bidonvilles et les lotissements économiques : lieux de résidence appropriés à ses conditions matérielles.

Cet espace urbain périphérique restait marginal dans les politiques urbaines de l'État. Les quelques interventions enregistrées concernent des opérations de résorption des bidonvilles, actions dont les résultats, nous l'avons vu, restaient modestes pour ne pas dire inefficaces. Le bidonville de Ben M'sik, par exemple, continuait à peser de sa présence massive et enracinée dans l'histoire de la formation urbaine de la ville.

Le 28 juillet 1981 constituera un tournant pour la préfecture de Ben M'sik-Sidi Othman. Sous la pression des tensions sociales, qui ont donné lieu aux émeutes de juin 1981, et pour des raisons essentiellement de sécurité et de maîtrise de l'espace urbain, l'État procédera au découpage de Casablanca en cinq préfectures, dont la préfecture de Ben M'sik-Sidi Othman⁷².

71. La population bidonvilloise de Casablanca s'élève à 12 %.

72. Nous ne prétendons pas analyser d'une façon détaillée et exhaustive ce point. Nous n'en retenons que les grandes lignes qui permettent de situer le contexte urbain de l'opération Hay Moulay Rachid.

Ce tournant se traduira par une restructuration de cet espace par de grands équipements à fonction administrative, qui marquent architecturalement et symboliquement la présence et la puissance du pouvoir⁷³, et par des infrastructures viaires dont l'objectif est le désenclavement de cet espace.

On assiste, ainsi, au redéploiement territorial de l'État au travers de l'aménagement urbain — celui-ci étant un instrument de maîtrise de cet espace périphérique et de légitimation de l'État. À cette nouvelle dynamique correspond une politique urbaine volontariste et centralisée (mono-centrée) dont les axes d'actions sont :

- d'une part, la réalisation d'équipements administratifs et socio-éducatifs, et des infrastructures routières importantes ;

- d'autre part, des opérations de recasement de bidonvilles dont celle de Hay Moulay Rachid est la pièce maîtresse (on en parle même en termes de ville nouvelle).

C'est par rapport à ce processus de transformation et d'urbanisation que nous avançons l'idée partagée par les analyses de Rachik, de l'émergence d'une "centralité urbaine périphérique". Cette centralité « pourrait entraîner, comme l'écrit Rachik, d'autres effets sur la structure urbaine de Ben M'sik-Sidi Othman au niveau de la quantité ; et notamment au niveau de la qualité : par exemple une tendance de concentration d'équipement (« moderne ») commercial, bancaire, culturel, de loisir... bref, un lieu de réunion et de communication sociale (attraction d'une petite et moyenne bourgeoisie). » [(A.) RACHIK, 1987, p. 41].

Mais elle reste fragile, voire dépendante, des autres espaces centraux de la ville, eu égard à ses capacités limitées de création d'emplois et de zones d'activités.

C'est, donc, dans ce contexte urbain que l'opération de relogement des bidonvillois de Ben M'sik se situe.

Le quartier de Hay Moulay Rachid s'insère dans un territoire dont les formes urbaines sont hétérogènes constituées de types d'habitat divers. Il est entouré d'habitats économiques, d'immeubles de 2 à 3 étages, de lotissements planifiés et de bidonvilles (Hay Salama, Mabrouka, Hay Sadri, Hay Al Massira...).

73. C'est particulièrement le cas de la préfecture.

Hay Moulay Rachid est un lotissement divisé en tranches, occupant une bande linéaire d'une surface de 420 hectares. Le tout suivant un plan-type redondant à outrance. Un lotissement de villas est prévu dans le programme, mais situé suffisamment en marge et à distance du lotissement économique en question, pour pouvoir marquer une rupture ou bien une variation dans le rythme constructif. La présence du lotissement de villas dans la programmation générale du projet n'émane pas d'une préoccupation urbanistique, mais d'un souci financier de péréquation.

Les équipements, non plus, ne permettent pas de rompre cette monotonie. Ils sont, eux aussi, situés aux marges du lotissement, constituant avec le réseau routier principal les limites de celui-ci.

Les équipements ne sont pas articulés à la trame résidentielle, ce qui aurait pu contribuer à la qualification de l'espace public et à sa socialisation.

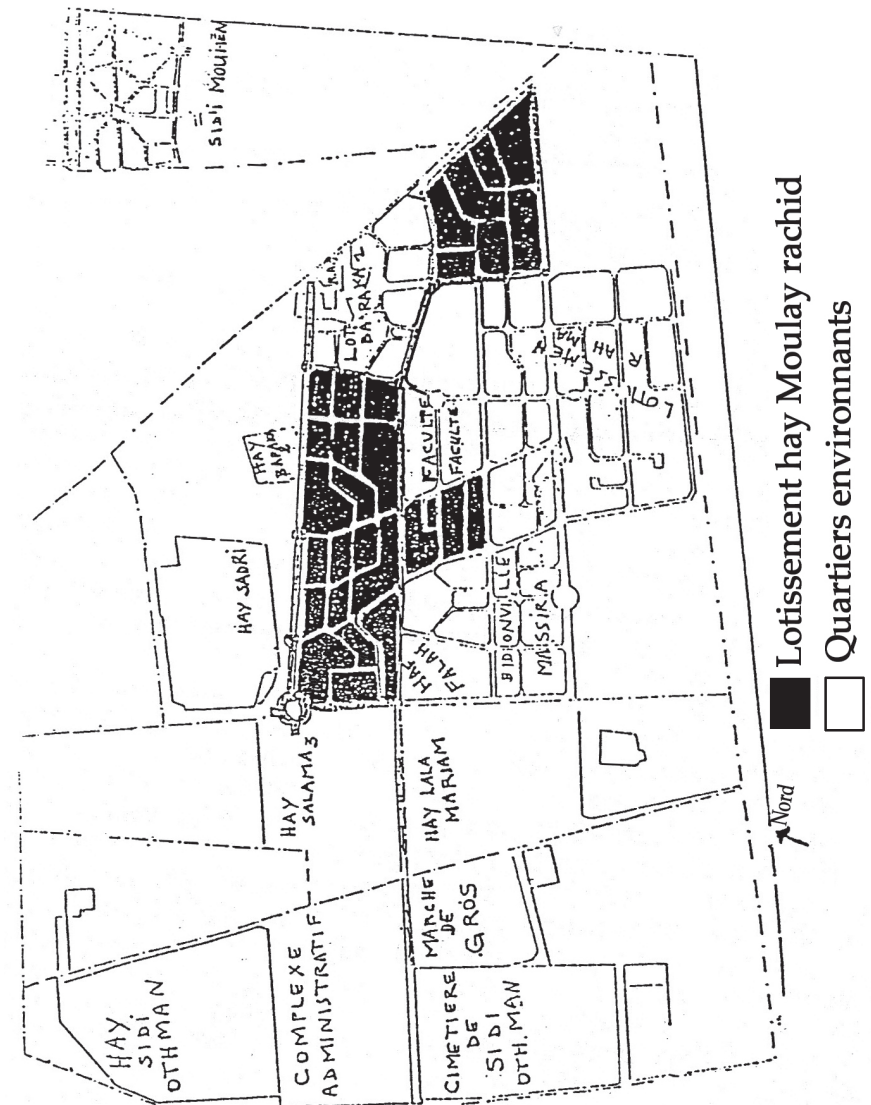
Les plus grands équipements — en termes de densité physique et de densité de fréquentation — liés au système viaire, tournent le dos à l'organisation de l'espace résidentiel du lotissement, et constituent des espaces de jonction entre la première tranche de Hay Moulay Rachid (appelée bloc 1) et le reste des quartiers environnants.

La question que nous nous posons est de savoir s'il s'agit simplement d'un lotissement de forme linéaire qui s'étire sans fin pour loger une population de près de 80 000 habitants (28 000 pour la première tranche), ou bien d'une ville nouvelle qui nécessite une composition urbaine plus complexe, variée et qui intègre la durée, ceci en procédant à un enrichissement des fonctions urbaines, à une variation typo-morphologique et en introduisant des éléments d'urbanité.

Pour répondre à cette question, nous partons de l'analyse de l'organisation morphologique de l'espace de la première tranche du lotissement, de l'analyse typologique de l'habitat pour, enfin, les articuler aux fonctions urbaines que cette organisation spatiale supporte et les pratiques d'habiter dont elle est la scène.

Cette hiérarchie dans l'analyse nous permet un glissement quant à la qualité de l'espace : des formes urbaines on passe au territoire.

Notre analyse ne se voudrait pas exhaustive : elle est guidée par un ensemble de questions qui se rapportent aux mutations inscrites formellement



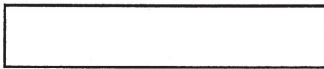
dans l'espace et qui pourraient influencer, non pas mécaniquement ni dans une optique déterministe, sur les pratiques de l'espace public et sur les formes de territorialisation observées dans le bidonville.

1.1 L'ORGANISATION MORPHOLOGIQUE DU LOTISSEMENT

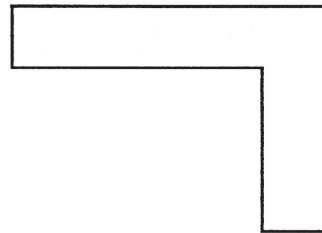
L'analyse morphologique prendra en considération trois figures spatiales, liées entre elles, à savoir l'îlot, le système viaire et la place.

L'**îlot** est composé de lots rectangulaires simples ou complexes ainsi que de lots carrés. Ce dernier cas est plus rare et se trouve essentiellement en marge d'îlot dont la composition est perturbée par le passage d'une rue pénétrante (dans le lotissement). Le lot le plus fréquent est de forme rectangulaire, composé de la juxtaposition de deux rangées dos à dos.

Lot rectangulaire simple



Lot en forme de L avec retour en tête d'îlot



La juxtaposition de rangées répond à l'impératif de la mitoyenneté. Celle-ci permet d'organiser des rangées d'habitation autour de cours communes.

RUE | BÂTI | COUR | COUR | BÂTI | RUE

Le lot présente, ainsi, une association linéaire de parcelles bâties selon un schéma standard qui organise les volumes, les ordonne sur la rue avec des façades identiques. « Sa rationalisation, conséquence d'une rentabilisation maximum du volume capable autorisé, se manifeste par la perte d'autonomie de la parcelle — les cours sont associées pour occuper le moins de terrain possible — par l'homogénéisation des types utilisés et par l'uniformité des façades qui en découlent. » [(J.) CASTEX, (J.-Ch.) DEPAULE et (PH) PANERAI, 1977, p. 188]

Le **système viaire** est hiérarchisé, allant de la rue (6 m de largeur) à la route (40 m de largeur). Les grands axes routiers forment les limites du lotissement ; quant aux pénétrantes (20 m de largeur) elles subdivisent celui-ci en un ensemble de méga-îlots (ou bien quartiers) lui donnant, ainsi, des formes géométriques régulières ou non. Dans le cas de ces dernières, on assiste à un traitement des angles en espaces verts ou en implantations d'équipements et parfois un terrain vague occupe cette position.

Le maillage dans sa distinction morphologique (route/rue) donne une grande place à la circulation mécanique, réservant les rues de vis-à-vis à la circulation piétonne (on remarque, pourtant, des voitures stationnées en face des maisons).

La relation espace privé-espace public (rue) est immédiate n'aménageant aucun espace intermédiaire — semi-public — permettant le prolongement de l'espace domestique sur la rue et partant, favorisant la socialisation de celle-ci. La déprivatisation de la vie sociale est manifeste. Il s'agit, là, de l'une des ruptures notables, au niveau morphologique, par rapport à l'organisation spatiale qui prévalait au bidonville.

La question d'un espace intermédiaire nous amène à nous interroger sur le statut et le traitement fait à la **place** dans le tissu résidentiel. On peut relever deux types de places : la place résiduelle et la place centrale.

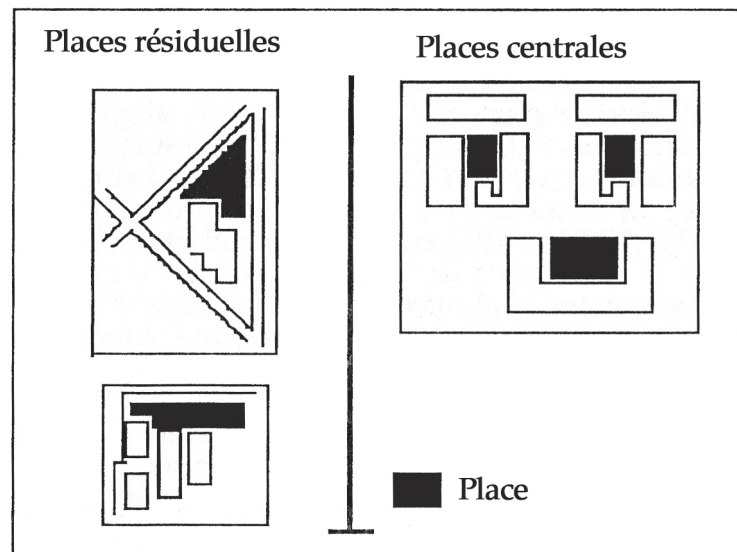
La place résiduelle, à travers sa position, ne peut être définie en termes de centralité ordonnatrice de la trame résidentielle. Elle dépend, morphologiquement, du découpage des lots et de leur distribution. Elle est le résultat, non préconçu de ce découpage. C'est dans ce sens qu'on peut la qualifier de résiduelle. Elle ne répond ni à une logique urbanistique de centralité ni à une

logique de socialisation de l'espace public. Souvent, d'ailleurs, elle est vouée à recevoir les ordures ou bien les déchets des matériaux de construction.

Nous pouvons, alors, parler "d'espace-chute" (en empruntant ce terme à la couture) pour caractériser ce type de place.

Quant à la place centrale, que la trame résidentielle ordonne, elle présente — de par sa forme géométrique fermée ou ouverte — des qualités plus riches et est le support d'appropriations diverses.

Mais cette place ne reçoit aucun étayage de sa fonction en tant que place, par un traitement architectural, paysager, de mobilier urbain ou d'espace vert. Aucun traitement architectural des façades du bâti environnant, ni du sol n'est effectué pour donner une identité à la place et lui restituer une image adéquate avec ses multiples fonctions. De ce fait, cette échelle intermédiaire de l'espace public reste ambivalente. Aucun équipement de proximité, non plus, ne contribue à lui donner cette identité dont elle est amputée.



1.2 ANALYSE TYPOLOGIQUE DU BÂTI

Notre travail ne consiste pas à faire ressortir, par une analyse typologique du bâti, le type ou les divers types que recèle le lotissement de Hay Moulay Rachid. D'abord, nous ne nous sentons pas assez qualifiés pour la mener jusqu'au bout, et, deuxième raison objective, la typologie du bâti en question est réduite du fait de l'application extrême d'un "plan-type". Car de la standardisation et de la logique économiciste poussée à son extrême, qui définissent la programmation architecturale de ce projet, ressort un plan-type appliqué et répliqué à l'échelle de 10 000 logements.

Ce plan-type a la force de la loi et l'appui de l'appareil juridique et technique d'un urbanisme autoritaire et réglementaire.

Le plan-type est l'expression architecturale d'une volonté de réinvestissement et de régularisation de l'habitat d'une population souvent considérée en marge de la légalité et participant, ainsi, au "désordre" et à "l'anarchie" urbaine. La stratégie institutionnelle, en adoptant le plan-type pour une urbanisation de masse, trahit, donc, une volonté de contrôle accru sur l'habitation, à travers sa construction, son évolution...

Mais le plan-type ne renvoie pas uniquement à cette dimension de maîtrise institutionnelle ; il traduit, notamment, certaines idéologies architecturales étrangères aux modes et aux pratiques d'habiter de la population bidonvilloise ; et, au-delà, il est en parfaite rupture avec les modèles de production de la ville marocaine. Le plan-type est en rupture avec le mode de production du "type consacré", selon l'expression de Ph. Panerai, que ce soit au niveau des techniques de construction, des conditions de conception du plan, de la maîtrise d'ouvrage, du mode d'insertion dans le tissu bâti, etc.

Le plan-type relève d'une autre logique. « La typification extrême du logement, écrit Ph. Panerai, qui devient ainsi, au moins dans l'esprit des architectes, un produit industriel comme un autre, abstraitement défini en dehors d'une localisation précise, donc en dehors d'un rapport précis à la ville, est justifié par l'urgence des besoins à satisfaire, la nécessité d'une construction rapide, économique, hygiénique, sociale. » [(Ph.) PANERAI, 1980, p. 84].

Une autre caractéristique du plan-type, est liée au processus de rationalisation de l'architecture domestique et de sérialisation du bâti. Celle-ci (l'ar-

chitecture domestique) perd son contenu anthropologique en produisant une « cellule » (le vocabulaire n'est pas neutre) standardisée et normative d'où toute variété et liberté est bannie. À vouloir être « parfaitement moderne » (!), on aboutit à une architecture répressive.

Avant d'examiner l'articulation type architectural-pratiques d'habiter, analysons, d'abord, les éléments formels constitutifs de ce type en rapport avec les contraintes institutionnelles qui ont pesé sur sa production.

a) Définition institutionnelle de l'habitat évolutif

Les logements de Hay Moulay Rachid sont des logements embryonnaires (« cellules embryonnaires ») dits, aussi, évolutifs donc susceptibles d'extension horizontale et verticale (mono ou bi familial). Sur une parcelle de 60 m², seulement 25 m² sont bâtis, occupés par une pièce souvent appelée « bit el Makhzen » (pièce de l'État), une cuisine qui n'est dotée d'aucun élément matériel lui imprimant cette fonction et des WC. Ces pièces manquent de finition (menuiserie, peinture...) et sont livrées sans crépi. Le sol est nu, fait de terre battue.

Toute extension verticale ou horizontale est soumise au contrôle des techniciens du Ministère de l'Habitat, et devrait se conformer au plan-type délivré après réception de l'apport initial (10 000 DH). Ce plan est conçu par les services d'administration.

Le logement embryonnaire répond à un souci d'économie et de mise à contribution des habitants au financement de leur relogement, ceci en l'absence de subvention de la part de l'État.

Ce souci d'économie et d'efficacité fonctionnelle traversera l'ensemble du projet, que ce soit au niveau de la construction, des équipements, du financement... Le discours officiel, se référant à la modernisation des procédés de construction, aux techniques modernes de lotissement ou bien à la fonction sociale de l'État (« loger le peuple »), ne peut dissimuler la logique normative, fonctionnaliste et homogénéisante du projet.

b) Généalogie du plan-type de Hay-Moulay Rachid

Ni l'habitat évolutif ni la logique qui le sous-tend ne datent d'aujourd'hui. Ils s'inscrivent dans une problématique d'intervention institutionnelle générale qu'on a coutume d'appeler « le logement pour le plus grand nombre ».

La figure emblématique, à laquelle on peut rattacher le type de bâti de Hay Moulay Rachid, est ce qu'on a communément appelé la « trame 8x8 » ou bien, on se référant à son auteur, la « trame Écochard ». Celle-ci a été élaborée et mise en pratique à la fin des années 40 pour la résorption des bidonvilles.

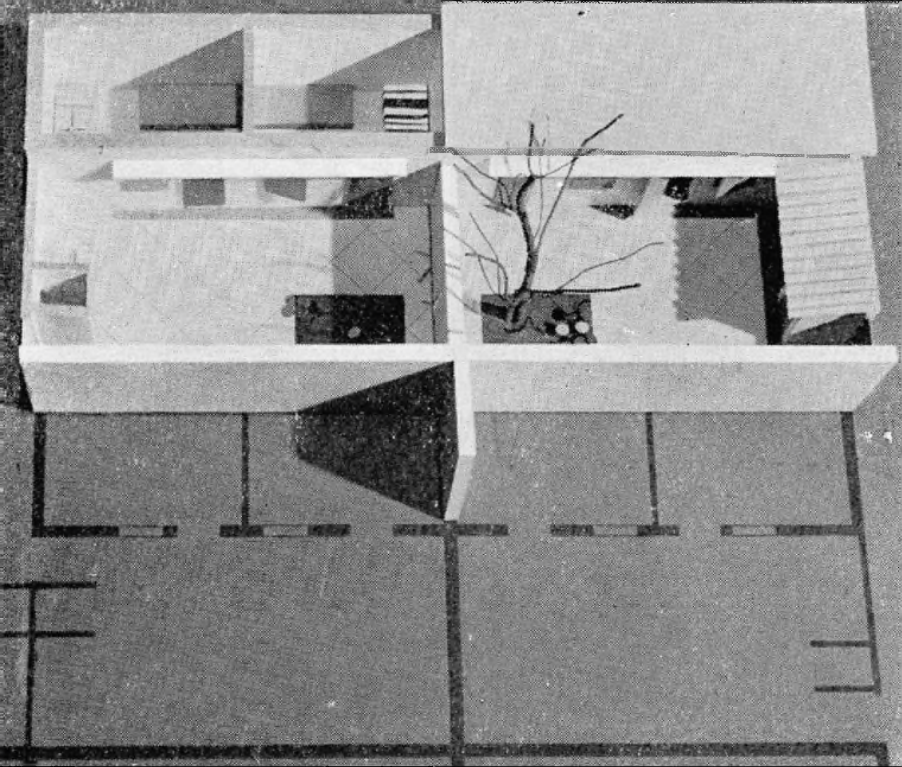
Son action se réfère explicitement aux principes contenus dans la charte d'Athènes avec une tentative de les adapter à la réalité marocaine « La bêtise, écrit Écochard, se cache bien souvent sous un fatras de connaissances, tandis que si l'on entreprend de régler la ville sur les quatre fonctions de la *Charte d'Athènes* : Habiter, Travailler, Cultiver le corps et l'esprit et Circuler, on pourra avec l'imagination et l'amour qui doivent être à la base de telles études, résoudre les problèmes majeurs que posent nos villes nouvelles, aussi bien que l'adaptation de nos anciennes cités à la vie moderne... » [ÉCOCHARD, 1955, p. 98].

Pour « loger le plus grand nombre », il conçoit des « cités satellites » de 30 à 40 000 habitants formées de quatre ou cinq « unités de voisinage » (de 6 à 9 000 habitants). « Ces “unités” groupées à quatre ou cinq constituent alors une cité satellite, pourvue de tous les aménagements qui permettent une vie autonome.

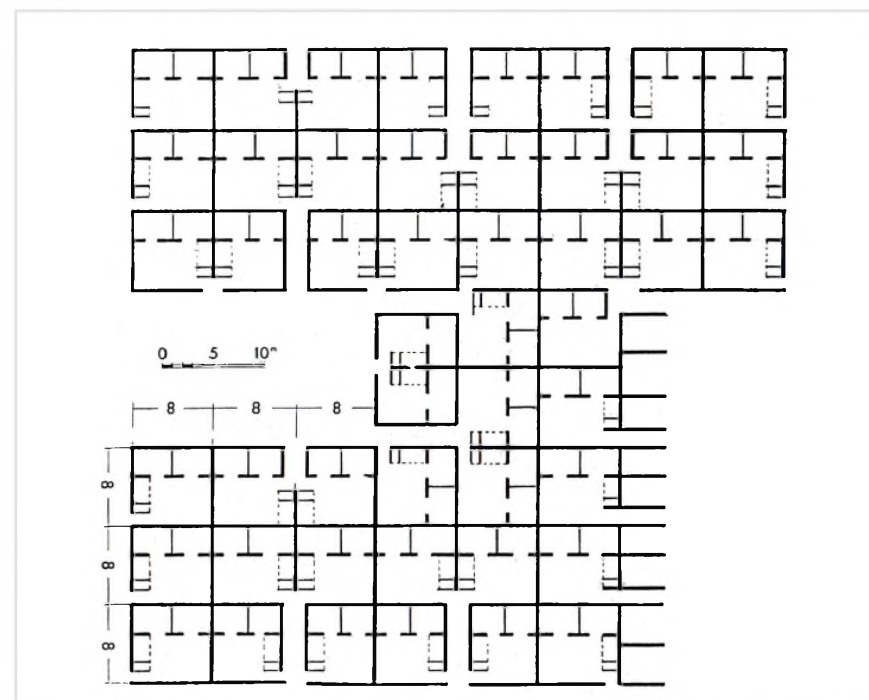
(...) Chaque quartier, ou unité de voisinage, est centré sur un groupe scolaire (école de garçons, école de filles, école maternelle), un espace de verdure recevant surtout des plantations, et comprenant un terrain de sports, enfin un petit centre de commerce. » [ÉCOCHARD, 1955, p. 101].

La « théorie de l'habitat du plus grand nombre », appliquée à l'aménagement de quartier et au plan de la cellule, est soumise à l'urgence de l'intervention et à la nécessité d'une réalisation au moindre coût. « Il ne s'agissait pas de trouver une solution théoriquement séduisante, mais une solution financièrement réalisable : c'est pourquoi il a fallu, de toute nécessité, se contraindre momentanément à viser bas. » [ÉCOCHARD, 1955, p. 102]. Plus loin, écrit-il, « les économies devront donc porter sur la surface de voirie, leur entretien, la longueur des égouts et des canalisations, et finalement la construction. Nous avons évidemment cherché toutes les économies possibles par l'étude d'éléments standards, de formes de cellules, par l'économie de surface et la simplicité de la mise en œuvre (...).

Il importait aussi, et c'était là la véritable difficulté, d'avoir un habitat évolutif... » [ÉCOCHARD, 1955, p. 103].



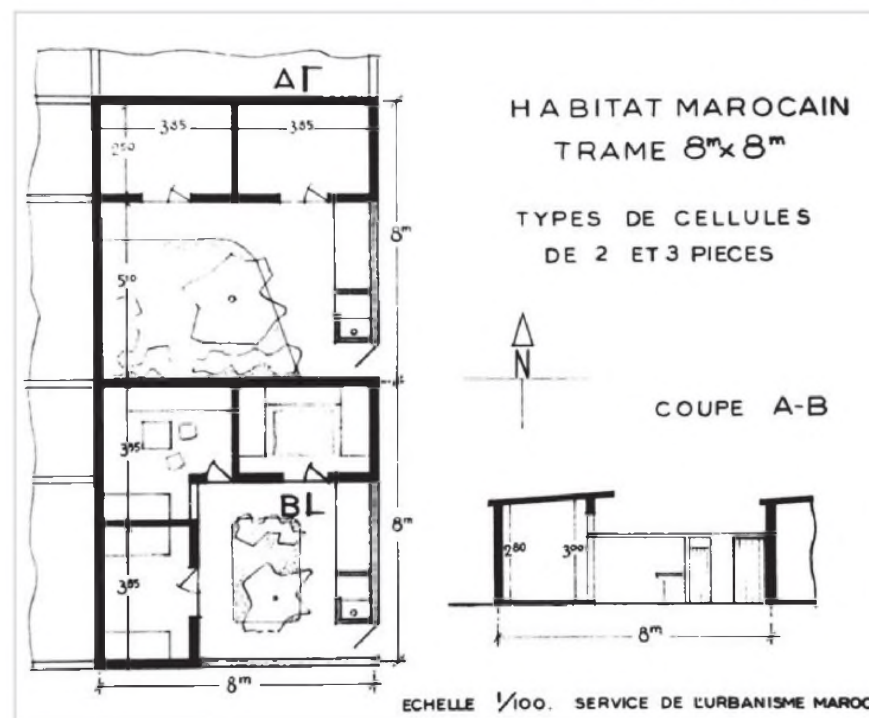
Maquette des habitations de la trame horizontale.



Plan de trame horizontale.



Le groupement de ces cellules (Réalisation en 1953).



ECHELLE 1/100. SERVICE DE L'URBANISME MAROC

Il nous semble entendre l'écho des préoccupations des urbanistes et architectes de Hay Moulay Rachid. Sauf qu'à Écochard revient la paternité de « l'ouvrage » et l'autorité qui s'ensuit.

L'élément de base ordonnateur de l'espace est la parcelle, qui a la forme d'un carré 8x8 (d'où « trame 8x8 ») permettant la construction de 2 pièces et une cuisine disposées autour d'une cour.

Pour l'organisation de l'ensemble de la trame résidentielle, le principe de mitoyenneté est retenu « afin d'utiliser le maximum de murs et de diminuer les surfaces de voirie. » [ÉCOCHARD, 1951, p. 32-35].

Partir des principes d'un urbanisme dit « progressiste » fait pour répondre aux besoins urgents du « plus grand nombre » aboutit, finalement, à un urbanisme autoritaire et répressif. De cet objectif résulte un urbanisme qui « révèle, comme l'écrit J. Dethier, le recours permanent à l'idée de modèle standard conçu pour un "homme-type". Que ce soit pour le milieu rural ou le milieu urbain, pour les villes côtières du Sud ou pour les agglomérations des plateaux de l'Est, le prototype est le même ; tout particularisme régional est banni. Une uniformité théorique est censée réduire les multiples variantes de la société, de la géographie et des mœurs, des ethnies, du climat et des matériaux à un seul dénominateur commun ; c'est l'image schématique d'un Marocain-type. C'est pour ce "Marocain moderne" qu'est conçue la panacée de la "cellule 8x8" et son indissociable complément la "trame 8x8", souvent dénommée maintenant, par une juste reconnaissance, la "trame Écochard". » [(J.) DETHIER, n° 118-119, p. 35-36].

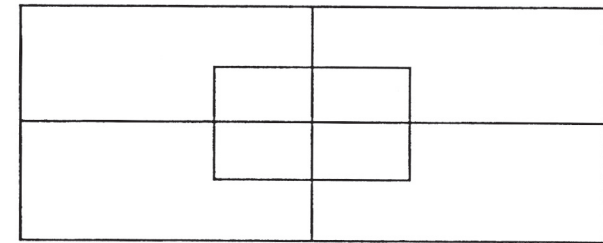
c) Éléments formels constitutifs du "plan-type" Hay Moulay Rachid

Cette référence à l'urbanisme prôné et pratiqué par Écochard — s'inspirant explicitement des principes du CIAM et les appliquant à la réalité marocaine — a pour objectif de donner une profondeur historique au modèle de référence de l'intervention publique en matière d'habitat économique.

Si Écochard a retenu de la maison traditionnelle marocaine le type dominant de maison à cour, le plan-type du lotissement Hay Moulay Rachid a fait de même, mais selon une disposition différente, affectant, ainsi, le mode de juxtaposition des parcelles et la distribution interne de l'espace.

L'impératif de la mitoyenneté, comme solution économique, sera à la base de ce parti pris architectural. De même, nous dit l'architecte du projet, « plus on a une façade moins large plus c'est économique ». Cette façade mesurera 6 m de large.

Nous avons déjà signalé que le lot est formé par l'association linéaire de parcelles bâties regroupées autour de la cour.



Le croisement de quatre parcelles forme donc quatre cours qui doivent obligatoirement rester ouvertes.

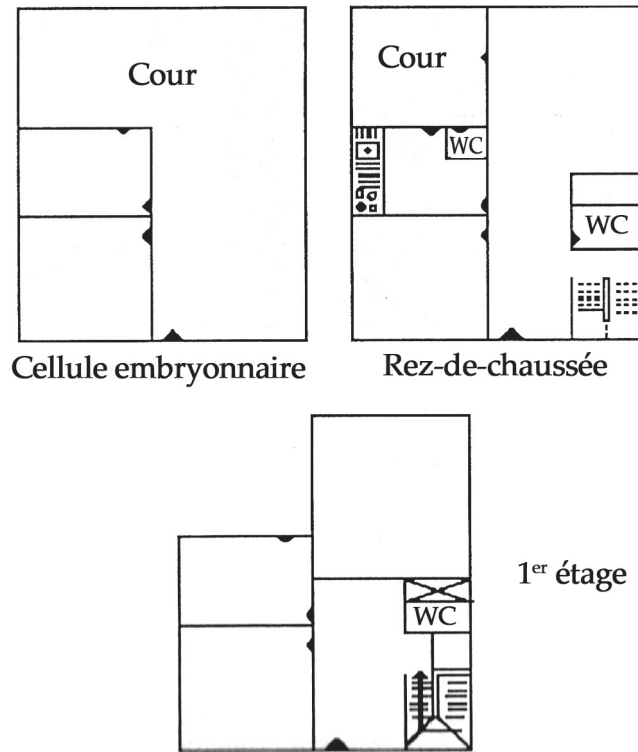
Ce principe est reproduit à l'échelle de tout le lotissement hormis, pour les parcelles sises en tête du lot et formant un angle. Toute parcelle qui présente deux façades peut se passer de cour, car recevant un éclairage sur les deux côtés.

La cour, dans ce cas, n'a pas la fonction de centralité et de distribution de l'espace domestique qu'assume traditionnellement le *wast-ed-dar* (patio). Sa position décentrée, en fond de parcelle, ne lui permet pas de remplir cette fonction. Dans sa définition formelle, elle se réduit à un puits de lumière et à un point d'aération. Ainsi, on voit se profiler la préoccupation hygiéniste réduisant la polysémie et la complexité pratico-sociale de cet espace.

D'autre part, sa localisation répond à un souci économique de construction et de matériaux.

La localisation de la cour et la densité d'occupation de l'espace qu'elle représente sont tributaires du caractère évolutif du logement. Au départ, la cour occupe la totalité du fond de parcelle de la cellule embryonnaire ; et suite à la construction de la pièce prévue et du premier étage, la cour n'occupe, alors, qu'un angle de la parcelle.

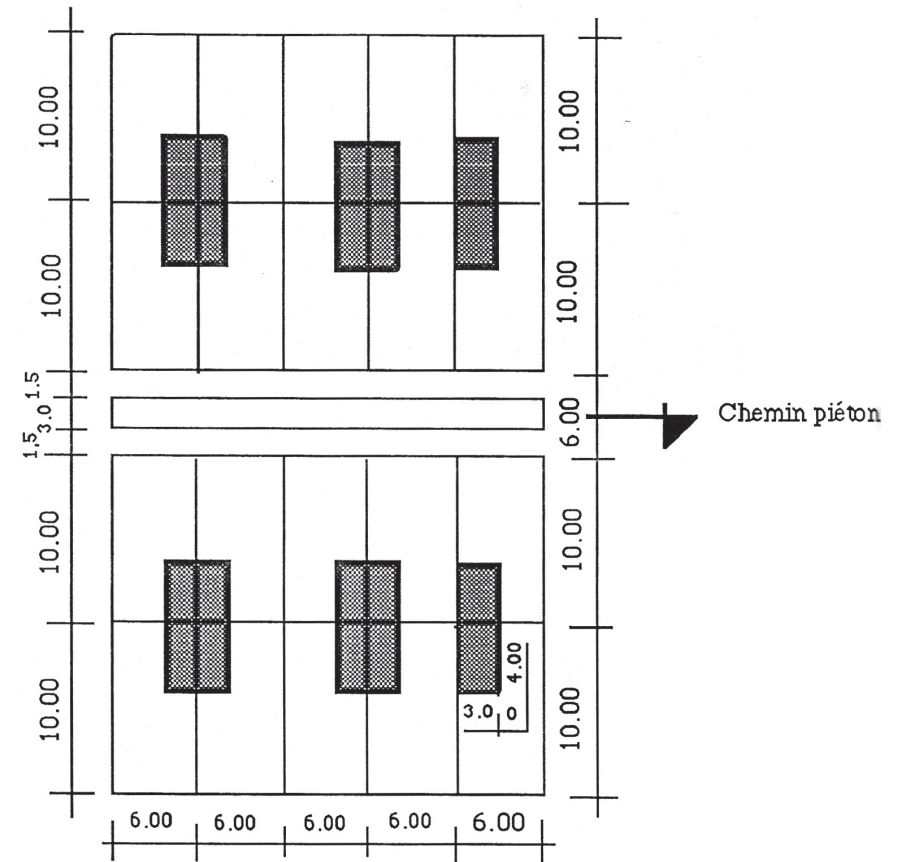
Localisation de la cour



Nous verrons, ultérieurement, que ces variations formelles seront enrichies, détournées, quand l'usage social de cet espace, et les pratiques d'habiter qui y sont inhérents, s'en saisiront.

On a pu relever d'autres variations qui ont trait à l'existence d'une seule ou de deux portes. Dans le cas d'une seule porte sur la façade, il est prévu une deuxième porte pour donner accès au premier étage. En cas d'association, ceci pose des problèmes d'intimité en plus de la réduction de la surface habitée due à la position en retrait de la seconde porte. De même, on relève une autre variation liée à la position des WC soit à l'entrée soit à côté de la cuisine.

Quant aux façades, elles ont reçu un traitement architectural uniforme qui renforce l'impression de monotonie et de rythme répétitif. Deux petites ouvertures (fenêtres) sont appliquées à ces « cubes blancs ».



Superficie du lot: 6m / 10m = 60 m²

Superficie de la cour: 3m / 4m = 12 m²



Tout au long de cette partie de notre recherche, nous avons tenté de mettre en évidence les contraintes, les possibles et les tensions dont le projet de relogement, que ce soit dans sa dimension programmatique, urbanistique ou architecturale, est porteur par rapport à une population dont les pratiques sont méconnues et dont la participation est exclue.

Cette phase est ce qu'on peut appeler la phase du « temps du projet », de sa conception et de sa mise en élaboration institutionnelle.

Notre analyse serait réductrice si nous ne prenions pas en compte le temps social qui se saisit des formes pour les animer ; ou, comme nous l'avons déjà dit, qui opère leur passage de formes géométriques et abstraites à des territoires du vécu et du pratico-symbolique.

B. L'INSTALLATION ET SES RITES

Le passage du bidonville à Hay Moulay Rachid obéit à un rituel administratif fait de contrôle, de maîtrise de ce passage qu'il canalise.

Après une longue attente, parfois deux ans et plus, nourrie de doute, de rumeurs et d'incertitude, le drame social se dénoue après la réception d'une autorisation de déménager. Parfois, les meubles et les affaires sont déjà rassemblés pour un hypothétique signal de l'administration.

Le rituel administratif consiste à autoriser le déménagement, démolir la baraque (ou la céder à un autre bidonvillois en attente d'être relogé), « octroyer » une attestation indiquant la régularité de la situation du bidonvillois ; et sur le site de Hay Moulay Rachid celui-ci est accompagné de techniciens qui lui indiquent sa maison, lui donnent la clé et vérifient l'état de bonne marche de l'eau et de l'électricité...

La réception de l'autorisation de déménagement est suivie de manifestations de joie, de « youyou ».

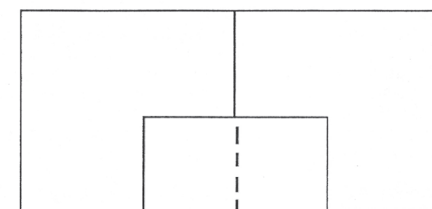
Quant au rituel d'installation observé par les habitants, il sanctionne de manière magico-religieuse le passage du bidonville au dur (*labni*), le passage d'un état à un autre. C'est en cela qu'on peut parler d'un rituel de passage. Nous pouvons, sans forcer l'analogie, relever les trois moments qui scandent

et composent le rite de passage : à savoir la séparation, la marge et l'agrégation ; cette dernière scellant l'accession à un nouvel état⁷⁴.

On peut déjà, à partir du mode d'effectuation de ce passage, relever son cadre étroit, n'engageant que la famille, et l'atomisation du groupe due au processus d'archivage (cf. Foucault) entamé par l'administration. Noyé dans une masse homogène et impénétrable, le bidonvillois, par le tri et les différentes formalités administratives, est catalogué, identifié, et archivé pour tout « rappel » institutionnel.

Ce tri est vécu comme une chance, une sorte de loterie qui fait dépendre l'habitant de la volonté de l'autorité administrative : celle-ci le place dans un statut de dépendance et dans une attente dont l'aboutissement ne peut être que miraculeux détachant, par là même, son destin personnel de celui du groupe.

« Un jour, au retour du travail en compagnie d'un ami qui était mon voisin au bidonville, on passait près du site de Hay Moulay Rachid (le chantier avait commencé) et on implorait Dieu... Mon ami l'implorait pour qu'on le relogé près de la faculté et Dieu a entendu son appel et l'a rétribué. Mon ami comme il l'avait souhaité a été relogé près de la faculté. Il demandait à Dieu aussi qu'on lui donne une maison munie d'une seule porte (d'entrée) et moi la mienne avec deux portes qui se font face. Et le jour de notre relogement Dieu m'a gratifié d'une maison avec deux portes... et le problème est là⁷⁵... » [E.XXII]



À plusieurs reprises, au cours de notre enquête, les attributions de logements, et surtout leur localisation, ont correspondu à un souhait, et ont été reçues comme la réponse divine à ce souhait.

74. Il est clair que la succession de ces états ne correspond ni n'est accompagnée de pratiques rituelles de nature religieuse ou magique, fait intervenir séparément ou conjointement, et selon les acteurs concernés, des pratiques se référant soit à l'ordre séculier soit à l'ordre religieux.

75. Par la suite, il a fait construire un mur entre les deux portes afin d'éviter le vis-à-vis.

Cette dimension religieuse est fortement présente le jour même de l'installation dans la nouvelle maison. Elle se traduit par l'appropriation rituelle de l'espace à habiter en ménageant l'invisible, à savoir les forces chtoniennes qui "habitent" le lieu. Le seuil — espace ambivalent d'entrée et de sortie, qui inclut et exclut — est l'objet de pratiques rituelles observées par tous les habitants relogés.

Il est significatif de noter que si les hommes sont prolixes au sujet de leurs croyances et pratiques religieuses, ils se montrent plutôt discrets sur les pratiques d'ordre magique. Ils attribuent ces dernières à leur femme ou acceptent d'en parler après de multiples détours rhétoriques et beaucoup d'insistance de notre part.

Le rituel qui sanctionne à la fois le passage et l'appropriation du lieu consiste en un sacrifice, souvent d'un coq, adressé aux *jnoun* (forces chtoniennes) « habitants du lieu » ; ce sacrifice se faisant sur le seuil (*'atba*) porteur de baraka.

D'autres pratiques sont associées au sacrifice, et ne sauraient s'y substituer. Celles-ci s'appliquent à l'ensemble de l'espace habité, se présentent comme une forme d'appropriation de la réalité sensible médiatisée par des symboles, et s'inscrivent dans un imaginaire social. L'espace habité n'est pas appréhendé en tant qu'objet, étranger par sa nature et sa matérialité, mais comme partenaire⁷⁶. Ce « partenariat » est rendu apparent surtout à des moments de crise ou de drame social, sanctionnant le passage d'un état à un autre (naissance, mort, voyage, pèlerinage, maladie, etc.).

On a pu constater, aussi, une distribution sexuelle des rôles relevant d'une compétence rituelle différenciée. Le registre magique du rituel est du ressort féminin ; quant au registre religieux propre à l'orthodoxie musulmane (sacrifice, prière), il est du ressort masculin et plus particulièrement du ressort du chef de la famille.

Lors d'entretiens collectifs, la gêne du père est apparente et son « orthodoxie » est mise à l'épreuve des faits (!).

76. « L'alternative, écrit Habermas, proposée à la technique existante, c'est-à-dire le projet de la nature comme partenaire et non plus comme objet, renvoie à l'alternative d'une autre structure d'action : elle renvoie à l'interaction médiatisée par des symboles ; par opposition à l'activité rationnelle à une fin. » [(J.) HABERMAS, 1978, p. 15].

« – Mari : Non je n'ai procédé à aucun sacrifice sur le seuil.

– Épouse : Si juste un coq [rire prolongé].

– Fils : Et du lait.

– Épouse : Quand on est entrés, on a aussi aspergé la maison d'un peu de lait et on a répandu de la levure.

– Fils : [ironique]... pour que la baraka lève bien.

– Épouse : Oui [rire] et on a frit du poisson et avec l'huile du poisson on a aspergé le sol. » [(E.XV)]

En réponse à la même question, M. A... a taxé ce type de pratiques de superstitions ridicules. La suite de l'entretien montrera l'écart entre ses paroles et ses gestes :

« – Époux : On n'a utilisé ni lait ni rien du tout. Pourquoi, le lait c'est lui qui te donnera la maison ?

– Épouse : C'est vrai il y a des gens qui observent ces pratiques.

– Époux : Le coq tu l'égorgeras et tu le mangeras... Le seuil ? Mais chaque fois que tu égorgeras un coq, ce sera sur le seuil.

– Épouse : Non, non. Pour être franche, on l'a fait [rire], on avait acheté un coq pour ce fait et on l'a sacrifié [rire prolongé]. » [E.VII]

La majorité des habitants a suivi le même rituel avec une constante majeure — le sacrifice sur le seuil — et des variantes qui sont propres à chaque famille et aux traditions locales auxquelles elle s'apparente. Ces variations ont trait à l'utilisation conjointe ou exclusive d'un produit ou d'un autre (lait, huile de friture, levure...).

« On a sacrifié deux coqs : un sur le seuil et l'autre dans la cour et on a demandé la paix à *rijal lablad* [littéralement les hommes du lieu, à savoir les *jnoun* occupant le lieu]. » [E.XIV].

Se voulant opposés à ces pratiques stigmatisées par l'orthodoxie, certains procéderont différemment et s'adresseront à Dieu pour le remercier de sa « bonté » et de sa « rétribution ». La prière sur le lieu est l'expression de cette pratique et de cette attitude⁷⁷.

« Il y avait des gens qui lançaient des youyous, aspergeaient le sol de lait. Moi, j'ai procédé autrement... Quand on est entrés, j'ai dit à ma femme et à ma fille : « On va prier et remercier Dieu qui nous a gratifiés de cette

77. Il n'est pas indifférent de savoir que les tenants de ces pratiques se réclament explicitement des « frères musulmans » et se réfèrent à la pureté de l'Islam.

maison. Même si le serviteur de Dieu [*abd* : esclave] nous a relogés, il n'est que l'instrument de Dieu. C'est Dieu qui donne... Alors, on s'est avancés vers la cour qui était encore pleine de terre, on a procédé aux ablutions et on a prié.

– Vous n'avez pas fait de sacrifice sur le seuil ?

– Non. Ça, c'est du *chirk*. Tu as compris ? C'est contraire à l'unicité de Dieu. C'est attribuer à d'autres ce que seul Dieu peut faire, c'est pour-quoi on doit s'adresser à Dieu seulement. » [E.XXII]

Ce rituel de passage (de *'atba* : seuil) a aussi une fonction d'« agrégation » dont l'expression sociale est représentée par les différentes visites que rendent les voisins, antérieurement installés, au nouveau venu, pour l'accueillir ; ainsi que l'accompagnement dont il est l'objet de la part de ses anciens voisins — non encore relogés — et de sa famille large.

Ainsi, le coq sacrifié sur le seuil — pour ménager les forces chtoniennes et assurer la baraka à la maison — est consommé pour maintenir ou renouer le lien social selon des formes de sociabilité précises.

L'installation et ses rituels sanctionnent le passage non seulement d'un habitat à un autre, d'un système résidentiel à un autre, mais surtout, le passage d'un « état » à un autre et une prise de distance immédiate avec le bidonville.

C. L'INSTALLATION : « SES PEINES ET SES JOIES »

Nous essaierons de retracer la trajectoire de l'installation dans un habitat évolutif qui impose, formellement, à l'habitant un passage à l'acte et l'inscrit dans un horizon promotionnel qu'il ne maîtrise pas. Ainsi naissent des tensions et des contradictions entre les attentes et les aspirations que génèrent le relogement et les contraintes et limites propres aux conditions économiques de leur satisfaction.

Le passage du bidonville à un logement en dur, tout en apportant des satisfactions symboliques, ne peut éviter de poser le problème de la précarité de ce passage. Ce fut notre hypothèse de départ. L'enquête nous a amenés à considérer le mode inégal et différentiel d'inscription des individus et des familles dans cet horizon promotionnel.

Tout d'abord, cet horizon promotionnel est formellement précaire, car il réduit le champ et la dynamique de la promotion à sa seule manifestation matérielle, à savoir le logement, sans considérer d'autres facteurs de type structurel (tels l'emploi, la démographie...). L'horizon promotionnel est aussi un horizon de recouvrement d'une nouvelle identité (*shab labni* : ceux qui habitent dans des maisons en dur) plus positive, affranchissant, ainsi, le relogé du stigmate du *karyâni* (bidonvillois).

Si l'adhésion à cet horizon est totale, reste que confrontée à la réalité, elle devient problématique.

Si les gains symboliques⁷⁸ du relogement sont plus ou moins évidents, les conditions d'installation et d'achèvement de l'habitat embryonnaire révéleront, par contre, la fragilité et la difficulté d'une grande partie de la population.

Se dessinent ainsi quelques éléments porteurs de différenciation dans le rythme et, même, dans la possibilité d'achever le logement.

a) Les associés

Une des solutions adoptées, pour contourner cette difficulté, est l'association établie entre un attributaire et un financeur. Nous avons déjà évoqué les modalités de celle-ci. L'associé financeur achève, à ses frais, la construction du logement et s'octroie la propriété du premier étage. Dans ce cas le rythme d'installation est plus rapide. Mais le bidonvillois perd la possibilité d'extension verticale de son logement et dépend de son financeur. Cette situation est souvent source de litiges divers concernant, essentiellement, la qualité des travaux effectués au bénéfice de l'attributaire. Celui-ci se montre exigeant quant à la similarité et à la qualité des travaux effectués à la fois au rez-de-chaussée et au premier étage. Cette exigence concerne la qualité de la peinture et la mosaïque. Un exemple de ces litiges m'a été rapporté au sujet d'un relogé qui s'est plaint après avoir constaté que le poison dessiné en mosaïque, pour orner l'entrée de sa maison, lui manquait un œil, et qui se trouvait, par contre, présent à l'entrée de son associé (sic). Ce litige a trouvé son dénouement au tribunal.

De même des conflits sont enregistrés à l'occasion de manquement de l'associé-financeur à son contrat de départ. N'oublions pas que la nature officieuse de ces contrats est porteuse de distorsions et facilite leur non-respect.

⁷⁸. Nous traiterons de cet aspect, avec plus de détail, dans un autre chapitre.

Les relogés sont aussi l'objet de dénigrement et de raillerie de la part des associés financeurs. Ceux-ci considèrent l'exigence des relogés comme l'expression de caprices d'un ancien bidonvillois, *sauvagi*, qui accède aux « délices » du monde du *b'ni* [construction en dur] et qui se comporte d'une façon infantile et inadéquate avec son passé. Ainsi, il le renvoie à son statut de *karyâni* dont celui-ci veut s'émanciper. Lors d'entretiens informels, avec des associés financeurs, nous avons pu percevoir ce dédain affiché et ce mépris "infériorisant" :

« Il [parlant de son associé] exige certaines choses alors qu'il ne sait même pas se servir d'un interrupteur... Le premier jour, il jouait avec l'interrupteur, allumant et éteignant la lumière sans cesse comme un enfant... Au début, il ne savait même pas à quoi ça servait. » [Associé-financeur d'une mendiante].

Il y a aussi, le cas d'« associés contraints ». Il s'agit des bidonvillois, propriétaires de leur baraque, relogés avec leurs locataires. Cette situation est plus dramatique quand les deux familles n'ont pas les moyens d'achever la construction de leur logement et se trouvent contraintes de vivre dans une promiscuité que la surface réduite de la cellule (25 m²) aggrave. C'est le cas de ces deux familles qui ont vécu sous une tente dressée dans la cour.

« On a trouvé une pièce et une cuisine. L'autre famille a occupé la petite pièce [la cuisine] et nous, nous avons occupé la grande pièce. On a planté une tente dans la cour jusqu'au jour où on a pu construire. On est resté ainsi pendant six mois. C'était très pénible, de plus c'était en hiver et il pleuvait. Une fois la tente a été submergée d'eau, sans parler de la boue... Avant, au bidonville, on était comme des frères avec l'autre famille, seul le sommeil nous séparait. Maintenant, on ne se parle plus (...). Si au moins j'avais le rez-de-chaussée plus le premier étage, je ne serais plus à l'étroit et mon fils marié aurait pu occuper le premier étage. » [E.XIX]

L'association, par elle-même, est perçue et considérée par les relogés comme un signe de pauvreté sinon d'incapacité à être autonome et à affronter les dépenses de la construction. C'est un des vecteurs de la différenciation en œuvre dans Hay Moulay Rachid.

« Celui qui s'est associé [avec un financeur] montre par là même qu'il est *meskin* [modeste, pauvre en parler marocain] et n'a pas les moyens d'assumer la construction de son logement. Il y a une différence entre celui qui s'est associé et celui qui ne l'a pas fait, sans parler de celui qui s'est associé avec quelqu'un de modeste et s'est empêtré dans cette situation... » [E.XVII]

Ainsi se dessine et se construit un lexique qui exprimera l'hétérogénéité des situations, et fondera les distinctions et les écarts dont les gains symboliques ne sont pas négligeables.

b) Les indépendants

Il s'agit des bidonvillois qui ont été relogés sans avoir recours à l'association. Cette possibilité du choix adoptée, si elle révèle a posteriori des micro-différenciations dans le bidonville — qu'on a tendance à gommer —, n'est pas synonyme, pour autant, d'une aisance importante. Nous avons déjà vu qu'elle correspond à d'ultimes privations et à une fragilisation des conditions de vie de cette catégorie d'habitants. La propriété d'une maison en dur est le résultat d'un déséquilibre budgétaire et de renoncements traduits par des ventes de propriétés agricoles, des biens mobiliers, de dettes contractées, de vente d'une voiture dans le cas de M... Celle-ci lui était indispensable pour ses déplacements professionnels. [Actuellement, M... exerce son métier de vitrier à domicile].

Si l'investissement et le gain symbolique que retire cette catégorie de population de la propriété et de son indépendance sont significatifs, les privations et les contraintes que celle-ci (la propriété) génère et fait peser sur son budget ne le sont pas moins. En accédant à cette propriété, les habitants se sont dépouillés de leurs derniers biens et se sont mis dans une situation précaire.

Néanmoins, des facteurs de différenciation apparaissent et révèlent l'usage social de certaines valeurs et structures inhérentes à la famille. Des formes diverses de cohabitation, au niveau de la parentèle, sont observées et sont de nature solidaire ou contractuelle. Elles déterminent, selon leur nature, le type de partage de l'espace habité, et assignent un temps fixe ou mouvant (selon les événements familiaux et la succession diurne-nocturne affectant l'appropriation du lieu) à ce partage spatial.

Tel fils aîné marié, en contribuant à payer les traites et les dépenses de construction, s'attribue le premier étage ou bien une chambre ; tel gendre en payant tous les frais — traites plus l'apport initial ; c'est-à-dire les 10 000 DH occupe avec sa femme la pièce centrale. Quant à l'attributaire, il occupe la pièce du Makhzen qu'il partage avec sa femme et ses petits-enfants⁷⁹. Ce ne sont là

79. Il y a l'exemple, aussi, de cette femme veuve qui accorde à son neveu le premier étage à condition qu'il vive avec elle. Elle vit au rez-de-chaussée dans une pièce et loue une chambre à une famille.

que quelques exemples de formes de cohabitation que le relogement, dans une situation habitante non maîtrisée et précaire, a contribué à faire apparaître.

Cette réactivation des valeurs familiales traditionnelles et leur réinvestissement ne peuvent pas être considérés d'une façon abstraite et hypostasiée, mais en rapport avec la situation problématique de crise que crée le relogement. Ce processus, loin de se confondre avec un quelconque traditionalisme, correspond, au contraire, à un changement des valeurs et des vecteurs du pouvoir au sein de la famille. Nos observations trouvent leur étayage dans d'autres études menées dans d'autres espaces et d'autres milieux sociaux. En particulier l'étude, de F. Navez-Bouchanine, consacrée à Dar Lamane. « Il y a donc tout lieu de se demander, écrit-elle, (...) si les formes de reconcentration spatiale des familles ne sont en fait rendues possibles que, justement, parce que les valeurs ont globalement changé : pour les jeunes générations, rester avec leurs parents, ou à côté d'eux sans être nécessairement la solution idéale (ce qui ressort des discours sur le futur et les projets) serait désormais possible parce que ne signifiant pas la dépendance totale, la perte d'autonomie, et l'obligation de suivre l'autorité du père, ou de la mère. » [(F.) NAVEZ-BOUCHANINE, 1989, p. 81]. Ces formes de cohabitation sont liées à la fois à un contexte de crise, qui marque les limites du « passage à l'acte », et à un processus d'individuation en œuvre au sein de la famille qui — s'il ne transforme pas radicalement les valeurs qui la fondent — marque néanmoins les changements qui l'affectent (au niveau de l'autorité du père, de la redistribution du pouvoir dans la famille, de la possibilité d'autonomie spatiale et budgétaire...).

Autre changement : le besoin ne s'éprouve que dans un cercle restreint — celui de la famille — et ne mobilise plus le cercle du voisinage, fondé au bidonville sur le partage, l'interconnaissance et la co-présence. Les nouvelles conditions de relogement — éparpillement et difficulté financière — mettent plus en scène les différenciations — « que la baraque couvrait » (sic) — et les rythmes inégaux dans le passage à l'acte. La rapidité même de ces rythmes devient, dans le discours des interviewés, emblématique de « réussite ». Cette réussite est largement imputable, dans ces discours, à la contribution des enfants au budget familial et à leur soutien face aux défaillances du père. La famille nombreuse

Quelquefois, elle intervient pour payer les dettes de son neveu, constituées de traites impayées, au bénéfice du CIH.

et « cohabitante » devient l'idéal social mis en avant, garante de la réussite⁸⁰.

Une autre catégorie transversale, qui peut concerner à la fois les associés et les indépendants, regroupe ceux qui louent une partie de leur maison, contribuant, ainsi, à sa surdensification voire sa taudification.

Le logement acquiert une valeur d'échange et représente un appoint considérable au budget familial pour faire face aux nouvelles dépenses : traites, électricité, eau... Leur régularité met à rude épreuve l'irrégularité des ressources des familles et pousse celles-ci à louer une pièce ou deux. La location d'une pièce rapporte 300 DH : ce qui représente le salaire, supérieur ou égal, de 30,4 % de la population de Ben M'sik.

Les cas les plus dramatiques sont ceux des associés — donc impossibilité d'extension verticale pour ces familles — qui louent une partie du rez-de-chaussée. On se trouve, alors, en présence de deux familles qui occupent chacune une pièce et se partagent le couloir pour la lessive, la cuisine...

Le relogement, non maîtrisé et en situation de précarité, s'il dessine un horizon promotionnel (défini unilatéralement et d'une manière réductrice par l'accès à un logement), est porteur aussi de contraintes, quant au rythme de ce que nous appelons le passage à l'acte et quant au rééquilibrage budgétaire. Tous ces éléments (surdensité, dépendance...) déréalisent l'idéal promotionnel et portent en eux des facteurs de différenciation dans l'espace social.

D. LABNI ET SON BUDGET

« Il y a une grande différence entre la baraque et *labni* (maison en dur). Mais elle est plus douloureuse pour celui qui chôme ou qui n'a pas un fils qui puisse l'aider... Bien sûr quand tu déménages, tu trouves un logement presque achevé. Mais en même temps il faut un projet, il faut que tu penses construire et achever la construction de la maison. Tu es assailli par les traites mensuelles ; tu dois payer l'électricité, l'eau, les impôts... C'est trop lourd à supporter... Par contre, pour celui qui travaille et a un fils qui l'aide, il apprécie plus le changement de résidence... » [E.XX]. Vendeur de pois chiches bouillis devant les écoles et d'eau de Javel au détail chez lui].

80. Nous traiterons, plus loin, du lexique de la réussite et des catégories du nouvel ethos, qui émerge, en relation avec de nouvelles formes de territorialité.

Cet extrait d'entretien illustre bien le fait que le relogement met le relogé en situation de passage à l'acte, eu égard à la nature évolutive de l'habitat auquel il a accès. De même, cet habitat inachevé génère des dépenses et est porteur de nouvelles significations à conquérir, à s'approprier. Celles-ci ont trait à la représentation, à la mise en scène de soi non pas dans le groupe, mais face au groupe. La différence est notable et, partant, engage des stratégies de « présentation de soi » différentes.

C'est pourquoi l'analyse que nous faisons du budget des relogés est qualitative, ne s'exprimant pas seulement en termes statistiques et financiers. Ce que nous privilégions, dans cette analyse, ce sont les valeurs et le « retournement de perspective » qui émergent à l'occasion de ce relogement. En cela, nous reprenons les observations, avancées par H. Coing, se rapportant aux choix qu'opèrent les ménages dans l'organisation de leur budget. « Mais nous savons maintenant, écrit-il, et ce point est important, que le choix des ménages ne s'effectue pas sur la base d'un simple calcul économique, mais qu'il est tributaire de l'ensemble des conditions de vie, des mentalités et des aspirations : et d'abord des attitudes envers le logement et la rénovation. » [(H.) COING, 1966, p. 120].

Cet événement, le relogement, amène les habitants à établir une nouvelle hiérarchie dans les dépenses. Les dépenses concernant la maison (achèvement de la construction, confort, ameublement, peinture...) y prennent une place centrale. D'autres dépenses liées à l'accès à la maison en dur, et que ne maîtrisent pas les habitants, apparaissent. Il s'agit de couvrir les frais des consommations d'électricité, d'eau et d'honorer les traites mensuelles. Nous avons, déjà, signalé l'inadéquation entre la régularité exigée du paiement de ces services et l'irrégularité, la fluctuation des ressources d'une large partie des habitants.

De cette tension, renforcée par le désir frustré de s'inscrire dans l'horizon promotionnel ouvert par le relogement, résultent des transactions quotidiennes pour établir l'ordre et la hiérarchie des priorités, qui sont souvent synonymes de sacrifices, de privations et de préoccupations.

Comme l'écrit Bourdieu : « Le logement moderne devient paradoxalement l'obstacle à l'entrée dans la vie moderne qu'il semblait promettre. Le confort échappe au moment où on croyait le tenir. On en vient à ne plus travailler que pour avoir le droit d'y vivre en se privant. » [BOURDIEU, 1963, p. 372-373]

Au moment même où ils croient pouvoir enfin, échapper au bidonville et à ses spectres (incendie, boue, insectes, inondation, inconfort, stigmates...), les habitants — surtout les plus défavorisés — découvrent, après leur installation, de nouvelles contraintes, de nouvelles privations et restrictions. C'est donc au niveau de cette transition que s'éprouve la réalité de l'évolution et le concret du progrès, que nous sommes plus que tentés de qualifier de problématique.

Le discours recueilli auprès des habitants révèle après analyse quelques axes sémantiques qui traduisent le changement vécu — après relogement — et établissent la comparaison entre l'avant et l'après, parfois en soulignant leur opposition radicale et, d'autres fois, l'ambiguïté, l'ambivalence du passage.

Ces axes sémantiques peuvent être présentés de la manière suivante :

BARAQUE	LABNI (MAISON EN DUR)
- Gratuit - Vivre au jour le jour - Panier - Attente (sbar) - convient aux pauvres	- Payant - Épargner - Brique - Projet - Convient à ceux qui ont les moyens

Ces éléments s'intègrent dans un champ sémantique plus large déterminé par un ensemble de conditions matérielles, de valeurs, d'aspirations et d'attentes subjectives liées au relogement.

a) *Gratuit/Payant*

La baraque, pour certains, était porteuse de baraka (bienfaits) et en adéquation avec le niveau de vie des gens.

« - Époux : Le bidonville c'était bien. Les gens étaient bons et la vie n'était pas chère. On faisait les courses avec peu d'argent. Ici, par contre, même la pomme de terre a un prix (!). La pomme de terre du bidonville était abordable. Le karyân (bidonville) avait une baraka énorme. Si ça vient de Dieu ça vient de Dieu, si ça vient de.... Peut-être ce bien était la rétribution des humbles, des pauvres... avec 2 DH tu pouvais assurer ton dîner et rentrer chez toi tranquille. Ici, il n'y a plus de baraka, que Dieu nous préserve ! parce que *labni* a ses exigences.

- Tu es *poursuivi* [*matbou'a : assailli*]

– Époux : Au bidonville les gens ne dormaient pas l'estomac vide. Tout y était *fabor* [Faveur, pour dire gratuit]. Ici, il faut tout payer : l'eau, l'électricité, les traites, les impôts... Au bidonville, on passait à travers les filets de l'État [*m'alaq lal Makhzen*]. On ne pensait qu'à la nourriture, on ne payait rien, on n'avait pas le souci du loyer, on ne disait pas : « Oh mon Dieu la facture de l'eau nous est tombée... ». À Ben M'sik on mangeait bien on buvait bien ce que tu gagnais le jour la nuit le prenait. » [E.XIII]

b) Vivre au jour le jour/Épargner

Que ce soit à cause de l'insuffisance des ressources ou bien du rythme journalier du gain, les habitants étaient obligés de vivre au jour le jour et consacraient une grande partie de leurs ressources à l'alimentation. Le mode même d'achat trahit cette impossibilité de procéder au stockage de denrées. Des achats répétés, dans la même journée, de produits au détail sont monnaie courante. Un des proverbes en vogue dans le bidonville est explicite à ce sujet : « à chaque jour correspond son gain ».

L'épicier, lui aussi s'est adapté à ce mode d'achat en procédant au crédit et à la vente au détail. On peut acheter un verre d'huile, 40 centimes de thon, une portion de « vache qui rit »... Cette relation épicier-client est possible, car elle est basée, en grande partie, sur l'interconnaissance.

« – Un bidonvillois [s'adressant à un épicier à Ben M'sik] : Occupe-toi bien de ma voisine.

– L'épicier : Ici, ils me traitent comme leur fils. Je dois supporter leur bonne humeur comme leur mauvaise humeur. »

Ce rythme journalier de vie est mis en crise par les nouvelles conditions de vie. Celles-ci nécessitent épargne et économie pour répondre au rythme mensuel ou bimensuel des nouvelles dépenses liées au logement. Ceci est source de soucis et entraîne, pour certains, privations et préoccupations.

c) Panier/Brique

Au bidonville, nous l'avons vu, l'essentiel du budget est consacré à l'alimentation : le passage à *labni* suscitera une redéfinition de la hiérarchie des besoins et des dépenses, en rapport avec une valorisation de la maison en dur.

Nous avons montré, dans la première partie, que les investissements dans la baraque, en termes de construction, d'ameublement et d'acquisition

d'équipement, sont presque nuls en raison des risques (réels) d'incendie et, aussi, en raison de l'impossibilité de mise en valeur (de représentation) de cet investissement dans la baraque. En d'autres termes, et pour emprunter le langage des bidonvillois, « une baraque c'est une baraque ». Elle est, foncièrement, stigmatisante, et annule tout « effet de représentation » que les objets (les biens) peuvent induire.

Labni, par contre, est fondateur d'une identité positive. Il est synonyme non seulement d'une matérialité architecturalement plus appréciée, mais aussi de valeurs, de codes et de symboles se référant à l'urbanité, à la citadinité, au confort, à la normalité partagée qui ne vous exclut ni ne vous met à l'index.

C'est par rapport à ces différentes considérations que notre analyse du budget met plus l'accent sur la dimension symbolique et culturelle des dépenses et du mode de leur hiérarchisation que sur des indices et des variables quantitatives se rapportant exclusivement à la dimension économique de ces pratiques⁸¹.

Le « panier » ou la « brique » ce n'est pas une alternative qui émane d'un calcul rationnel et économique : elle est, aussi, inscrite dans la nature même du relogement et du type d'habitat auquel les habitants ont eu accès.

Plusieurs habitants font état des privations alimentaires auxquelles ils sont contraints pour pouvoir achever la construction de leur maison et assumer les frais qui lui sont inhérents (électricité, eau...). « On mange moins qu'avant », « On fait des économies de nourriture », « maintenant c'est la brique qui nous mange tout », « comme il y a le mur on ne peut pas bien manger », « on a beaucoup plus de soucis », « ici je n'ai rien ni à refroidir ni à réchauffer »... Tous ces propos traduisent bien cette tension, que nous avons évoquée, dans la définition et la hiérarchisation des dépenses.

« Depuis qu'on a été relogés, on a vu ce que c'est la vie de *labni*, comment elle est confortable. Il y a de l'eau, de l'électricité, des WC, même si on vit une certaine crise, on mange moins... Au bidonville, au lieu de dépenser ton argent à payer l'eau, tu le dépensais pour avoir de la viande. Mais si tu dois juger, tu te dis il vaut mieux les « briques », être bien installé. Au moins, tu as une propriété. Un proverbe dit : « Ma faim est dans mon estomac et ma tête est tranquille. » [*Jou'i fi karchi ou hniyti fi rassi*]. Ici, l'essentiel c'est d'éblouir, de se montrer. » [E.XI].

81. En faisant ce choix, nous ne prétendons pas que les deux approches ne puissent pas être conduites conjointement.

C'est dans ce sens que nous avons parlé d'un « retournement de perspective » pour traduire la mutation qui n'affecte pas seulement le substrat morphologique de l'existence des bidonvillois, mais aussi leurs modèles culturels, leurs représentations et leur ethos.

Si au bidonville, c'est le « panier qui reflétait la situation de quelqu'un et non son habitat » [E.XI], à Hay Moulay Rachid c'est le contraire qui se passe. L'identité sociale est exprimée et représentée par la « brique » et la façade. C'est aussi dans ce sens que nous avons dit que l'habitant ne se situe plus dans, mais face au voisinage : ce qui opère une sorte de distanciation et une requalification de la proximité⁸².

Certaines stratégies de « ruse sociale », de bricolage, apparaissent et sont relevées par les habitants eux-mêmes :

« C'est vrai. On ne peut pas te juger à partir de la façade, mais à partir de l'intérieur [en français dans l'entretien]. Nous pouvons tous maquiller [en français] la façade, mais que savons-nous de l'intérieur ? Seul Dieu le sait... Il y a des gens qui ont l'idée suivante : commencer par la façade, la peindre, l'arranger, mettre de la mosaïque. Mais pour l'intérieur Dieu y pourvoira ! Quand tu vois la façade, tu te dis que l'intérieur doit être bien arrangé, mais on est pris au piège... » [E.XI].

D'autres diront « ici même si on ne mange pas bien on est protégé du regard [*mastourin*] des gens grâce au mur et aux briques ».

d) Attente (*sbar*)/Projet :

Pour conclure l'analyse qualitative du budget des habitants et de la redistribution des dépenses, en rapport avec les conditions de relogement et le sens que donnent les relogés à leurs dépenses, nous traiterons des deux attitudes suivantes : attendre/projeter.

Comme l'écrit Coing, « le nouveau cadre urbain représente un champ d'attentes objectives⁸³ qui demande à être comblé, tant dans l'ordre économique que dans l'ordre culturel. (...) Au-delà de la simple possession de logement, s'est instauré pour eux un réseau de signification plus complexe et plus riche entre le cadre de vie d'une part, et d'autre part, les modes d'existence personnelles et

82. Ceci est exprimé par l'expression : « chacun lutte pour son propre tas » (*koulha yadhrab 'ala 'ouramou*).

83. Souligné par nous.

familiales, les relations, les projets d'avenir, etc. » [(H.) COING, 1966, p. 228]

Nous avons vu comment sont neutralisés les investissements matériels et symboliques dans l'habitat bidonvillois. Celui-ci n'étant qu'un espace de transition (qui a duré plus de 50 ans), les habitants se mettent dans une position d'attente, presque messianique, d'un éventuel relogement. Ils s'arment de patience, que vient renforcer une croyance dans une sorte de « destin social » (un *fatum*) auquel on ne peut personnellement apporter aucun changement et qu'on ne peut infléchir.

Cette « soumission » est le résultat d'une construction sociale de la réalité qui se réfère à des catégories de nature religieuse tels le miracle, la rétribution divine, le destin, la volonté de Dieu, etc. Cette représentation de la réalité joue un rôle de médiation entre le désir (subjectif) et l'action d'affronter la réalité pour la changer. Tout en étant médiatrice, elle participe au processus de socialisation qui, lui-même, forge cette soumission et participe à l'intériorisation de l'« ordre de la réalité » en tant que donné divin indiscuté.

Cette soumission renvoie aussi à ce que la psychanalyse appelle le « principe de réalité » qui est vécu dans un temps de l'épreuve de la réalité. [cf. (J.) BERRAUD, 1987, p. 399]. On peut dire que le « principe de réalité » se substitue au « principe du plaisir » dans une sorte d'économie de la souffrance en l'absence de « la satisfaction tant attendue ».

« On se soumettait à la réalité. On était obligé de s'armer de patience. Que faire ? On vivait selon le niveau de vie du bidonville... Disons que le bidonville correspond vraiment à l'humble, au pauvre [*meskin*]. Il était bien et mauvais ; il convenait au pauvre quoi... De toute façon, tu es limité ; une baraque tu ne peux rien y changer, ce sera toujours une baraque. » [E.X].

Par contre *Labni* rompt ce « temps de l'épreuve de la réalité » en rendant possible le changement et en ouvrant un « champ d'attentes objectives » dont chaque habitant se saisira d'une façon inégale et différentielle.

Au temps correspondant au principe de la réalité se substitue un temps de projet qui nécessite une mobilisation des ressources, une redéfinition des besoins et une hiérarchisation des dépenses tournées vers la maison.

« On a trouvé un logement, mais il faut un projet. » [E.XX].

Le projet, s'il s'inscrit dans l'horizon ascensionnel de certains habitants, se présente, pour d'autres, comme un défi. En d'autres termes, si le « champ d'attentes » devient un champ de réalisations pour certains, pour d'autres cela reste un champ ouvert qu'on ne peut combler que par bricolage, inscrit dans une temporalité faite de discontinuité⁸⁴.

« Ici à Hay Moulay Rachid, on a une propriété, un bien. Du coup on a l'avenir devant nous, on peut espérer. C'est toute notre façon de penser qui a radicalement changé. Maintenant, on pense à arranger, aménager notre maison. On pense à certaines choses auxquelles on s'interdisait même d'y penser. Quand on est au bidonville, on peut envisager de vendre le 1^{er} étage, de louer, de construire, d'acheter des meubles. Notre manière de vivre, d'envisager le futur est transformée. Ici, on commence à dire il faut ceci, il faut cela, il faut qu'on mange un peu moins pour payer les traites et acheter du ciment, des briques, mettre de la mosaïque... » [E.XXIII].

Mais ce « projet » aboutit aussi au désenchantement. Si le relogement est une chance que saisit une partie de la population, elle est contrainte, privation, frustration pour une autre large partie. Pour celle-ci, la contradiction entre l'horizon promotionnel, qu'offre le relogement, et les possibilités réelles de sa satisfaction est vivement ressentie, et aboutit, dans certains cas, à la détérioration des conditions de vie (sous-alimentation, surdensité...).

C'est à partir de cette tension et de ces contradictions que le relogement devrait être appréhendé. De cette façon, il n'est plus une abstraction substantiellement positive (hypostasiée) définie en dehors des conditions concrètes de son accomplissement ; mais l'expression de ce que nous avons appelé « progrès problématique » qui traduit mieux le passage du bidonville au bâti en dehors de toute comparaison manichéenne.

E. ATTITUDES ENVERS LE RELOGEMENT

D'une façon générale, les attitudes des relogés, leurs appréciations de ce passage, confirment l'aspect problématique, déjà signalé, de cette évolution, qui se veut, théoriquement, positive.

84. Un habitant a mis deux ans pour installer une douche dans ses WC à la turque ; achetant au gré des occasions le matériel dont il avait besoin. N'oublions pas, non plus que le bricolage est une forme d'économie.

L'ambivalence voire la contradiction des jugements — parfois du même jugement — des habitants ne nous permettent pas d'en parler de façon homogène.

L'éloignement, la prise de distance et le fait de vivre dans un environnement différent ont permis aux habitants de prendre conscience de l'écart existant entre le bidonville et *labni*, et de mieux mesurer les difficultés et les conditions de vie liées au bidonville.

Cette prise de conscience revêt différentes formes. Nous avons déjà cité la forme sensorielle, par rapport à l'odeur nauséabonde qui régnait dans le bidonville.

D'autres éléments, tels que l'électricité, l'eau, les WC, les matériaux de construction sont cités dans tous les entretiens pour marquer l'accès à un certain confort.

Le relogement est apprécié, aussi parce qu'il permet d'acquérir une nouvelle identité qui rompt avec la *tassauvagit* du *karyani*. En quelque sorte, le barbare intègre, enfin, la cité et en fait partie. Un autre élément apprécié, est lié à la possibilité que permet le relogement de rompre avec des relations sociales, essentiellement de voisinage, que l'ex-bidonvillois considère *maintenant*⁸⁵ comme contraignantes et renvoyant à des valeurs et des pratiques propres au bidonville — et par conséquent, à l'identité bidonvilloise dont il veut, justement, s'émanciper. Souvent, on a entendu, les habitants dire « on n'est plus au bidonville pour... » expression utilisée pour taxer et dénigrer certains comportements des habitants. C'est dans ce sens qu'on peut parler, pour paraphraser Bourdieu, d'une intériorisation de l'extériorité, c'est-à-dire d'une intériorisation de normes définies, mythiquement, comme celles de *shab labni* (de ceux qui habitent un logement en dur), et qui servent à désigner le bidonville — et les valeurs et pratiques dont il est porteur — comme pôle négatif d'identification. On constate un processus de désappropriation-réappropriation qui sanctionne un déplacement et une restructuration des normes qui fondent et rationalisent (objectivent) les pratiques et les relations sociales à l'intérieur d'un territoire donné.

Mais ces appréciations restent dépendantes de la possibilité réelle — et

85. « Maintenant », on pourrait dire « ici et maintenant », souligne la relativité, la dynamique de toute parole qu'il faut lier au contexte de son énonciation, et à la position sociale qui détermine sa forme et son contenu (cf. « Le bidonville en paroles »).

non seulement théorique — offerte au relogé de s'inscrire dans l'horizon promotionnel que dessine le relogement, et des contraintes du passage à l'acte qui consiste à combler le champ d'attentes objectives formellement et théoriquement inscrites dans cet horizon. En d'autres termes, faire du « progrès » jusque-là théorique une réalité concrète.

Les conditions effectives de ce passage à l'acte font apparaître des modes différentiels d'inscription dans la logique du relogement.

Pour certains, le relogement est vécu comme une chance et pour d'autres comme un handicap, une contrainte qu'ils subissent et ne peuvent maîtriser.

L'épreuve de cette contrainte s'inscrit dans un nouveau rapport qu'on peut exprimer en termes opposés d'inclusion-exclusion. Les difficultés ne s'éprouvent plus dans un collectif ou dans un réseau social d'interconnaissance qui permettent le recours à l'entraide et aux valeurs de solidarité dans le groupe. Les difficultés ne s'éprouvent plus qu'individuellement, dans le repli et qu'à l'intérieur du chez-soi, tandis que la demande d'aide devient synonyme d'échec, de honte...

C'est dans cette catégorie d'habitants qu'on mesure le plus l'ambivalence des appréciations du relogement en tant que progrès⁸⁶. Si on apprécie l'accès aux différents éléments de confort lié à l'habitat en dur, on n'hésite pas, parfois à parler de détérioration des conditions de vie :

« On mange moins ».

« On vit dangereusement ici, on a plus de soucis. Les briques nous mangent tout, on ne peut plus s'habiller ».

« Mes enfants ne travaillent pas [il a 10 enfants], ma situation est catastrophique, je travaille pendant mon mois de congé pour doubler mon salaire. D'ailleurs maintenant, *j'ai les nerfs*, j'ai très mal à la tête à cause des soucis [il me montre les médicaments qu'il prend] ».

« On vit une certaine crise, notre nourriture a baissé. La vie est plus dure ».

Et ce dernier exemple :

86. Cette catégorie fait partie des « dupes de la modernisation » pour reprendre le titre d'un livre de Schwarz.

« Disons que le bidonville est à la fois bien et mauvais... Bien parce qu'il correspond et convient vraiment au *meskin* [pauvre, modeste]. La vie n'y est pas chère, les gens sont plus proches et solidaires entre eux. Il est mauvais aussi à cause des risques d'incendie, du manque d'hygiène... »

F. Ethos – lien social – territorialités

Notre problématique s'inscrit à l'interface de deux systèmes résidentiels qui se différencient de par l'histoire de leur constitution, le processus de leur formation, leur forme urbaine, leur typologie architecturale, leur structuration sociale et le mode d'intervention institutionnelle. Autant de paramètres à considérer pour mieux évaluer le passage d'un système à l'autre et les mutations socio-spatiales qui l'accompagnent.

L'observation des changements au niveau des pratiques d'habiter, des relations sociales et du « réaménagement des catégories normatives », qui expriment et produisent le sens que donne l'acteur à la situation nouvelle et à ses actes, nous amènent à poser la question du déterminisme spatial : c'est-à-dire sa capacité *sui generis* à générer et à surdéterminer les pratiques d'habiter et les relations sociales. D'où la relation mécanique, souvent établie, entre délocalisation, transformation du support morphologique de la vie sociale, et déstructuration des modes de vie et d'habiter des populations concernées.

Pour restituer la complexité et la polysémie de cette relation, il faudrait considérer la logique de l'espace — contenue dans ses formes, ses contraintes, ses possibles — et la logique de l'acteur social — contenue dans ses pratiques sociales, ses représentations, sa « morale habitante ». Nous avons déjà évoqué la pluralité, les contradictions, les oppositions et surtout la dynamique de cette logique de l'acteur social pour qu'il ne soit pas nécessaire de la développer ici où nous traiterons plutôt de son efficience dans l'espace de relogement à Hay Moulay Rachid.

Le relogement — comme événement — n'est pas à considérer dans son autoréférence par rapport à une intervention institutionnelle ; il n'a de sens qu'inscrit dans une histoire — non pas de la « modernité » du présent en rupture avec le passé, mais faite de continuité et de discontinuité — et que reconnu et saisi par des catégories préexistantes. Ici on ne considère pas la structure et

la conjoncture, l'histoire et l'événement dans leur opposition paradigmatique, mais dans leur enchevêtrement. « Pourtant, en englobant ce qui s'offrait à eux comme existentiellement unique dans le conceptuellement familier, les indigènes lisaient leur présent dans leur passé. » [(M.) SAHLINS, 1989, p. 151]. La parole habitante, largement citée, nous a illustré cet enchevêtrement des temporalités qui fonde l'historicité même de l'action et des catégories culturelles qui la signifient. Nous avons signalé, aussi, la construction différentielle de ces temporalités en nous référant à ce qu'on a appelé la « totalisation paradoxale ».

La notion d'événement, telle qu'elle est définie par M. Sahlins, nous éclaire mieux sur les écueils du modèle mécanique qui établit une relation de cause à effet entre un support morphologique et un type de relations sociales et de pratiques de l'espace.

Pour M. Sahlins « un événement n'est pas seulement quelque chose qui se passe dans le monde, c'est une *relation* entre un certain phénomène et un système symbolique donné. Et, bien qu'un événement entendu comme une occurrence possède des propriétés "objectives" et des raisons d'être provenant d'autres mondes (d'autre systèmes) que le sien, ce ne sont pas ces propriétés *en tant que telles* qui lui donnent son effet, mais leur signification projetée par un schème culturel particulier. L'événement est une occurrence interprétée, et nous savons combien les interprétations peuvent varier. » [(M.) SAHLINS, 1989, p. 158-159]. Il écrit plus loin que « Les événements ne peuvent ainsi s'interpréter en dehors des valeurs qui leur sont attribuées : c'est-à-dire en dehors de la signification qui transforme une simple occurrence en une fatale conjoncture. » [p. 159].

Si on se contente de la version officielle des intervenants institutionnels, le relogement prend sens uniquement en référence à la rationalité urbanistique qui clôtüre le champ de significations et de relations dont le relogement est l'enjeu. Pour M. H..., l'opération Hay Moulay Rachid se réduit à :

« Un cadre moderne, une architecture *justifiée* pour qu'il n'y ait pas de différence entre un quartier neuf et un quartier social. Le citoyen n'aura pas le souci de se trouver dans une forme différente. C'est une ville avec toutes ses exigences urbanistiques, c'est un projet comme celui du privé. Il y a une réglementation parfaite. C'est un stade très poussé dans la résorption des bidonvilles. C'est la modernité parfaite. » [M.H..., ingénieur-architecte-urbaniste]

Le « citoyen » n'a qu'à se faire petit et se laisser couler dans ce « cadre » cette « architecture », cette « ville », ce « projet », ce « stade » dont la « modernité » ne supporte aucune action perturbatrice et nuisible. Le « citoyen » se trouve hors cadre.

Or, notre approche n'a de sens que dans notre souci d'envisager l'interaction entre différents acteurs qui, chacun à sa manière, contribuent à produire l'espace. Ce dernier n'est pas un donné naturelle, mais un espace problématique produit à la fois au plan architectural et urbanistique, et au plan social et symbolique.

Nous avons, dans un premier temps, procédé à une analyse morphologique de l'espace de Hay Moulay Rachid dans sa dimension formelle. Nous essaierons, à présent, d'analyser les formes de glissement de celui-ci en territoire. Ainsi, on passe des « propriétés objectives » à la relation entre espace et pratiques de l'espace ; et c'est à ce niveau qu'on peut traiter des formes nouvelles de territorialité.

Ce glissement met en jeu trois ordres organiquement liés et qui ne seront séparés que pour l'analyse, à savoir :

- Ethos,
- Lien social,
- Territorialité.

Ce sont les éléments stratégiques de notre interprétation des mutations observées à Hay Moulay Rachid, qui ne « font sens » que considérés et mis en perspective dans leur totalité différentielle.

1. Ethos : « Shab labni »⁸⁷

L'émergence d'un système de catégories culturelles, qui se substitue à celui prévalant dans le bidonville, nous renseigne sur les modes de « réévaluation fonctionnelle des catégories » pour les mettre en pratique dans l'ordre de l'interaction sociale et de l'appropriation de l'espace. Elle nous révèle aussi les valeurs référentielles du groupe et leur écart par rapport au monde du bidonville.

L'ethos, que nous allons développer, s'inscrit dans l'horizon promotionnel déjà évoqué, et dans les stratégies de mobilité sociale qui lui sont liées. Il

87. Littéralement : ceux qui habitent dans les maisons en dur

s'inscrit aussi par rapport à une mémoire marquée par le stigmatisme et la frustration ainsi que par des conditions de vie difficiles.

L'ethos est, alors, une zone de consensus autour de certaines valeurs, catégories de perception et de jugement qui expriment une identité — ou plutôt une quête d'identité — mais non la référence à une expérience commune⁸⁸, puisqu'on a parlé de l'inscription inégale et différentielle de la population dans l'opération de relogement et dans l'horizon qu'elle ouvre.

Car la nouvelle situation « élargit la faille étroite par où pénétraient les modèles nouveaux, elle jette une lumière crue sur les contradictions déjà à l'œuvre dans les structures sociales. » [(H.) COING, 1966, p. 226].

La figure emblématique et référentielle de cet ethos — de cette « zone de consensus » — est celle des « *Shab labni* » (ceux qui habitent dans les maisons en dur). Il s'agit d'une figure mythique préconstruite dans le passé bidonvillois, que le relogement rend approchable et accessible à la population.

Devenir « *Shab labni* », faire partie des citadins à part entière, c'est, donc, vouloir se saisir d'un ethos « déjà là » qu'on a déjà déchiffré, décodé dans les conditions de souffrance et de soumission au stigmatisme « *Karyâni* ». Faire partie des « *Shab labni* » c'est réintégrer cet ethos, ce stock de valeurs et de catégories culturelles — socialement et fantasmagoriquement fabriquées — et disposer en actes et en symboles des schèmes et des valeurs à intérioriser puis à extérioriser dans l'espace résidentiel et dans le champ relationnel.

Il s'agit d'une quête d'une nouvelle identité positive qui se définit en négatif par rapport au passé bidonvillois. En négatif, mais non en dichotomies radicales⁸⁹.

Une amnésie — appuyée par un consensus social — est en œuvre pour rendre possible le devenir social et l'intériorisation de l'ethos de *Shab labni*.

Celui-ci est synonyme d'évolution, d'urbanité, de civilité et s'oppose aux valeurs que véhiculent les termes de « *tassavagit* » (ensauvagement) et d'« animalité » assignés au bidonvillois.

88. Ces lignes recèlent une référence implicite à l'article de (A.) BOURDIN, Urbanité et spécificité de la ville », *Espaces et sociétés*, n° 48-49.

89. « (...) la culture, écrit M. Sahlins, est bien l'organisation de la situation présente dans les termes d'un passé » [(M.) SAHLINS, 1989, p. 160]. C'est ce qui justifie notre détour par le bidonville avant d'aborder l'opération de Hay Moulay Rachid.

Faire partie de *Shab labni* c'est, essentiellement, donner un autre sens et un autre contenu à l'« itinéraire moral » (Cf. Goffman) stigmatisé. Sans forcer l'opposition entre les deux figures (*Shab labni/Karyâni*) ni tomber dans les travers d'un structuralisme simpliste pour « faire ethnologique », nous pouvons relever l'opposition paradigmatique récurrente nature/culture qui traverse le discours des habitants.

Ainsi, la jonction est faite entre un ordre matériel (habitat) et un ordre symbolique par la médiation d'un ethos en formation fait de catégories normatives sanctionnant des conduites nouvelles, et discriminant des conduites se référant à un passé — dont la présence est attestée paradoxalement par l'amnésie volontaire et active⁹⁰.

Ces catégories fondent et légitiment un code d'interaction, et définissent des manières de se conduire dans une situation nouvelle traversée par des tensions à maîtriser.

On assiste à une sorte d'inversion des valeurs et de distanciation par rapport au mode d'habiter, aux pratiques collectives de l'espace et au mode de coprésence bidonvillois. Cette distanciation est aussi volonté et désir de rupture avec un passé bidonvillois.

Les vecteurs de rupture sont divers et s'appliquent à différents niveaux, autant au mode de territorialisation des liens sociaux qu'aux codes et formes d'interaction.

Habiter à Hay Moulay Rachid, c'est accéder, par le logement, au statut d'autochtonie, achever le cycle migratoire, être citadin à part entière... recouvrer une légitimité d'être en ville et une sécurité sans être inquiété par une éventuelle expulsion.

« C'est comme si nous étions devenus les fils du pays. »
[E.I]

90. Notre interprétation est proche de la définition que donne Bourdieu de l'inconscient. « (...) l'« inconscient », écrit-il, n'est jamais en effet que l'oubli de l'histoire que l'histoire elle-même produit en incorporant les structures objectives qu'elle produit dans ces quasi-natures que sont les habitus : « [...] En chacun de nous, suivant des proportions variables, il y a l'homme d'hier ; c'est même l'homme d'hier qui, par la force des choses, est prédominant en nous, puisque le présent n'est que bien peu de chose comparé à ce long passé au cours duquel nous nous sommes formés et d'où nous résultons. Seulement, cet homme du passé, nous ne le sentons pas, parce qu'il est invétéré en nous ; il forme la partie inconsciente de nous-mêmes. » [(P.) BOURDIEU, 1972, p. 179].

Habiter à Hay Moulay Rachid selon les dires des habitants, c'est « passer d'un monde à un autre » [E.V].

Le pôle référentiel (*Shab labni*) est parfois explicitement décrit et présenté. Pour donner une image synthétique de cette figure emblématique, je me réfère à M. B. qui dit :

« D'ailleurs, quand je passe à côté du bidonville qui n'est pas loin de Hay Moulay Rachid, moi aussi je les méprise un peu. Soyons francs. Je les considère mal... Mépriser c'est peut-être excessif, mais quand je vois leurs conditions de vie, je me dis comment peuvent-ils accepter cela et vivre ainsi... Malgré mon passé de *karyâni* (bidonvillois)... Ici, on se dit qu'il faut rompre avec notre manière de vivre dans le bidonville et créer quelque chose de nouveau. On veut instaurer de nouvelles relations, de nouveaux comportements. On veut, disons, appliquer le dicton qui dit : "Celui qui vit au milieu d'une communauté fait partie d'elle". On a vu comment *shab labni* se comportaient et agissaient. Je sais que *shab labni* sont de nature indépendante, ils ne vont pas chez le voisin l'importuner et lui demander une tomate ou un oignon. Ce n'est pas comme au bidonville. Non. Maintenant, il faut aller au marché pour avoir sa tomate. Si tu as besoin d'une allumette, tu dois t'adresser à l'épicier. Chacun "lutte pour son tas" ⁹¹. C'est à ce niveau que la vie a changé et on veut créer cette ambiance (en français dans l'entretien) qui prévaut chez *shab labni*. On ne veut pas rester éternellement des *karyâni*... Avant même de quitter le bidonville, on s'est mis d'accord entre voisins sur l'idée suivante : tu adoptes une certaine réserve, tu n'échanges qu'un bonjour-bonsoir avec les gens, tu entres et tu sors de chez toi la tête baissée. Comme ça on reste tranquilles, personne n'empiète sur l'espace de l'autre. On ne se réunit plus dans les rues, on va plutôt dans les cafés loin du quartier... En fait, les gens ont envie d'oublier. Ils ne veulent pas revenir en arrière, ils veulent changer c'est tout... ». [E.XI]

Le lexique de cet ethos trahit l'émergence — produit de la « réévaluation fonctionnelle des catégories culturelles » — de nouveaux modèles contenant des pratiques de repli, de redéfinition de la distance — proximité socio-spatiale. Ils mettent en valeur la retenue, comme forme de gestion de l'hétérogénéité sociale, l'évitement. Ils tendent vers un contrôle et une maîtrise de l'interaction par le recours au formalisme et à la ritualisation des rencontres et des échanges.

Les conduites, relatives à cet ethos, ne s'inscrivent plus dans une spa-

tialité ouverte ni dans des relations collectives, de partage et de co-présence, mais sont observées individuellement et se réfèrent au primat du chez-soi. De là découle un processus d'individuation et de responsabilité circonscrite à la famille élémentaire, dont les limites correspondent de plus en plus à la parcelle.

Les conduites n'engagent plus le groupe du voisinage, mais l'individu, la famille. Le tribunal de l'opinion collective n'est plus effectif dans ses sanctions au niveau de la sociabilité et du contrôle social favorisé par la perméabilité et la transparence du groupe ⁹². Les sanctions sociales se font au niveau individuel en référence à la « morale habitante » de *shab labni*.

L'insertion des habitants, dans l'espace de Hay Moulay Rachid, s'est faite en rupture avec le tissu des relations sociales qui existaient au bidonville. Cet éparpillement des habitants, loin de susciter des regrets, correspond à cette volonté de « changer de vie » et d'« ambiance ». Cette insertion introduit, aussi, une hétérogénéité dans la structuration de l'espace social par l'arrivée des associés et des locataires.

Les perturbations liées à la délocalisation — et à sa rationalité institutionnelle — seront renforcées par la dynamique même des habitants qu'on tente progressivement d'appréhender.

La dynamique ascensionnelle opère un passage d'une « société intégratrice » fondée sur l'indifférenciation et le partage, à une « société classificatoire » où le statut et l'identité sociale s'émancipent d'un destin collectif (« la baraque couvre tout le monde »), se réalisent par la prise de distance (distinction) par rapport au groupe, et s'expriment dans un langage de représentation (face au groupe).

« Éblouir » (*T'ban*) est le maître mot. La maison devient le centre de tous les investissements et est porteuse des signes de la réussite ; ainsi peut-on conjurer les craintes de faire partie des *Karyâni*. De nouveaux sentiments, affranchis du tribunal de l'opinion collective, mais engageant la responsabilité individuelle ou familiale, apparaissent. Ils se réfèrent à la honte, la vantardise et la jalousie.

91. *Koulha yadhrab 'ala 'ouramou* : chacun pour soi.

92. À titre de rappel, nous avons évoqué la non-rupture entre la scène et la coulisse dans l'espace bidonvillois. Par contre, ici la rupture est faite et revendiquée.

2. LIEN SOCIAL

En analysant les nouvelles catégories et valeurs constitutives de l'ethos dominant à Hay Moulay Rachid, nous avons voulu montrer la manière dont les habitants rationalisent et donnent sens aux changements et ruptures observées dans le champ des relations sociales. Notre objectif n'était pas d'envisager l'ethos comme niveau autonome de cette réalité, mais comme partie intégrante d'une dynamique plus large de requalification des relations sociales, du territoire de leur ancrage et de leur mise en scène.

Les termes de repli, d'évitement, de retenue, de distance... sont l'expression symbolique — au niveau de l'ethos — de relations sociales concrètes qu'il faudrait à présent analyser.

Ils peuvent être considérés, aussi, comme l'expression de stratégies de mobilité sociale centrée sur le logement, et puisant leur énergie dans le « chez-soi ».

Ainsi la mutation résidentielle — avec toutes les ruptures et les transformations qu'elle induit — débouche sur « une sorte de réaction en chaîne, comme l'écrit H. Coing, par laquelle une situation nouvelle réclame et provoque de proche en proche de nouveaux types d'ajustement. Les modèles de comportement traditionnels (polarisation sur le quartier, rôle du voisinage, de la rue...) sont mis en cause. Changer de logement n'implique pas seulement la création de nouveaux liens, mais l'obligation de les créer d'une manière différente. » [(H.) COING, 1966, p. 167].

Cette situation nouvelle amènera à un réaménagement et à une redéfinition des termes de transaction sociale qui prévalaient au bidonville. De nouvelles idéalités fonderont le lien social. Nous essaierons d'en approcher quelques-unes.

1) Le repli

Le repli correspond à une redéfinition des limites, des seuils et à une renégociation des modes d'interactions inscrits dans la quotidienneté de la sociabilité et dans le territoire de l'habiter. Il trahit une volonté d'instaurer une séparation nette entre l'espace privé et l'espace public. L'essentiel de la vie familiale se déroule dans le retrait, dans le chez-soi, dans une relation d'opa-

cité avec l'extérieur. Si au bidonville, les habitants vivaient sous l'emprise du regard de l'autre⁹³ (« Tu me fixes je te fixe » [E.XIX]), à Hay Moulay Rachid, par contre, on essaie de s'y soustraire et de maîtriser l'image qu'on veut donner à voir à l'autre. On passe, ainsi, d'une forme de représentation à une autre. À l'opposé du bidonville, les habitants tentent d'établir une frontière entre la scène et la coulisse dans un contexte relationnel fondé sur l'évitement, la retenue et l'anonymat. Ce glissement passe par une neutralisation de l'espace semi-public et de son rôle de médiation.

Ce qui est idéalisé c'est la distance. On passe de rapports ancrés à des rapports anonymes. Les relations sociales tendent à être fortement formalisées, et se soumettent à cette nouvelle « zone de consensus » et à ses normes socialement construites.

Le hasard, quand il règle les échanges interpersonnels, est négativement perçu. Le hasard est un élément perturbateur, une intrusion de l'autre, synonyme d'envahissement, rendant la personne concernée désarmée face à l'autre (à son regard, ses demandes) et dépourvue des dispositions sociales acquises pour protéger son intimité. D'où la nécessité d'une forte ritualisation des échanges, et une volonté d'en maîtriser le flux.

La familiarité, l'interconnaissance et l'accessibilité qui marquaient les relations sociales dans le bidonville n'ont plus cours. Ce changement ne peut être imputable d'une façon mécanique à la déstructuration du support morphologique de cette sociabilité. Il ne se situe pas totalement hors de la compétence de l'habitant. Celui-ci a un rôle actif par le sens qu'il donne à ce changement et qu'il produit dans la pratique de cet espace. C'est à ce niveau que se situe sa compétence habitante.

Le groupe de voisinage, unité significative dans l'espace social bidonvil-lois, se réalisait en tant que groupe à travers l'épreuve d'une expérience collective, lisible et ancrée dans l'espace semi-public (la ruelle). Il était en constante représentation collective, chacun pouvant donner à voir, dans le partage et la coprésence, la précarité de ses conditions d'existence. Il pouvait montrer sa « misère » sans perdre la face. Car la « baraque couvrait tout le monde ».

À Hay Moulay Rachid, la maison permet de se distinguer, voire d'« éblouir ».

93. Ce qui rendait ce regard supportable c'était la réciprocité et le partage : donc une forme de socialisation du regard qui neutralisait les tensions dont ce vis-à-vis pouvait être porteur.

C'est en essayant de réaliser cette virtualité, dont la maison est porteuse, c'est-à-dire en s'inscrivant dans la dynamique promotionnelle, que les habitants rompent les liens sociaux et se mettent dans une position de repli. Mais n'oublions pas que cette dynamique de promotion sociale est marquée par la précarité. La précarité est encore plus éprouvée, car elle est vécue subjectivement comme un échec, une honte qui stigmatise et fait perdre la face ; et, n'étant pas socialement prise en charge et ni partagée par le groupe de voisinage.

« – Fils : Au bidonville les gens s'occupaient les uns des autres et se soulageaient entre eux. Ici, par contre, personne ne s'intéresse à l'autre.

– Père : Ils n'ont plus cette émulation.

– Fils : Je pense, même après quatre ans de vie commune, qu'ici à Hay Moulay Rachid il n'y aura plus la même entente et qu'elle ne se reproduira plus jamais.

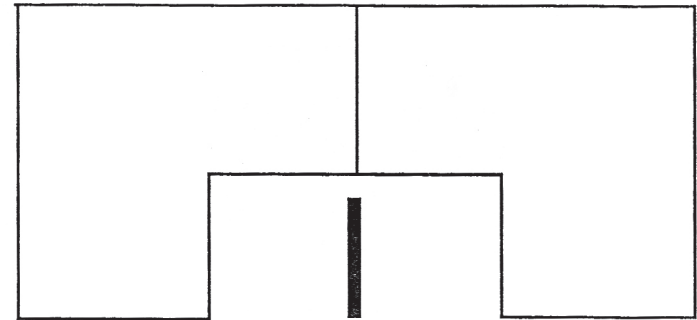
– Père : Les gens aspirent à une nouvelle vie, à une façon de vivre différente. Les gens veulent vivre tranquilles, en paix, en retrait un peu des autres sans être tout le temps sollicités par les autres.

– Fils : Il y en a qui contraignent leur famille à avoir très peu de relations avec leurs voisins.

– Père : Ne plus connaître les voisins pour éviter que ceux-ci soient au courant de la façon dont sa famille vit, se comporte. Il ne veut plus subir le contrôle des voisins, ne veut plus que ceux-ci sachent ce qu'il a chez lui, ce qu'il mange... C'est pour cette raison qu'on marque les distances pour ne plus connaître les autres. » [E.III]

D'autres affirment que maintenant « chacun a un mur qui le préserve du regard des autres ». Ce mur-écran marque bien le retrait, en question, par rapport à l'aire des échanges et des relations sociales, ainsi que par rapport à l'aire de circulation de la parole — devenue suspecte et colporteuse de commérages. À la circulation de la parole — porteuse d'affects, d'attention, de valeurs de partage — se substitue l'ordre du regard — spectacle — de la représentation individuelle face à la scène vicinale.

Le mur-écran devient matérialisation du retrait dans le cas de maisons se faisant face et partageant l'espace devant les portes d'entrée. Un mur mitoyen, non prévu par l'architecte, est construit au milieu pour délimiter l'espace-seuil et pour se soustraire au regard du voisin.



Les éléments constitutifs de l'identité sociale de l'individu et de sa famille ne sont plus puisés, fondés dans et par la dynamique intégratrice et solidaire du groupe. Ils s'appuient sur un nouveau langage dont les idéalités sont l'intimité, le repli, la différenciation... L'identité dans cette situation n'est plus donnée, assignée, mais construite dans une forte tension avec l'autre et conjurant la « chute sociale », le retour aux origines (le bidonville) en tant qu'espace négatif de *tassauvagit*.

Le chez-soi devient le centre de cette tension et atténue la communication avec le voisinage.

On échange le « bonjour-bonsoir », termes d'une relation phatique, relation qui minimise l'engagement dans l'interaction.

Dans ces conditions — de réévaluation des valeurs et des pratiques sociales en tant qu'expression du lien social — les relations d'entraide et de partage ont été affectées et confirment les ruptures déjà signalées.

Deux éléments aident à comprendre l'affaiblissement des échanges et de l'entraide entre voisins. Il s'agit, d'une part, de l'éparpillement et de la destruction des réseaux de voisinage, dont l'ancrage était renforcé par des relations de connexions fortes et denses, par une interconnaissance qui rendait les membres de ces réseaux solidaires. L'ancrage de ces relations était étayé par une proximité sociale, territoriale, affective et symbolique. D'autre part, le défi et le sacrifice que représente l'horizon promotionnel — en termes de « passage à l'acte » pour s'y inscrire — se situent largement au-delà des capacités des habitants, et les contraignent à trouver leurs ressources en dehors du groupe de voisinage. Celui-ci — confronté aux mêmes exigences — ne peut répondre aux sollici-

tations de ses membres. C'est ce qu'expriment, métaphoriquement, certains interviewés en disant que « les briques mangent tout »⁹⁴.

« Ici on a perdu le voisin, on est plus distant les uns des autres. Il n'y a plus la même entente comme avant. Ici personne ne connaît tes soucis, et si tu as des problèmes et tu as besoin d'argent, tu ne peux compter sur personne parce que personne ne se préoccupe de ce que tu peux avoir comme soucis... Ici, si on ne s'entraide pas, c'est parce que chacun n'a plus confiance en son voisin, chacun est sur ses gardes et soupçonne l'autre... Ici, tout le monde est étranger. Notre vie a été bouleversée : la tendresse qu'il y avait entre nous a disparu et nos fréquentations, le va-et-vient, ont diminué. Chacun a une porte et il la ferme... Les gens sont préoccupés uniquement par les briques. Ils sont devenus ambitieux. Chacun essaie de trouver l'argent nécessaire pour construire et aller de l'avant. Ils ne veulent plus rechuter. C'est..., c'est devenu le centre de nos soucis. » [E.XXIII]

Ce passage résume bien l'appréciation et l'explication que donnent les habitants à la délitescence du lien social et des échanges qui l'animent.

L'impératif d'achever la construction du logement embryonnaire, et de faire face aux dépenses multiples qu'il génère, sert à justifier l'atténuation du lien social et de l'entraide entre voisins. Le logement, devient, ainsi, seul élément porteur de sens et pour lequel le sacrifice des relations sociales ne souffre aucun remords ni aucun sentiment de culpabilité. Même si, parfois, on note un ton nostalgique en référence au passé et à ses « vertus ».

« Maintenant, si tu t'adresses à quelqu'un pour qu'il te prête de l'argent et pour qu'il te rende service, si tu frappes à sa porte, il te dit : « Mon frère, je ne suis pas aisé, je n'ai pas assez d'argent. Ce que j'ai me suffit juste pour ma nourriture, en plus tu vois bien, je n'ai même pas encore fini de construire la maison ». Ou bien il te dit : « Je ne suis qu'associé »...

Un proverbe dit : « Ce que ta tête te donne, personne ne pourra te le donner »⁹⁵ et chacun a ses propres soucis » [E.XXII]

D'autre part, de nouveaux sentiments tels la jalousie, l'envie, la vantardise (« l'orgueil des briques » [E XIII]), et de nouvelles valeurs telles que la compétition émergent en rapport avec « l'impératif désir d'ascension » (Cf. Legé) et de différenciation.

94. Nous avons déjà signalé le rééquilibrage du budget auquel la « brique » contraignait la population. De même, au niveau des échanges, la « brique » impose une certaine économie.

95. C'est-à-dire qu'il faut compter sur soi.

2) La différenciation

La différenciation, dont il est question, n'est pas une différenciation objectivable statistiquement ou en termes de catégories totalisantes découpant de grands ensembles hiérarchisés dans l'espace social de Hay Moulay Rachid.

L'approche que nous faisons du processus de différenciation se réfère à la différence perçue et construite en rapport avec le vécu relationnel et l'ethos des habitants eux-mêmes. Elle s'efforce de relever les catégorisations et les idéautés qui l'expriment à partir de la « parole habitante ».

Le relogement — de par ses modalités et de par le défi et l'enjeu qu'il représente pour les ex-bidonvillois — révélera des micro-différenciations qui existaient dans le bidonville sans pouvoir fonder un système pratico-symbolique de distinction, de hiérarchisation et de représentation. Le bidonville — par sa matérialité négative et le stigmate dont il est porteur — neutralisait les effets et les manifestations de ces différenciations. Un bidonvillois, voulant se distinguer, subissait le dédain du groupe qui manifestait, ainsi, l'illégitimité et la non-reconnaissance de cet effort de « sortir du panier ».

D'autre part, le relogement introduira dans l'espace résidentiel de nouvelles catégories sociales, étrangères au bidonville de Ben M'sik, ne partageant pas la mémoire de ce lieu. Il s'agit des associés-financeurs et des locataires.

Si les différenciations étaient de l'ordre de l'impensé dans Ben M'sik, elles deviennent, à Hay Moulay Rachid, objectivables dans l'espace et dans les relations d'interaction, et porteuses de sens (réussite/échec...) Leur lisibilité dans l'espace public est positivement sanctionnée.

Des catégories de classement établiront la frontière entre ceux qui subissent le relogement et ceux qui arrivent à le traduire en gain symbolique et matériel. Cette césure ne fait qu'appuyer l'idée de précarité qui marque le processus promotionnel et qui infléchit sa direction ascendante ou descendante.

L'image de chantier permanent, qui caractérise Hay Moulay Rachid, donne à voir un chantier social où on peut lire le statut de chacun à travers des paramètres matériels tels que l'absence ou l'existence d'un premier étage, la finition apportée au logement embryonnaire de départ, l'existence ou non de peinture, de mosaïque, etc. Avec toutes les possibilités de double langage, de

jeu de masques, de théâtralité que peuvent contenir ces signes matériels, dans la relation imparfaite établie entre la façade-scène et la cour-coulisse.

La lisibilité de ces micro-différenciations est socialement objectivée à partir du statut d'occupation (associé à un financeur ou pas), et à partir d'un champ de signes matériels correspondant à un champ de représentation donnant à voir le statut social de l'occupant et le distinguant, positivement ou négativement, du groupe de voisinage.

Dans ce système de catégorisation, être « associé » est synonyme de pauvreté, d'un statut social mineur proche de l'espace bidonvillois — devenu espace imaginaire et mythique de « chute »⁹⁶.

« Pour moi, quelqu'un qui a un associé financeur, c'est quelqu'un de pauvre, que Dieu l'aide !, qui n'a pas de ressources, qui est humble, incapable de s'assumer seul. Peut-être il n'a pas d'enfant pour l'aider. » [E.XXII]

Pouvoir éblouir, c'est pouvoir transformer le désir d'ascension en réalité, le concrétiser par la construction du logement et la qualité des matériaux utilisés. Un lexique de cette réussite, sorte de grammaire ou de consensus normatif définissant la réussite, est socialement construit et son idéalité est l'incorporation à *Shab labni*, marquant, ainsi, la rupture avec la mémoire bidonvilloise.

« Ici, on voit la différence entre ceux qui ont achevé de construire leur maison et ceux qui vivent encore dans une maison non achevée. Tu trouves des gens qui ont bien aménagé leur maison et d'autres pas. Tu as ceux qui ont mis de la mosaïque. Ceux qui ont de l'argent ont acheté des meubles, des armoires-vitrines... Tout ça a créé une différence entre les gens. Regarde, par exemple, moi je me bats juste pour nourrir mes enfants. Par contre mon voisin en face, il a la mosaïque, le plâtre au plafond, de beaux meubles, le frigidaire, la vidéo. C'est-à-dire, si tu entres dans sa maison, elle t'éblouit. La différence entre sa maison et la mienne est patente. On dit bien : "Chaque oiseau pond un œuf à la mesure de son nid". » [E.XIX]

Le statut social est surdéterminé par les pratiques de consommation directement liées au logement et à son confort. La hiérarchie, même, établie dans l'effectuation des travaux d'aménagement trahit ce souci de représentation symbolisé par la *façade*.

96. On peut remarquer le glissement de sens opéré : le stigmatisme devient opérant à l'intérieur même du groupe. Ce qu'on peut exprimer, en pastichant Bourdieu, comme suit : l'extériorité intériorisée permet de restructurer le rapport à l'intériorité devenue extériorité (!).

« Au bidonville, tu pouvais avoir ce que tu voulais comme meubles, ça n'avait pas de valeur, ça n'éblouissait pas. Par contre ici, on a découvert qu'il y a des gens qui ont bien investi et sont apparus comme des *bourgeois* (en français dans l'entretien). Ils ont mis du plâtre au plafond, ils ont acheté des armoires, des fauteuils (en français). Ils vivent bien quoi, ils ont introduit la télécouleur et la vidéo. En tout cas, tout ça, on ne le voyait pas au bidonville. On ne pouvait pas juger du statut de quelqu'un. Maintenant, on peut le faire, car ça se voit. Même si je sais qu'on ne peut pas juger les gens à partir de la façade de leur maison, car certains apportent un grand soin à la façade de leur maison et négligent l'intérieur. Il y en a qui privilégient donc la façade et commencent d'abord par la peindre et même mettre de la mosaïque, mais l'intérieur, Dieu seul sait comment il est. Maintenant, il y a une sorte de compétition entre les gens, ils s'épient : tel a mis de la mosaïque, tel a fait ceci ou cela. Au bidonville, on ne pouvait juger les gens qu'à leur panier s'il était bien rempli ou pas assez. Ici ce sont les briques... » [E.XI]

Cette compétition s'accompagne de deux sortes de sentiments liés à la position que chacun occupe dans son effort de « passage à l'acte » pour s'inscrire dans l'horizon promotionnel et au défi que représente le relogement.

Des commentaires font apparaître des thèmes comme la jalousie et la vantardise. Ainsi, les manières de se comporter au travers des stratégies de distinction sont soit sanctionnées positivement — par ceux qui arrivent à s'y inscrire — soit négativement par ceux qui subissent le relogement et le vivent en tant que privation et ambitions contredites.

La position sociale qu'occupe l'énonciateur dans l'espace social différencié de Hay Moulay Rachid n'est pas neutre, et doit être prise en compte pour donner sens à son énoncé.

2.1 JALOUSIE

La jalousie suppose un conflit — latent ou actif — entre deux personnes ou plusieurs. Elle sanctionne un écart qui provoque dépit et envie chez le voisin.

« – Époux : Tu sais, il y a des gens qui vivent ici depuis plus d'un an, qui n'ont ni peint leur maison ni rien fait (...). Moi-même, même si c'est enregistré..., le premier jour que je me suis installé, je n'ai rien pu faire... Quatre ou cinq mois après, on a reçu des voisins. Ils ont cru que nous avions un associé. Ils avaient rendu visite à ma femme à qui ils ont de-

mandé si nous avions un associé ou pas. Elle leur a répondu que non. Après, ils lui ont demandé : « Où avez-vous eu l'argent pour construire votre maison sans l'aide d'un associé ? » Elle leur a répondu que j'avais un travail stable et que je construisais petit à petit la maison, alors ils lui ont dit qu'ils croyaient qu'on avait un associé. Ça, c'est ce que j'appelle la jalousie. Tu sais ils nous envient... Moi, j'investis dans ma maison petit à petit, chaque mois je fais des travaux jusqu'à ce que j'aie achevé la construction du premier étage. Mais tu vois, je n'ai pas encore acheté de meubles... Les meubles que j'ai ici viennent du bidonville. L'essentiel c'est qu'on s'est *couvert*, on s'est protégé face aux regards des gens⁹⁷. Même si on n'a pas encore de meubles, on est bien, on n'a pas à avoir honte, car les gens sont vraiment jaloux. Au début, ils venaient nous épier et ils voyaient que nous on achevait la construction de notre maison et eux pas encore. Alors, ils se posaient des questions : « Comment ça se fait ? Lui sans avoir recours à un associé [financeur] il a pu... ?

– Fille : Où a-t-il eu l'argent ?

– Épouse : Où a-t-il pu avoir l'argent ? Mais notre seuil est bénéfique⁹⁸. » [E.XXII]

2.2. Vantardise ou " l'orgueil tiré des briques "

Ce terme stigmatise ceux qui « ne pensent qu'à éblouir » et à afficher ostentatoirement et d'une façon « dédaigneuse » leur « réussite ». Ce sont ceux qui sont dans une position de spectateurs, dont le désir d'ascension est contredit et qui n'arrivent pas à s'engager dans cette dynamique promotionnelle — marquée par la précarité — qui produisent ce type de discours.

« – Époux : C'est plus comme avant. Ici, il y a une sorte de vantardise et d'orgueil. Ils sont devenus hypocrites. Si, par exemple, mon voisin a construit le premier étage et moi pas encore, il me regarde de haut. Ici, les murs⁹⁹ se sont interposés entre les gens et les ont rendus plus orgueilleux. Avant les gens étaient plus proches, plus accessibles. Ils pouvaient t'aider. Ici, si tu demandais à quelqu'un qu'il t'aide...

– Épouse : Il te dit « Va-t-on, tu te moques de moi. Toi tu économises ton argent pour construire et tu viens me demander... »

– Époux : On ne se comporte plus comme avant. Maintenant, on a été piqués par le virus de *l'orgueil tiré des briques*. Chacun ne voit plus que

son propre intérêt (...). Notre point faible ici, c'est le mur. Celui qui a construit un mur, il croit avoir fait je ne sais quoi... Ici, les gens ont une propriété, cela leur a fait tourner la tête, ils sont sortis d'un monde et ont eu accès à un autre... On ne peut plus avoir les mêmes relations qu'avant aussi poussées et intimes avec les voisins. Ici, c'est la façade, le mur, le crépi, la mosaïque, la faïence, le zellige qui ont une grande importance et font la différence entre les gens. C'est l'orgueil tiré des briques. » [E. XIII]

Ces deux mouvements conjoints de repli et de différenciation qualifient le lien social prévalent à Hay Moulay Rachid et marquent la rupture avec Ben M'sik. Ils établissent de nouvelles idéautés qu'on peut résumer par le modèle de *home-centred*¹⁰⁰.

Ce glissement de sens et de pratiques peut-il être interprété comme une atomisation du groupe ? Le relogement, moyen d'accès à plus de confort, conduit-il nécessairement vers la délitescence du lien social ?

Pour répondre à cette interrogation, nous avons considéré à la fois la dimension institutionnelle du relogement — ses contraintes et ses possibles — et la dimension subjective de l'acteur social qui assigne des significations multiples et produit des pratiques novatrices à l'intérieur de l'espace de relogement.

Dans notre analyse des formes de sociabilité bidonvillose, nous avons relevé l'unité de voisinage comme espace significatif et effectif des relations sociales à l'intérieur du bidonville. Nous avons évité la tentation courante de donner au quartier un sens homogène et de le lier mécaniquement à la forme communautaire du lien social. Loin d'hypostasier le bidonville et d'en faire un espace marqué par la « chaleur communautaire », nous avons mis l'accent sur les modes concrets de la co-présence et des échanges à l'intérieur du bidonville. Nous avons aussi montré le rapport ambivalent qu'établit le bidonvillos avec les autres bidonvillos, partagé qu'il est entre les valeurs positives de solidarité, d'entraide, d'intimité des relations et le stigmate dont il désire s'émanciper.

Son affranchissement est lié, pour lui, à la rupture avec le bidonville non pas seulement en tant que support morphologique et architectural, mais aussi, en tant qu'ethos.

97. Pour ne pas perdre la face.

98. Il s'agit de la baraka attribuée au seuil et plus largement à la maison (cf. : « l'installation et ses rites »).

99. « Les murs » : dans un double sens. En tant que barrière physique et en tant que signe de réussite.

100. En référence au livre de (M.) Young et (P.) Willmott, *Le village dans la ville*, CCI, C. G. Pompidou, Paris 1983.

La prise de distance par rapport au bidonville — en tant que mode de vie — est aussi prise de distance avec l'autre.

Mais la délitescence du lien social ne peut être saisie en termes d'anomie, de vide social voire de chaos.

Elle correspond, par contre, à une redéfinition des territoires de l'habiter et de l'engagement dans l'espace public. Ceci se traduit par une volonté explicite de maîtrise des relations sociales, qui passe par leur ritualisation et par une formalisation des échanges. Le seuil, par exemple, est devenu un espace de transition entre la rue et le bâti, espace de régulation des échanges. Au bidonville, par contre on était à portée de voix, et l'intérieur de la baraque était accessible au voisinage.

Nos observations sur certains points font écho aux conclusions de B. Legé qui écrit au sujet de la réhabilitation d'un ancien quartier de Bologne : « La sociabilité communautaire d'autrefois, fondée sur l'intensité des échanges sociaux se transforme en une sociabilité beaucoup plus "mondaine" au sens où la mise à distance est posée en éthique.

Le système de comportement des habitants semble donc s'orienter vers cet état "d'agrégation" (troisième phase du passage), dans lequel le relâchement des liens communautaires est remplacé par des mécanismes d'auto-contrôle formel et par la compétition. Les relations sociales qui s'instaurent sont marquées par une certaine superficialité, un manque d'engagement et sans doute un caractère transitoire de la relation elle-même. » [(B.) LEGE, 1984, p. 150-151]

Ce glissement qui s'opère, cette mutation en œuvre est-ce le passage de la figure du « barbare » à la figure de « l'étranger » (cf. Simmel) citadin ? Le passage de l'illégitimité de la présence à la légitimité de l'engagement dans la vie publique ?

Ce passage collectif ébranle à la fois le support morphologique et le support symbolique et social d'une sociabilité, qu'on a qualifiée de co-veillance et de convivialité.

Au niveau individuel, il sanctionne une sorte d'inversion des valeurs et des normes qui guident les interactions sociales et les qualifient.

Dans ce mouvement, le repli n'est pas synonyme d'enfermement, de cloisonnement, et de rupture radicale avec le groupe (l'utilisation du terme de

groupe est impropre, car le groupe n'existe pas encore en tant que groupe, et est en restructuration). « Le repli domestique, comme l'écrit J.-C. Kaufmann, n'est que l'expression particulière d'un lien social en pleine recomposition, et non pas une atomisation (qui de toute manière ne pourrait apparaître condamnable qu'aux yeux de celui qui la caractérise ainsi). » [(J.-C.) KAUFMANN, 1988, p. 143].

Cette recomposition du lien social a un prolongement au niveau des espaces collectifs de proximité, dont la socialisation et l'appropriation s'expriment à travers de nouvelles pratiques d'habiter.

3. TERRITORIALITÉS

Nous avons précédemment procédé à une analyse, qui n'avait pas l'ambition d'être exhaustive, de l'espace de Hay Moulay Rachid dans sa dimension morphologique en relevant quelques dispositifs spatiaux qui le composent, à savoir l'îlot, le système viaire et la place. Ces éléments de composition de la morphologie urbaine sont virtuellement porteurs de contraintes et de possibles eu égard aux pratiques sociales qui s'y inscrivent. Formellement définis, ils « offre(ent) des références d'appui dans divers rapports spatiaux de l'habitat : rue, continuité de façades, intérieurs d'îlots, épannelage des hauteurs, rapport devant/derrière, espaces extérieurs qui permettent de graduer les relations privé/public, espaces extérieurs publics (parcs, jardins, places, zones de stationnement) qui garantissent des éléments de monumentalité (axialisation, frontalité), en particulier pour les équipements. » [(J.-P.) FREY, 1990, p. 121].

Souignons que notre ambition, en ce qui concerne cet aspect de l'analyse, reste modeste. Mais nous y faisons référence, d'une part, parce que l'espace produit n'est pas l'œuvre des habitants et qu'ils ont avec lui, dans un premier temps, un rapport d'extériorité déterminé par l'action des acteurs institutionnels et par l'aménagement volontariste et centralisé. D'autre part, parce que l'espace ne peut se réduire à une forme vide, neutre, un contenant sans efficacité spécifique.

Dans cette perspective, l'utilisation que nous faisons de la notion de territorialité n'est pas étrangère à ce point de vue théorique.

La notion de territorialité confère aux éléments spatiaux, constitutifs de la morphologie urbaine, un rôle actif de médiation et de détermination partielle des formes d'inscription du social dans l'espace. Conjointement, les éléments spatiaux deviennent des éléments territoriaux à travers les pratiques sociales territorialisées qui leur donnent sens et les requalifient. C'est ce qu'on peut qualifier de processus de socialisation de l'espace qui s'accompagne, aussi, d'un processus de symbolisation du territoire, ainsi, multi-déterminé et multidimensionnel. Ce processus de symbolisation du territoire s'effectue à travers des oppositions paradigmatiques, qui renvoient à des constructions culturelles de relations entre des éléments spatiaux et des éléments socio-symboliques. Nous retrouverons, ainsi les trois niveaux de réalité et d'analyse que nous essayons de mettre en perspective et en relation : ethos, lien social et territoire.

L'intérêt heuristique de la notion de territorialité réside dans la prise en compte de l'interaction entre le spatial et le social.

À présent, nous essaierons de relever quelques éléments de la configuration spatiale de Hay Moulay Rachid et de voir comment ils participent, à leur manière, à la structuration¹⁰¹ des pratiques d'habiter, essentiellement dans l'espace public, et au renforcement des tendances de repli (*home-centred*), de rupture entre l'extérieur et l'intérieur ; bref à une réévaluation du rapport à l'espace public ; et partant à une redéfinition des normes d'interaction (distance/proximité).

Le lotissement, dans sa configuration et composition spatiales, marque une rupture avec le bidonville. Pour notre part, nous analyserons cette rupture à partir des changements d'échelle et de statut des espaces intermédiaires qui définissent le rapport privé-public. Il s'agit, en définitive, du statut de la rue.

Dans notre analyse du système viaire, à Hay Moulay Rachid, nous avons écrit : « le maillage dans sa distinction (hiérarchie) morphologique (route-rue) donne une grande place à la circulation mécanique réservant les rues de vis-à-vis à la circulation piétonne (mais accessible aux voitures).

La relation espace privé-espace public (rue) est immédiate n'aménageant aucun espace intermédiaire — semi-public — permettant le prolongement de l'espace domestique sur la rue et, partant, favorisant la socialisation de celle-ci ».

101. Sachant que s'ils structurent les pratiques, ils sont aussi structurés par celles-ci.

La fonction de circulation et de fluidité est privilégiée, et aucune barrière matérielle, aucun marquage de cet espace ne témoignent d'une appropriation collective.

L'échelle et la dimension, même, du système viaire rompent avec celles du bidonville et rendent le lotissement accessible, ouvert, à toute personne sans qu'elle subisse le filtrage et le contrôle social que la ruelle¹⁰² rendait possibles au bidonville.

Un des changements importants dans le support morphologique est la disparition de la ruelle, espace intermédiaire — culturellement et concrètement significatif — support d'une sociabilité féminine, et ménageant sans rupture le lien entre l'espace privé et l'espace public. La ruelle formait un espace à la fois de territorialisation des liens sociaux et de socialisation de cet espace, en lui donnant un sens et des orientations.

Si on prend en compte ce bouleversement des supports morphologiques, et leur réorganisation, et qu'on les met en relation avec les autres différentes réévaluations observées (au niveau de l'ethos et des liens sociaux des habitants de Hay Moulay Rachid), on peut conclure au passage à une autre forme de territorialité.

La nature dominante et le processus actif qui définissent cette territorialité correspondent à un processus de déprivatisation accompagné d'une faible socialisation de l'espace public.

Cette déprivatisation exprime bien la rupture entre le bâti et la rue, entre la scène et la coulisse, l'intimité et l'anonymat, la co-présence collective et le repli, la proximité et la distance...

La hiérarchisation du système viaire ne correspond plus à une hiérarchisation et socialisation de l'espace public. Le commerce n'est plus délimité dans un espace précis (grande artère par exemple) ; il est, au contraire, intégré au bâti et se distribue dans tout l'espace. Les hommes ne se rassemblent plus, pour discuter ou jouer, autour des épiceries.

« – Quand je me rappelle Ben M'sik je me revois avec des amis quatre ou cinq réunis près de l'épicier... le soir après le travail on se retrouve là on

102. Il est évident que la ruelle ne peut à elle seule remplir cette fonction. Cette virtualité spatiale ne devient possible que parce qu'elle est renforcée par une forte appropriation (surtout féminine) de cet espace.

s’amuse on joue aux cartes ou bien aux dames il y en a qui préparent du thé et puis on se sépare vers dix ou onze heures puis on se retrouve le lendemain... presque toute notre vie s’est passé de la sorte.

– Et ici à Hay Moulay Rachid ?

– Non, non, non c’est fini tout ça et je pense que ça ne se reproduira plus parce que ça n’a pas de sens qu’un homme quotidiennement se réunisse avec ses amis comme ça, ça devient comme un vice de plus tout le monde saura que tel se rend à telle place.

– Et pourtant tu semblais apprécier ces rencontres...

– Oui aujourd’hui encore je m’en souviens j’y pense ça me plaisait beaucoup, mais je préfère... Je souhaite que ça ne se passe pas comme ça ici à Hay Moulay Rachid... Tu sais Labni [les maisons en dur] c’est pas comme le karyân [le bidonville] dans Labni c’est honteux ce n’est pas convenable de s’asseoir comme ça dans la rue comme nous le faisons maintenant [par rapport à l’entretien qui se déroulait dans le coin d’une rue], car tout le monde te verra. Tu ne passeras pas inaperçu. Par contre, au bidonville même si tu t’assois près de ta baraque, personne ne trouvera rien à redire. Ici, il y a le problème de l’étranger [barani : quelqu’un de l’extérieur] que tu ne connais pas et qui vit dans la même rue que toi alors tu ne peux pas rester assis devant.» [E.IX].

Ce passage résume, à lui seul, les trois niveaux, que nous avons évoqués et les met en relation :

LIEU	NIVEAU		
	DISPOSITIF MORPHOLOGIQUE	ETHOS	LIEN SOCIAL
HAY MOULAY RACHID	– Labni – Rupture entre bâti et rue – Hiérarchie non marquée	– Retenue – Contrôle – Représentation	– Distance – Anonymat – Repli – Invisibilité
BEN M’SİK	– Baraque – Prolongement bâti-rue – Hiérarchie marquée	– Co-présence – Partage – Neutralisation des différences	– Proximité – Interconnaissance – Visibilité – accessibilité

Le processus de déprivatisation de l’espace public — processus social s’appuyant sur un dispositif morphologique — est synonyme d’isolement et de retrait des femmes de l’espace public.

Ben M’sik nous a révélé des formes spécifiques de territorialisation et de pratiques d’appropriation et de marquage liées à la présence féminine dans l’espace public.

Un des bouleversements de cet ordre sanctionne le retrait des femmes et le rétrécissement de l’aire domestique. L’habiter se déploie dans les limites du bâti. À la ruelle, prolongement de la baraque, se substituent d’autres espaces propres à la maison : la cour, le couloir et, quand elle existe, la cuisine.

Ce retrait de la femme est renforcé par une « morale habitante » qui en fait une valeur positive, et par un contrôle exercé sur les femmes par les hommes et parfois par les fils (!). Le modèle de référence — *shab labni* — guide d’une façon normative le mode de co-présence des femmes dans l’espace public. Faire la lessive dehors, se réunir devant le seuil, nettoyer les grains de blé, tricoter, se rassembler dans la rue — toutes activités qui accompagnent la sociabilité féminine — deviennent des activités impropres à l’« esprit du lieu » et renvoient au bidonville comme pôle négatif de référence.

« – Ma mère ne se met plus devant la porte et c’est nous qui avons voulu que ça change... Au début, les femmes n’ont pas rompu avec cette mauvaise habitude de se mettre dehors. Nous les jeunes, nous leur avons mené cette guerre pour combattre cette habitude. Tu te rends compte quand tu arrives devant chez toi, tu vois ta mère dehors, ton père ce n’est pas ton problème, lui sait ce qu’il fait, qu’il s’assoie dehors ou pas c’est son problème. D’ailleurs, même mon père quand il voit ma mère dehors, il lui dit : « Où te crois-tu ? Pourquoi te mets-tu dehors comme au bidonville ? Est-ce qu’on est encore au bidonville ? ». Et les femmes, elles-mêmes, ont commencé à changer d’habitude et de mentalité.

– Tout ce qui évoque le bidonville doit..¹⁰³.

– Tout doit disparaître et qu’on commence à nouveau... Quelque chose de nouveau, on veut créer de nouveaux rapports, de nouveaux comportements. Comment te dire ? On dit : “Qui côtoie un peuple en fait partie”. On a vu comment les gens du *b’ni* [qui habitent dans les maisons en dur] se comportent (...). Nous, on veut créer cette ambiance [en français dans l’entretien] qui existe chez les gens du *b’ni*, on ne veut pas rester toujours au bidonville ». [E.XI].

103. Rester, malgré le relogement, dans l’univers moral et symbolique du bidonville socialement construit et stigmatisé. L’intériorisation des catégories de jugements extérieurs amène à un effet de mimétisme social et symbolique.

Même si le discours féminin procède de la même sorte, à savoir l'intériorisation des valeurs « supposées » de *shab labni* et participe à produire ce consensus social — il trahit, aussi, un sentiment d'enfermement et d'isolement. Si le bidonville est un espace répressif — par la situation d'exclusion, les difficultés et les conditions négatives d'existence — on peut qualifier le lotissement d'espace oppressif, en référence au vécu féminin et au discours des femmes.

« Ici, mes relations avec les voisines sont très limitées ce n'est plus comme auparavant. Là-bas au bidonville, je pouvais entrer chez la voisine et me servir et elle pouvait faire de même... Ici, par contre, elle contrôle sa porte. Si tu veux quelque chose, tu ne peux entrer et te servir, tu dois frapper à la porte et elle te sert sur le seuil... Ici, tu te sens seule, isolée. S'il y a des fêtes, personne ne te rend visite. Ici, chacun prend ses distances. Là-bas, il suffisait de faire un seul pas et tu te retrouvais dehors entourée de voisines. Ici, tu te sens comme en prison. Heureusement que je suis entourée par mes enfants. Au bidonville, on pouvait rester dehors jusqu'à cette heure-ci¹⁰⁴, jusqu'à ce que les hommes reviennent du travail... Ici, je me sens étrangère et je sens comme si on me regarde quand je sors, quand je suis dans la rue, comme si tout le monde m'épie et me reproche le fait que je sois dehors, comme s'ils disaient : « Regardez-la, elle se met dehors dans la rue. Ici ce sont des maisons on n'est plus au bidonville. Celle-là elle doit être encore habituée au bidonville ». Quand je sors, je me vois seule¹⁰⁵ dans la rue et je rebrousse chemin. Je rentre chez moi, je me sens étrangère ou bien je sens qu'on m'épie, qu'on se moque de moi ». [E.XIII].

Ce dialogue intérieur du Soi et du Nous révèle les nouvelles formes de contrôle individuel — autocensure par rapport à une norme — qui met en jeu des sentiments de culpabilité, de perte de la face et de mise à l'index même imaginaire. Ce type de contrôle ne renvoie plus à des modes de régulation et de sanction collectifs qui s'éprouvent dans la socialité et dans les structures intégratrices du groupe. Il renvoie plutôt au contrôle de soi dans l'ordre de la représentation.

La polyfonctionnalité de la rue et la socialisation de l'espace semi-public se réduisant, la rue perd son rôle de médiation.

La déprivatisation de cet espace donne un nouveau sens à la visibilité des femmes et à leur présence à l'extérieur des limites du domicile. Ainsi, leur visibi-

104. 9 h 30 min : heure du déroulement de l'entretien.

105. Seule en tant que femme.

lité, culturellement inscrite et acceptée dans l'espace bidonvillois, se transforme en « exhibition » et en manifestation de pérennité des valeurs du bidonville, valeurs de *tassauvagit*, en rupture et en opposition avec l'ethos de *shab labni*.

La « visibilité », culturellement définie, renvoie aussi à l'ordre morphologique, dans la mesure où celui-ci est pensé en termes de fluidité, de circulation (mécanique) ; ne ménageant pas d'espaces sur lesquels peuvent s'appuyer des modes d'appropriation où n'interfèrent pas, d'une façon contraignante et non maîtrisée, l'espace masculin et l'espace féminin. Le lotissement est accessible à tous, l'« étranger » n'est plus extérieur, venant d'ailleurs, mais se trouve à l'intérieur même de l'espace social.

Outre ce processus de déprivatisation de l'espace public, nous pouvons aussi observer des pratiques de marquage et d'appropriation de nature privative (individuelle) ou de nature collective.

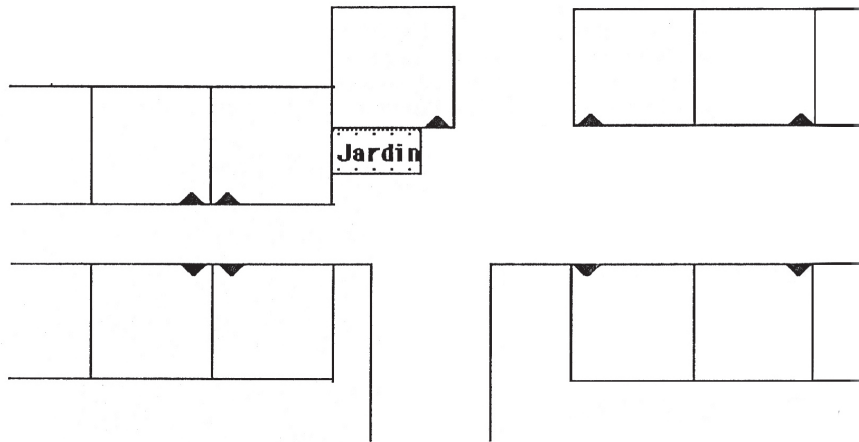
Les marquages privatifs empiètent sur l'espace public — essentiellement les abords de maisons — et consistent en l'aménagement de jardins attenants aux murs du rez-de-chaussée. Ces jardins présentent rarement un témoignage de soin et de travail esthétique. Ils sont clôturés par des éléments hétéroclites (grillage, carton, tôle, bidon aplati, bois...) qui servent à la fois à protéger le jardin et à faire écran entre l'extérieur et l'intérieur (protéger une fenêtre, par exemple, du regard extérieur).

La localisation de ces jardins n'est pas neutre ou indifférente par rapport à la position du logement et à sa situation de retrait par rapport aux maisons mitoyennes.

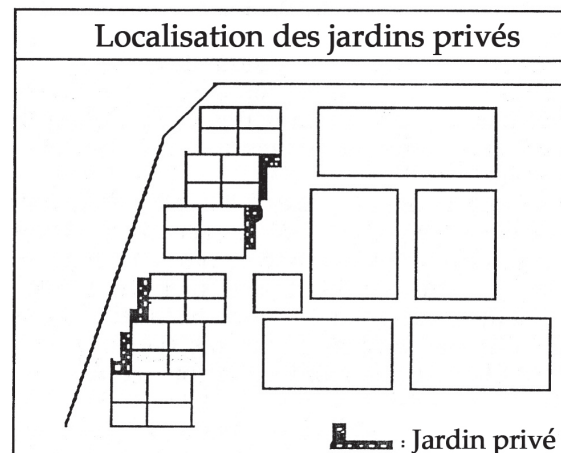
D'une façon générale, voire systématique, ce type de jardins se trouve aux abords des logements formant l'angle de la rue.

« Au début, il y avait un peu d'espace par-là dans le coin. Certains jeunes ont pris l'habitude de s'y rassembler juste à côté de ma fenêtre et ils ne se gênaient pas pour se montrer vulgaires et proférer des insanités à chaque fois que je sortais pour leur demander de partir, de s'éloigner. C'était devenu une habitude pour eux de se réunir là. Alors, j'ai acheté du grillage et du bois et j'ai clôturé cet espace. Je l'ai aménagé en jardin comme ça j'ai eu ma tranquillité. Les jeunes ne pouvaient plus s'y tenir. Au moins le jardin ça embellit le paysage, il y a des fleurs et tout. J'ai aussi une chaise, je m'y installe. Souvent, avec un ami, on boit du thé et

on discute. Si je n'avais pas aménagé cet espace en jardin, je me serais engueulé tout le temps avec ces voyous. Maintenant, je n'ai plus de problèmes.» [E.XXII]



Ces jardins occupent une surface réduite. Il m'est arrivé d'interviewer un habitant qui a pu s'approprier une surface importante devant chez lui et qu'il a réussi fort bien à intégrer à son espace domestique. Cet espace, rendu privatif, lui sert de prolongement de son atelier de travail installé dans une pièce du rez-de-chaussée (il s'agit d'un vitrier). C'est dans ce lieu qu'il reçoit ses clients et effectue une partie de son travail.



En ce qui concerne la « place », sous son double statut de place résiduelle ou centrale, nous avons pu observer quelques appropriations significatives d'organisation sociale informelle et souvent aléatoire (fragile).

Ces places, nous l'avons vu, n'ont reçu aucun traitement architectural ou paysager pour enrichir leur fonction et marquer leur centralité. Certains habitants en ont fait des jardins privatifs gérés d'une façon collective. On peut, dans certains cas, parler de potagers dont les limites sont matérialisées par une clôture.

« C'est moi qui ai proposé aux voisins de faire ce jardin. Avant, il y avait au milieu un espace vide. Les enfants y jouaient au ballon. Il y avait du bruit et ça provoquait des querelles. Alors, j'ai eu l'idée de ce jardin. J'en ai parlé aux voisins et nous sommes tombés d'accord. Nous avons tous cotisé, à peu près six « maisons » ont cotisé, on a donné 50 DH chacun. Nous avons acheté le grillage et le bois et nous avons planté et protégé les plantes. L'été, on met les plantes de l'été et l'hiver les plantes d'hiver... Il y a un jardinier sahraoui qui travaille chez des Européens qui s'en est occupé avec deux autres personnes... L'arrosage se fait à tour de rôle. Chaque maison l'arrose une fois par semaine, mais ces derniers jours les gens se sont séparés. Certains à l'arrivée de leur tour d'arrosage s'en dispensaient, soi-disant l'eau est chère ou je ne sais pour quel autre motif... » [E.XXIV].

D'autres places, c'est le cas surtout de celles que j'ai appelées « places résiduelles », servent de lieu de prière en l'absence d'une mosquée de quartier. Elles sont délimitées par du grillage et des tôles. Leur occupation est éphémère, scandée par le rythme journalier des prières.

D'autres formes de marquage de l'espace public ont été notées. C'est le cas des étalages de produits vendus au détail devant la maison (cigarettes, shampoing, savon, cahiers et manuels scolaires, etc.) ; c'est aussi le cas des « mouqef » sis en bordure de route. Il s'agit de jeunes adultes assis au bord de la chaussée près de leurs outils qui leur servent d'enseigne (peintres, plombiers ou simples travailleurs qu'on recrute à la journée et qu'on paye à la « tâche »).

Nous avons essayé, au cours de notre analyse et interprétation des formes de territorialité, d'approcher quelques pratiques d'habiter (liées à ce stade à l'espace public) et de nous interroger sur les mutations qui ont affecté le lien social et sa réévaluation sociale et symbolique. Ceci dans le cadre de notre problématique du rapport entre lien social et territoire.

Pour compléter notre analyse du système résidentiel à Hay Moulay Rachid, nous consacrerons le chapitre, ci-dessous, à l'analyse de l'espace domestique, cette fois limité au bâti.

Si nous utilisons la notion de système résidentiel, c'est pour éviter de donner une définition réduite à l'espace privé en le coupant de son environnement humain et spatial, immédiat. En parlant de système résidentiel, nous essayons d'articuler l'espace privé à d'autres spatialités qui participent à le définir et nous introduisons, aussi, la dimension sociale des relations qui le qualifient et lui donnent un sens.

En somme, cette définition inscrit la résidence dans un espace social et urbanistique plus large et plus complexe, et n'en fait pas un habitacle qui n'a de signification que par rapport à lui-même.

G. L'HABITER

« Comment reconnâitrons-nous l'architecture chez l'habitant ? L'une des solutions consiste à chercher comment l'habitant exprime sa pratique des espaces et c'est par là que l'on pourra rendre compte de la situation de l'habitant par rapport à l'architecture dans la mesure où l'architecture, elle aussi, veut "faire exister" les espaces. Dialogue de sourds en prévision (...) » [(H.) RAYMOND, 1984, p. 183]

En analysant les nouvelles formes de territorialité, dans le lotissement de Hay Moulay Rachid, nous avons pu observer et conclure à la réduction voire à la correspondance de l'espace de l'habiter à l'espace bâti. La parcelle limitant, ainsi, l'aire de déploiement de l'espace domestique et créant, de ce fait, une rupture ou du moins une renégociation dans le rapport privé-public.

Le logement devient, dans ces conditions, l'élément le plus significatif dont la charge symbolique et affective est forte. Il est un des vecteurs de l'identité sociale (représentation), le plus positif, le plus opérant dans le champ de significations restructuré par l'ethos dont nous avons tracé les lignes de force (ethos de « *shab labni* »).

Dans ce dernier chapitre, nous tenterons de procéder à une approche de l'habiter (comme champ pratico-symbolique de l'habitant) à partir d'une pro-

blématique qui s'efforce de « saisir à la fois une composition de lieux et l'innovation qui les modifie en les traversant. » [(M.) DE CERTEAU, 1980, p. 250]

Notre souci consiste à ne pas dissocier ces deux niveaux (l'espace en tant que forme et la pratique de l'espace), mais de rendre compte de leur interaction, tout en les situant dans le concret du rapport social qui lie les acteurs institutionnels aux relogés.

Le relogement¹⁰⁶ est considéré comme un rapport social qui recèle une part de violence symbolique, que nous avons essayé de mettre en perspective tout au long de notre travail.

Rendre « problématique » le relogement — le passage de la baraque à la maison en dur — c'est éviter les écueils d'une approche qui naturalise ce passage, c'est n'en faire ni un geste miraculeux ni un progrès absolu dont l'évidence supposée voile les contradictions et les lignes de tensions entre le projet et l'habitant ; ce dernier étant défini, a priori, comme un consommateur passif dont on comble les besoins.

Dans notre approche, le logement est appréhendé en tant *qu'enjeu* de différents acteurs sociaux qui définissent et adoptent différentes stratégies ; et surtout, sont placés dans des positions inégales et dans des relations asymétriques. Le logement est, ainsi, le lieu de médiation entre différentes praxis, logiques d'action et différentes représentations en situation conflictuelle ou contradictoire quant à la définition de la forme et de l'usage de l'espace.

Dans notre approche, l'habitant est réhabilité en tant qu'acteur qui produit et qualifie le lieu qu'il occupe à travers l'acte d'habiter. Il ne se contente pas d'intégrer un moule dans une relation passive avec l'espace donné. Nous tenterons, alors, d'approcher les différentes expressions et significations, produits de sa « compétence habitante ».

L'interaction entre cette compétence et l'espace — en tant qu'ensemble de dispositifs et de propriétés spatiales — nous amène à poser **la problématique générale de l'espace donné (assigné) et de l'espace vécu**. Le terme

106. Petonnet écrit à propos du relogement : « Le mot même de relogement, emprunté au vocabulaire officiel, indique l'intervention d'une décision extérieure. Son usage, qui s'intensifie, ne concerne pas ceux qui, libres de leur décision, continuent comme par le passé à déménager ou changer d'appartement. Il est réservé aux gens inscrits aux fichiers centraux des mal-logés et aux « bénéficiaires » des opérations de résorption ». [(C.) PETONNET, 1982, p. 129].

« donné » ne signifie pas une neutralité de l'espace en question. Celui-ci est un espace produit dont les conditions et conceptions de production ont été déjà analysées. L'espace donné est aussi bien un espace physique qu'"idéologique" porteur d'idéalités multiples : architecturales, politiques, sociales, morales...

C. Bromberger et G. Ravis-Giordani définissent l'espace donné et l'espace vécu dans les termes suivants : « Par espace donné, nous entendons les formes (sites et bâtiments...) qui ont préexisté à un processus social déterminé ; par espace "produit" celles qui résultent des aménagements, des interprétations, du "bricolage" effectués par le groupe résidentiel dont nous saisissons par ailleurs la dynamique les tensions et les rêves. » [(Ch.) BROMBERGER, (G.) RAVIS-GIORDANI, 1976, p. 15].

Par rapport à notre objet d'analyse, l'espace donné ne préexiste pas au processus social de sa production. Il en est, au contraire, l'enjeu.

La problématique de la relation de l'espace donné et de l'espace vécu nous met face à deux dispositifs, l'un spatial et l'autre social dont il faut souligner l'interaction, mais qui nécessite, au plan de l'analyse, de les dissocier pour mieux mettre en valeur la logique de chacun de ces deux niveaux. Car chaque dispositif — spatial ou social — actualise et contient d'une façon spécifique l'autre terme de la relation.

1. Espace donné (assigné)

Notre analyse ne reprendra pas les observations et interprétations déjà avancées (partie sur l'analyse morphologique et typologique). Dans ce qui suit, les compositions du lieu, ses propriétés architecturales ne seront pas traitées en termes abstraits et formels. Elles seront saisies en tant qu'éléments d'une spatialité qui peuvent être approchés *à la fois* dans leur relation interne et dans leur relation au groupe qui les anime et leur donne sens. Ce qui nous amène à les envisager dans leur autonomie relative et leur efficacité propre, et à considérer leur participation spécifique à l'engendrement et à la structuration des pratiques d'habiter¹⁰⁷.

Cette approche nous permet d'éviter les écueils du déterminisme spatial, et de faire de ce dernier une dimension du social et inversement [(S.) OSTROWETSKY, n° 48-49].

107. En tant qu'éléments porteurs de contraintes et de possibles.

L'analyse typologique du bâti à Hay Moulay Rachid nous a révélé un espace normatif, répétitif dans sa composition, et homogénéisant. L'application d'un plan-type unique à l'échelle de tout le lotissement en est l'expression. C'est un plan-type pour un habitant-type. Ce dernier est une abstraction et n'est pris en compte que dans l'expression de besoins universels (abstraits) que d'autres se chargent de nommer, de qualifier, de localiser et de « mettre en plan »...

À la base de ce type d'urbanisme, nous pouvons relever un certain fétichisme qui se substitue aux pratiques d'habiter et aux représentations du groupe social « objet » du relogement. Ce fétichisme analysé par H. Lefebvre, est double : « premièrement, celui de la satisfaction. Les intéressés ? Il faut les satisfaire, donc connaître leurs besoins et répondre à ces besoins, soit que les intéressés les déclarent, soit que des experts les étudient... Hypothèse fautive au départ, d'autant plus qu'elle néglige les besoins sociaux. Secondement, le fétichisme de l'espace.

L'espace est création. Qui crée de l'espace crée ce qui vient l'emplir. Le lieu suscite la chose et le bon lieu la bonne chose... Le fétichisme de l'espace ne va pas sans contradictions. Il ne résout pas le conflit entre l'usage et l'échange, même quand il écrase l'usage et l'usager. » [(H.) LEFEBVRE, 1970, p. 210-211].

L'espace dans sa dimension du vécu, du pratico-symbolique est de l'ordre de l'impensé ; il est le champ aveugle de la planification. Car, comme l'écrit M. De Certeau « (...) les manières de pratiquer l'espace échappent à la planification urbanistique : capable de créer une composition de lieux, de pleins et de creux, qui permettent ou interdisent les circulations, l'urbaniste est incapable d'articuler cette rationalité en béton sur les systèmes culturels multiples et fluides, qui organisent l'habitation effective des espaces internes (...) ou externes (...) et les innervent d'itinéraires innombrables. Il pense et il fabrique une ville vide, il se retire quand surviennent les habitants, comme devant des sauvages qui troubleront les plans élaborés sans eux. » [DE CERTEAU, 1980, p. 233].

Le plan-type de Hay Moulay Rachid, s'il projette la composition architecturale d'un lieu à habiter, n'en est pas moins qu'une projection partielle, sur le sol, du plan retenu. Car, on est en face d'un habitat évolutif qui n'est — dans un premier temps de réalisation — qu'embryonnaire.

La logique du plan trahit une temporalité linéaire (réalisée partiellement et figurée totalement sur un plan) qui a la force de la loi, qui va d'un logement

embryonnaire à un logement « fini ». Ce logement contient à la fois la forme et la fonction inscrites sur le plan que leur évolution et l'achèvement de leur construction font passer de l'ordre de la « puissance » à l'ordre du concret de la réalisation.

C'est la linéarité de ce passage, de cette évolution sans « bavures », qui est problématique. Problématique dans le sens où elle évacue la complexité de la temporalité sociale et exclut à la fois les pratiques d'écart entre le plan et son aménagement effectif et les pratiques de détournement d'usage et de transformation des formes de communication, de distribution dans l'espace habité.

D'une façon générale, c'est la compétence de l'habitant à rendre « habitable » le logement octroyé qui est éculée.

De même, la nature embryonnaire du logement comporte en elle-même la faille et le point de tension entre le plan et sa réalisation. Car l'achèvement de la construction du logement embryonnaire, s'il est fixé planimétriquement et juridiquement, ne reste pas moins tributaire des **situations habitantes** des ex-bidonvillois. Cette situation habitante est complexe, plurielle et mouvante : d'où la nécessité de rompre avec une approche de type juridique¹⁰⁸ qui, en codifiant les pratiques, nous parle plus de la manière dont elles doivent se présenter, par rapport à un fait défini antérieurement à la situation, que des modalités de leur actualisation et de leur embrayage sur une situation vécue.

La complexité et la diversité des situations habitantes nous amènent à considérer différents paramètres relevant de la structure familiale, du statut de propriété (associé ou propriétaire, associé ou propriétaire avec locataire), possibilité d'extension verticale et horizontale, maison avec cour ou sans cour, statut socio-économique...

La complexité de ces situations influe sur la « trajectoire constructive » du logement embryonnaire, et nous interdit une lecture monolithique et « juridique » du plan-type. Car le plan-type n'a pas de valeur d'étalon eu égard à la configuration réelle que lui imprime l'occupation active des habitants.

108. « Quand j'ai commencé mon travail, écrit P. Bourdieu, en ethnologue, j'ai voulu réagir contre ce que j'appelais le juridisme, c'est-à-dire contre la tendance des ethnologues à décrire le monde social dans le langage de la règle et à faire comme si l'on avait rendu compte des pratiques sociales dès qu'on a énoncé la règle explicite selon laquelle elles sont censées être produites. » [(P.) BOURDIEU, 1986, p. 40].

Néanmoins, on peut dégager quelques grands axes qui mettent en relation quelques éléments architecturaux ordonnateurs de l'espace habité. Notre analyse se limitera au problème de la centralité et au rapport devant-derrrière.

1.1 Centralité : cour/couloir

La centralité dans l'architecture domestique arabo-musulmane a été souvent étudiée à partir de la cour, comme configuration géométrique et référence unifiée, caractérisant les types d'habitat de cette aire culturelle vaste et hétérogène.

Mais la centralité de la cour, à l'épreuve de la réalité, s'éloigne du stéréotype — devenu sens commun — qui veut que la cour soit « ordonnancée, centrale, organise la distribution et la géométrie de la maison » [(P.) PANERAI, 1989, p. 19]. La centralité acquiert différentes configurations.

Paneraï cite trois sortes de cours : les cours centrales (*wast-ed-dar*), les cours qui « ne sont pas toujours en position centrale, n'organisent pas géométriquement la composition architecturale de l'édifice, ne sont pas le point de passage obligé de la distribution » [1989, p. 21] et, enfin, les cours définies par leur caractère résiduel : « c'est la partie non bâtie qui subsiste latéralement ou occupe le fond de la parcelle, et même parfois sur le devant » [1989, p. 22]

Ainsi, la centralité idéal-typique¹⁰⁹, construite sans référence au concret de l'observation et généralisée à un espace donné, ne peut rendre compte de l'historicité des modèles, de leur caractère composite et hétérogène.

La cour dans le plan-type de Hay Moulay Rachid est située en fond de parcelle occupant sa totalité, dans un premier temps, et destinée à devenir excentrée, après achèvement du logement, occupant la partie latérale non bâtie. Elle ne commande pas l'organisation de la distribution et de la communication des pièces internes. C'est le couloir qui assume cette fonction.

La cour dans ce cas, ne peut être assimilée à un espace central dont la figure emblématique est le *wast-ed-dar*. Elle est en position de retrait par rapport au flux des activités et de la mobilité intérieure.

Cet axe spatial cour-couloir est affecté parfois d'une double transformation. La cour pouvant subir quelques transformations : couverte à moitié

109. Elle est doublement idéal-typique dans la mesure où elle ne correspond pas non plus à la cour existante dans le bidonville.

pour abriter les activités culinaires ou bien des activités diverses telles que le tissage, elle peut aussi devenir lieu de stockage ou dépôt de matériaux et de matériel de travaux professionnels (peinture, par exemple)... Elle peut être aussi le prolongement, provisoire, de la cuisine, devenant ainsi lieu de renvoi d'activités dites « sales »...

Quant au couloir, il est dans certains cas, détourné de sa fonction première de circulation et de distribution. Il peut devenir un espace de pratiques non pas fluides, mais ancrées. Ceci appuyé et exprimé, parfois, par la présence de *seddari*, de tables et autres mobiliers... Il peut, aussi, faire fonction de cuisine, de chambre à coucher, de séjour, etc. De ce fait, il s'apparente à l'espace *m'rah*. Des transformations, opérées au niveau de l'escalier et de la pièce dite cuisine, permettent de l'élargir et d'en faire un espace re-centré, pôle de la vie familiale. L'exiguïté de l'espace domestique, la taille de la famille, sa structure (polynucléaire par ex.), la location d'une des pièces par nécessité matérielle, expliquent ce détournement de fonction du couloir.

Ces types de réorganisation et de requalification de la cour et du couloir, dans l'habitat économique marocain, ne sont pas spécifiques à Hay Moulay Rachid. Elles ont été relevées par d'autres auteurs tels que (S.) Santelli-(B) Tournet et (D) Pinson-(M) Zakrani¹¹⁰.

1.2 Intérieur/Extérieur (cour-couloir/façade)

Nous avons déjà signalé que la façade de la baraque était neutralisée socialement et symboliquement, dans le sens où elle ne pouvait avoir un rôle de représentation et d'extériorisation de l'intérieur. En cela, il y avait une « relation morale parfaite » — pour reprendre les termes de H. Raymond — entre l'intérieur du bâti et la façade. C'est ce qui a été traduit par l'expression « la baraque couvre tout le monde » reprise quasiment par l'ensemble des bidonvillois.

Le passage au logement en dur — en lotissement — assimilé à la réussite assigne de nouvelles significations à la façade. Celle-ci est devenue un espace de représentation, voire d'ostentation, chargée d'investissements esthétique, décoratif et chromatique appréciés et donnés à apprécier.

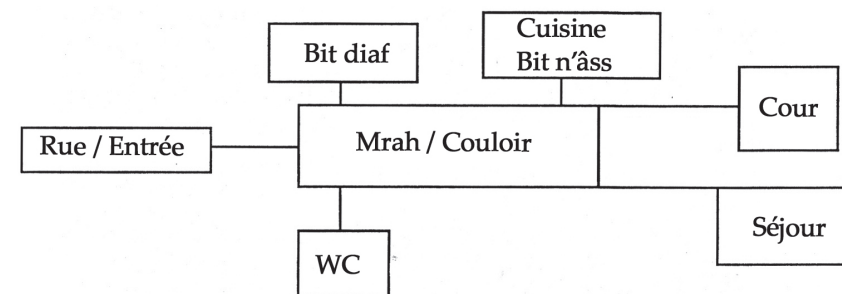
Parallèlement à ce mouvement d'extraversion, et pourrions-nous dire

110. Voir : *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° spécial 20-21, 1987.

paradoxalement, se dessine une tendance à la primauté de l'intérieur de la maison. La façade dans sa fonction de représentation — de donner à voir — est sélective et fait écran, protégeant ainsi la privauté familiale (le chez-soi).

Les ouvertures de la la façade (fenêtre, porte...) de par leur dimension réduite et leur localisation latérale — pour ce qui concerne les portes — ne contredisent pas le repli familial.

Cet axe extérieur – intérieur, dans sa progression hiérarchisée, se lit aussi à l'intérieur du logement. Souvent *bit difan* (pièce des invités) est situé près de l'entrée limitant ainsi la « publicisation » — le temps d'une réception — de l'espace intérieur¹¹¹.



On ne peut considérer la cour comme espace totalement privé — en retrait par rapport au regard extérieur — vu le principe de mitoyenneté sur les trois côtés de la cour et le principe d'occupation bifamiliale (en cas d'association) qui font de celle-ci (la cour) un espace exposé aux « vues plongeantes et au vis-à-vis » [(D.) PINSON et ZAKRANI (M.), 1987, p. 108].

C'est, partiellement, en raison de cette exposition que la cour est couverte, totalement ou en partie.

Sa couverture amène à une réorganisation des pièces et à une modification de leurs fonctions premières (inscrites dans le plan-type).

Le rapport intérieur/façade dans le cas de Hay Moulay Rachid trahit une relation imparfaite entre le dedans et le dehors. Ce dernier, tout en ayant un

111. D'autres dispositifs sociaux — telle la ritualisation de la réception — socialisent cette présence et la codifient.

rôle de représentation du statut social et du degré de « réussite » de l'habitant, n'en demeure pas moins un écran vis-à-vis de l'intérieur. D'où les remarques des habitants sur les conduites de duplicité et des stratégies de dissimulation qu'ils mettent à l'index (même s'ils partagent les mêmes conduites ou bien, ne pouvant pas s'inscrire dans ce processus ascensionnel, se trouvent de fait à l'écart de ces stratégies)... Le rapport intérieur-extérieur peut être l'objet d'une sorte de « double langage » qui nous informe sur la force de la mobilité sociale et la place que tient la maison dans ce dispositif socio-symbolique.

Nous aurions pu enrichir notre analyse des modifications dans les axes ordonnateurs de l'espace habité en nous référant — dans un souci comparatif — au modèle traditionnel (idéal-typique). On aurait pu opposer les manières d'investissement esthétique des cours dans les maisons traditionnelles (dites médinales) aux manières actuelles d'investissement des cours des maisons des lotissements économiques. Mais ceci nous aurait éloigné de notre objet premier à savoir le passage du bidonville à l'habitat en dur. Nous essayons d'éviter des références à une *culture de type réflexif* — qui a tendance à abstraire des observations et des savoirs tributaires de régions localisées pour en nourrir des conclusions générales et homogénéisantes. Notre approche — même si ses résultats restent réduits — se réfère à une *culture vécue*, soucieuse de restituer le champ pratico-symbolique de l'individu dans son épaisseur sociologique.

Si l'analyse du plan-type à travers quelques-uns de ses axes ordonnateurs nous aide à décrire l'espace, elle ne peut, par contre, suffire à interpréter les pratiques qui s'y déploient et lui donnent sens.

2. Espace vécu

Nous avons pu observer quelques failles dans la nature même du plan-type d'un logement embryonnaire, qui s'il ne reconnaît ni ne prend en compte les pratiques d'habiter, comporte néanmoins un implicite, à savoir l'obligation de respect des normes et du plan de construction par l'habitant. Celui-ci est pris dans une relation juridique, mais nous avons déjà signalé la caducité, dans les faits, d'une telle contrainte. Par contre, elle génère une tension entre l'espace donné et l'espace vécu, aménagé, « retravaillé », réapproprié, voire désapproprié par une population marquée par la précarité des situations habitantes qui

la caractérise.

Pour rendre compte des pratiques d'habiter, nous avons confronté les plans-types aux relevés des plans (accompagnés d'une documentation photographique) que nous avons effectués lors de nos visites aux habitants enquêtés. Nous avons, aussi, relevé le mobilier afin d'enrichir notre analyse de l'aménagement et du marquage de l'espace habité. Le mobilier ne s'inscrit pas exclusivement dans le registre du fonctionnel. Il est aussi l'expression matérielle d'un usage symbolique qui nous informe sur l'importance de la représentation, et sur le mode d'appropriation différencié et hiérarchisé de l'espace domestique.

À cela s'ajoute une attention particulière, de notre part, à la parole habitante qui est à la fois description des pratiques et expression de la symbolique et de la « morale » qui définit l'habitabilité du lieu (comment **il doit être habité**). Ainsi, on peut dégager les modèles culturels qui fondent la compétence pratico-symbolique de l'habitant. C'est en ce sens que cette parole des habitants n'est pas pure expression d'une subjectivité et de leur imaginaire (même ce niveau ne doit pas être négligé ni relégué pour sa prétendue non-représentativité et sa non-positivité), mais une parole sociale.

C'est en référence à cette parole que nous pourrions répondre à la question posée par H. Raymond mise en exergue de ce chapitre, à savoir « comment reconnaitrons-nous l'architecture chez l'habitant ? »

La prise en compte de cette parole n'est pas arbitraire, mais répond à un souci méthodologique qui ne se contente pas d'une parole institutionnelle parlant pour et à la place de l'autre, et produisant l'objet, le sens et la finalité de l'action dans un processus de légitimation fondée sur la violence symbolique. En ce sens, elle tend à saturer le champ de signification et à monopoliser la production du sens.

En nous référant à la parole sociale des habitants on la légitime et, partant, on se met à l'écoute de l'expression de leur compétence à définir les modèles, à produire de l'espace et à l'intégrer dans les dispositifs sociaux propres à la culture de la société à laquelle ils appartiennent. Et plus particulièrement, à l'expression d'une culture domestique propre à une société à partir de ses manières de « faire exister » les espaces. » [(H.) RAYMOND, cité en exergue].

On peut envisager deux manières de faire exister les espaces : l'une par la

force de la parole — et son contenu multiple : lecture du plan, référence à un imaginaire et aux représentations qu'il véhicule — et, l'autre, par la force des actes et pratiques d'appropriation. Nous essaierons d'analyser l'une et l'autre.

3. Le plan en paroles

Nos divers entretiens font ressortir une difficulté à parler du plan, à le juger, voire à le critiquer. Autant les enquêtés étaient prolixes au sujet des formes de sociabilité et de leurs liens sociaux, autant ils parlaient peu de leur espace en tant que forme architecturale.

Pour contourner cette difficulté, nous avons posé une double question de nature projective qui permettait de mettre le présent en suspension et de permettre à l'enquêté d'exprimer ses désirs, ses souhaits sans qu'il soit soumis aux contraintes du réel. Ce qui nous permet aussi par ricochet de déceler son modèle de référence et de le confronter au modèle de fait.

Parler d'un plan souhaité, par exemple, est censé susciter une parole qui investit l'imaginaire et qui exprime la subjectivité de l'habitant. Mais, pour l'enquêté, parler du plan, c'est parler du plan concret, présent, celui de la maison qu'il occupe. C'est aussi, susciter des suspicions quant au statut du regard (inquisiteur ?) de l'enquêteur dont le statut reste ambigu, eu égard à sa proximité (supposée) avec les autorités administratives (avec qui il partage la « puissance du maniement du stylo »). L'enquêteur c'est « l'homme au stylo » à qui on confère un pouvoir lié à l'écrit et aux détenteurs de cet écrit qu'ils peuvent transformer, éventuellement, en sanction ou bien en droit souvent assimilé à un passe-droit. On connaît bien au Maroc le pouvoir de sanction — positive ou négative — d'une signature renforcée d'un « *cacheni* » (cachet).

La référence à l'instruction, ou plutôt au manque d'instruction, pour justifier l'incapacité intellectuelle¹¹² d'établir un plan, est redondante. Cette référence trahit ce rapport social dont nous avons parlé, caractérisé par la rupture entre le concepteur du plan et l'habitant. Ce dernier accepte de se situer en position de dominé, dont la passivité et la conformité à la règle sont abondamment citées et soulignées. Prendre cette parole au premier degré, c'est conclure

à une pratique conforme à la règle, une pratique banale dans sa « normalité », et sa servilité devant la loi du plan. Ce surinvestissement de la normalité et le discours qui l'accompagne cachent mal – au vu de l'observation concrète et de la confrontation du plan donné à l'espace aménagé — les pratiques d'écart, de détournement et de déréalisation du plan-type.

L'écart se love dans le silence que les interrogations de l'enquêteur risquent de rendre public et, donc, sanctionnable. Ces pratiques d'écart ne réclament ni la reconnaissance ni la légitimité que confère une expression publique.

Il ne faudrait pas se limiter à une écoute et à une analyse de cette parole habitante au premier degré, et conclure à l'incompétence de l'habitant à se saisir de son espace et à le faire exister. Les silences ne sont pas des « vides » d'expression de la pratique, mais réfèrent soit à l'interdit qui frappe telle ou telle pratique, soit au contexte dialogique de l'enquête, soit à l'évidence — la naturalisation — de la pratique (qui va de soi). Ce que P. Bourdieu désigne par le sens pratique et de la pratique à l'état de l'incorporé.

Parallèlement à cette forme d'expression, on peut évoquer, aussi, la difficulté qu'éprouvent certains habitants à expliciter leurs rêves et à donner libre cours à leur imagination. Ils sont incapables de s'abstraire de leur vécu, d'échapper à ce qu'on a désigné par le principe de réalité, et de tracer des possibles sans référence obsédante au présent et à ses contraintes. En voici quelques exemples :

« – Quoi ?

– Si tu devais concevoir un plan... donner des propositions aux...

– Quoi ? [m'interrompant] quel plan ?

– Un plan qui te convient...

– Non, non, je ne peux pas c'est impossible.

– Je sais que dans l'état actuel ce n'est pas possible. Supposons...

– Non, tu ne peux pas... Tout ajout est interdit d'ailleurs et on le détruit. Non, non, ça ne peut pas se produire. De plus, tu ne peux rien faire sans le sou. Prenons le cas d'un pauvre comme moi, ça fait trois ou quatre ans que j'habite ici et je suis encore au rez-de-chaussée. J'aurais dû construire un étage en plus, mettre de la mosaïque et arranger... arranger... Je n'ai même pas encore crépi les murs. Ils sont encore nus... » [E.VI]

« – Que veux-tu que je propose ? Le plan se sont eux qui l'ont dessiné. Quel plan veux-tu que je... ?

112. On verra, par la suite, que cette incapacité intellectuelle est factice puisque l'observation et le relevé de plans nous révèlent une capacité réelle de type pratico-symbolique à s'approprier et à marquer l'espace donné.

- Supposons que...
- Ah ! [Rire] tu veux juste que je rêve.
- Épouse : Il veut dire que tu veux transformer le plan fait par les architectes.
- Non, je ne parle pas particulièrement de ce plan-ci.
- Épouse : Ce plan aussi est bien, il n'y a rien à redire. Tous les gens le suivent à la lettre.
- Époux : Non, non, je n'ai rien à proposer et je ne comprends pas ce que tu veux dire.
- Épouse : Non, mon mari ne sait pas. Il ne connaît que le plan de la baraque et le plan de Hay Moulay Rachid...» [E.VII]
- Et pour finir :
- «– Supposons que...
- Non, non je ne peux pas. Tu dois t'adresser à la Commune urbaine pour avoir l'autorisation de transformer le plan.» [E.XXII]

Pour aller au-delà de ce silence et pour déceler ses implicites — afin de rendre compte de la compétence de l'habitant à définir l'habitabilité de son logement — nous avons opté pour une méthode d'enquête que U. Hannerz qualifie de « triangulaire » : « Le mot clef, c'est la "triangulation" : grossièrement, la stratégie qui consiste à rassembler des données recueillies de manières différentes, et parfois à trouver plusieurs pistes à partir d'un seul et même fait. » [(U.) HANNERZ, 1980, p. 380]. Cet impératif de triangulation étant lié à la nature protéiforme du terrain d'enquête.

Cette « couverture » multiple de l'habiter nous a permis de dresser une liste des lieux qui ont fait l'objet d'appréciation critique, et qui focalisent soit des intentions de réaménagement du plan initial, soit des pratiques de modification et de détournement.

Parmi ces lieux, on peut citer les WC, la cuisine, la cour, le couloir... Les critiques portent soit sur la dimension géométrique de l'élément spatial en question, soit sur son emplacement, ou bien sur le mode de communication entre différents éléments.

Ces expressions — à l'état de pratique ou de projet — sont significatives du modèle et des valeurs qui supportent l'acte d'habiter (pur/impur, centre/périphérie, privé/public, quotidien/extraquotidien...). Cet ensemble de pola-

rités structurales fait que l'espace est orienté, qualifié et socialisé.

3.1 Les WC

L'emplacement des WC, près de la cuisine ou de l'entrée et "appuyés" sur la pièce du Makhzen¹¹³, est unanimement critiqué. Pour justifier leur mauvaise localisation par rapport aux autres pièces, on évoque des valeurs faisant référence à la pudeur, à l'intimité que la mauvaise aération, la pollution ou bien les passages répétés sous le regard des invités (qu'on reçoit dans la pièce du Makhzen) contredisent et contrarient.

Les WC devraient être, selon les enquêtés, dissimulés à la vue et rejetés loin des parties propres et données à voir de l'habitation.

Les emplacements idéaux des WC, conformes au modèle de référence et qui ressortent de notre enquête, sont le fond de la cour et sous les escaliers. On verra plus loin comment le modèle de référence devient modèle de fait par les pratiques de transformation déployées dans l'espace habité.

3.2 La Cour

La situation excentrée de la cour, marginale par rapport au système de distribution et de communication interne, est confirmée par les pratiques d'habiter qui en font un espace de rejet, lieu d'activités domestiques dites sales. Elle est considérée comme surface « perdue » et inexploitée, ce qui accentue l'exiguïté du logement. Pour ne pas en être privés, certains proposent de la couvrir et d'assigner à la *douwaya* (carré de verre épais) la fonction d'éclairage naturel que la cour est supposée remplir. Cette substitution de fonction et cette transformation physique permettent alors de récupérer la cuisine et d'en faire une pièce spécialisée (chambre à coucher, par exemple) ou bien polyvalente.

3.3 La Cuisine

La cuisine n'a qu'une réalité théorique sur le plan. Elle n'a fait, de la part des concepteurs, l'objet d'aucun aménagement ni d'aucun marquage qui puissent lui assigner une fonction propre et qui permettent une concordance

¹¹³. Elle est souvent nommée bit el Makhzen (pièce de l'État), car elle fait partie du logement embryonnaire et elle est souvent opposée au *bit li zadna* (pièce qu'on a ajoutée) et dont l'habitant a la maîtrise.

entre la fonction explicite du lieu et les dispositifs matériels qui l'étaient (paillassé, évier, placard, étagère...). Si on retient l'exiguïté du logement — ressentie plus fortement quand ce dernier est encore à l'état embryonnaire —, on voit bien se dessiner le détournement « logique » de l'espace cuisine, et son utilisation en tant que pièce spécialisée ou polyvalente.

C'est un des aspects de tension entre le plan (et son modèle implicite) et les possibilités de son actualisation eu égard aux situations habitantes et aux multiples déterminations qui les définissent. La logique du plan est en dissonance avec la logique de la pratique.

« En fait, la cuisine pour la situer dans une parcelle de 60 m², c'est difficile parce que fatalement elle sera près de l'entrée et si tu fais entrer quelqu'un chez toi, il voit tout. Si tu as 60 m², la cuisine doit être au fond, près de la cour, invisible pour un étranger. Elle ne doit pas être située près des WC ou près d'une pièce... Là, par exemple, sur le plan, ils ont situé les WC près de la pièce à l'entrée. Ce n'est pas convenable. Si quelqu'un utilise les WC, l'odeur qui s'en dégage indispose les gens. Ça fait honte. Les WC doivent être impérativement situés loin des pièces de réception... » [E.XX]

Ces quelques exemples, tirés d'une parole habitante discrète sur ses désirs et affichant ostensiblement son incompetence à se saisir d'un lieu, trahissent les recompositions que celui-ci pourrait subir afin de mettre en adéquation — par le bricolage — l'usage et le sens donné aux différentes unités spatiales constitutives de l'espace habité.

4. Le plan en acte

Les actes de recomposition de l'espace domestique s'inscrivent dans une analyse plus large de l'habiter qui ne peut se confondre ni se réduire à l'habitat.

L'habiter est une dimension qui n'a pas été prise en compte dans la conception du logement. La négation de l'habiter et de la dynamique qui lui est propre traduit un rapport conflictuel entre l'habitat et l'habiter. Le premier est défini par une pratique et une représentation institutionnelles, le second par des pratiques et des représentations de l'espace qui échappent à la logique du calcul et de la planification.

« L'habiter est alors, comme l'écrit X. Thyssen, le produit de l'habitant et

s'élabore en référence à des modèles culturels qui impliquent à la fois une pratique et une symbolique qui concernent la sociabilité, l'organisation familiale, les rôles et une série d'oppositions. » [(X.) THYSSEN, 1983, p. 34]

Pour éviter toute tendance culturaliste qui risque, en subsumant quelques traits de la culture marocaine, et en en faisant des référents *substantialisés* coupés de la pratique (qui leur donne une configuration et une actualisation spécifiques et relatives), nous nous attachons à analyser le procès d'appropriation dont l'espace vécu est l'objet.

Par procès d'appropriation nous entendons ce qui advient de l'habitat une fois occupé et soumis à la pratique de l'habiter et aux micro-aménagements qui s'y réalisent. La question de l'appropriation « se pose pour les habitants en termes concrets de pratiques » ; elle est, aussi, liée à des schèmes culturels et sociaux qu'il faudrait interpréter en référence non pas à des constructions théoriques idéal-typiques, mais en rapport avec le vécu et le sens que leur assignent les habitants eux-mêmes.

Notre approche de l'appropriation de l'espace nous conduit à faire de ce procès une forme de socialisation autant spatiale que sociale, à travers laquelle on inscrit et on transmet des comportements culturels et des pratiques spatiales. Notre souci n'est pas de les figer, mais de rendre compte de la dynamique de l'habiter d'une population qui passe d'une forme spatiale à une autre.

L'importance de ces pratiques d'appropriation (ou de désappropriation-réappropriation) est d'autant plus forte que celles-ci s'inscrivent dans un espace normatif, conçu en rupture avec les modes d'habiter de la population relogée d'une façon autoritaire et paternaliste.

Ainsi que l'a écrit F. Navez-Bouchanine, « Les grandes opérations d'habitat collectif dites sociales nous paraissent à cet égard particulièrement intéressantes à observer : elles représentent, sans conteste, à la fois le cas extrême de rupture entre concepteurs et usagers et le cas de figure le plus contraignant, en termes d'environnement et de rigidité du cadre bâti. Ce dernier trait donne d'ailleurs toute sa valeur et sa signification aux modelages, remodelages et transformations auxquels se livrent les ménages qui y habitent. » [(F.) NAVEZ-BOUCHANINE, 1988(a), p. 59]

Trois axes d'analyse du procès d'appropriation seront exposés. Il s'agit

des pratiques d'écart exprimées par les transformations et les détournements que subit le logement, des pratiques d'usage et des pratiques de socialisation de l'espace et du système symbolique qu'elles véhiculent. À ces trois axes sera associée l'analyse des pratiques de marquage différencié et hiérarchisé de l'espace habité (nous traiterons essentiellement de son mode d'ameublement).

4.1 Transformations - détournements

Nos observations — confrontant les relevés de plans et la parole des habitants — font état de multiples transformations affectant le plan dans sa dimension physique et fonctionnelle.

Ainsi elles attestent de l'appropriation active de l'espace domestique et du décalage existant entre la logique du plan et la logique de l'habiter. Ces transformations concernent, essentiellement, la cour, les WC, et plus rarement le couloir et le système de liaison (circulation) couloir-cour.

a) Cour

Il y a eu des cas de surélévation des murs mitoyens de la cour afin de protéger l'intimité de celle-ci et d'atténuer l'inconfort du vis-à-vis. Les cas de surélévation que nous avons relevés n'ont pas abouti, car sanctionnés par les services de contrôle du Ministère de l'Habitat. La partie surajoutée du mur a été détruite.

Les raisons citées pour justifier cette surélévation évoquent des problèmes de sécurité et de vis-à-vis (protection de l'intimité). Une autre transformation de la cour consiste en sa couverture partielle ou totale afin de lui assigner d'autres fonctions et d'en faire un usage différent. Elle est souvent transformée en cuisine dans le cas de couverture totale, et en lieu d'activités multiples, en cas de couverture partielle : stockage de matériels de travail, ou bien activité de tissage...

Dans le cas de logements restés à l'état embryonnaire, une cuisine est construite dans la cour à partir de matériaux de récupération (tôle, bidons aplatis, bois, plastique...) qui rappellent ceux de la baraque.

b) Les WC

Nous avons déjà signalé les critiques massives formulées au sujet de l'em-

placement des WC. On peut parler, à leur sujet, de deux localisations « électives » — exprimant une certaine « fermeté » et une stabilité — l'une en fond de cour (quand celle-ci n'est pas transformée en cuisine) et la seconde sous les escaliers, permettant, ainsi, de gagner de l'espace et de les dissimuler à la vue.

Dans le cas d'un logement muni d'un premier étage, la recomposition verticale de l'espace habité permet de les situer à l'entrée du rez-de-chaussée. Ceci étant dialectiquement lié avec l'emplacement au premier étage de l'espace de réception.

c) Couloir et système de circulation

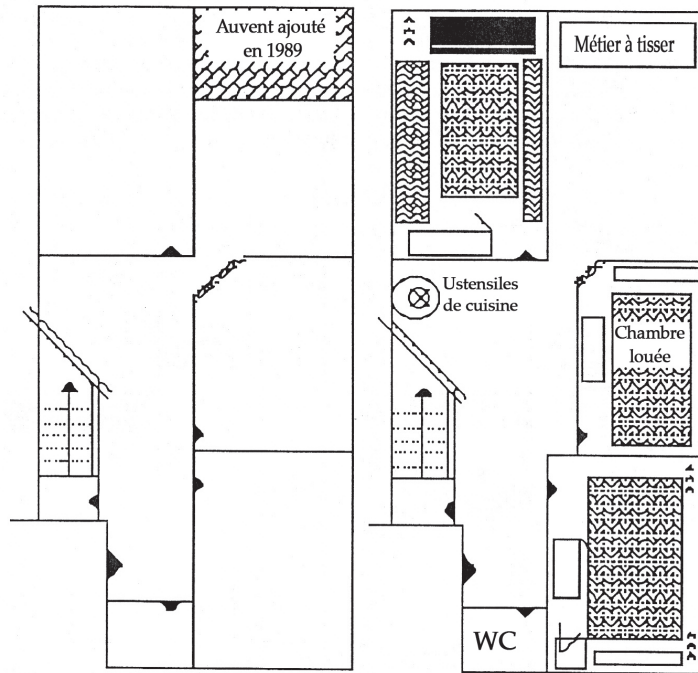
Le couloir est rarement transformé, même s'il est détourné de sa fonction première de circulation et de distribution de l'espace intérieur pour servir de lieu d'activités stables ou périodiques (cuisine, lessive, sommeil...).

Nous avons rencontré un cas de transformation du couloir destiné à mettre en concordance l'usage qui en est fait et la forme géométrique correspondante à celui-ci. Ainsi, après avoir détruit le mur de la cuisine pour en reculer les limites et après avoir déplacé les WC, M. TAH... a converti le couloir en *mrah* (patio) : lui donnant, de la sorte, un caractère de centralité.

« Quand on a vu le plan de cette maison, ça nous a déçus. D'abord, les WC situés près de la cuisine, c'était une chose bizarre [en français dans l'entretien] pour des raisons d'aération et d'emplacement surtout... C'est gênant surtout si tu reçois quelqu'un qui ne te connaît pas... En général, le plan nous a déplus, alors on l'a transformé. Premièrement, il n'y avait pas de *m'rah* (patio). Le plan qui nous satisferait devrait contenir un *m'rah* et à la place de la cour une chambre au rez-de-chaussée. Il faut un *m'rah* où la famille se rassemble. Alors on a déplacé les WC sous les escaliers et on a réduit la surface de la chambre en cassant le mur. Maintenant, on peut s'asseoir dans le *m'rah*, car le couloir ne nous le permettait pas. » [E.XI]

Il existe aussi, des transformations qui affectent l'axe couloir/cour et entraînent la suppression de certaines portes. Dans certains plans la cuisine comporte deux portes, l'une donnant sur le couloir et l'autre sur la cour. M. BID..., en louant la pièce-cuisine à un couple avec un enfant, a muré la porte donnant sur la cour et a créé un nouveau passage reliant celle-ci au couloir. Privant, ainsi, le locataire de l'usage de la cour et limitant son aire de mobilité et d'activités.

M. BID



On a pu relever deux cas de transformations physiques importantes.

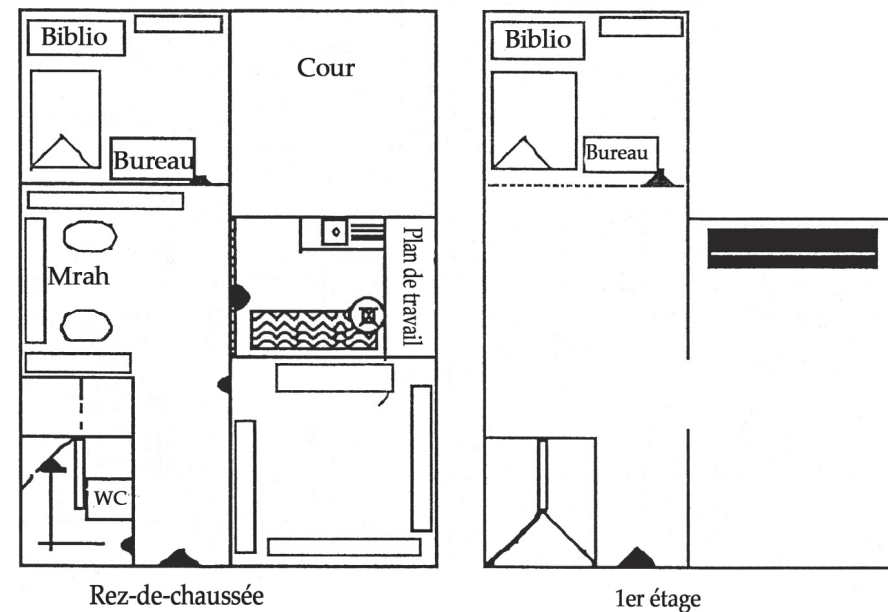
1^{er} cas : M. TAI

Pour des raisons matérielles, M. TAI... n'a pas pu réaliser le plan prévu pour le premier étage. Sa tante, propriétaire du logement, vit au rez-de-chaussée dans une seule pièce, louant le reste à une famille. M. TAI... a construit deux chambres et une cuisine. Celle-ci est faite de tôle et de bois. L'espace couvert n'occupe que la moitié de la surface du premier étage et sert de cour plurifonctionnelle.

« C'est mon beau-frère qui s'est occupé de la construction. Il est maçon. S'il ne m'avait pas aidé gratuitement, j'aurais eu beaucoup de problèmes. Ce n'est pas ce que me rapporte la vente d'eau de Javel en détail et les pois chiches bouillis qui va me permettre de construire... J'ai construit

une cuisine et deux chambres. De toute façon, ils nous accordent la liberté de construire à l'intérieur comme on veut. Les seules interdictions concernent la cour qui ne doit pas être couverte et la façade... Par contre, le reste peut être transformé¹¹⁴. J'ai construit une petite baraque que je couvre de plastique. Elle sert de cuisine quant aux WC, ils n'ont pas de porte. J'ai juste mis un rideau... » [E.XX].

M. TAI...

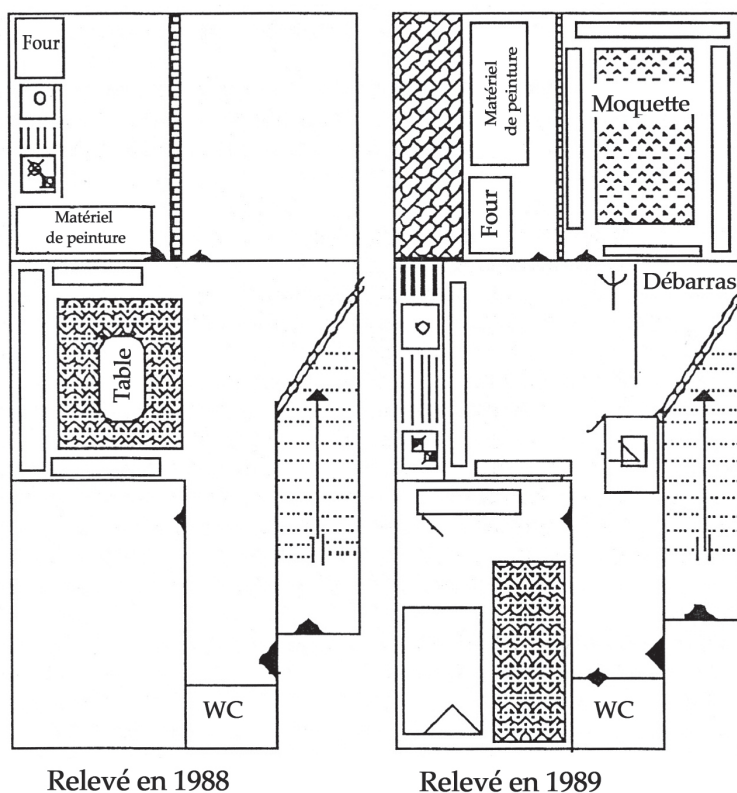


2^e cas : M. GOU

M. GOU... est associé et n'occupe que le rez-de-chaussée. Il a détruit le mur de la cuisine pour agrandir celle-ci et pour lui donner un prolongement dans le couloir. Il en a fait un espace de séjour familial dont les fonctions ont évolué. Dans un premier temps, il a gardé le plan de travail de la cuisine pour le supprimer ensuite. Il a aménagé un coin-cuisine dans la cour après avoir partiellement couvert celle-ci.

¹¹⁴. Ceci ne correspond pas à la réalité juridique et normative du plan-type.

M. GOU...



Relevé en 1988

Relevé en 1989

Notre intérêt pour les transformations et recompositions de l'espace habité ne devrait pas nous conduire à occulter les situations de non-transformation qui relèvent d'une occupation des lieux sans les habiter réellement. Il s'agit des logements restés à l'état initial (embryonnaire) sans aucune modification sinon un aménagement faible¹¹⁵. Ces cas trahissent des situations habitantes marquées par la précarité et le dénuement parfois total. L'irrégularité des ressources ne permet pas de s'inscrire dans une temporalité linéaire — allant jusqu'à l'achèvement de la construction — nécessitant des stratégies d'épargne. Ici, le processus ascensionnel par le logement devient problématique et cristal-

115. C'est le cas de construction de cuisine, en fond de cour, en se servant de matériaux de récupération propres au bidonville.

lise une tension vive avec les conditions réelles et pratiques de sa réalisation. Des conduites « parallèles » sont poursuivies, et consistent en la location d'une pièce ou bien l'attente de ressources, aléatoires, à investir dans la construction.

C'est le cas d'une mendiante associée et qui loue une pièce à un couple avec 4 enfants. C'est, aussi, le cas de M. MBA... cordonnier et qui attend des indemnités (d'assurance) suite à l'accident dont sa fille a été victime.

« J'attends, me dit-il, une baraka pour achever la construction de ma maison et l'agrandir ».

L'évocation de cette strate de population, qui après plusieurs années d'occupation garde un logement embryonnaire, nous conduit à envisager la carrière différentielle des logements eu égard aux différenciations et à l'hétérogénéité qui caractérisent les situations habitantes. Les transformations relevées, si elles expriment une recherche de mise en concordance des usages et des lieux qui les supportent, restent néanmoins déterminées par de multiples facteurs — envisagés comme ensemble de contraintes et de possibles. Certains se rattachent à l'expression symbolique et sociale de l'habiter, et d'autres sont marqués par la tension entre le logement et les caractéristiques sociologiques, démographiques et économiques de la famille.

Mais il est difficile de tracer une typologie des « carrières des logements », car celles-ci sont mouvantes et on ne peut les figer sinon par rapport au temps « T » de l'observation. On peut, néanmoins, indiquer quelques facteurs discriminants : ainsi le statut de propriétaire¹¹⁶ à part entière ou de propriétaire-associé (ceci influe directement sur la possibilité d'extension verticale ou/et horizontale), la structure familiale (nucléaire, polynucléaire...), la stabilité des ressources économiques, le recours à la location ou pas...

Ces diverses conditions participent à définir l'habitabilité du lieu et l'usage qui est fait de l'espace intérieur. Pour en rendre compte, nous allons essayer d'élargir notre analyse du procès d'appropriation en nous penchant sur l'utilisation des lieux, leur socialisation et sur le système symbolique que ses pratiques d'habiter signifient. En somme, nous nous intéressons à la fois aux pratiques sociales de l'espace et aux pratiques spatiales en liaison avec le sys-

116. En sachant que le statut de propriétaire ne correspond pas nécessairement à une aisance économique. D'où la difficulté à construire des critères de comparaison opérants. Le flou et le flottement des situations sociales sont dominants.

tème symbolique — les dispositions culturelles — qui forment le modèle vécu. Les conclusions tirées de ces observations nous permettront, ultérieurement de comparer et de nous demander s'il est plausible de parler d'une rupture radicale entre les pratiques d'habiter dans le bidonville et dans le lotissement.

4.2 Usages et significations

Si l'analyse des pratiques d'appropriation physique de l'espace intérieur est relativement aisée, il est plus difficile de saisir les pratiques d'appropriation de type social et fonctionnel. Celles-ci se présentent d'une manière moins marquée, et l'objectivation nécessite une observation minutieuse de l'habiter dans sa dimension quotidienne, tributaire des rythmes de vie et des activités, des marquages fixes ou mobiles, des hiérarchies et différenciations sociales et symboliques qui traversent l'espace habité. De même, on ne peut accéder à une saisie immédiate du système symbolique qui qualifie et oriente l'appropriation de l'espace habité. Nous sommes, alors, amenés à reconstruire les polarités et les oppositions contenues dans la parole des habitants, qui expriment les modèles de référence qui structurent la pratique de l'espace¹¹⁷.

Le plan-type du lotissement de Hay Moulay Rachid est destiné, si on se reporte à ses idéautés architecturales et sociales, à une famille nucléaire restreinte (ou bien large ayant les moyens matériels pour réaliser son extension verticale) pouvant opérer une spécialisation fonctionnelle des lieux et permettant l'autonomisation du couple en abritant son intimité. Défini en ces termes, l'habiter idéal et sa logique implicite marquent une rupture par rapport à l'habiter bidonvillois.

Mais qu'en est-il en réalité ? Quelle utilisation concrète est faite de l'espace vécu ? Quel terme — de concordance ou de tension — commande le rapport entre l'espace donné et l'espace vécu envisagé sous l'angle de l'utilisation et de l'occupation de cet espace ?

Nous avons, déjà, répondu indirectement à ces interrogations en faisant état des transformations-détournements dont le logement est l'objet, et des pratiques d'association et de location qui, si elles représentent un apport appréciable pour le ménage, n'en limitent pas moins l'aire domestique et accentuent

117. Tout en sachant que le modèle de référence ne couvre que partiellement le modèle de fait, et que ce qu'on dit n'est pas forcément ce qu'on fait.

la densité d'occupation, contredisant ainsi la logique du plan.

L'analyse de l'appropriation des différentes pièces du logement révèle des pratiques d'utilisations polyvalentes, voire inattendues, des occupations différentielles et hiérarchisées et des oppositions symboliques définissant la nature privée-publique, montrée-cachée, propre-sale, ordinaire-ostentatoire... de l'espace habité.

a) Un usage polyvalent

L'usage polyvalent et mobile ne s'applique pas de la même manière à toutes les unités spatiales, et connaît des variations tributaires des activités nocturnes-diurnes, des changements de saison, du statut des occupants, des activités de réception... Ces multiples paramètres font de cet espace un lieu dynamique, flexible, permettant certaines renégociations des désignations et une reformulation entre l'usage social et les dispositifs spatiaux et fonctionnels.

La référence au lexique utilisé pour désigner les différentes pièces, même si celui-ci permet de relever les différents registres socio-symboliques auxquels il se réfère, ne peut suffire à elle seule : car elle procède par sélection et découpage « préférentiel » de l'ensemble des usages, pour n'en privilégier qu'un seul. « L'usage réel des lieux, comme l'écrit J.-Ch. Depaule, n'est pas forcément aussi strictement fixé que semblent l'indiquer leurs signes et leurs mots. » [(J.-Ch.) DEPAULE, 1982, p. 98-99]. Souvent la pièce de réception — *bit ed diaf* — nommée ainsi, se révèle après observation être un espace extensif supportant d'autres activités, tel le sommeil du fils aîné ou d'un membre ascendant (père ou mère du chef du ménage). La cuisine, de même, est le lieu de sommeil des filles par exemple. Le couloir, nous l'avons vu, peut, la nuit, accueillir une natte et des couvertures pour le sommeil de quelques enfants en bas âge. Les désignations utilisées sont trompeuses, et n'indiquent que les fonctions "préférentielles" positivement sanctionnées et qualifiantes.

Les activités familiales et domestiques, leur enchevêtrement, débordent la ou les pièces qui théoriquement devraient les contenir. Nous allons essayer de présenter, ci-dessous, les usages multiples et hétérogènes qui sont faits des lieux.

L'espace cuisine, en tant que lieu physiquement marqué par un espace autonome et par un mobilier et des matériels spécifiques, est rarement spécia-

lisé. Les activités culinaires se déploient essentiellement dans le couloir, avec un prolongement particulier dans la cour quand il s'agit de tâches dites « sales », telles que l'épluchage, l'écaillage et le nettoyage du poisson, les grillades, la vaisselle... La vaisselle est, dans certains cas, lavée dans les WC.

« On fait la vaisselle dans les WC. Il y a un robinet et on se lave aussi dans les WC. » [E.X]

« Si je veux nettoyer le poisson, je me mets dans la cour. Je ne le fais pas dans la cuisine, c'est sale. J'aime bien ma cuisine parce qu'il y a de la faïence, du zellige. Elle est bien aménagée. » [E.XV]

Le prolongement de ces activités vers la cour est lié aussi à la période estivale sauf si la cour est couverte, et, de ce fait, détournée de sa fonction première.

Certains couloirs, essentiellement sous les escaliers, ont été aménagés pour accueillir d'une façon permanente les activités culinaires et servir de lieu de stockage de farine, de sucre, d'huile, etc.

C'est le cas de MAK¹¹⁸... qui a installé un plan de travail (évier, paillassse, petit buffet...) sous les escaliers.

Les seuls cas où cette activité culinaire est assignée à un espace relativement spécialisé correspondent :

- au logement embryonnaire dont l'exiguïté conduit à la construction d'une cuisine, en matériaux de récupération, en fond de parcelle ;
- aux logements où la cour a été couverte totalement ;
- et, enfin, aux logements de propriétaires non associés ayant construit un premier étage leur permettant de presque doubler leur surface habitable.

Même dans les cas, rencontrés, de présence d'une pièce cuisine avec plan de travail, placards et étagères, celle-ci est destinée aussi à des usages autres que culinaires : essentiellement pour le sommeil des enfants et plus particulièrement celui des filles.

L'espace de réception est l'espace qui pose le plus de problèmes pour la famille. C'est l'espace qui devrait être spécialisé par excellence limitant au

¹¹⁸ M. MAK... est au chômage, marié, 4 enfants, associé, et il a loué une pièce à un couple. De ce fait, il vit dans une seule pièce.

maximum le recouvrement et l'enchevêtrement des usages. Sa spécialisation s'accompagne de sa soustraction à l'espace privé interne, à savoir l'espace féminin. C'est, en quelque sorte, l'espace public interne nécessitant un travail de mise en scène ostentatoire, dont l'enjeu est la « présentation du soi familial », de son statut, de son aisance et de la capacité — surtout de la part de la femme — à « tenir bien » son chez-soi. L'enjeu symbolique et social que représente cet espace est majeur.

Si certaines familles ont pu réaliser cet objectif, la majorité d'entre elles par contre (étant donné ses ressources, sa taille, la location ou non d'une pièce...) ne peut se permettre un tel « sacrifice ». Les familles ne peuvent qu'aménager temporairement cet espace pour le vouer à cet usage, contrôler fortement son usage par des interdictions aux enfants et le meubler plus « richement » par rapport à l'espace de séjour. La ritualisation des interactions sociales propres à l'espace privé, constatée à Hay Moulay Rachid, à travers les formes de distanciation et de formalisation des rencontres, permet de limiter les désagréments des visites imprévues ressenties différemment dans le bidonville.

La pièce réservée à la réception est située d'une façon systématique (pour les logements en rez-de-chaussée) à l'entrée, correspondant au *bit el Makhzen* (pièce de l'État) déjà évoqué.

Cette localisation est souvent justifiée en référence à la présence d'une fenêtre donnant sur l'extérieur — source d'aération —, à sa dimension relativement importante par rapport aux autres pièces, et à sa position excentrée par rapport à l'espace des activités féminines (cuisine, cour, fond du couloir...) permettant de limiter les va-et-vient et la socialisation de la présence « étrangère ».

« Si je reçois des invités, je les accueille dans la pièce située à l'entrée, parce que celle-là est plus propre¹¹⁹ que les autres pièces de la maison... Je l'ai choisie aussi parce qu'elle est près de l'entrée, mieux tenue et aussi parce qu'elle est aérée de l'extérieur. » [E.X]

« La pièce des invités est située à l'entrée parce qu'il y a une grande fenêtre qui l'éclaire et l'aère et du point de vue surface elle est grande... Remarque : on dit pièce des invités pour celle qui est au rez-de-chaussée et "Salon" des invités pour le premier étage. Rien que l'appellation te montre que la pièce du rez-de-chaussée est plus petite. » [E.XI]

Les personnes bénéficiant d'un premier étage situent la pièce de réception

¹¹⁹ C'est à dire mieux aménagée et mieux meublée.

tion au premier étage en faisant construire une grande pièce de 7 m de long retrouvant, ainsi, le modèle traditionnel.

D'ailleurs, le modèle souhaité trahit, chez tous les enquêtés, une volonté d'autonomiser la pièce de réception, de la situer au premier étage et de la meubler à la fois d'une façon *baldi* (traditionnelle) et *'asri* (moderne) (cf. Chapitre « Ameublement »).

L'usage concret et quotidien de l'espace de réception est polyvalent : il sert à la fois au séjour familial (en cas de présence de T.V.) et au sommeil d'un des membres de la parentèle ou du fils aîné.

La réception des hôtes avec hébergement pour la nuit conduit à une redéfinition de l'occupation de l'espace, et à une redistribution des membres de la famille en fonction de la proximité (parentale ou non) des invités et de leur sexe. Nous avons pu noter quelques réaménagements que M. GOU... résume bien :

« On se met beaucoup ici (séjour fait du prolongement de la cuisine vers le couloir) s'il y a un film à la télé. Tu sais, nous sommes musulmans. Alors, on a de la pudeur. Quand il y a donc un film, je me lève et je vais m'installer dans la chambre à coucher. Je soulève le rideau et de là je regarde seul le film (sa femme et ses deux filles suivent le film dans le séjour). Ça en cas de film, mais s'il s'agit d'un film ordinaire [où les acteurs ne s'embrassent, pas par exemple] ou bien un match de foot, tout le monde regarde ensemble la télé... Quand je reçois des invités, *j'arangi* [marocanisation du verbe arranger]. Je réorganise les choses. S'il s'agit d'un couple, on l'installe dans une chambre à part. Moi, je dors dans le séjour et ma femme dort avec mes filles dans ma chambre à coucher. Mais s'il s'agit de deux ou plusieurs couples, la distribution se fait autrement. On met toutes les femmes d'un côté [pièce des invités] accompagnées des filles et, nous les hommes, on s'isole ici dans le séjour ou bien dans la chambre à coucher. » [E.XXIII]

Dans le cas de logement embryonnaire, l'acte de réception ne peut s'insérer dans la hiérarchisation et la différenciation sociale et symbolique de l'espace intérieur. Il est contraint de s'intégrer dans le champ multiple et varié des pratiques d'habiter.

« Cette pièce [pièce située à l'entrée d'un logement embryonnaire] c'est notre salle à manger. Ici, on y mange, les enfants y dorment. Ici donc on y mange, on y déjeune, on s'y rassemble, on y regarde la télé, on y reçoit les gens. On n'a pas où déplacer les enfants, si des gens nous rendent visite

(...) On fait tout ici. Les enfants y préparent leurs leçons. On fait tout ici. C'est tout ce que Dieu nous a donné. J'ai même déplacé la grande armoire et l'ai mise dans ma chambre parce qu'elle occupait beaucoup de place dans cette pièce [*bit el makhzen*] et gênait les enfants... Comme ça chaque enfant a un *seddari* [banquette] pour dormir et même certains dorment par terre... » [E.XIII]

Ce cas est loin d'être unique.

b) une tendance à la privatisation

La transformation la plus notable, dans le mode d'habiter des habitants, est la tendance réelle, ou à l'état de souhait, à l'autonomisation de l'espace de sommeil des parents. La figure du couple en retrait, dans un espace privatif et intime, est en émergence. La chambre à coucher contraste avec la confusion des usages et des fonctions des autres pièces. Cette intimité est activement recherchée et marquée par une appropriation différentielle sanctionnant le lien parents-enfants.

L'apparition de la chambre à coucher est un vecteur de socialisation de l'espace, dont les significations sont à rechercher dans la structure familiale et les rapports de pouvoir qu'elle institue entre les générations (parents-enfants) et les sexes (masculin-féminin) ainsi qu'entre les différents noyaux qu'elle regroupe (parentèle, enfants mariés...).

L'apparition du lit conjugal, de la coiffeuse, de la table de nuit, de l'armoire... est l'expression matérielle de cette privatisation d'un espace, abri de l'intimité conjugale.

Cette privatisation peut être source de conflit et dans ce cas le père doit, souvent, imposer l'usage privatif de la chambre à coucher.

Face aux intrusions des enfants — les plus âgés —, il doit négocier constamment son statut de chef de famille et son droit de jouir de cette intimité. Certaines conditions objectives d'appropriation participent à aviver ces « collisions ».

« – Père : On se rassemble souvent ici [pièce côté cour], mais ils [les enfants] se mettent beaucoup plus dans ma chambre. C'est surtout la télé couleur [en français dans l'entretien], qui les attire ici [côté cour]. C'est plus grand, mais là-bas dans ma pièce c'est mieux meublé et il y a la télé couleur... »

– Mère : Ils l'envahissent [rire].

– Père : C'est ma chambre. Elle a une fenêtre qui donne sur la rue. Il y a une armoire, c'est ma chambre à moi, ma chambre à moi...» [E.XV]

On aura remarqué nettement la revendication réitérée de cette chambre par le père.

L'existence ou l'absence de la chambre à coucher n'est pas directement liée à la taille de la famille. Le cas que nous venons de citer concerne une famille de six enfants. D'où l'importance de ce processus d'autonomisation de l'espace de l'intimité. Même dans des situations d'exiguïté extrême, liée à la présence d'une famille nombreuse, le père essaie, en bricolant, de créer un espace privé. C'est le cas d'un tailleur — qui a sept enfants et héberge sa sœur — à qui on a fait installer son atelier dans la pièce dite pièce du makhzen¹²⁰. Il a dû détruire le mur intérieur de son atelier pour réduire la surface de celui-ci et garder 1 m 50 pour en faire une chambre à coucher. Il ne voulait pas continuer à vivre comme les « animaux » (c'est son expression) qui ont des relations sexuelles que les valeurs de pudeur, d'intimité, de tabou ne gouvernent pas. L'absence d'intimité éprouvée dans les baraques du bidonville est assimilée à une vie de « Sauvage » que ne guide aucune loi sociale.

« Avant de faire construire cette chambre à coucher, je dormais avec ma femme dans l'atelier. Je n'avais pas où dormir. On y dormait tous. Après, j'ai pris une partie de l'atelier que j'occupe avec ma femme... Maintenant, chacun à une place pour dormir... J'ai sept enfants, que Dieu les protège, qui n'ont pas de place pour dormir. J'ai une petite pièce que j'ai aménagée pour les invités... Ma sœur qui vit avec nous y dort toute seule. Mon fils aîné dort dans la cuisine et les autres enfants dorment ensemble dans le couloir et l'espace sous les escaliers... et moi et ma femme nous dormons dans cet espace d'un mètre et demi qu'on a soustrait à l'atelier... » [E.III]

Les cas de cohabitation (de partage de la chambre à coucher) parents-enfants se limitent aux enfants en bas âge (jusqu'à 3 ans).

Cette tendance à la privatisation nous éclaire sur les formes spécifiques de socialisation de l'espace eu égard aux hiérarchies et différenciations qui traversent le champ des relations familiales.

Pour en rendre compte, nous nous intéresserons à l'accès différentiel à

120. Les commerçants et artisans recensés avant le relogement n'ont pas bénéficié d'un espace, séparé de leur résidence, pour y exercer leur activité : une des pièces a été affectée à cet usage.

un espace autonome. Les enfants de sexe féminin ne bénéficient, en aucun cas, de la possibilité de s'isoler du reste de la famille et de s'approprier un espace qui leur soit propre. Cette ségrégation n'a aucun fondement spatial et ne s'explique pas par le manque d'espace ou bien par une forte densité d'occupation. Même en cas de disponibilité d'un premier étage, les filles dorment seules ou bien avec leurs frères (souvent les plus petits) dans les espaces les moins valorisés, telle la cuisine.

Par contre le garçon est le premier, après les parents, à pouvoir jouir d'un espace où il peut se retirer du groupe familial. Souvent on fait référence au statut d'étudiant du garçon pour justifier un tel traitement. Mais ce type de rationalisation n'est pas opérant, car la réalité l'infirme. Les filles lycéennes ou étudiantes — préparant un baccalauréat ou des études supérieures — ne jouissent pas d'un espace autonome qui les soustrairait temporairement aux activités domestiques et de surveillance de leurs frères et sœurs.

Même si le garçon — l'aîné en l'occurrence — n'accède pas à une pièce indépendante, il occupe la nuit une pièce — celle des invités — qu'il ne « cède » qu'en cas de réception.

M.KHA... s'est montré étonné, choqué, par une question par une question que je lui ai posée au sujet de sa sœur, âgée de vingt-deux ans, qui pour le sommeil partage la pièce cuisine des invités avec ses deux frères. Cette situation, pour lui, allait de soi et ne nécessitait aucun questionnement. C'est la question qui est « bizarre » et étrange¹²¹ :

« – Puisque vous avez plusieurs chambres et certaines inoccupées, pourquoi l'aînée de tes sœurs n'occupe-t-elle pas une de ces chambres ?

– [long silence] Tu sais, on a deux frères qui sont encore petits... On ne pense pas leur donner une chambre pour qu'elles soient indépendantes et qu'elles aient elles aussi leur chambre personnelle... Cette idée n'a jamais eu cours à la maison et pas uniquement chez nous. Tous les gens ici font pareil. Les petits enfants dorment avec leur sœur, et ce n'est pas seulement une idée à nous uniquement. C'est presque tout le monde qui agit de la sorte.

– Quel âge a ta sœur ?

– Elle a 22 ans. Oui, elle dort avec ses petits frères. On n'a pas pour

121. De plus, originaire de la même société que l'interviewé, je devais savoir comment les choses devraient être. Ma question marquait une prise de distance par rapport à l'évidence de ce fait (!)

habitude que les filles dorment dans une chambre indépendante. Elles restent avec les petits et ça ne pose aucun problème¹²². Comme ça, ils étudient ensemble et elles aident les petits pour les études.» [E.XI]

M. KHA... est un jeune étudiant qui occupe, au premier étage, une chambre indépendante dont il garde la clé (et contrôle l'accès). Cette autonomie lui permet, également, une liberté de mouvement entre l'intérieur et l'extérieur de la maison.

« Dans notre famille, on a senti une certaine évolution [par rapport au bidonville]. Chacun, maintenant, est indépendant. On ne vit plus le problème qu'on avait au bidonville, à savoir dormir avec mes sœurs ou bien être dérangé par mon père parce qu'il veut dormir et que tu es obligé de l'enjamber¹²³ pour sortir de la baraque. Ça causait des dérangements [en français dans l'entretien]. Ici, je ne vis plus ça. J'ai ma propre clé, je peux rester dehors jusqu'à deux ou trois heures du matin. J'ai aussi la clé de la porte d'entrée et celle de ma chambre au premier étage, comme ça ils ne savent pas si je suis dehors et ne me voient pas sortir et entrer... Les filles ont senti la même évolution. La nuit, elles peuvent parler entre elles et s'amuser, elles peuvent évoquer certains sujets et en parler librement [en français dans l'entretien]. Avant, elles ne pouvaient pas parler de certaines choses. Elles devaient attendre le matin pour pouvoir en parler. Ici, elles sont plus à l'aise. » [E.XI]

Le processus d'individuation, qui n'est pas totalement affirmé et qu'on ne peut évoquer qu'en termes de tendance, accompagné d'une privatisation de l'espace interne au bénéfice de certains membres de la famille, ne peut s'interpréter qu'en le reliant à la structure familiale, à la distribution hiérarchique et inégale des statuts et des rôles à l'intérieur de l'espace domestique.

Il existe d'autres formes de privatisation concurrentes qui peuvent réduire l'autonomie recherchée par le couple. Ceci est vrai dans les situations où plusieurs noyaux familiaux apparentés cohabitent. Dans le cas des ascendants, l'autonomie est relative, et elle est totale dans le cas des descendants.

– Les ascendants

Il s'agit de l'un des parents veuf(ve) du chef de ménage qui occupe une pièce d'une façon plus ou moins exclusive. Aucun marquage, aucun élément

particulier, au niveau de l'ameublement, ne servent à appuyer et afficher une appropriation privative. Par contre, l'espace le plus valorisé — à savoir la pièce de réception — est l'espace d'affectation préférentiel. Il s'agit, aussi, d'une appropriation symbolique dans la mesure où la pièce porte le nom de la personne qui l'occupe : bit el Hajja, bit Jaddi (chambre de mon grand-père), *bit mé* (chambre de ma mère)...

Dans certains cas, la grand-mère ou le grand-père partage sa chambre avec ses petits-enfants.

Cette appropriation n'est pas synonyme de spécialisation de l'espace concerné, elle n'est que temporaire, liée au sommeil.

Même dans les cas où la personne est bénéficiaire du titre de propriété, elle n'exerce pas les pouvoirs et le rôle sous-jacents à ce statut ; elle est dans la situation d'une personne hébergée prise en charge par sa famille. Sa participation financière à la vie familiale est réduite, voire nulle, car elle ne bénéficie d'aucune retraite.

– Les descendants

Cette catégorie regroupe essentiellement les fils aînés mariés à qui on affecte une pièce dont ils font un usage privatif marqué par un ameublement lourd (lit, armoire, table de nuit...). Le statut marital conjugué au statut économique (participation financière au budget de la famille) explique largement l'affectation d'un espace indépendant au fils aîné. C'est aussi une reconnaissance du couple en tant que sous-groupe familial dont il faut garantir l'intimité.

La chambre du couple constitué sert surtout pour le sommeil, et peut contenir quelques meubles et ustensiles de valeur appartenant à la famille.

Cette marque de différence ne concerne que l'activité de sommeil ; les autres activités, le couple les partage avec les autres membres de la famille (manger ensemble, faire la cuisine...). Même si nous avons rencontré le cas d'un fils marié possédant seul une télévision que la famille ne regarde qu'en son absence lors de ses déplacements professionnels.

« Mon frère s'est marié après notre relogement. Il a une chambre pour lui et sa femme... Sa chambre porte son nom, c'est la chambre à coucher d'Abdelkbir. Tu désignes la chambre par le nom de celui qui l'occupe.

122. C'est ma question qui pose problème.

123. Le père dormait dans la cour de la baraque.

Mon père dort dans la cour [qui est en réalité un couloir agrandi et meublé de *sdader*] même si parfois il lui est possible de dormir dans la chambre d'Abdelkbir quand celui-ci est en déplacement [pour son service militaire]. Mais malgré cela, la chambre reste vide¹²⁴. Mon père ne peut pas y dormir par contre il aime dormir dans la cour. C'est comme une sorte de tradition [en français dans l'entretien] parce que depuis qu'il vivait au bidonville, il dormait dans la cour et se réveillait à 3 ou 4 heures du matin pour aller travailler au marché.

– Je vois que tu as une télé. Ta famille en a-t-elle une autre ?

– Non, non, seul mon frère a une télé à lui et un magnétophone. Seulement quand il s'absente, je l'utilise [c'était la période des Jeux olympiques de Séoul]. Mais si Dieu le veut, moi aussi je m'achèterai une télé.» [E.XI].

Nous avons qualifié ces formes de privatisation de concurrentes. Ceci est plus manifeste dans le cas cité ci-dessus et dans d'autres. Le cycle de vie familiale, les itinéraires et dynamiques sociales qu'il dessine, ici le mariage du fils aîné et le changement de statut et de rôle qui l'accompagne, conduit à des redistributions de pouvoir au sein de la famille ; sanctionnant ainsi les différences et les rapports inégaux inter et intragénérationnels.

Le couple parental n'accède pas, dans certains cas, à « l'isolement » et continue à partager son espace de sommeil et d'intimité avec le reste des enfants au bénéfice du couple que constitue le fils aîné. En attendant que ce dernier participe à la construction du premier étage et offre à la famille plus d'espace.

« (...) Il est l'aîné, il est marié, il occupe la chambre du "makhzen". Mon fils aîné mange avec nous que Dieu le bénisse. Il est béni, il mange avec nous et il nous aide en ce moment. Il est mécanicien à la RATP [Régie autonome de transport public]. Il dort dans une chambre avec sa femme, son enfant et une de ses sœurs. Les autres petits dorment avec moi et les grandes filles dorment dans la cuisine. Mon mari et moi, nous n'avons pas de chambre personnelle. Les petits enfants dorment avec nous. Malgré tout, on est à l'étroit, mais il vaut mieux ici que le bidonville.» [E.XIX].

En guise de conclusion partielle, nous pouvons qualifier le processus de privatisation comme la mutation la plus importante de l'habiter. Il témoigne à la fois des rapports de pouvoirs qui circulent dans la famille, instaure de micro-

124. Il est intéressant de remarquer le passage sous silence de la présence de la belle-sœur qui occupe cette chambre même en l'absence de son mari.

hiérarchisation et inégalité s'appuyant soit sur les différences de génération ou/et de sexe. Cette structure familiale n'est pas neutre dans sa distribution spatiale.

L'espace habité porte les marques de cette socialisation et en définit les limites et les possibilités.

En somme la privatisation si elle amène une spécialisation de certaines pièces, elle aboutit, corrélativement, à accentuer la polyvalence des autres pièces.

5. L'Ameublement

« Qu'est-ce que tu veux photographier ? Il n'y a rien qui vaille d'être photographié ! Si tu veux photographier le premier étage aucun problème par contre, le mobilier tu le laisses tranquille, il est *m'qasdar*¹²⁵. Ce sont encore les *sdader* et les couvertures du bidonville ce n'est pas propre. » [E.XXII]

L'analyse des manières d'ameublement de l'espace habité n'a pas une valeur secondaire par rapport aux autres niveaux d'analyse. Le mobilier s'inscrit dans notre problématique d'appropriation, de socialisation et de marquage de l'espace. Il participe à le qualifier, à expliciter et à mettre en valeur les fonctions et les valeurs de tel ou tel espace. Il traduit, d'une façon générale, une esthétique, un rapport au corps (« techniques du corps ») et la multiplicité des référents culturels et des modèles qui les sous-tendent (moderne/traditionnel, marocain/européen, *a'sri/baldi*, *Karyâni/Labni*...).

La richesse du champ sémantique que couvrent les pratiques d'ameublement permet d'envisager, d'une façon spécifique, la relation entre « les éléments d'un système matériel et spatial et des éléments symboliques. » [(A.) RAYMOND].

« Le système matériel est l'expression du processus de marquage et d'encodage de l'espace habité par l'habitant. Ce processus renvoie à la culture matérielle de l'individu ou du groupe. » [(A.) ARRIF 1987-1988, p. 13]

Le relevé d'objets, pour en constituer une liste exhaustive, n'a pas de sens en soi. Il n'a de sens que situé par rapport à l'organisation spatiale et aux

125. *M'qasdar* : voici un mot difficile à contenir dans un sens unique. Il signifie à la fois « rouillé » réfère à la « tôle » et par analogie à la baraque. Ne dit-on pas « ville de tôle » pour désigner, en arabe, les bidonvilles ?

pratiques d'habiter. Pour accéder aux significations dont il est le support, il faudrait expliciter la mise en scène et la mise en ordre dont il est l'objet ; ainsi que l'investissement symbolique et affectif que l'habitant y exprime.

Nous essaierons d'approcher quelques aspects de l'ameublement qui ont retenu notre attention et qui ne prétendent pas en épuiser la totalité du sens. Il s'agit, d'une part, du marquage différentiel de l'espace habité et, d'autre part, des éléments symboliques qu'il exprime.

La nature différentielle du marquage est en liaison avec l'usage et la symbolique donnés au lieu. L'espace de représentation — où se joue l'identité sociale de l'habitant dans l'espace-temps de la réception — fait l'objet d'investissement et d'effort d'aménagement que marque la fonction ostentatoire donnée au mobilier. La pièce de réception est l'objet de soins particuliers qui essaient de la rendre confortable et agréable. La qualité des objets qui meublent cette pièce tranche avec celle des autres pièces. Le support en bois des banquettes est ciselé, une moquette ou bien un tapis couvre le sol, les tissus sont de valeurs et une armoire-vitrine contient des ustensiles de valeur faisant fonction de petit « musée familial » à travers lequel on donne à voir le statut de la famille. Certains objets sont très positivement connotés tels les assiettes en porcelaine chinoise, les appareils électroménagers, les services à thé travaillés...

De même la chambre à coucher du couple — quand elle existe — est l'objet d'un grand soin, meublée d'un grand lit, d'armoire, de table de nuit. La dimension chromatique est aussi significative. La chambre à coucher est souvent peinte en rose.

Ces meubles sont fixes et s'opposent à la mobilité de ceux qui circulent dans le reste de l'espace intérieur.

Ainsi, on rejoint les formes d'appropriation de l'espace dans leur expression polyvalente ou spécialisée. À un usage spécialisé correspond un mobilier fixe et à un usage polyvalent correspond un mobilier, pourrait-on dire, mobile qui permet de ne pas saturer l'espace et de le rendre flexible.

Les banquettes (*seddari*) font le tour de la pièce gardant libre l'espace central. Et, selon les saisons, l'espace est plus ou moins saturé. En été, par exemple, j'ai pu observer la pratique presque collective d'empilement des *seddari* sur un côté de la pièce libérant, ainsi, le reste de l'espace qu'on couvre

d'une natte, d'un tapis ou d'une moquette. Ceci étant justifié par une recherche de fraîcheur au sol.

La relation entre éléments matériels (mobilier) et éléments spatiaux peut être appréhendée à travers les médiations symboliques qui les expriment par des oppositions et des polarités renvoyant à un usage ostentatoire ou ordinaire, à des modèles de référence tels : *karyâni*-Labni, 'Asri-baldi...

L'ostentatoire est directement lié à l'espace-temps de la sociabilité festive et de réception. Le logement n'est considéré comme achevé qu'après son aménagement et son ameublement avec des éléments « qualifiants » porteurs d'une valeur positive synonyme de réussite et de rupture avec le passé bidonvillois. Combien de fois, j'ai dû attendre qu'on enlève une natte, une chaise, une table avant que je puisse photographier la pièce. Combien de fois m'a-t-on refusé de prendre des photos en prétextant que la pièce ne contenait que des meubles du *karyân* (du bidonville) qui ne sont pas dignes d'être photographiés et qui ne seront que des « stigmates » que la photo fixera et donnera en représentation.

Ainsi se dessine un langage à travers les objets qui s'inscrivent dans un large champ sémantique (polysémique) véhiculant des valeurs qualifiantes (Labni : le bâti en dur) et disqualifiantes (le bidonville).

« J'ai l'armoire que tu as déjà vue. On y met les habits des petits enfants et des affaires très modestes qui conviennent à notre situation. Tu vois bien la qualité de nos meubles. Tu peux juger du niveau de vie de quelqu'un à partir de son mobilier et des objets qu'il possède. Nous, on a encore les mêmes meubles qu'au bidonville. Tu ne peux pas faire la différence entre la maison et la baraque. La seule différence c'est la pierre, par contre au niveau ameublement, ça reste très modeste. À chaque milieu devrait correspondre un type de mobilier. Dans les maisons en dur, le mobilier doit être propre et bien. Comme ça les gens peuvent venir chez toi. Ils voient alors que tu habites dans une belle maison et que tu possèdes des meubles propres. Tu ne vas pas te servir encore dans les maisons en dur de nattes comme au bidonville. Mais les pauvres sont comme ça, ils doivent vivre selon leur niveau... Si j'avais les moyens, j'aurais eu de très beaux meubles, chaque pièce serait bien tenue, bien meublée, tout serait bien peint comme toutes les personnes qui ont bien arrangé leur maison... Tu sais, quand ta maison est bien arrangée, tu peux installer ton ami [invité] dans n'importe quelle pièce. » [E.X].

Ce champ sémantique s'enrichit d'autres polarités telles : mobilier moderne

(*‘asri*)/mobilier traditionnel (*baldi*).

Le moderne fait référence essentiellement à l'introduction des fauteuils dans l'espace de réception. Ces projets (car ils ne sont qu'à l'état de projet et je n'ai pas noté la présence de fauteuils dans aucune des maisons visitées) n'émanent que des habitants ayant un étage de plus qui leur permet d'enrichir la distribution et la recomposition interne de l'espace habité.

L'introduction des fauteuils ne se substitue(ra) pas et n'est pas synonyme de disparition des *sdader*. Il est souvent prévu d'aménager au premier étage un salon *baldi* et d'installer dans le couloir adjacent, à celui-ci, les fauteuils en question.

«Je mettrais une porte de séparation [*bab lafcil*] entre la cuisine et ce salon pour que la maison reste libre. Ce sera comme dans les *bartmates* [marocanisation du mot appartement]. J'aimerais dans l'avenir mieux arranger le salon, le décorer ; mettre au plafond du plâtre travaillé, sculpté et avoir des lustres et une photo de Sa Majesté le roi, une photo de la mosquée de Hassan II, et un nom d'Allah calligraphié, si j'arrive à le trouver, c'est tout... Et je mettrais, si Dieu le veut, des fauteuils dans le couloir adjacent au salon.

– Pourquoi des fauteuils ?

– Parce qu'il y a des gens qui ne veulent pas ôter leurs chaussures. C'est mieux pour eux d'être installés sur des fauteuils avec un mobilier *roumi* [terme générique pour désigner ce qui est européen]. Par contre, le salon il doit avoir un mobilier *baldi* [du pays, traditionnel]. Aujourd'hui, il faut que les gens mélangent les styles. Avec les fauteuils, il y aura une table correspondante. Mais tout ça, ce n'est que des projets. La dalle qui couvre le premier étage n'est qu'à moitié terminée. » [E.XVI].

Un autre habitant, après avoir transformé le plan du premier étage pour agrandir le salon¹²⁶ et augmenter la surface du couloir, conçoit le projet suivant :

«Au premier étage, on pense après avoir mis la mosaïque au sol et peint les pièces, on pense alors mettre ici [dans le couloir transformé en *m'rah*] la grande armoire-vitrine qui se trouve au rez-de-chaussée et

installer des fauteuils. Quant au salon, il sera meublé de *sdader* dont le support en bois sera sculpté et très bien aménagé... » [E.XI]

L'introduction des fauteuils est exceptionnelle. D'abord, parce qu'on ne l'a notée que dans deux cas et, ensuite, parce qu'elle se présente à l'état de projet. Ce qui, en tout cas, ne lui enlève pas tout intérêt. Elle traduit un changement dans les pratiques d'aménagement de l'espace qu'exprime la dualité des références culturelles et sociales. Dans le système matériel dégagé, ci-dessus, la présence des fauteuils ne trouve aucune justification fonctionnelle. Elle est synonyme de réussite sociale, par son coût et par sa référence au modèle roumi (européen). L'insertion prévue des fauteuils dans le système spatial ne correspond pas à des pratiques d'appropriation liées à la sociabilité familiale et à la réception. Son emplacement dans un couloir n'en fait pas un objet d'appropriation forte et ancrée.

Ces observations ne devraient pas nous détourner de la nature de l'ameublement qui est déterminée par les conditions matérielles de son acquisition. Celle-ci est marquée par la temporalité propre au bricolage (discontinuité, attente, acquisition partielle, autoréalisation...)

Pour installer une douche dans les WC, il a fallu à M. KAA... deux ans d'économie, de récupération et d'achat de matériel d'occasion.

La faïence qui couvre le mur de sa cuisine est une vraie œuvre d'art, la richesse des formes géométriques et des couleurs émane d'achat partiel et multiple et des opportunités de récupération sur les chantiers où il travaille (il est peintre de profession).

« On n'a pas assez d'argent. Si j'en avais, j'aurais tout arrangé en peu de temps, mais.... Nous avons la patience, on bricole petit à petit. Chaque jour on ajoute une brique. Moi, par exemple, j'ai envie d'installer une douche dans les WC. Déjà il n'y a pas assez d'espace pour le chauffe-eau. J'implore Dieu pour y arriver. Chaque jour, je mets un peu d'argent de côté. Par exemple, cette année j'achète le pommeau de douche et un autre jour le tube en cuivre, un autre de la faïence et disons qu'en quatre ans tu arrives à avoir ta douche à force de patience... » [E.XXIII]

En guise de conclusion, je voudrais signaler que le mobilier, loin de se réduire à une fonctionnalité d'usage, il est investi symboliquement pour exprimer la conquête d'un statut et l'affranchissement du stigmate. Après la construc-

126. Le salon est généralement prévu pour un usage festif et extra-quotidien et sa dimension est souvent importante quitte à modifier le plan-type : «j'ai réduit la surface de la chambre à coucher ça ne me gêne pas qu'elle soit petite parce qu'une chambre à coucher doit toujours être petite pour gagner de l'espace qu'on consacre au salon parce qu'il se produit des événements heureux ou malheureux et donc il faut de l'espace pour recevoir les gens moi-même j'aime beaucoup les grandes maisons ça permet à la personne de s'épanouir ce n'est pas comme les cellules du bidonville [rire] je n'ai pas besoin de multiplier les murs vraiment j'ai besoin d'espace » [E.XVII].

tion et l'aménagement de l'espace, l'ameublement clôt l'itinéraire moral que nous avons évoqué au sujet du bidonvillois. Rappelons qu'il s'agit d'un itinéraire marqué du sceau du stigmaté et de son intériorisation par le bidonvillois.

L'intériorisation d'un statut d'infériorité n'est plus de mise, ce qu'on intériorise c'est l'extériorité : l'autre qui fait partie de *Shab labni* ainsi que de ses manières de vivre, de consommer et d'habiter. « (...) ce que Pierre Bourdieu appelle « l'intériorisation de l'extériorité », écrit B. Legé, facilitant aux occupants leur insertion dans les lieux et la restructuration de pratiques adéquates à l'idée qu'ils se seront faite de leur nouvelle condition résidentielle. » [(B.), LEGE 1984, p. 172]

Le logement, inscrit étroitement dans l'espace privé que limite la parcelle, devient le lieu privilégié, voire exclusif, de cet apprentissage et de ce passage.

Les attitudes et les pratiques observées dans le lotissement de Hay Moulay Rachid présentent certaines similitudes relevées dans d'autres terrains et dans d'autres sociétés.

Le terrain commun de ces observations est l'étude des processus de délocalisation et de mutation résidentielle de population à revenu faible¹²⁷.

Nous faisons référence à l'étude de M. Young et P. Willmott, « le village dans la ville ».

Les auteurs écrivent que « Quand les constructeurs se retirent, ils laissent une simple coquille. Quand les gens emménagent, ils lui donnent vie. Ils confèrent à cette maison une autorité, l'investissent même d'une sorte de personnalité : elle va alors jusqu'à un certain point leur dicter que faire des murs. La maison est également un défi qui exige que le style de vie soit à la mesure de ce qu'elle apporte. Quand ils prennent leur première tasse de thé une fois le camion de déménagement parti, et qu'ils découvrent ce "château" ils prennent conscience non seulement de tout ce qu'ils ont et n'ont jamais eu auparavant, mais aussi de tout ce qu'il faut acquérir et qui manque encore. Les meubles apportés de Bethnal Green semblent vieux et font triste mine contre la peinture vive (...). Il faut acquérir de nouveaux biens. Il faut acquérir de nouvelles habitudes.

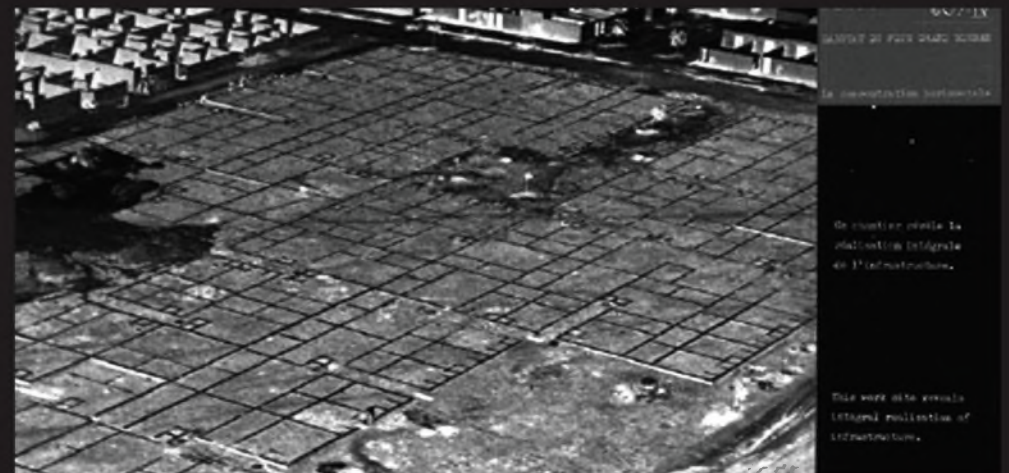
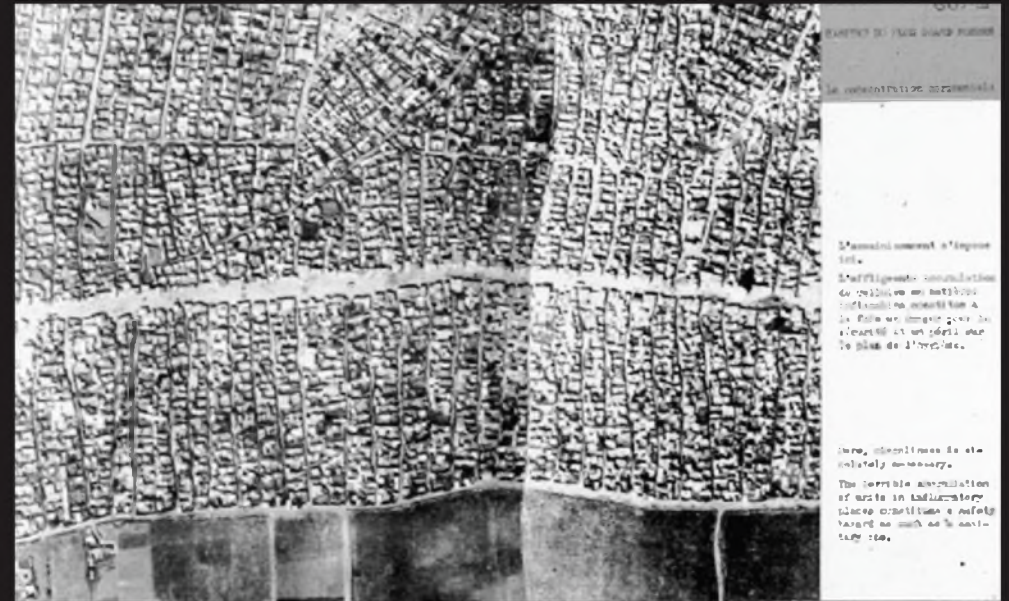
Quand on veut s'installer à Greenleigh, il faut complètement réaménager sa vie : tel est le défi. » [(M.) YOUNG ET (P.) WILLMOTT, 1983, p. 185-186]

Loin de Greenleigh, à Hay Moulay Rachid, chaque habitant se trouve face au même défi : se saisir d'espaces pour les faire exister ; et à travers ses pratiques « réaménager sa vie », réévaluer le rapport à l'autre dans le territoire de la sociabilité, le rapport à la ville en essayant de s'émanciper des conditions de disqualification sociale que le bidonville imprimait à l'identité personnelle et collective des habitants de Ben M'sik. Dans ce processus, la « maison » devient le véhicule, le signe et le marqueur de l'identité, inscrite au centre d'un projet de mobilité ascensionnelle.

Mais nous avons vu que ce projet est souvent synonyme de privation avivée par la crainte de l'échec et un sentiment de manque qui garde, encore, les ex-bidonvillois à distance de la « communauté » des *shab labni*. Ce projet est aussi différentiel, regroupant des « itinéraires constructifs » hétérogènes allant du logement embryonnaire au logement fini, passant par des transformations et des détournements qui déréalisent le plan-type et ses idéalités. De même, les situations habitantes sont variées et inégales. Dans ce contexte, la possession et l'accumulation des biens (« propres pour garder la tête haute », comme dit un habitant) deviennent, pour reprendre les termes de M. Young et P. Willmott, baumes de l'anxiété.

127. La comparaison entre ces deux contextes ne prend en compte que les grandes lignes des tendances observées dans ces milieux différents. Car les spécificités sont marquées socialement, historiquement et culturellement. Nous ne faisons pas de comparaison décontextualisée.

CONCLUSION



Nous voudrions, en guise de conclusion, reprendre les grandes lignes de nos observations et relever quelques résultats auxquels nous avons abouti. De même, pour sortir du cadre étroit de notre terrain, nous voudrions procéder à sa mise en perspective avec d'autres terrains situés dans des sociétés différentes. Cette ouverture permettra d'atténuer cette différence et d'attester des dialogues « souterrains » et des croisements possibles entre ces terrains que relie une problématique générale inhérente au processus de délocalisation (déterritorialisation-reterritorialisation).

Les références implicites, et parfois explicites, aux études de H. Coing et de M. Young et P. Willmott ont accompagné le développement de nos interprétations, et n'ont cessé de susciter notre étonnement quant à l'homologie de certaines évolutions, attitudes et processus de transformations qui affectent des sociétés locales (unités résidentielles) aux prises avec des interventions d'aménagement et de relogement (réhabilitation, rénovation, recasement, restructuration...).

Ainsi, au fil de nos investigations, nous avons senti l'ébauche d'un dialogue (souterrain) entre Ben M'sik/Hay Moulay Rachid, Bethnal-Green/Greenleigh et l'îlot du 13^e arrondissement de Paris.

Ces espaces sont l'enjeu d'une confrontation entre une logique exogène qui met en crise un territoire et lui assigne d'autres configurations, et une logique endogène qui, à l'occasion de cette rupture, procède à une renégociation avec un passé et à une reformulation de son lien social, de ses valeurs et de son rapport à son territoire d'ancrage.

Le point commun de ces études est leur approche locale du changement social. Elles privilégient le point de vue de l'habitant et le sens qu'il donne à sa mobilité, et non pas la position des acteurs institutionnels. Ceci non pas pour relever les blocages, les résistances, et les inadaptations, mais pour mettre l'ac-

cent sur la dynamique propre de l'acteur et de son mode d'inscription dans le processus qu'ouvrent ses opérations de relogement. Le changement n'est pas totalement subi. Il atteste de la compétence de l'habitant à imprimer sa marque sur son déroulement, et à enrichir le réseau de signification dont il est porteur.

D'autre part, ces analyses ne réduisent pas le changement à son expression habitative. « La rénovation, écrit H. Coing, ne bouscule pas seulement des murs et des rues, elle affecte profondément un groupe humain, provoque ou accélère une mutation des structures locales et sociales, ses effets dépassent singulièrement le seul domaine de l'habitat et doivent s'étudier comme une forme particulière du changement social en général. L'originalité du processus repose moins sur le contenu que sur le rythme du changement, et sur l'intervention d'une contrainte extérieure et planifiée. » [(H.) COING 1967, p. 14]

Le changement social est approché à partir de domaines spécifiques, engageant des expériences singulières, telles que la parenté — en ce qui concerne Young et Willmott — et le champ de pratiques socio-spatiales et de consommation en ce qui concerne H. Coing.

Les figures marquantes du changement, qui s'actualisent de façon spécifique dans chaque champ résidentiel en question — qu'impulsent les opérations de relogement ou de rénovation — révèlent l'émergence d'une tendance au repli sur le chez-soi, la tension accrue entre l'espace privé et l'espace public sanctionnée par le retrait de la scène publique, ainsi que l'émergence de formes d'individualisation qui marquent l'affranchissement de la parentèle ou du voisinage. Au niveau de la structure familiale, l'aménagement du temps et de l'espace de l'intimité du couple conjugal est recherché.

Quant à l'identité sociale, elle s'inscrit dans un nouveau faisceau de significations axé plus explicitement sur la représentation sociale, en investissant certains signes de confort et de consommation — centrés sur la maison — synonymes de réussite. Les termes de cette identité sociale trahissent une réévaluation des valeurs et une renégociation du rapport à l'autre dans l'ordre de l'interaction et de la sociabilité.

Il serait arbitraire de conclure au vide social, au règne de l'individualisme voire de l'anomie.

Nous assistons, par contre, à un processus de décomposition-recompo-

sition dans un lexique nouveau, et à une sorte de retournement de perspective qu'effectue la micro-société pour donner un nouveau sens à la rupture avec son passé et composer avec le présent.

Un autre point commun entre ces différentes études concerne l'évaluation critique qu'elles font des opérateurs institutionnels et de leur nature autoritaire et paternaliste.

Ces opérations ne font preuve d'aucun « ménagement » ni d'aucune prise en compte de la réalité locale afin de composer avec ses propriétés singulières. Une volonté d'arasement, de mise en norme parcourt ces différentes opérations. Les réseaux sociaux, les voisinages, les dispositifs spatiaux sont bousculés, voire brisés. En somme, c'est le temps qui est mis en crise : des temporalités sociales qui prenaient forme en s'ancrant dans un territoire et à travers des liens sociaux. Le relogement institue un temps marqué par la difficulté de la projection, la genèse de nouveaux besoins, la référence à un modèle extérieur, la recomposition du passé pour s'accorder au présent. Ces différentes reformulations s'éprouvent dans le repli, et sont souvent synonymes de préoccupations, d'insécurité, d'angoisse et de chute. C'est ce que nous avons voulu exprimer par le terme de « paradis désenchanté ». Cette expression traduit toute l'ambiguïté du progrès que le relogement affiche, et la précarité du passage.

Cette précarité cristallise deux contradictions : d'abord celle majeure, que représentent ces opérations, à savoir la difficulté et l'épreuve que constitue la mise en adéquation entre les aspirations qu'elles génèrent et les contraintes — relatives aux situations habitantes concrètes — qui font obstacle à leur réalisation ; ensuite que la contradiction entre un ethos et des modèles anciens et les nécessités actuelles éprouvées dans le repli et l'entre-soi familial.

Mais loin de tomber dans la dramatisation ni dans des évocations misérabilistes, nous avons voulu privilégier une approche plus positive qui mette l'accent sur les compétences individuelles ou collectives à redéfinir la situation imposée, et à l'infléchir pour construire de nouvelles relations, recomposer de nouvelles territorialités et véhiculer de nouvelles valeurs.

Enfin, je voudrais faire part d'un sentiment de frustration : j'aurai aimé que cette approche d'anthropologie appliquée soit menée non pas en marge de l'opération de relogement et sans aucun lien avec elle, mais qu'elle se situe

au sein de cette opération. Afin qu'elle puisse éprouver ses méthodes, ses orientations en face d'interlocuteurs divers : urbanistes, architectes, administrateurs et habitants relogés.

L'expérience aurait eu, dans ce cas des effets de connaissances plus riches et peut-être aurait atténué toute tentation manichéenne de notre part.

Nous espérons, toutefois, malgré les difficultés, avoir contribué à la compréhension des enjeux et des dynamiques multiples qu'une opération d'urbanisme peut receler à la fois pour les intéressés directs — habitants et intervenants institutionnels — et pour une démarche ethnologique.

Quant au dialogue entre les sciences sociales et l'urbanisme, il reste à établir.

ANNEXES

- Exemple d'un contrat d'association.
- Exemple des travaux à effectuer dans un logement de type évolutif à Hay Moulay Rachid.
- Relevés de plans de baraques de Ben M'sik d'après le service d'urbanisme de la Délégation régionale du ministère de l'Habitat de Ben M'sik-Sidi Othmane.
- Plans de baraques de Ben M'sik d'après le dessin des habitants.
- Relevés de plans de maisons visitées à Hay Moulay Rachid.

Exemple d'un contrat d'association

« Les signataires s'engagent à construire le premier étage à égalité à hauteur de 50 % chacun. Après la construction du premier étage, l'associé s'y installe seul pour laisser le propriétaire occuper seul le rez-de-chaussée.

L'associé s'engage à payer la première somme de 4000 DH et le propriétaire à payer la deuxième somme de 4000 DH. Les deux signataires s'engagent à payer à parts égales 50 % chacun les traites et toutes autres dépenses. Selon les deux parties, toute réparation, tout aménagement doivent être réglés par eux deux à parts égales. Si un des signataires ne respecte pas ces engagements et les conditions de ce contrat, les frais du procès au tribunal vénéré seront à sa charge.

Sur ce les signataires se sont mis d'accord et ont signé.

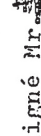
Rédigé à Casablanca selon la volonté de Dieu et sa baraka. »

Signatures

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'HABITAT
DELEGATION RÉGIONALE DE BEN M'SIK
SIDI OTHMANE
OPÉRATION DE RÉSORPTION DU BIDONVILLE
DE BEN M'SIK

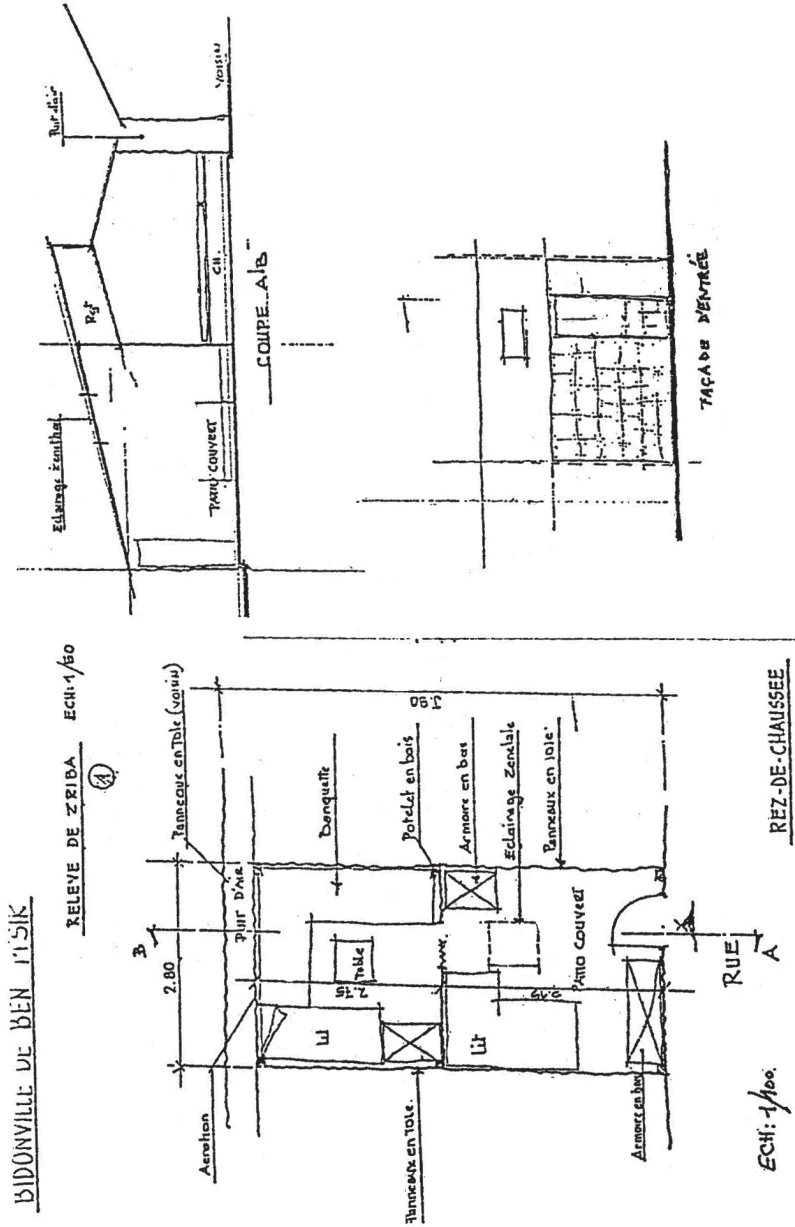
CASABLANCA, le 29/12/86

--AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DES LOGEMENTS EMBRAYONNAIRES

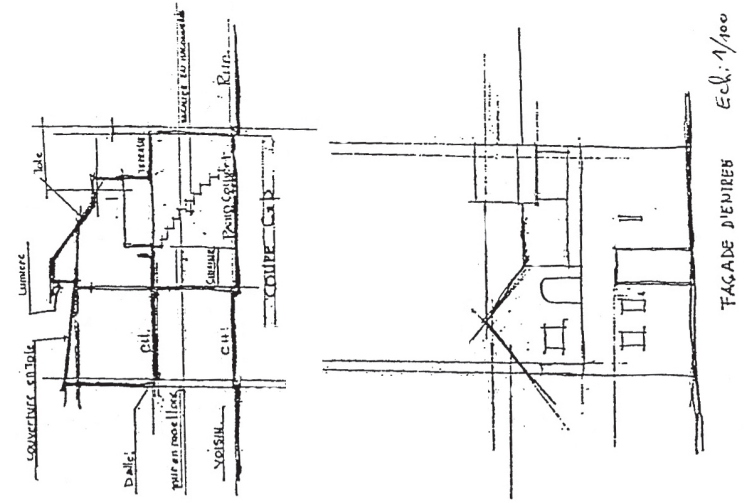
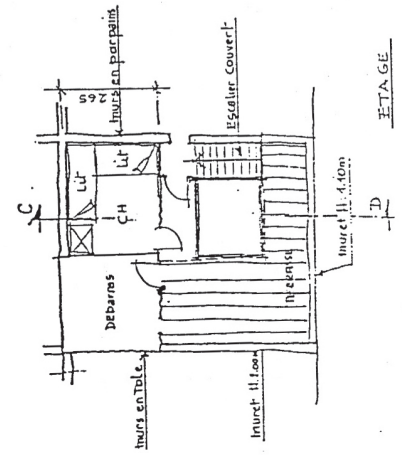
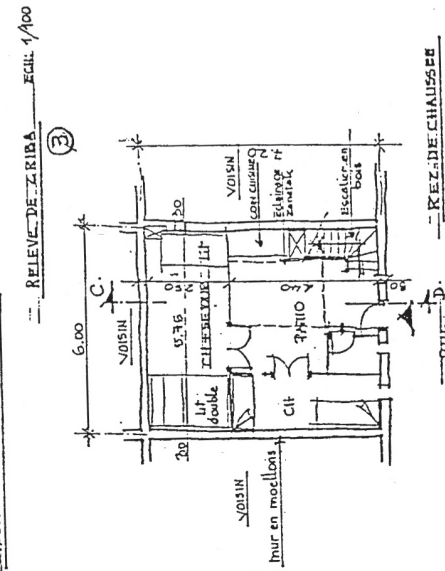
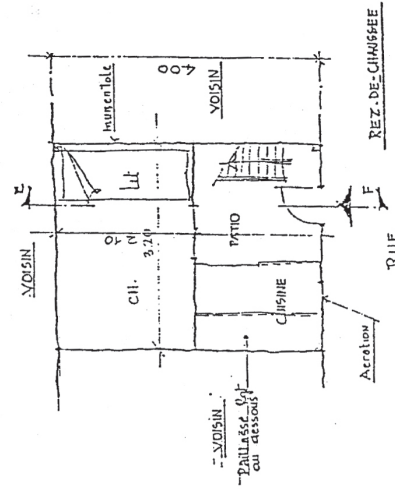
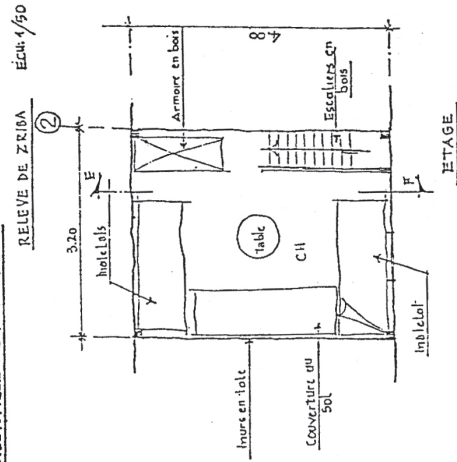
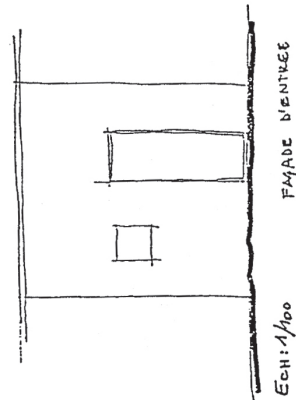
Je soussigné Mr. 
Attributaire du lot N°
Adresse :
M'engage à une conformité aux recommandations des techniciens du Ministère de l'Habitat, aux instructions des Autorités locales et me limiter à la réalisation des prestations suivantes :

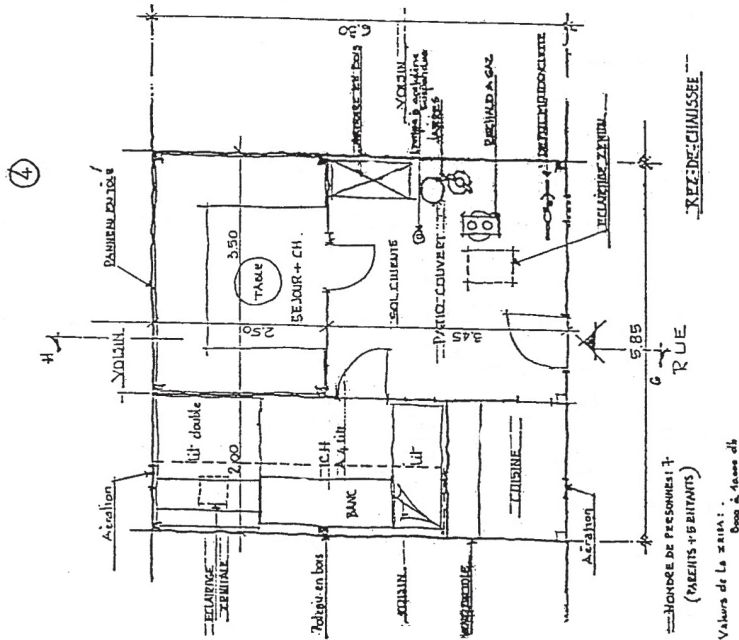
- 1/- Enduit intérieur
- 2/- Pose porte et fenêtre de la cuisine
- 3/- Dallage des parties non construites
- 4/- Pose du siphon et branchement au regard de la cuisine pour les logements d'angle sans patio.
- 5/- Forme de pente nécessaire à l'étanchéité et l'accroçtère 2°/- Agglos de 20cm (pour la terrasse).

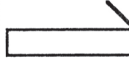
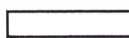
Plans de baraques de Ben M'sik
(avec relevé de mobilier d'après le dessin des habitants.)

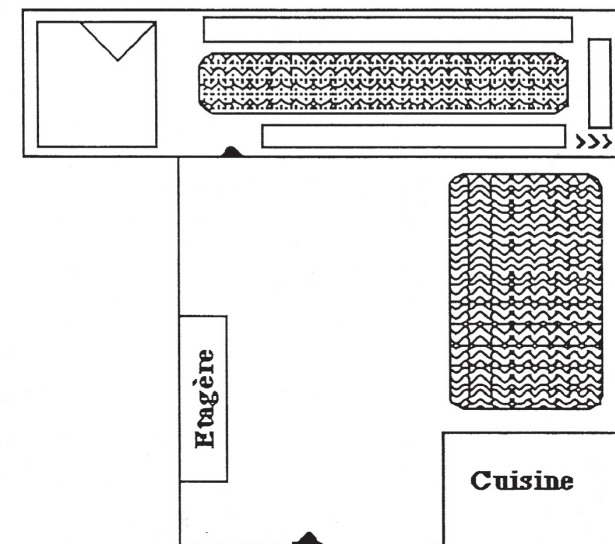
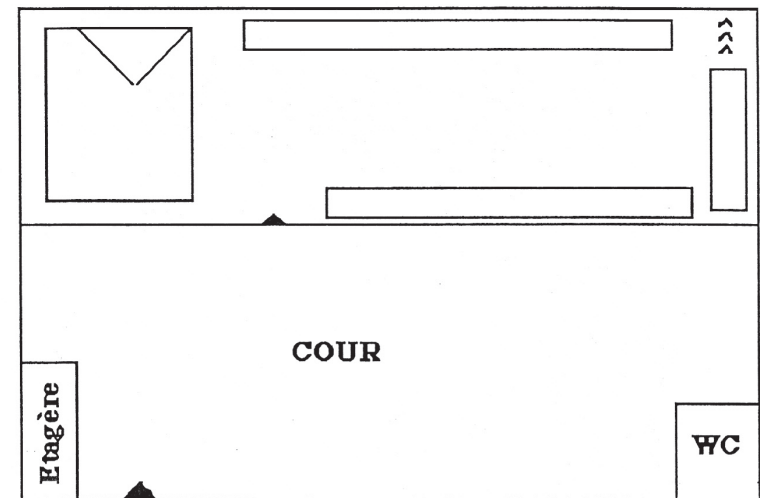
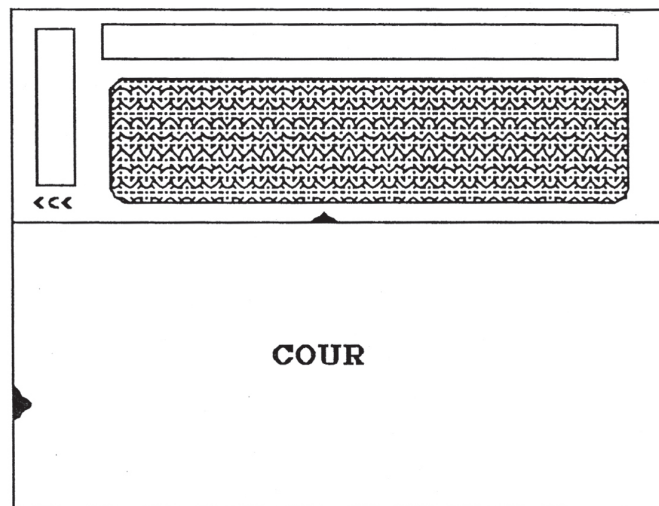
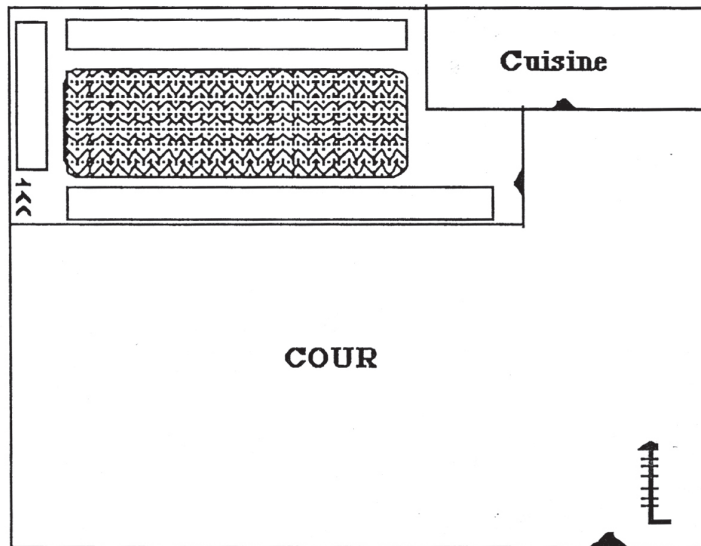


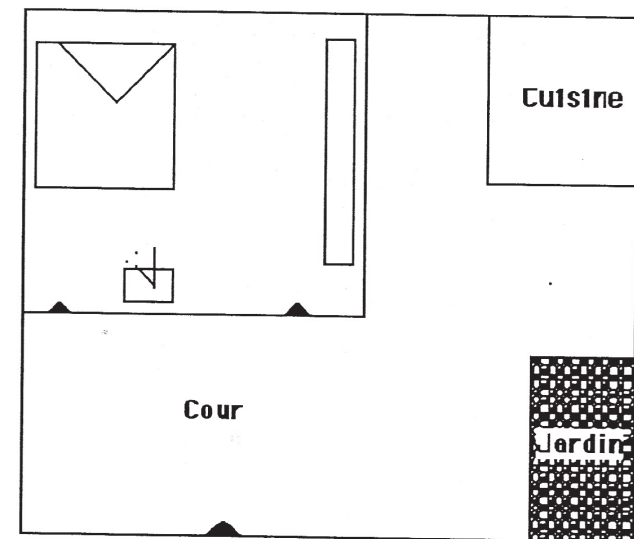
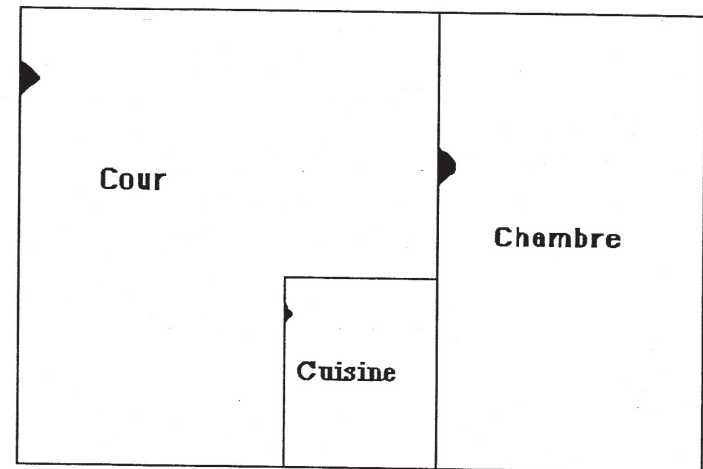
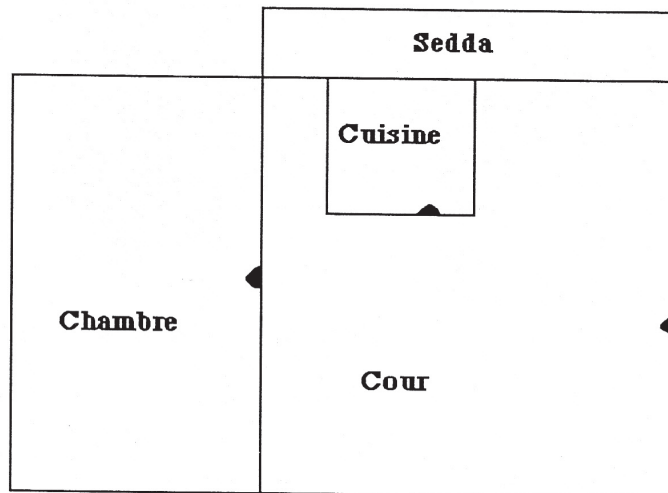
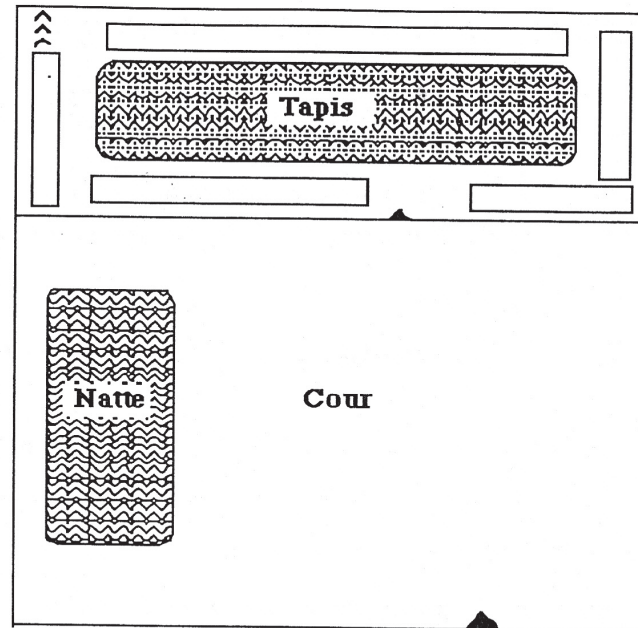
BIDONVILLE DE BEN M'SIK

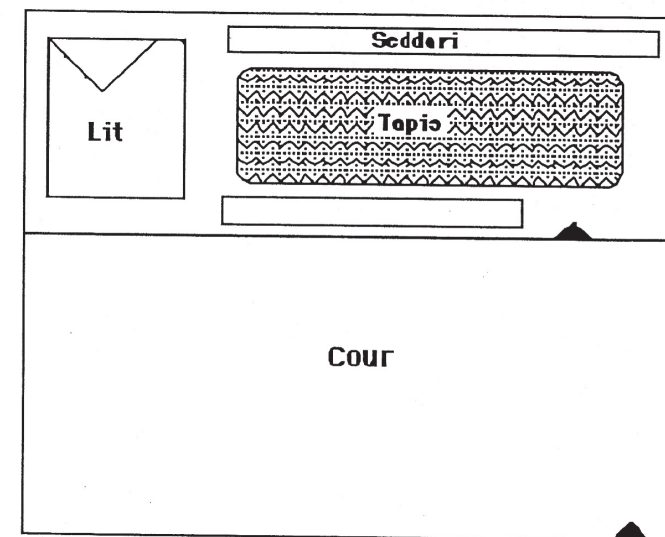
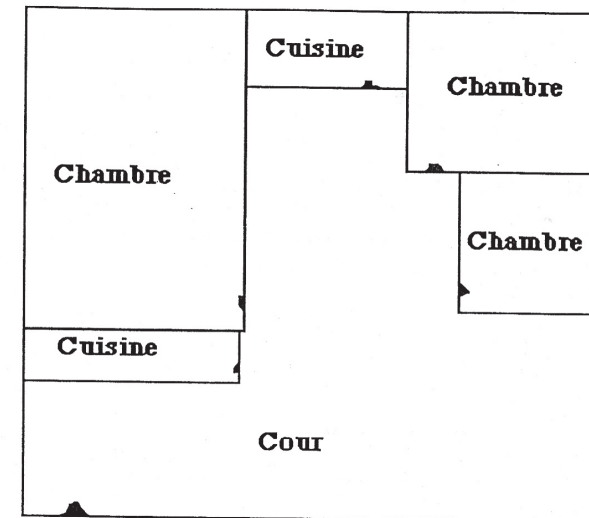
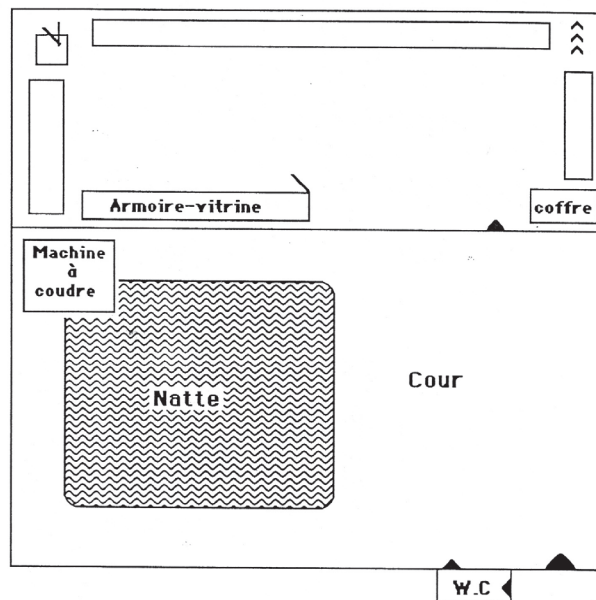
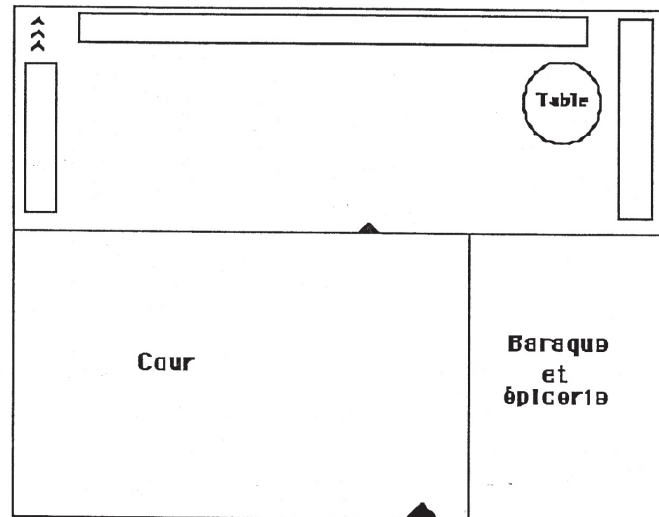




 **Tapis**
 **Jardin**
 **Natte**
 **T.V.**
 **Lit**
 **Tables**
 **Armoire**
 **Seddari (banquette)**
 **Empilement de couvertures**

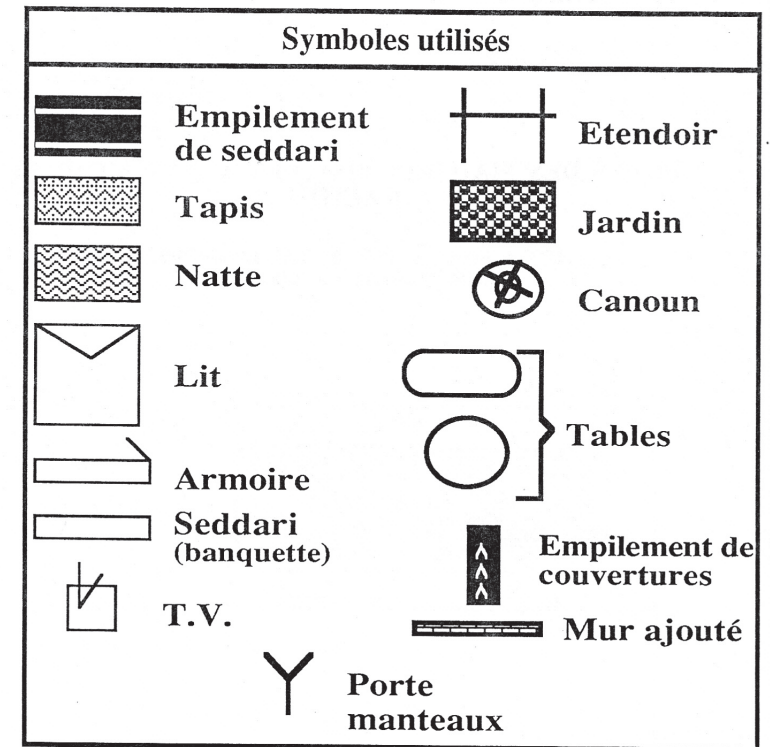


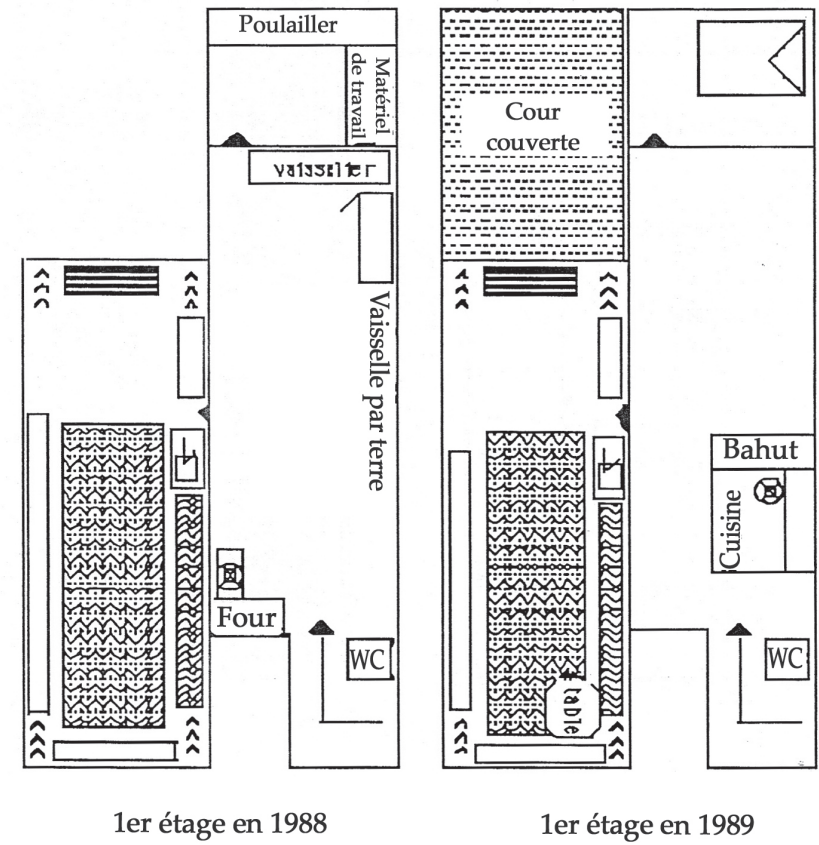
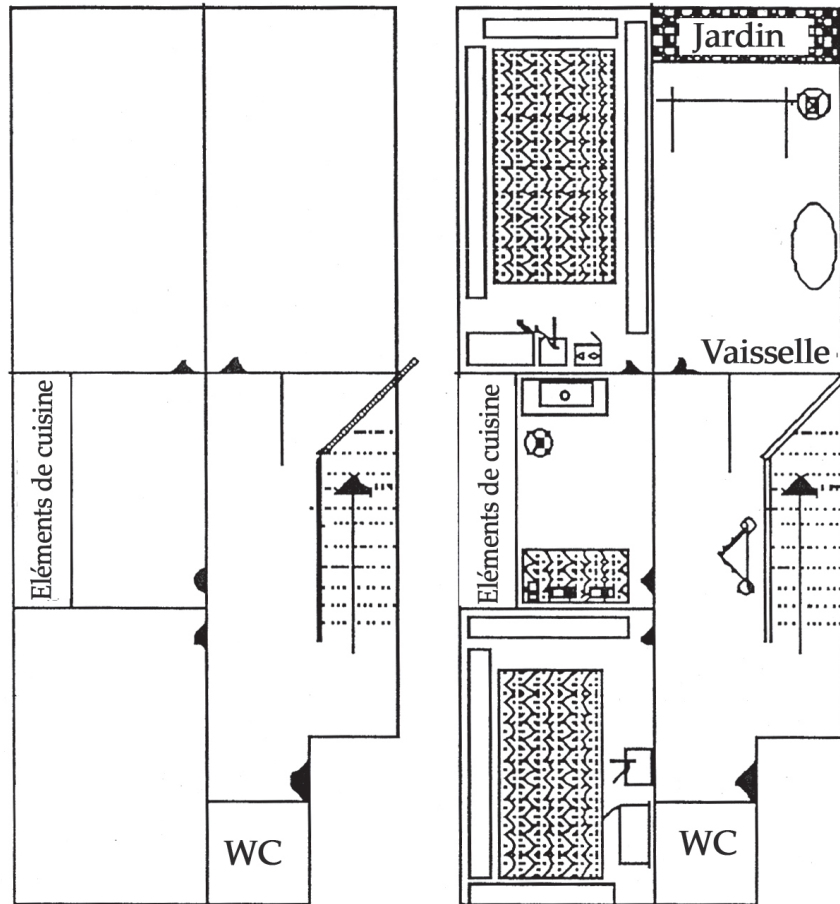




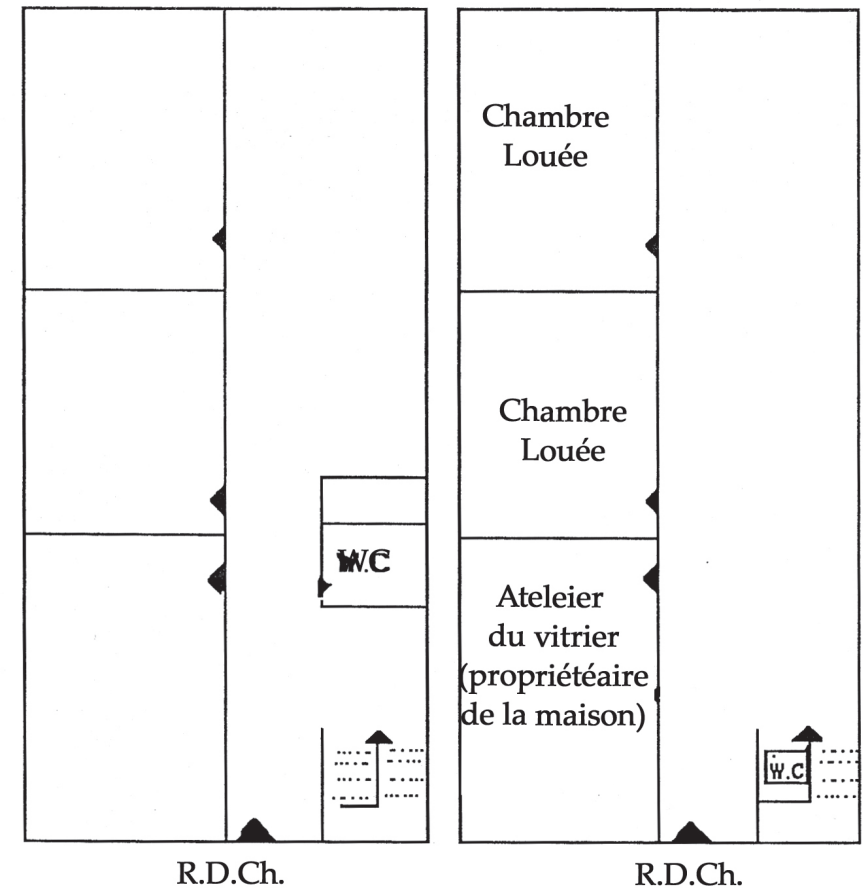
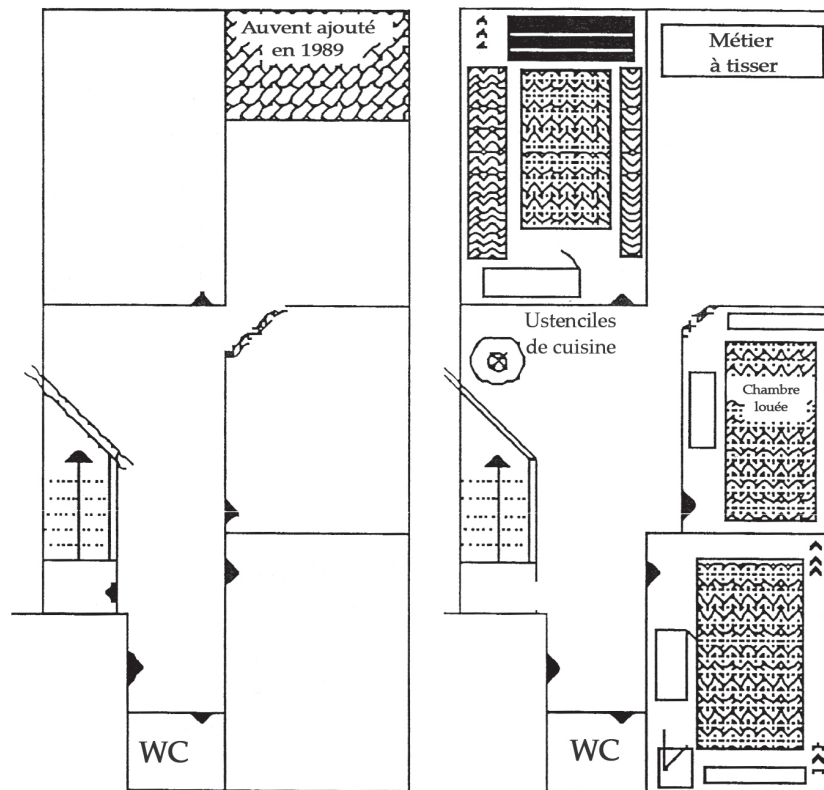
Plans des maisons visitées à Hay Moulay Rachid

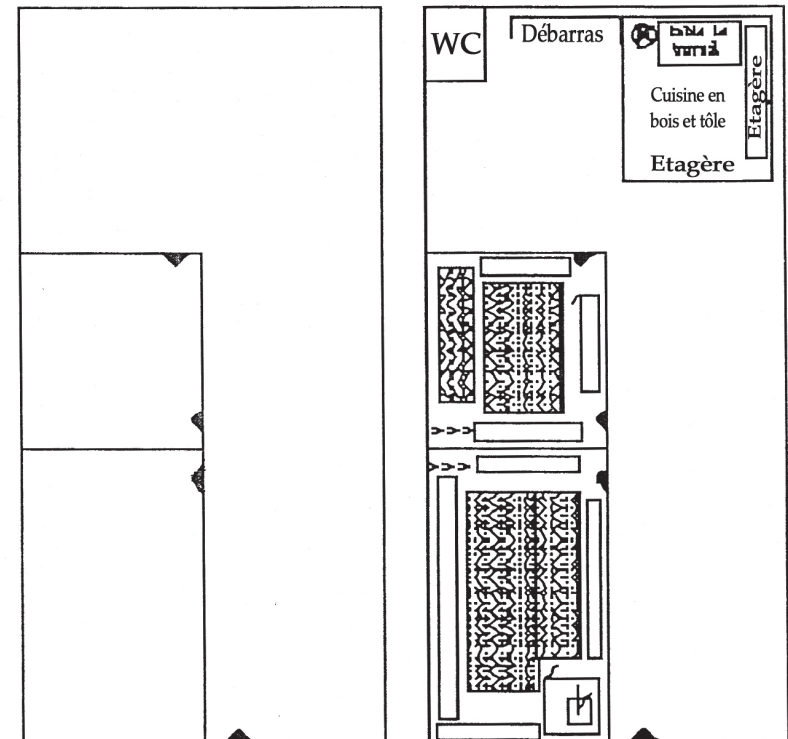
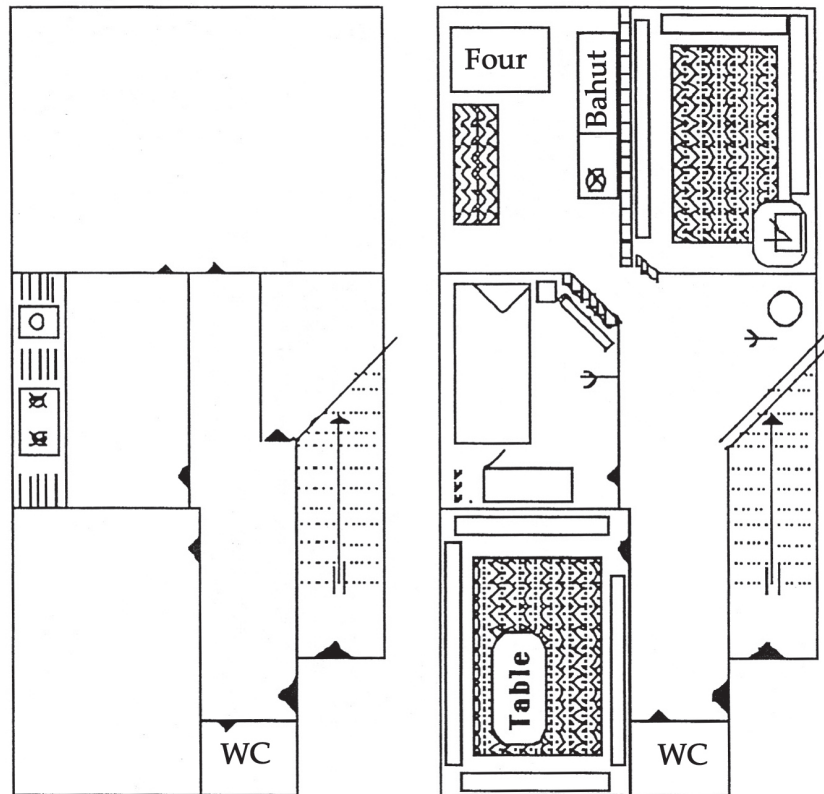
(avec relevé du mobilier et indication des transformations du plan initial)

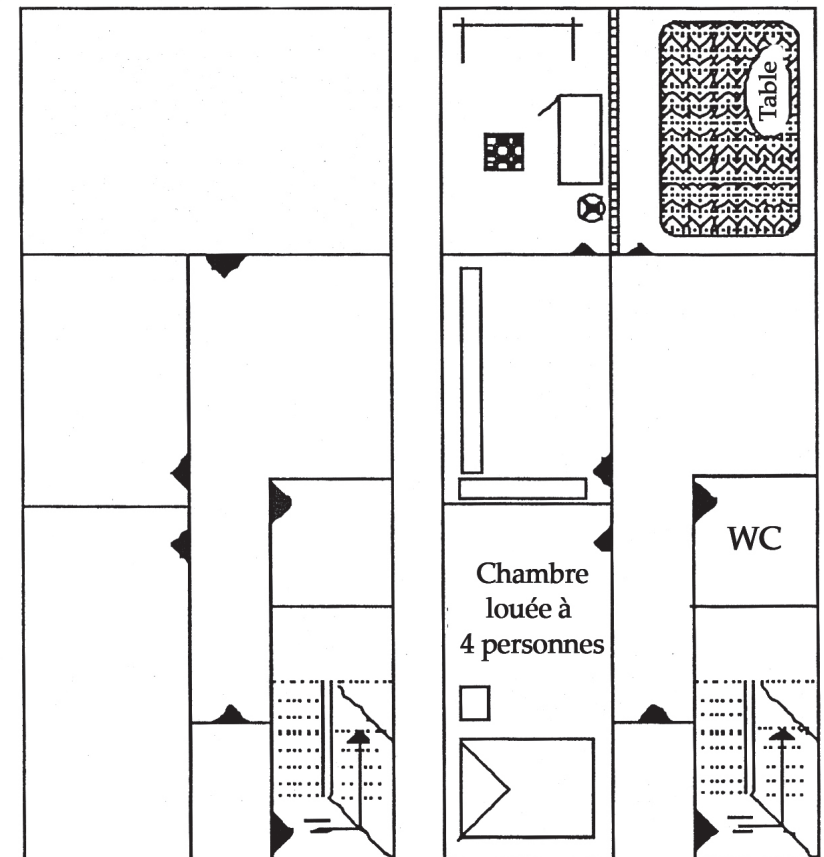
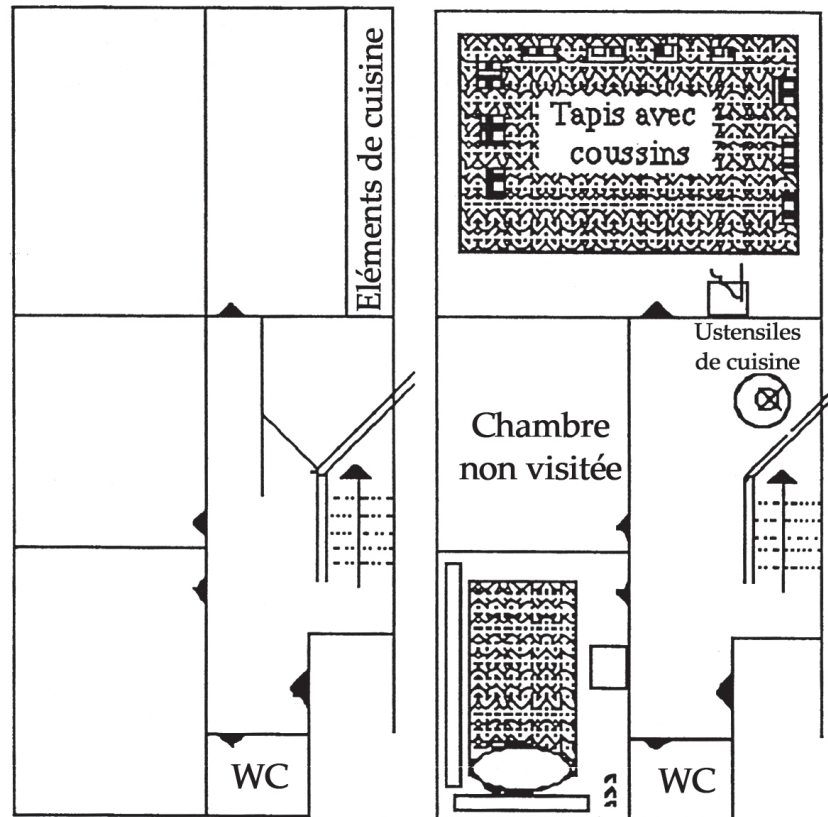


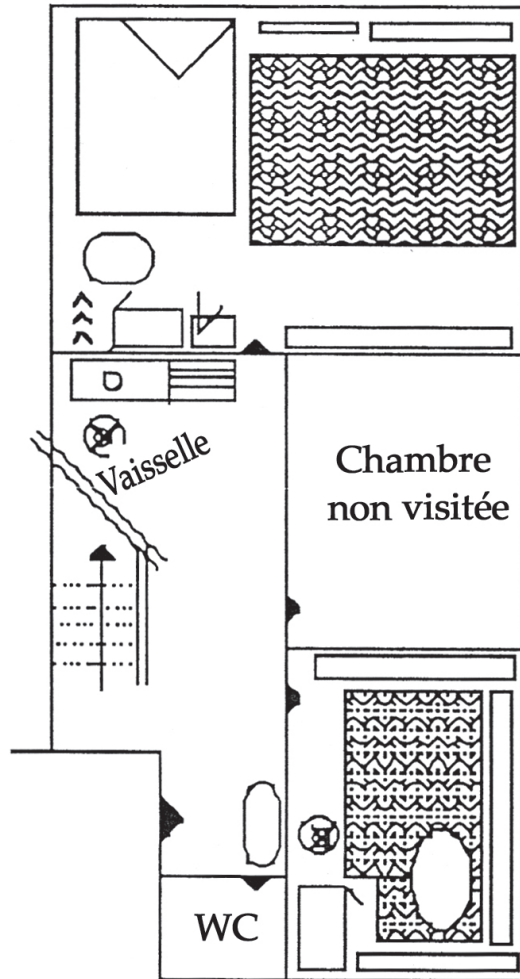


M. BID...









BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES ET ARTICLES SUR LE MAROC

ACHOUR (M.) 1982-1983.

De la Médina au douar une leçon d'architecture, Mémoire, I.S. d'Architecture, St-Luc Liège.

ADAM (A.) 1949-1950.

Le « Bidonville » de Ben M'sik à Casablanca, Annales de l'IEO d'Alger, T. VIII.

ADAM (A.) 1972.

Casablanca, Éd. du CNRS, Tome 1.

BOUCETA (I. Z.), SABER (Z.), BENCETA (F.), BOULZAOUIT (F.) 1985-1986.

Machrouâ el qadaâ à la Hay Safih Ben M'sik (Tajziat Moulay Rachid 1), Mémoire de maîtrise en géographie sous la dir. de HAKMI (R.). Université Hassan II, Faculté des Lettres et Sciences humaines (1), Casablanca.

DETHIER (J.)

« 60 ANS D'Urbanisme au Maroc. L'évolution des idées et des réalisations », *Bulletin économique et social du Maroc*, n° 118-119.

ESSAKALI (D) 1984.

« L'Opération Moulay Rachid », *Lamalif*, n° 154, mars-avril.

ÉCOCHARD 1951.

« L'habitat de type marocain », in *L'Architecture d'Aujourd'hui*.

ÉCOCHARD 1955.

Le roman d'une ville.

ESCALIER (R.) 1984.

« Espace du sous-habitat et politique urbaine au Maroc », in *Politiques urbaines dans le monde arabe*, G. S. Maison de l'Orient Méditerranée.

GERARDIERE 1939.

« Lutte contre les bidonvilles », *CHEAM*, n° 44.

HUBERT (M.) **1946.**

« Casablanca, le développement industriel. L'habitat de l'ouvrier marocain », *CHEAM*, 18 juin

LIAUZU (G.), MEYNIER (G.), SGROI-DUFRESNE (M.) et SIGNOLES (P.) **1985.**

Enjeux urbains au Maghreb. Crises, pouvoirs et mouvements sociaux, Éd. L'Harmattan.

MASSON (A.) **1972.**

« Urbanisation et habitation du grand nombre. L'approche marocaine », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Éd. CNRS.

MONTAGNE (R.) **1948-1950.**

Naissance du prolétariat marocain. Enquête collective, Cahiers de l'Afrique et de l'Asie. Éd. Peyronnet et Cie.

MOTHES (J.) **1948.**

« L'adaptation du prolétariat citadin à la vie occidentale », *CHEAM*, mai.

NACIRI (M.) **1984.**

« Politique urbaine et « Politique » de l'habitat au Maroc : incertitudes d'une stratégie », in *Politiques urbaines dans le monde arabe*, G. S. Maison de l'Orient Méditerranéen.

NACIRI (M.) **1985.**

« La Crise urbaine », in Réseau scientifique et documentaire État, villes, Rapports sociaux et mouvements urbains dans le monde arabe, *Bulletin*, n° 1, février.

NACIRI (M.) **1987.**

« L'aménagement des villes et ses enjeux », *Maghreb-Machrek*, n° 118.

NAVEZ-BOUCHANINE (F.) **1987.**

« Place des populations dans les interventions de restructuration et de réhabilitation des quartiers spontanés au Maroc », in *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*, sous dir. de HAUMONT et (A.) MARIE, tome 1, Éd. L'Harmattan.

NAVEZ-BOUCHANINE (F.) **1988 (a).**

« Appropriation de l'espace », in *Signes du présent*, n° 3.

NAVEZ-BOUCHANINE (F.) **1988 (b).**

« Usage et appropriation de l'espace dans les quartiers résidentiels de « luxe » au Maroc », in BADUEL (P.-R.) sous la dir. *Habitat, État, Société au Maghreb*. Éd. Du CNRS.

NAVEZ-BOUCHANINE (F.) **1989.**

« Crise et avatars de la famille », *Signes du présent*, n° 5.

PETONNET (C.) **1972.**

« Espace, distance et dimension dans une société musulmane. À propos du bidonville marocain de Douar Doum à Rabat », *L'Homme*, avril-juin, T. XII, n° 2.

PINSON (D.) et ZAKRANI (M.) **1987.**

« Maroc : l'espace centré et le passage de la maison médinale à l'immeuble urbain », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 20-21.

RACHIK (A.) **1983.**

Politique urbaine et espace « bidonvillois » au Maroc. Le cas de Ben M'sik à Casablanca, DEA de Géographie et Aménagement, Univ. Lyon II, juin.

RACHIK (A.) **1987.**

« Ben M'sik-Sidi Othmane. De l'urbanisation subie à l'urbanisation volontaire », *Lamaliz*, février, n° 185.

ROUX

« Essai monographique sur le bidonville de cité Yacoub El Mansour », in *CHEAM*.

SERMAYE (M. J.) **1950.**

« L'office de l'habitat fait disparaître les taudis marocains », in *Maroc Médical*, n° 296, janvier.

SANTELLI (S.) et TOURNET (B.) **1987.**

« Évolution et ambiguïté de la maison arabe contemporaine au Maghreb : étude de cas à Rabat et Tunis », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n° 20-21

SBAI (T) et Zniber (M.F.) **1981.**

« Le CIH et le marché du logement au Maroc : essai d'interprétation de quelques données de base », in CEGT, CNRS : *Évolution des systèmes de la production foncière et immobilière dans les villes des PED* (PFI/PVD), Contrat DGRST, CNRS.

QASMI (L.) et de VESRVOTTE **1988.**

« Le financement du logement au Maroc : évolutions récentes et perspectives », in BADUEL (P.-R.) sous dir., *Habitat, État, Société au Maghreb*, Éd. du CNRS.

ZNIBER (M.F.) **1988.**

« Radioscopie de l'évolution des interventions publiques en matière d'habi-

tat au Maroc (1976-1986)», in *Habitat, État, Société au Maghreb*, sous dir. (P.-R.) BADUEL. Éd. du CNRS.

OUVRAGES ET ARTICLES GÉNÉRAUX

ABELES 1983.

Le lieu politique, Éd. Société d'ethnographie.

ALTHABE (G.) et alii. 1984.

Urbanisme et réhabilitation symbolique, Éd. Anthropos.

ALTHABE (G.) 1990.

« Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14

ARENDT (H.)

1972 *La crise de la culture*, Éd. Gallimard, Coll. Idées

ARRIF (A) 1987-1988.

Espace habité et mode d'appropriation : le cas d'immigrés marocains en HLM, Mémoire pour le CEA d'architecture, sous la dir. M. Chancel. École d'Architecture, Marseille-Luminy.

BALANDIER (G.) 1985 (a).

Anthropologique, Éd. L. G. F, Coll. Livre de poche.

BALANDIER (G.) 1985 (b).

Le détour, pouvoir et modernité, Éd. Fayard. Coll. L'espace du politique.

BAREL (Y.) 1986.

« Le social et ses territoires », in *Espaces, jeux et enjeux*. Ouvrage coordonné par F. AURIAC et BRUNET (R.), Éd. Fayard. Fondation Diderot.

BARTHES(R.) 1957.

Mythologies, Éd. Le seuil, coll. Points.

BASTIDE (R.) 1971.

Anthropologie appliquée, Éd. Payot.

BEREUD (J.) 1987.

« Sociologie de la connaissance et psychanalyse autour du concept de la représentation », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol LXXIII.

BOURDIEU (P.) 1963.

Travail et travailleurs d'Algérie, Éd. Mouton, Paris.

BOURDIEU (P.) 1972.

Esquisse d'une théorie de la pratique, Librairie Droz.

BOURDIEU (P.) 1986.

« Habitus, code et codification », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 64, septembre.

BOURDIEU (P.) 1987.

Choses dites, Éd. Minuit.

BOURDIEU (P.) et SAYAD (M.) 1964.

Le Déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie, Éd. de Minuit, Coll. Grands documents

BOURDIN (A.)

« Urbanité et spécificité de la ville », *Espaces et sociétés*, n° 48-49

BROMBERGER(C.) et RAVIS-GIORDANI(G.) 1976.

« Introduction : Espace, donné, espace produit, esquisse d'une approche ethnologique du concept d'espace », in *Pratiques et représentations de l'espace dans les communautés méditerranéennes*. (ouvrage collectif), Éd. du CNRS

CASTEX (J.), DEPAULE (J.-Ch.) et PANERAI (Ph.) 1977.

Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Éd. Dunod, Paris.

CHABBI (M.) 1987.

« Pratiques et logiques en matière de planification urbaine. Le cas du plan de restructuration du quartier Ettadhamen à Tunis », in *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement* ; sous la dir. HAUMONT et (A.) MARIE, Éd. l'Harmattan.

CHALLAS (Y.) et TORGUE 1982.

« Mythe et parole habitante », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 17.

COING (H.) 1966.

Rénovation urbaine et changement social, Éd. Ouvrières, Paris.

DE CERTEAU Michel 1980.

La culture au pluriel, Éd. Christian Bourgeois.

DEPAULE (J.-Ch.) 1980.

« La pratique de l'espace urbain », in *Éléments d'analyse urbaine*, AAM Bruxelles.

DEPAULE (J.-Ch.) 1982.

« Espaces, lieux, mots », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 10-11, avril.

DEPAULE (J.-Ch.) 1985.

« Territoires de l'urbain et pratiques de l'espace », in Metral(J.) et MUTIN (G.), *Politiques urbaines dans le monde arabe*, Maison de l'Orient, Lyon.

DEPAULE (J.-Ch.) **1985.**

À travers le mur, CCI, Centre G. Pompidou, Paris.

DEVILLERS (Ch.) et HUET (B.) **1981.**

Le Creusot. Naissance et développement d'une ville industrielle (1782-1914), Éd. Champ Vallon.

DRUMMOND (D.) **1981.**

Architecture des favelas, Éd. Dunod.

D'UNRUG (M.-C.) et MOREAU DE BELLAING **1982.**

D'une sociologie de la méconnaissance, Éd. Anthropos.

DURAND-LASSERVE (A.) **1986.**

L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde, Éd. L'Harmattan.

DURAND-LASSERVE (A.) **1988.**

« Le logement des pauvres dans les villes du Tiers-Monde. Crise actuelle et réponses », *Revue Tiers-Monde*, T. XXXIX, n° 116, Oct.-Déc.

DES ROSIÈRES (A.), GOY (A.) et THEVENOT (L.) **1983.**

« L'identité sociale dans le travail statistique. La nouvelle nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles. », *Économie et statistique*, n° 152, février.

FREY (J.-P.)

« Famille, économie sociale, urbanité de l'habitat », *Annales de la recherche urbaine*, n° 41.

FREY (J.-P.) **1990.**

« Le lotissement : objet et champ de recherche », in *Regards sur le lotissement*, séminaires de la DRI, Éd. du STU.

GOFFMAN (E.) **1973.**

La mise en scène de la vie quotidienne, Éd. Minuit, T. 2.

GOFFMAN (E.) **1975.**

Stigmate. Les usages sociaux des handicaps, Éd. Minuit.

GRIBAUDI (M.) **1987.**

Itinéraires ouvriers. Espace et groupes sociaux à Turin au début du XXe siècle, Éd. de l'EHESS, Paris.

GUERROUDJ (Z) **1987.**

« Pratique des nouveaux logements par les habitants des bidonvilles d'Alger », in *Politiques et pratiques urbaines dans les pays en voie de développement*, sous la dir. HAUMONT et (A.) MARIE, Tome II, pp. 269-283,

Éd. L'Harmattan.

GUTWIRTH (J.) **1982.**

« Jalons pour l'anthropologie urbaine », *L'Homme*, oct.-déc. Tome XXII, n° 4

HABERMAS (J.) **1978.**

La technique et la science comme idéologie, Éd. Denoël-Gonthier.

HANNERZ Ulf **1980.**

Explorer la ville, Traduit et présenté par I. Joseph, Éd. de Minuit, coll. le sens commun.

HAYOT (A.) **1992.**

« L'ethnologie au risque de la ville. Urbanité et territoire », *Les Cahiers de la recherche architecturale*, 1^{er} trimestre, n° 27-28.

ISAAC (J.) **1984.**

Le passant considérable, Librairie de Méridiens.

KAUFMANN (J.-C.) **1988.**

La chaleur du foyer. Analyse du repli domestique, Librairie des Méridiens-Klincksieck, Paris.

KILANI (M.) **1989.**

Introduction à l'Anthropologie, Éd. Payot-Lausanne.

LEBRIS, MARIE, OSMONT et SINOÛ **1985.**

« Résidence, stratégies, parenté dans les villes africaines », in *Annales de la Recherche urbaine*, n° 25.

LEDROUT (R.) **1990.**

« L'homme et l'espace », in *Histoire des mœurs*, sous la dir. de (J) POIRIER, T. 1, Éd. Gallimard, Encyclopédie de la pléiade

LEFEBVRE (H.) **1970 (a).**

Introduction à la modernité, Éd. Minuit.

LEFEBVRE (H.) **1970 (b).**

La révolution urbaine, Éd. Gallimard, Coll. Idées.

LEGE (B), ALTHABE (G.), SELIM (M) **1984.**

Urbanisme et réhabilitation symbolique, Éd. Anthropos.

MANGIN (D.) et PANERAI (Ph.) **1988.**

Le temps de la ville. L'économie raisonnée des tracés urbains, Laboratoire de recherche « Histoire architecturale et urbaine-sociétés ». École d'architecture de Versailles.

MARIE (A.) **1988.**

« État, politique urbaine et sociétés civiles. Le cas africain », *Revue Tiers-Monde*, T. XXIX, n° 116 Oct.-Déc.

MARIE (M.) **1989.**

Les terres et les mots. Une traversée des sciences sociales, Éd. Méridiens. Klincksieck

MAYOL (P.) **1980.**

L'invention du quotidien. T. 2, Habiter et cuisiner, Éd. UGE, Coll. 10-18.

NOSHIS (K.) **1984.**

Signification affective du quartier, Librairie des Méridiens, Coll. Sociologie au quotidien.

OSTROWETSKY (S.), **1978.**

« Compositions », *Espaces et Sociétés*, n° 48-49.

OSTROWETSKY (S.)

« L'imaginaire planificateur : les villes nouvelles françaises », in *Le progrès en question*, Actes du IX^e colloque de l'ATSLE, Menton 12-17 mai 1975, Éd. Anthropos, Paris

PANERAI (Ph.) **1980.**

« Croissances », in *Éléments d'analyse urbaine*, ouv. collectif, Éd. A.A.M, Bruxelles.

PANERAI (Ph.) **1989.**

« Sur la notion de ville islamique », *Peuples méditerranéens*, n° 46.

PAUL-LEVY (F.) et SEGAUD (M.) **1983.**

Anthropologie de l'espace, Centre Georges Pompidou, CCI, Coll. Alors n° 1

PETTONNET (C.) **1982.**

Espaces habités, Éd. Galilée

PERROT (N.) **1987.**

« Introduction », in *Histoire de la vie privée*, sous la dir. ARIES (Ph.) et DUBY (G.), T. 4, Éd. Seuil.

PEZEU-MASSABUAU **1983.**

La maison, espace social, Éd. PUF.

RAMOGNINO (N.) **1987.**

« La rationalisation du social : la symbolique comme enjeu social », *Sociologie du Sud-Est*, n° 51-54, janv.-déc.

RAYMOND (H.) **1984.**

L'Architecture, les aventures spatiales de la raison, CCI, C. G. Pompidou, Paris.
RÉMY (I.) **1975.**

« Espace et théorie sociologique. Problématiques de recherche », *Recherches sociologiques*, n° 3, novembre.

RÉMY(J) et VOYE(L) **1981.**

Ville, ordre, Violence, Éd. PUF.

SAHLINS Marshall **1989.**

Des îles dans l'histoire, Éd. Gallimard-Seuil.

SARTRE (J.-P.) **1983.**

Lettres au Castor et à quelques autres, Éd. Gallimard.

SCHWARZ **1983.**

Les dupes de la modernisation, Éd. Nouvelle Optique

SIMMEL

1984 « Digression sur l'étranger », in *L'École de Chicago*, Éd. Aubier, Collection, Éd. Champs Urbain.

THYSSEN (X.) **1983.**

Des manières d'habiter dans le Sahel tunisien, Éd. du CNRS, Coll. Les Cahiers du CRESM.

WELLMAN(B.) et LEIGHTON(B) **1981.**

« Réseau, quartier, et communauté. Prélude à l'étude de la question communautaire », in *Espaces et sociétés*, n° 38-39.

YOUNG (M.), WILLMOTT (P.) **1983.**

Le village dans la ville, CCI, Centre G. Pompidou, Paris.

ÉCRITS OFFICIELS

Banque Mondiale **1975.**

Habitat, politique sectorielle.

Ministère de l'Habitat et de l'aménagement du territoire (MHAT), Délégation régionale de Casablanca **1979.**

Projet de restructuration des bidonvilles de Ben M'sik. Rapport préliminaire, juin.
MHAT, Délégation régionale de Casablanca **1981(a).**

Projet Ben M'sik. Rapport d'évaluation : restructuration du bidonville, Avril.
MHAT, Délégation régionale de Casablanca **1981 (b).**

Projet de restructuration de Ben M'Sik. Plan d'organisation et de Communication, juin.

MHAT, Délégation régionale de Casablanca **1981 (c)**.

Projet Ben M'Sik, juillet.

Ministère de l'Habitat, Délégation régionale de Ben M'Sik-Sidi Othman **1985**.

Programme d'habitat. Bilan et perspectives, établi par Ahmed Hamriti, mai.

Royaume du Maroc. Premier ministre, Secrétariat d'État et Développement régional **1973-1977**.

Plan de Développement économique et social, Vol. II, Développement sectoriel.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement !	11
Ben M'sik, le retour	19
Introduction	21

PREMIÈRE PARTIE

LE BIDONVILLE

CHAPITRE I : LE BIDONVILLE ENFANT "ILLÉGITIME" DE LA MODERNITÉ ?	51
CHAPITRE II : LE BIDONVILLE OU LES MOTS POUR LE DIRE	55
CHAPITRE III : LE BIDONVILLE LIEU D'EXPÉRIMENTAL DES POLITIQUES URBAINES	61
<i>A. La période après l'indépendance</i>	62
1. La première période (1956-1959)	64
2. La deuxième période (1960-1972)	64
3 - La troisième période (1973-1980)	56
4. Quatrième période (1981-1983)	69

DEUXIÈME PARTIE

LE BIDONVILLE DE BEN M'SIK : LE DÉTOUR

Introduction	
CHAPITRE IV : GENÈSE DU BIDONVILLE DE BEN M'SIK	75
CHAPITRE V : TERRITORIALITÉS ET RELATIONS SOCIALES	83
<i>A. Morphologie urbaine</i>	83
1. Premier ensemble, le parcellaire	89
2. Deuxième ensemble, l'espace public	91
3. Troisième ensemble, le Bâti	93

B. L'espace en paroles ou le passé recomposé	102
1. L'amnésie volontaire	103
2. Nostalgie... ou le deuil inachevé	106
3. Oui... mais	109
C. Territoires de l'habiter	111
D. Le bisonvilles dans son contexte urbain	113
E. Territoires de la sociabilité	115
1. L'espace public et l'espace privé	119
2. Formes de sociabilité	130
3. L'espace privé : la baraque	140
CHAPITRE VI : LE RAPPORT À LA VILLE OU LA CITADINITÉ PROBLÉMATIQUE	151
1. Une citadinité problématique	151
2. Une identité stigmatisée	152
Conclusion	157

TROISIÈME PARTIE

HAY MOULAY RACHID OU LE PARADIS DÉSENCHANTÉ

CHAPITRE VII : L'HISTOIRE DE L'OPÉRATION HAY MOULAY RACHID	161
A. La restructuration	163
B. Le recasement	167
C. Orientation et principes du relogement	168
D. Les bases d'information du projet	170
E. Montage financier de l'opération :	
des solutions officielles à "l'inventivité du pauvre"	176
F. Rapport au projet et représentations sociales ou l'attente messianique	181
CHAPITRE VIII : LE RELOGEMENT	187
A. Le quartier de Hay Moulay Rachid	190
1. Analyse urbaine	190

B. L'installation et ses rites	206
C. L'installation : "ses peines et ses joies"	210
D. Labni et son budget	215
E. Attitudes envers le relogement	222
F. Ethos – lien social – territorialités	225
1. Ethos : « <i>Shab labni</i> »	227
2. Lien social	232
3. Territorialités	243
G. L'habiter	252
1. Espace donné (assigné)	254
2. Espace vécu	260
3. Le plan en paroles	262
4. Le plan en acte	266
5. L'Ameublement	285
CONCLUSION	293
Annexes	299
Bibliographie	327

Abdelmajid Arrif

Le passage précaire. Du bidonville au lotissement. Anthropologie appliquée d'une mutation résidentielle. Le cas de Hay Moulay Rachid à Casablanca

NOTRE recherche a eu pour objet d'étude l'analyse d'une opération de relogement concernant les habitants du bidonville de Ben M'Sik à Casablanca. L'analyse de cette mutation résidentielle s'inscrit dans une problématique générale de "délocalisation" qui observe et interroge les pratiques et le sens des diverses ruptures et réaménagements socio-spatiaux et transformations à l'échelle micro sociale. Elle articule trois ordres de réalité : la territorialité, le lien social et l'ethos.

Nous avons porté sur cette opération de relogement un regard de type ethnologique qui privilégie la vision emique du changement - à l'échelle d'une unité résidentielle - afin d'en relever la logique et la dynamique propres; et les confronter aux reformatations exogènes inhérentes à l'intervention institutionnelle et à ses idéalités socio-politiques, architecturales et urbanistiques.